TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 808 — MARDI 30 OCTOBRE 1979

Le Pakistan n'a pas renoncé à procéder à des explosions nucléaires

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Nuages sur les Petites Antilles

L'accession à l'indépendance, le 27 octobre, d'une ancienne possession britannique, l'île antillaise de Saint-Vincent, ne saurait évidemment passer pour un événement de portée mondiale. L'entrée dans le concert international d'un nouveau « micro-Etat » antillais — le sixième en dix-sept ans, après Trinité-et-Tobago, Grenade, La Barbade, Sainte-Lucie et la Dominique — ne laisse cependant pas indifférents la plupart des pays, qui, à des titres divers, ont des intérêts dans la région.

Certes, la Grande-Bretagne, qui garde encore dans le nord des Petites-Antilles une souveraineté sur une demi-douzaine d'îles (Saint-Kitts, Nevis, Anguila, Antigua, Montserrat), a paru un temps se désintéresser d'une zone dont elle avait fait une base de surveillance des vice-royaumes espagnols de l'Amérique latine et où, face à la France, à la Hollande, puis aux jeunes Etats-Unis, elle était la véritable puissance tutélaire. Rien ne dit que Mme Thatcher ne reconsidérera pas, sur ce sujet comme sur d'autres, la position de ses prédécesseurs travaillistes.

En attendant, les Etats-Unis et la France se montrent préoccupés par l'avenir d'une région qui a connu cette année plusieurs secousses : trois Etats, Grenade, la Dominique et Sainte-Lucie — ainsi d'ailleurs que les Antilles néerlandaises — ont « viré à gauche ». Sainte-Lucie, à la suite d'élections, et la Dominique après des émeutes, ont manifesté des préférences pour le non-alignement ; quant à Grenade, elle incline vers des positions procubaines à la suite du coup d'Etat de M. Bishop, en mars. Isolément, chacun de ces événements apparaît aussi microscopique que les pays qui en ont été le théâtre. Il faut cependant considérer qu'ils affectent une région d'importance stratégique.

Washington ne peut que s'inquiéter à l'idée de voir l'arc antillais, jusque-là ami, transformé en une sorte de herse sur les routes maritimes conduisant au canal de Panama. La mer des Caraïbes, par où transite le quart du pétrole importé aux Etats-Unis et qui abrite, à Aruba, à Porto-Rico, aux îles Vierges, de gigantesques raffineries, cessera-t-elle d'être un « lac américain » ? L'activité déployée par les Cubains auprès des Etats non alignés de la région, la Jamaïque, Grenade, et, sur le continent, le Nicaragua et la Guyana ; l'encouragement donné par M. Fidel Castro aux velléités d'indépendance de petits mouvements porto-ricains ; le risque de voir de petits pays faire basculer la majorité de l'Organisation des Etats américains contre Washington : autant de motifs de nervosité pour le département d'Etat.

La France, quant à elle, est présente dans la région par ses deux départements d'outre-mer : la Martinique et la Guadeloupe. Des hauts fonctionnaires se sont inquiétés, l'été dernier, de l'écho rencontré auprès de la jeunesse de ces deux DOM par Carifesta, un festival culturel caraïbe organisé par Cuba à La Havane. Une détérioration rapide du climat social a été observée dans ces îles depuis un ou deux ans, illustrée par de récentes grèves.

Face à cette situation, Washington, Londres et Ottawa, ont récemment entrepris des conversations sur la « sécurité des Caraïbes ». La création d'une flottille de garde-côtes est sérieusement envisagée. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France se préoccupent, d'autre part, de mettre sur pied des programmes d'assistance à ces petits pays surpeuplés et presque dépourvus de ressources.

L'assistance française a déjà débuté au profit de la Dominique ravagée en septembre par le cyclone David. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui représentait Paris aux fêtes de l'indépendance de Saint-Vincent, vient d'y annoncer que la France souhaite désormais coopérer au développement des petits Etats caraïbes « sans distinction politique ».

M. Giscard d'Estaing à Berlin

« Nos droits, c'est votre liberté c'est votre sécurité »

déclare le président de la République

Dans un discours prononcé à la Bibliothèque d'Etat de Berlin-Ouest, M. Giscard d'Estaing a réaffirmé, ce lundi 29 octobre, en fin de matinée, les engagements de la France à l'égard de la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich. Après avoir insisté sur *l'importance des accords quadripartite qui régissent « l'ensemble de Berlin »*, le président s'est notamment exclamé : « *Nos droits, c'est votre liberté. Nos droits, c'est votre sécurité. (...) Si les circonstances l'exigeaient, la France comme par le passé apporterait sa contribution à la sécurité de Berlin (...). La liberté de Berlin, c'est aussi la nôtre.* »

M. Giscard d'Estaing était arrivé à 9 h. 45 à l'aéroport de Tegel, où il avait été accueilli par M. Brunet, ambassadeur de France en R.F.A. Après *une cérémonie militaire, le président s'est rendu à la* mairie de Wedding, dans le secteur français, où il a passé des troupes en revue et prononcé une brève allocution, avant de longer le « mur » et de se rendre à la Bibliothèque d'Etat où il a prononcé son discours en présence du chancelier Schmidt. M. Giscard d'Estaing était l'hôte à déjeuner de M. Stobbe, maire de Berlin. Dans l'après-midi, il devait se rendre sur le Kurfurstendamm, déposer une gerbe au mémorial à la mémoire des victimes du nazisme et passer la soirée à l'Opéra avant de regagner Paris.

De notre envoyé spécial

Berlin. — Après la cérémonie à l'aéroport de Tegel, le président de la République a été accueilli à la mairie de Wedding, principal arrondissement du secteur français, par le maire de Berlin et le président de la Chambre des députés.

« *Votre pays est depuis plus de trente ans l'une des trois puissances protectrices de notre ville,* a déclaré le maire, M. Dietrich Stobbe. *La France garantit notre liberté. Votre visite souligne que nous pouvons nous en remettre à elle. C'est pourquoi ce jour est un grand jour pour Berlin, et les Berlinois veulent vous en remercier.* »

Après avoir remarqué que cette cérémonie ne peut se dérouler dans le centre de l'ancienne capitale allemande, « *parce que nous ne pouvons y entrer* », il a poursuivi : « *Il est une expérience commune à tous les Berlinois : nous voulons une politique qui nous donne à tous la possibilité de rester ensemble et de nous rencontrer. Nous voulons une politique qui assure la paix ; c'est cela le plus important (...). Monsieur le président, nous avons confiance en vous, nous comptons sur la France, nous comptons sur la liberté.* »

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 6.)

● **Corée du Sud :**

WASHINGTON SE FÉLICITE QUE PYONGYANG N'AIT PAS EXPLOITÉ LA SITUATION CRÉÉE PAR L'ASSASSINAT DU CHEF DE L'ÉTAT. (Page 3.)

● **Indochine :**

LA CHINE PROMET SON SOUTIEN A LA THAILANDE EN CAS D'ATTAQUE VIETNAMIENNE.

L'ARMÉE LAOTIENNE EN ÉTAT D'ALERTE.

(Page 4.)

Le budget et les institutions

La procédure suivie par l'Assemblée pose un problème constitutionnel aux députés comme au chef de l'État

L'Assemblée nationale reprend, ce lundi 29 octobre, l'examen des différents crédits budgétaires en examinant ceux du ministère du tourisme, de la jeunesse et des sports. La manière dont se déroule cette discussion est sans précédent, puisque les députés avaient repoussé, le 22 octobre, l'article 25 de la première partie de la loi de finances qui concerne l'équilibre général du budget (et en particulier les recettes). Cette situation soulève un certain nombre de difficultés et conduit à s'interroger sur la conformité à la Constitution d'une telle procédure.

Sur le plan social, la C.G.T. et la C.F.D.T. doivent se rencontrer cette semaine pour examiner les nouvelles suites à donner *à leur accord d'action commune. Mais cette réunion pourrait* se trouver compromise par les déclarations sévères de M. Edmond Maire, dimanche soir, au club de la presse d'Europe 1, accusant le parti communiste de jouer le « sixième syndicat » et de gêner le développement des luttes revendicatives (lire page 39). La C.F.D.T., qui doit également rencontrer la C.G.C., envisage pour l'instant des actions revendicatives interrégionales et un mouvement d'ampleur nationale à la fin de novembre, dans le cadre des manifestations organisées par la Confédération européenne des syndicats (dont la C.G.T. ne fait pas encore partie).

Le calendrier politique et parlementaire, et notamment la situation à l'Assemblée nationale, ne permettront pas au premier ministre de se ménager une *reprise d'activité* progressive et prudente. Après neuf jours d'hospitalisation, M. Barre trouve en effet, au premier rang des tâches qu'il va devoir mener à bien, l'affaire particulièrement difficile que constitue la discussion budgétaire au Palais-Bourbon.

Depuis le 22 octobre, date à laquelle ils avaient repoussé l'article 25 de la première partie de la loi de finances pour 1980 (concernant l'équilibre général du budget), les députés continuent imperturbablement à voter les dépenses de la nation *sans en avoir adopté les recettes.* En rejetant cet article, ils n'ont pas pour autant fait leur la proposition R.P.R. qui réclamait du gouvernement 2 *milliards d'économies* sur le « *train de vie de l'Etat* », alors que celui-ci n'en concédait que 200 millions.

Pour le gouvernement, la première difficulté créée par cet état de fait est d'ordre tactique. Elle se *résume dans la question : « Comment en sortir ? »* Avant même que la situation ne se complique, l'hôtel Matignon estimait que la procédure d'engagement de la responsabilité du guvoememet éntait inutile, ceux qui contestaient sa politique économique pouvant toujours concrétiser leurs critiques par le déjôt d'une motion de censure.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 9.)

La « guerre » du mouton et du lait

La France prendra-t-elle le risque de l'isolement au sein des Neuf ?

Le revenu des producteurs de moutons et, si les Neuf parviennent à régler ce problème, celui des producteurs de lait : tel et l'enjeu important du conseil spécial que les ministres de l'agriculture de la C.E.E. tiennent lundi soir 29 et mardi 30 octobre, à Luxembourg ?

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Le gouvernement français vient d'ouvrir à mi-portes ses frontières aux importations de moutons en provenance du Royaume-Uni. Conformément à ce que réclamaient, de façon pressante, l'ensemble des pays partenaires (*le Monde* du 18 octobre), il s'incline ainsi, au moins en partie, devant le verdict de la Cour de justice européenne de Luxembourg.

M. Méhaignerie compte demander qu'on lui rende la politesse. Autrement dit, que le Conseil des Neuf, qui traine les pieds depuis des années, adopte enfin une réglementation commune du marché du mouton, sans laquelle l'ouverture du marché français ne pourra être maintenue ou tournera à la catastrophe pour nos éleveurs.

Le ministre français, contrairement à son collègue britannique, qui pense à un mécanisme « léger », libéral, entend obtenir une réglementation des marchés garantissant aux producteurs français, à la charge de la C.E.E., un revenu convenable et assurant le respect de la préférence communautaire.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

(Lire la suite page 40.)

Point de vue

Pour une croissance forte

I. — SOBRIÉTÉ ET SANTÉ

par OLIVIER GUICHARD (*)

Un budget donne l'occasion d'examiner la politique économique et sociale du gouvernement. Avant d'entreprendre cet examen pour mon compte, je tiens à dire qu'elle emporte le respect. Pour la ténacité, la clarté et l'esprit de responsabilité avec lesquels M. Raymond Barre la propose et la mène.

Il y a plus : je suis convaincu qu'il n'y a pas de politique de rechange. Du moins dans le cadre politique, économique et social qui est celui de la France. On peut rêver de transformer notre société mi-socialiste, mi-libérale, en une société socialiste à 100 % ou libérale à 100 %. Ce sont des rêves, et leur incarnation provoquerait des révolutions. Dans la réalité donc, faire croire aux Français qu'il existe une « autre politique » est dangereux, car on les encourage dans l'illusion qu'en politique tout est possible. C'est également vain, car on *est bien en peine de montrer en* quoi elle serait différente. On affirme, et cela relève de la foi dans la lessive qui « lave plus blanc » ou de la couche-culotte qui absorbe mieux que les autres.

La question n'est pas de faire quelque chose de différent : faut-on supprimer la liberté des prix industriels, lâcher les salaires, soutenir l'exportation par la dévaluation, injecter l'argent public à l'aveuglette, résorber le chômage par une fonctionnarisation massive ?

Evidemment non. Donc, sur tous ces points, essentiels, on continuera Barre.

Le reconnaître de bonne grâce aurait cet avantage de ne pas enfermer M. Barre dans une défensive agressive, comme celle *dont vient de faire preuve le gou*vernement à propos de la première partie du budget, et d'engager de bonne foi une discussion utile, urgente, sur la manière de compléter, corriger, amender sa politique, afin de relancer son efficacité.

Car elle appelle, c'est vrai, un bilan mitigé. Je ne le refais pas : chacun l'a en tête. Disons qu'on a l'impression d'une situation où tout tourne au ralenti — les qualités et les défauts. Les maladies sont « sous contrôle » ; mais ce n'est pas la santé. Ne le disons pas pour juger un homme, mais pour bien voir les limites sur lesquelles bute son action, et pour l'aider à les repousser. Où sont donc les points de blocage ?

On a coutume de répondre inflation, et l'on a raison, mais je voudrais prendre la question sous un autre angle, celui de la croissance. Et pour éviter de philosopher, je considérerai sa manifestation opératoire : l'investissement, et particulièrement l'investissement dans l'industrie, cette mal-aimée... Les effectifs qu'elle emploie, la place de son produit dans le P.N.B., sa valeur ajoutée à l'exportation, sont insuffisantes, comparées, par exemple, à des pays comme l'Allemagne ou le Japon. C'est à elle qu'il faut consacrer nos efforts. C'est d'elle que dépend notre prospérité future.

(Lire la suite page 7.)

(*) Ancien ministre, député R.P.R.

AU JOUR LE JOUR

Bien outillé

Au cours du congrès du parti républicain, auquel un parfum de frites et de merguez conférait un authentique cachet populaire, le secrétaire général, M. Jacques Blanc, a souhaité que les adhérents de son mouvement deviennent « les meilleurs outils du meilleur ouvrier de France ».

Il s'agit-là, bien sûr, d'une image : n'allez pas croire que le militant P.R. sera un article en vente dans les bonnes quincailleries entre le tournevis cruciforme, la clé à molette et la queue-de-rat. Non, symboliquement, l'outil P.R. serait plutôt à la Ve bis ce que le godillot R.P.R. était à la Ve première version.

En somme, le président, dont nous savions déjà qu'il était un conceptuel et dont nous avons appris il y a peu qu'il était aussi un manuel, dispose maintenant d'une boite à outils.

BERNARD CHAPUIS.

FESTIVAL DU THÉATRE MUSICAL

Les « machines à sous » de Rennes

Rennes serait-elle une oasis culturelle ? On est tout surpris de n'y entendre aucune récrimination budgétaire et de trouver une maison de la culture fonctionnant à plein rendement et sans « états d'âme », bien soutenue par sa municipalité d'union de la gauche (mais déjà par l'ancienne), avec des têtes bourrées d'idées et de projets.

Onze années d'existence déjà, dont six sous la direction de Chérif Khaznadar, qui joue bien en effet les « shérifs » avec cette dégaine longue, souple et indolentre de joueur de basket-ball que module une barbe tamisée de « *marxien* » *sceptique,* mais qui pousse vigoureusement les plans de la culture sans s'occuper de conformisme ou de non-conformisme. Chargé de gérer les programmes du Théâtre municipal pendant la fermeture de celui-ci pour travaux, il accueillera cette année les tournées Baret, « Connaissance du monde », des opérettes, tout en créant des œuvres lyriques (Caccini, Philidor) qui prépareront la voie à une modernisation en ce domaine.

Après le succès complet des festivals *des arts traditionnels,* voici qu'il lance des « Journées du théâtre musical contemporain », montant lui-même en première ligne comme « librettiste » de « Machines à sous portes du ciel », une comédie musicale qui fait grincer quelques dents.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

DÉFENSE

L'air et la mer

par ALEXANDRE SANGUINETTI (*)

AU cours des récentes manœuvres « Saône », le président de la République, assistant à une de leurs phases, a repris un thème qui paraît lui être cher : la qualité, la puissance et la valeur des forces terrestres de l'Allemagne *fédérale qu'il propose en somme* en modèle et en exemple à notre propre armée de terre.

Personne ne doute de l'antique aptitude des Germains à la guerre. Nous en avons fait trop souvent l'expérience, et d'autres avec nous. Reste à savoir ce qu'il en demeure réellement dans ce morceau d'Allemagne, après deux guerres mondiales perdues (et de quelle manière !), un effondrement de la natalité et un *bouleversement* de la pyramide des âges sans précédent qui va lui faire perdre cinq millions d'habitants dans les prochaines années, enfin le désarmement moral de l'Occident auquel l'OTAN, par la fausse sécurité qu'il apporte et la résignation de supplétifs qu'il comporte, contribue pour une large part. Mais ceci est une autre histoire...

Telle quelle, sur le papier et en tant que *force classique, l'armée* de terre ouest-allemande représente une puissance évidente : 3 corps d'armée, 12 divisions, 36 brigades de combat, des matériels évolués en grand nombre, 3 900 chars (dont cette année 2 437 Léopard-1, en attendant 1 800 Léopard-2 prochainement) et 2 136 blindés Marder. *Le reste à l'avenant dans toutes les* gammes de matériels d'une force classique qui aurait fait merveille sûrement en 1945.

L'Allemagne est riche ; son produit national brut est supérieur de 30 % au nôtre et elle consacre 3,85 % de ce P.N.B. à ses forces. Le tout avec des effectifs globaux inférieurs aux nôtres, si nous comptons la gendarmerie que n'ont pas les Allemands.

Une puissance supplétive

Mais il manque à cette armée, *en toute propriété et disposition*, les seuls moyens qui puissent donner une puissance et une réalité à ses forces : l'arme nucléaire, sans laquelle, *sur le théâtre d'opérations* européen et périphérique, il n'est pas de puissance militaire autre que supplétive de celle qui la possède. Une armée classique ne peut s'engager valablement contre une armée disposant de moyens nucléaires tactiques et stratégiques. Je ne ferai pas l'injure aux Allemands de croire qu'ils ne le savent pas. Ils sont trop avertis de ces choses pour imaginer qu'ils rêvent de pouvoir recommencer un jour l'opération « *Citadelle* » (1) et cette fois la gagner. Ils jouent le char et la chenille partout parce qu'on ne leur permet pas de faire autre chose, chez leurs alliés comme chez les autres.

Avec les mêmes effectifs, notre armée est bien moins richement dotée, se contentant d'environ *1 100 chars AMX 30 auxquels on* peut ajouter 1 100 chars AMX 13 encore utilisables. Nous jouons la roue plutôt que la chenille, parce que nous ne songeons pas au même type de bataille, dans un secteur profondément urbanisé et en même temps sillonné d'un réseau exceptionnellement dense de routes et de chemins ; que nous croyons davantage à la nécessité de l'intervention périphérique, extérieure, et outre-mer, et que, surtout, nous disposons d'une gamme de moyens nucléaires tactiques et stratégiques, terrestres, aériens et maritimes, qui nous rendent redoutables à quiconque, étant admis que la parité nucléaire n'est pas l'égalité *numérique* et *n'a* pas besoin de l'être.

Nos forces aériennes sont équivalentes en nombre aux forces allemandes, mais disposent dans plusieurs de leurs escadrons de l'arme atomique, ce qui les met à un niveau sans commune mesure. *Enfin, nos forces* maritimes sont, pour le moins, le double des forces allemandes. Et s'y ajoutent les cinq sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, troisième force stratégique dans le *monde*.

Il semble que sous l'impulsion du *général de Gaulle, nos forces aient* abordé résolument la conversion nucléaire d'une part, l'aptitude à l'intervention d'autre part, même s'il *existe encore beaucoup de manques*, faute de crédits correspondant à nos besoins, beaucoup de lenteurs dans les fabrications et les livraisons, enfin certaines hésitations de l'actuel pouvoir quant à la voie à suivre.

Nos forces paraissent surtout avoir compris que le salut de la France et celui de l'Occident — face à la *puissance soviétique, que cela peut* inciter à la sagesse, et face au développement foudroyant démographique et économique du tiers-monde, en attendant le quart-monde, — passe par la domination de l'air et de la mer, porteurs essentiels de la force nucléaire, égalisateurs de puissance.

C'est ce que les Britanniques appel*lent depuis longtemps « To be air and sea minded »* (2). Ce n'est pas une mince évolution pour nous, qui sommes la plus ancienne armée régulière d'Europe.

Encore faut-il que nous ayons plus de rigueur dans la doctrine et le développement de nos forces et que notre pouvoir soit plus attentif à cet aspect des choses et à notre force réelle, qu'à l'aspect trompeur de la puissance de notre principal voisin, auquel l'arme majeure est interdite par l'accord tacite de tous.

Il nous faut pour cela savoir, entre autres quels sont les matériels dont nous avons réellement besoin dans *notre optique, et en doter nos forces* armées, malgré l'érosion monétaire et les hausses économiques et techniques qui annulent tous les plans. Je ne retiendrai aujourd'hui qu'un point qui me préoccupe depuis quelque temps.

La souplesse de l'avion

J'ai dit que notre armée de l'air disposait de plusieurs escadrons armés nucléairement (Mirage III, Jaguar, et Mirage-2000 bientôt). A ces forces s'ajoutent encore six escadrons de Mirage IV, forts de trente-trois appa*reils qui sont probablement ce que* notre aviation a connu de meilleur et a commencé notre puissance nucléaire.

Mais ces appareils vont disparaître d'ici à 1985, après vingt-cinq ans de bons et loyaux services, ce qui est long. Il ne semble pas que leur remplacement soit prévu. Bien sûr, nous mettons *l'accent désormais* davantage sur le missile que sur l'avion dans le domaine nucléaire, et on peut l'admettre. Dans la réalité, il n'existe pas d'arme ou de vecteur unique. Le missile, quelles que soient désormais sa *miniaturisation*, sa pénétration et sa précision, n'a pas la même souplesse d'emploi dans toutes les dimensions de l'avion. Nous ne pouvons pas nous contenter des armes et vecteurs dont disposera notre aviation dans cinq ans.

Il faut, dès aujourd'hui, préparer le *remplacement des Mirage IV par* un avion de pénétration profonde à très basse altitude, allongé par un engin porteur *nucléaire* air-sol et fortement motorisé. Il est indispensable.

Cet avion existe. Nous ne l'avons pas retenu pour des raisons finan*cières. Il coûte cher, mais bien* moins que l'engin qu'il serait appelé à porter. Son rapport coût-efficacité, dans le cadre de la mission à remplir, le justifierait amplement. Et nous serons bientôt la seule grande aviation à *n'avoir pas d'appareils à* double réacteur. Comme l'assurance, le matériel est toujours cher avant. S'il nous permet d'éviter les conflits, il est sans prix.

Cet appareil, nous n'avons pas à l'imaginer. C'est le Mirage-4000, qui est sorti depuis longtemps des planches à dessin et que tout le monde a pu voir voler au Bourget cette année. Il est aussi bon que beau, *comme l'était le Mirage IV en son* temps.

Il appartient au pouvoir de savoir ce qu'il veut, et au Parlement de le lui accorder ou de le lui refuser. Mais si notre politique militaire est *toujours* fondée sur la dissuasion, en étant prêt à la coercition, si elle devient inévitable, il nous faut les *matériels* nécessaires. Le *Mirage-4000* est de ceux-là et je dirai même qu'il est un des prioritaires.

(*) Ancien président de la commission de la défense nationale à l'Assemblée ; ancien secrétaire général de l'U.D.R.

(1) Il s'agit, durant la guerre germano-soviétique, de la grande bataille de chars de Kharkov et de Koursk, au début de l'été 1943.

(2) Conserver à l'esprit les problèmes aéronautiques et maritimes, être préoccupé des choses de l'air et de la mer.

La dimension inévitable

par ANDRÉ DILIGENT (*)

IL est temps de sortir des ambiguïtés et des hypocrisies. Il est temps de rompre la conspiration du silence qui fait des problèmes de défense, au niveau européen comme au niveau national, un sujet tabou.

Je suis de ceux qui se félicitent que l'Assemblée européenne ait entrouvert le dossier de la sécurité. Ne s'agit-il pas d'un sujet dont dépend la vie ou la mort de nos collectivités nationales ?

Mais pourquoi vouloir débattre de la défense aujourd'hui ? Et pourquoi vouloir instaurer le débat au plan européen ?

Les procès d'intention ne manqueront pas pour nous accuser de chercher à faire prévaloir des thèses atlantistes, à prôner le retour de la France dans l'OTAN, voire à exprimer quelque nostalgie de la C.E.D. Laissons à leurs auteurs ces jeux subtils faits d'arrière-pensées prêtées aux uns et aux autres. Parlons de la défense au seul niveau de la raison.

Pour l'essentiel, les concepts actuels de défense de la France ont été énoncés par le général de Gaulle en 1959 dans un certain contexte national et international. Ce contexte n'est plus, mais comme ils l'ont fait pour la construction européenne, avant les élections du 10 juin dernier, certains prétendants à l'héritage gaulliste en viennent à confondre, une fois encore, la fidélité à la foi avec les crispations de l'intégrisme.

Peut-on raisonnablement affirmer que le monde qui a permis des développements doctrinaux tels que le « tous azimuts », le « tout ou rien nucléaire », le « sanctuaire » étroit et l'indépendance ignorante — ou apparemment ingorante — des solidarités évidentes, peut-on prétendre que ce monde des années 60 ressemblait trait pour trait au monde d'aujourd'hui ?

Un rapport inversé

Le dire, l'écrire, c'est faire bon marché d'événements qui ont bouleversé l'ensemble de la planète ! En un peu plus d'une décennie, le rapport stratégique entre l'Est et l'Ouest, autrefois *favorable* au camp *occidental*, s'est progressivement inversé. A la faveur de cette situation nouvelle, l'idéologie *communiste* renoue avec l'impérialisme subversif que Lénine, lui, définissait pour *objectif* peu de temps après la révolution bolchevique. D'Afghanistan au Vietnam, de l'Afrique à Cuba, se développent les jalons d'une vaste manœuvre d'encerclement qui met à profit tous les éléments déstabilisateurs d'une crise économique, planétaire et sans précédent.

Dans le même temps, les Etats-Unis, autrefois gendarmes ou sentinelles d'un certain ordre occidental sur le « limes » du monde marxiste, se sont peu à peu repliés chez eux. Ils laissent à découvert l'Asie et une large partie de l'Afrique. En Europe, des pays, qui jusqu'à ces dernières années portaient une confiance sans réserve dans la protection efficace et immédiate de l'allié américain face au puissant voisin soviétique, en viennent aujourd'hui à être moins sûrs de cette protection.

De Gaulle reconnaîtrait-il dans ce monde-là l'univers où il avait vu Khrouchtchev reculer à Cuba face à la détermination de Kennedy ? Inquiet du dangereux mépris américain à l'égard des nationalismes dans le Sud-Est asiatique, parlerait-il encore aux *Etats-Unis de Carter replié entre* Atlantique et Pacifique, comme il le fit à l'Amérique de Johnson depuis Phnom-Penh ? Penserait-il que la supériorité nucléaire de théâtre acquise par l'U.R.S.S. en Europe autorise à persévérer dans l'idée d'un sanctuaire national dont l'indépendance ne saurait être mise en cause tant que les Cosaques ne font pas boire leurs chevaux dans les eaux du Rhin ? Laisserait-il les « héritiers » parler encore d'une stratégie « tous azimuts » quand la menace au plan politique et idéologique ne se partage plus et s'identifie clairement ?

Et puis, il y a le devenir de l'Europe. La République fédérale du chancelier Schmidt ne réclame la bombe atomique que dans l'incohérence que lui offrent quelques esprits aventureux. Elle réclame seulement, et en toute légitimité, une sécurité que les Etats-Unis ne lui assurent plus avec la même capacité qu'il y a une décennie. Faut-il s'étonner que, en l'absence d'une concertation sur la défense au niveau européen, la tentation du neutralisme, qui peut apparaître comme le prix de la « réunification », soit présente outre-Rhin ?

Que deviendrait l'Europe avec en son cœur cette grande Allemagne finlandisée ? La Communauté européenne, qui est pour chacune des nations qui la composent la condition impérative de sa survie dans le monde actuel, est implicitement menacée si persiste trop longtemps encore son incapacité à débattre de sa sécurité.

Le général de Gaulle, esprit pragmatique s'il en fut, n'aurait certainement pas ignoré une si radicale évolution des choses.

A tout cela s'ajoutent le progrès des techniques militaires et l'extrême sophistication qu'atteignent les armements modernes, tant stratégiques que tactiques. La crédibilité de notre force de dissuasion, en particulier, oblige la France à entrer dans la course technologique dans laquelle les super-puissances sont engagées. Notre pays peut-il soutenir seul un effort d'autant plus lourd que la stratégie définie voici vingt ans ne prenait en considération qu'un seul cas de figure, celui de l'arme « anti-cités », estimée à tort ou à raison alors suffisamment dissuasive pour prévenir toute velléité d'agression, mais ignorait des formes intermédiaires et graduées d'action et de réaction qui s'imposent aujourd'hui ?

La réflexion sur la politique de défense française débouche aujourd'hui *immanquablement* sur la dimension européenne. Que ce soit pour définir le territoire à propos duquel nos intérêts vitaux sont mis en cause ; que ce *soit pour* préserver une Communauté européenne sans laquelle il est devenu illusoire de penser tenir notre rang et notre influence dans le monde, que ce *soit pour arrêter les lignes d'une* politique industrielle d'armements inséparable de la politique de défense. J'ajoute que la Grande-Bretagne et sa force de dissuasion se trouvent également confrontées à ce point de passage obligé vers l'Europe.

S'entendre sur le possible

Mais il faut s'entendre sur le possible européen en matière de défense.

Il doit être clair que nous ne demandons ni le retour de la France dans l'OTAN, ni la résurrection d'une C.E.D. quelconque, *ni le partage de la bombe* avec la R.F.A., qui, d'ailleurs, n'en veut pas...

Nous disons simplement que l'heure est venue pour la France :

1) De définir clairement la menace à laquelle elle entend faire face avec les moyens de sa défense, car la stratégie du « *tous azimuts* » appartient aux doctrines *qui ne sont plus* d'actualité ;

2) De préciser le degré de solidarité militaire qu'elle est prête à consentir à ses voisins européens dans une démarche à laquelle la Grande-Bretagne, elle-même possesseur de l'arme de dissuasion nucléaire, serait appelée à participer. Et d'établir ce degré de solidarité en toute clarté, considérant qu'il constitue un complément à l'alliance américaine ;

3) D'engager avec ses partenaires européens, dans un premier temps avec la République fédérale et la Grande-Bretagne, avant *qu'il ne soit trop tard*, la *concertation* qui doit conduire à l'élaboration du pilier européen de l'alliance atlantique.

Il est temps que les Français aient le courage de regarder les choses en face. Il est temps que les Européens acceptent d'engager sur le sujet de leur sécurité le dialogue entre eux. La France, *forte de sa politique d'indépendance* et de ses réalisations nucléaires militaires, doit en prendre l'initiative.

Ce monde est dangereux. Il ne s'accommode plus en matière de sécurité de la politique de l'autruche.

Pour l'Europe d'aujourd'hui, comme hier pour la France et la Grande-Bretagne, il n'y aura plus jamais, surtout dans un domaine aussi vital que celui de la *défense*, de splendide isolement.

(*) Secrétaire général du C.D.S. ; membre de l'Assemblée européenne.

L'illusion

par PIERRE FABRE (*)

JE *suis de la génération de* ceux qui n'ont pas connu de guerre mondiale, qui n'ont qu'aperçu la dernière guerre coloniale française, ...au moins ce que l'on croyait être la dernière avant les expéditions néo-coloniales de police de Giscard d'Estaing. Je suis d'une génération qui n'a pas connu la guerre à l'intérieur de nos frontières, pour les défendre contre des bruits de bottes étrangères. Certains en concluent abusivement que nous ne savons pas *ce que représentent les frontières.*

La paix que nous avons eu le privilège de vivre est un bien curieux état des relations internationales. Notre paix française se traduit par de bien curieux comportements. La paix actuelle de ce monde est *ponctuée* de titres quotidiens dans les journaux : « *Conflit* armé en... », « *Reprise des hostilités à...* », « *La* guerre éclate au... »...

Alors la paix ? Au niveau mondial non, bien sûr ; mais oui pour notre pays, me répondra-t-on. La France serait un pays pacifique. Les donneurs de leçons du passé qui affirment cela feraient sans doute bien de prendre quelques leçons... de géographie ! *En voici quelques raisons* puisées au hasard dans le passé récent :

Juin 1979 : le Salon du Bourget puis celui de Satory ont permis à des dizaines de délégations *militaires étrangères de venir* acheter des armes en France.

6 septembre 1979 : des Mirage rhodésiens réalisent une « opération » au Mozambique : 300 morts.

Septembre 1979 : abandonnant un dictateur aux mains sales (qui se soucie des dictateurs qui savent « garder les mains propres » en ne participant pas aux sales be*sognes qu'ils ordonnent ?*), *l'armée* française change un homme de paille contre un autre, en Centrafrique.

Septembre 1979 encore : le gouvernement reçoit officiellement un ministre « aux mains propres » du gouvernement sanguinaire de Pinochet et vend 16 Mirage au Chili.

Et continuellement : le gouvernement français accroît la capacité de sa force de frappe par les systèmes à ogives multiples M 4, par les missiles S 3 pour le plateau d'Albion, par le développement de l'arme nucléaire tactique.

La guerre par armes interposées

Alors soit : je n'ai pas connu la guerre et l'enfance de ceux de ma génération a été « pacifique ». Mais aucune génération précédente n'a participé à autant de guerres par armes interposées. Aucune génération précédente n'a fait face à ce danger d'extermination soudaine des populations. Le pouvoir des médias a renforcé le cynisme et le mensonge officiels, nos « intérêts » (de qui ?) à court terme justifient les liens les plus étroits avec tous les dictateurs (on aura parlé cette année du Nicaragua et de la Guinée-Equatoriale...) et l'hypocrisie la plus éhontée (hier l'armement de l'Afrique du Sud, *aujourd'hui la République Centrafricaine*, et toujours le secret du commerce des armes). Ma génération a grandi dans l'hypocrisie officielle.

Les générations précédentes nous ont affirmé qu'elles « ne savaient pas ». Je suis de la génération de ceux qui savent, grâce aux moyens modernes de communication internationaux, « grâce » aux multinationales et au pillage des ressources du tiers-monde qui font parler de tous les conflits dès que les « intérêts » du monde industrialisé sont menacés.

Je suis de la *génération qui ne* peut se battre que pour une chose : le désarmement. Nous ne prônons pas l'abandon de toute défense, car la résolution pacifique des conflits sera longue à s'imposer sur la scène internationale. Mais nous disons avec force que la course aux armements actuelle à laquelle parti*cipe notre gouvernement ne sert* pas la défense ; elle sert une énorme technocratie militaire, des stratèges raisonnant sur des scénarios qui n'ont de sens que sur le papier, d'énormes intérêts financiers qui vendent des armes aux militaires de tous les pays (français ou étrangers, respec*tueux de la dignité humaine* ou totalitaires, qu'importe pourvu qu'ils achètent !)

Alors quel désarmement ?

Pour nous, le désarmement est d'abord un état d'esprit qui implique le refus de la maladie militaro-administrative du secret, et la volonté concrètement exprimée d'aboutir. Ce ne doit pas être une négociation empreinte de méfiance, mais un processus au cours duquel la confiance pourrait s'établir, cela sans naïveté ni cynisme.

Une politique française de désarmement serait alors axée sur des actes concrets dont nous pourrions entreprendre les premiers unilatéralement. Nous en proposons deux qui n'entameraient pas notre « sécurité », mais au contraire renforceraient à la fois notre position politique dans l'estime des autres peuples et, par conséquent, dans la diplomatie internationale, et redonneraient un espoir à tous les Français.

Notre première proposition est l'arrêt immédiat des ventes d'armement aux pays qui, de notoriété publique, ne respectent pas les droits élémentaires de l'homme. Cette proposition est déjà soutenue par 60 % de la population (voir sondage IFOP/Frères des hommes, mai 1979). Progressivement, alors qu'un programme de reconversion des secteurs industriels touchés serait mis sur pied, en collaboration avec les travailleurs, nous pourrions cesser les ventes à tous les pays étrangers.

On ne nous fera pas croire, par des raisonnements alambiqués, que l'arrêt de la participation *française au surarmement* mondial affaiblira notre défense !

Pour donner une idée de l'ampleur d'une telle mesure, il faut signaler qu'aujourd'hui nous produisons presque autant d'armes pour notre propre armée que pour l'étranger. Les exportations dépassent 40 % de la production nationale d'armement ; mais pour la plupart des systèmes d'armes majeures elles dépassent 60 % : hélicoptères Puma, Mirage-III et 5, Alpha-Jet, missile 550 Magic, etc.

La seconde proposition est celle de l'abandon de notre force de frappe. Les bons esprits vont crier au scandale. Mais le vrai *scandale n'est-il* pas que, cent quatre-vingt-dix ans après, les idéaux de fraternité de la Révolution française, nous équipions nos missiles stratégiques « anti-cités » de bombes à hydrogène soixante-dix fois plus puissantes que la bombe d'Hiroshima ?

Le problème est simple, tellement simple que le pouvoir poli*tique n'a jamais voulu poser pu*bliquement la question à ce sujet : peut-on appeler « défense » un système suicidaire d'anéantissement du pays, voire de la moitié de la Terre ? Peut-on appeler « sécurité » l'augmentation du danger que fait courir la possession d'une telle arme ? Peut-on appeler « dissuasion » les rapprochements actuels vers l'*OTAN et* les tendances vers une intégration européenne sous contrôle américain ? Peut-on appeler « démocratie » un système qui met entre les mains d'un seul homme élu pour sept ans la vie d'une partie de l'humanité, et qui oblige les stratège de l'apocalypse à prévoir les « techniques de contrôle des populations » qui viendraient faire marcher au pas ceux qui refuseraient le suicide ?

La force de frappe est une défense illusoire et doublement dangereuse parce qu'elle peut être à l'origine d'une catastrophe sans précédent — pour laquelle nous serions aux premières loges — et *parce qu'elle encourage une* démission collective envers la défense, laissée aux spécialistes qui refusent le débat avec ceux qui proposent des approches différentes.

(*) Secrétaire national du mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté.

Le Monde

étranger

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT SUD-CORÉEN

Les autorités déclarent que le chef des services secrets avait prémédité son crime

Revenant sur leur première version des faits, les *autorités* de Séoul ont affirmé, dimanche 28 octobre, que le président Park avait été assassiné de façon préméditée par M. Kim Jae-kyu, chef de la C.I.A. sud-coréenne et cinq de ses hommes. Selon un porte-parole, M. Kim a tué en *même temps* le chef des gardes du corps de l'ancien chef de l'Etat. Il a été arrêté en même temps que ses complices et « beaucoup d'autres personnes », précise un communiqué du ministère de la défense.

Toujours selon les autorités, M. Kim Jae-kyu a commis son crime parce qu'il sentait que le président Park « ne lui faisait plus confiance ». Le meurtre a eu lieu dans les locaux de la C.I.A., où le président était venu expliquer lui même à l'intéressé les raisons de son mécontentement, au cours d'un dîner. L'armée procède à une enquête, précise-t-on de source officielle.

A Washington, on paraît écarter l'hypothèse d'un complot militaire. Les Etats-Unis avaient pris contact dès samedi avec la Chine pour qu'elle mette en garde la Corée du Nord contre toute tentation de profiter de la situation, a précisé un fonctionnaire du département d'Etat. La radio de Pyongyang s'est bornée à annoncer la « mort par balles » du président Park, sans commenter l'événement. A Pékin, « le Quotidien du peuple » a annoncé dimanche que « le chef des fascistes sud-coréens était mort à la suite d'une fusillade au sein de sa propre clique ». La presse soviétique n'a mentionné que très brièvement la mort du « chef d'un régime dictatorial ». En revanche, la presse vietnamienne affirme que l'assassinat du « président fantoche » a été organisé par les Etats-Unis pour défendre leurs intérêts politiques et militaires dans la région.

Le Japon va demander aux Etats-Unis, à la Chine et à l'Union soviétique de collaborer au maintien de la paix dans la péninsule, a annoncé dimanche un porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères.

Une société en mutation

La semaine dernière, M. Choi Kyu-ha, alors premier ministre, aujourd'hui chef de l'Etat par intérim, *affirmait que l'agitation régnant dans* la région de Pusan après l'expulsion du Parlement du chef de l'opposition constituait une atteinte à la sécurité nationale, dans la mesure où elle faisait le jeu des Nord-Coréens *« dont le but est de détruire l'ordre social au Sud pour établir un régime communiste »*. N'est-ce pas plutôt M. Choi Kyu-ha et les hommes qui lui ont confié le pouvoir apparent qui rendent service à Pyongyang en usant de méthodes de nature à jeter un discrédit supplémentaire sur la Corée du Sud ? Quels qu'aient été les sentiments de ses compatriotes à l'égard de Park Chung-hee, il est probable que beaucoup de ceux-ci souffrent dans leur fierté nationale des procédés de gangsters utilisés par son entourage pour l'éliminer.

Il y a un paradoxe dans le bilan de dix-huit années d'autocratie. Par goût du pouvoir absolu, mais aussi sans doute par un ardent nationalisme, Park Chung-hee avait imposé *à son peuple une politique faisant* fi des libertés au profit du seul développement économique. Plus celui-ci s'affirmait, plus s'aggravait la crise de société née du décalage *entre l'augmentation du niveau de* vie d'une partie des Coréens et le *maintien de la tutelle* politique qu'on leur imposait.

Pays semi-développé, la Corée du Sud *n'a pas seulement sa fonction* et sa place dans le monde industrialisé. *Elle est largement* ouverte à l'extérieur sur le plan intellectuel. On trouve à Séoul la traduction de toutes les grandes œuvres littéraires contemporaines. Les expositions, les *concerts, ne s'y comptent plus. Plusieurs* universités privées, en plus de l'université nationale, sont ouvertes à des *professeurs* souvent formés à *l'étranger. Rien qu'à Paris,* une bonne dizaine de correspondants *sud-coréens « couvrent » pour leurs* journaux l'actualité européenne avec une compétence professionnelle qui ne trouve pas à s'exercer quand il s'agit de traiter des problèmes intérieurs.

Certes, la dévotion absolue à l'entreprise qui les emploie, le culte du *rendement* et de l'efficacité, créent un pesant conformisme parmi beaucoup *de cadres qui sont à l'origine* de l'essor économique, mais pas tous. Leurs enfants ont maintenant une exigence de liberté qui ne se limite pas seulement à la politique. *Ils ont montré leur détermination par* des manifestations dont la sanction, outre les brutalités policières qui ont scandalisé la population à Pusan, est la radiation de l'université. *« Les jeunes ne savent pas ce qu'était la Corée au lendemain de la guerre, ils ont une attitude contestataire incompréhensible pour leurs aînés »*, nous ont dit en termes identiques des *professeurs* d'université à Séoul. Beaucoup de membres de l'enseignement supérieur s'emploient à *« calmer les esprits »* ; il est vrai que leur salaire a été considérablement *augmenté* il y a peu, *mesure commentée* avec un visible agacement par des fonctionnaires moins choyés par le régime...

Difficultés économiques

L'essentiel des ressources minières *se trouvant au Nord, la Corée du* Sud, après la partition, a parié pour son développement sur sa capacité à *trouver* un « *créneau* » dans l'économie occidentale avec les industries de *transformation. Il est de moins* en moins vrai que cela se limite à des activités de « bas de gamme » confiées à une main-d'œuvre peu qualifiée *et sous-payée. Mais le* « choc pétrolier » a porté un rude *coup à un pays dont les exportations* constituent 35 % du P.N.B. L'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières est allée de pair avec une hausse des salaires considérée *depuis trois ans comme une* nécessité pour la stabilité politique du pays (35 % en 1978). Il en résulte une inflation de 20 % cette année.

Pour pallier cette inflation, le gou*vernement a mis en œuvre un plan* de stabilisation impliquant l'encadrement du crédit, qui a provoqué la faillite de nombreuses petites entreprises. Les salariés sud-coréens ont droit à une semaine de vacances par an. Un tiers seulement d'entre eux *(ceux qui travaillent dans les grandes* entreprises) bénéficient d'une assurance médicale, en l'absence de tout système de sécurité sociale à l'échelle nationale. A ces conditions *de vie dures s'ajoute maintenant* la crainte du chômage.

La perspective de troubles sociaux, malgré l'augmentation globale du niveau de vie (y compris dans les *campagnes grâce à la hausse constante* du riz, aliment de base, vendu infiniment plus cher que dans les pays voisins par décision gouvernementale), explique en partie l'attitude *intolérante du pouvoir à l'égard d'une* opposition pourtant modérée. Plus de liberté politique, disait-on crûment dans l'entourage de Park Chung-hee, risque d'encourager à des revendications sociales dont *« la satisfaction n'est pas dans les possibilités du pays, à court terme »*.

Environ 70 % des exportations sud-coréennes sont absorbées par les *Etats-Unis et le Japon*, avec lequel Park Chung-hee avait compris la nécessité de normaliser les relations en 1965, malgré l'agitation que cela suscita parmi une population qui *n'avait pas oublié* l'occupation nippone. Par pur réalisme aussi, il flirtait avec *l'O.L.P.* après avoir rompu, en fait sinon en droit, les relations avec Israël, afin de se ménager les faveurs des pays du Proche-Orient — à la fois clients et fournisseurs *de pétrole — où il s'apprêtait*, semble-t-il, à faire une visite officielle, lui qui voyageait si peu. Dans le même souci de diversifier les échanges de son pays, Park Chung-hee envoyait de plus en plus ses ministres en mission en Europe occidentale et il attendait M. Jean François-Poncet à Séoul le mois prochain.

Les hésitations de la Corée du Sud en ce qui concerne l'achat de *centrales nucléaires proposées par* la France résultent des pressions des Etats-Unis, dont Park Chung-hee demandait le maintien de la protection militaire tout en supportant de *plus* en plus mal les « *ingérences* ».

Présenté comme le « Kissinger *sud-coréen* », *M. Kim Kyung-won*, conseiller spécial *de Park Chung-hee pour la politique* internationale, nous avait tenu, la semaine dernière, à Séoul, des propos peu amènes pour Washington. *« Nous avons toujours été des alliés fidèles des Etats-Unis,* nous avait-il dit. *Nous avons participé à leur effort de guerre au Vietnam, malgré les critiques que cela nous a values. Aujourd'hui, cependant, nos relations avec eux sont complexes. Nous déplorons qu'ils ne se rendent pas compte que l'époque où nous étions de simples assistés est révolue. »* Entre autres choses, M. Kim Kyung-won voyait une *« attitude de supériorité »* inadmissible à l'égard d'un allié dans la prétention du président Car*ter d'imposer ses vues sur les droits* de l'homme *« alors que la question ne se pose pas partout de la même façon »*.

A la recherche d'une identité

Si les adversaires du pouvoir personnel se réjouissaient, *au contraire*, de la volonté de M. Carter de mettre les actes en accord avec les principes, l'imitation vulgaire de l'*american way of life* dans le domaine *matériel est sévèrement jugée par* nombre d'intellectuels sud-coréens, qui demandent le respect de l'identité culturelle nationale.

Un des drames de ces intellectuels est *la partition du pays. Alors* que deux armées vivent sur le pied de guerre de chaque côté du 38e parallèle, il existe à Séoul un « *ministère de la réunification* » *assez surréaliste, où l'on étudie le* plus sérieusement du monde les modalités juridiques de ce très hypothétique retour à une patrie unique. *« Personne n'est dupe,* nous a dit *un observateur, mais aucun gouvernement ne peut faire comme s'il acceptait l'inacceptable. »*

Si beaucoup de Sud-Coréens continuent à espérer une réunification *« dans un temps qui ne peut se mesurer qu'à l'échelle de l'histoire »*, M. Kim Il-sung aurait tort de croire qu'ils l'accepteraient sous sa férule. L'exemple du Vietnam du Sud revient *souvent dans les conversations* à Séoul, et pas seulement avec les partisans du régime. En fait les deux situations ne sont guère comparables. La société sud-coréenne *n'est pas dans l'état de décomposition* qui caractérisait celle de Saigon. *La C.I.A. sud-coréenne* avait acheté des hommes politiques américains, mais à Séoul, selon les étrangers qui y vivent, la corruption ne règne pas, du moins au niveau de *la haute administration. Conscients* et fiers de leur *réussite* économique, *même s'ils* n'en *acceptent* plus le prix, les Sud-Coréens n'attendent rien du « *grand leader* » du Nord, instruits par l'expérience des cinq millions de réfugiés passés au Sud *en 1945* et pendant la guerre des années 50. Il est nul besoin d'une nouvelle autocratie pour *affermir la volonté de défense d'un peuple* mur pour la démocratie.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

L'ordre règne à Séoul

De notre envoyé spécial

Séoul. — La capitale est calme. Dans les rues, les drapeaux sont en berne. L'armée a pris place aux *endroits stratégiques et devant* les bâtiments publics. A l'aéroport, où tous les journaux sont systématiquement saisis sur les voyageurs *en provenance de l'étranger*, les *parachutistes veillent* l'*arme au* pied. Tout rassemblement est interdit. *Le couvre-feu* a été instauré de 10 heures du soir à 4 heures du matin, la censure imposée aux organes *de presse*. Les établissements scolaires et les universités ont fermé *leurs portes. Ces dernières* sont d'ailleurs étroitement surveillées par des soldats, fusils à la hanche, pointé en l'air.

La Corée du Sud est en deuil jusqu'aux obsèques nationales, qui auront *lieu* le samedi 3 novembre, place du Capitole. Tout au long *de cette semaine*, les autorités et la population sont invitées à venir *rendre un dernier hommage au président défunt*, dont le cercueil est exposé à la Maison Bleue, le palais présidentiel. Dès dimanche, le *président du principal parti* d'opposition, *le nouveau parti démocrate*, M. Kim Young-sam, qui avait été expulsé du Parlement *le 4 octobre*, est *venu* saluer la dépouille mortelle du président Park en compagnie des soixante-six parlementaires de son groupe. Ceux-ci avaient donné leur *démission, le 13 octobre, pour protester* contre l'expulsion de leur chef.

Une sorte de trêve politique s'est *installée* à Séoul. Tôt dans la soirée, les rues sont pratiquement désertes. A *Pusan, deuxième ville du pays*, où la loi martiale a été proclamée dès le 17 octobre, en raison des manifestations d'étudiants, ceux-ci sont restés chez eux. L'ordre règne *dans tout le pays*. Chacun attend. Une attente patiente et inquiète face à un avenir incertain.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● ERRATUM. — C'est par erreur que M. Kim Jong-pil, ancien premier ministre, a été présenté comme décédé dans le bulletin de l'étranger du *Monde* daté 28-29 octobre. M. Kim Jong-pil était jusqu'à la mort du président Park son conseiller personnel et s'était rendu à ce titre en *France pour une mission* diplomatique en juin dernier.

CHINE

DEUX DIRIGEANTS DU P.C. ESPAGNOL AURONT DES ENTRETIENS POLITIQUES A PÉKIN

(De notre correspondant.)

Pékin. — Deux dirigeants du P.C. espagnol, MM. Manuel Azcarate, membre du bureau politique, et Angel Mullor, sont actuellement à Pékin depuis le 25 octobre; ils devaient se rendre à Shanghai et à Canton avant de séjourner à nouveau dans la capitale du 6 au 10 novembre.

L'agence Chine nouvelle indique que MM. Azcarate et Mullor ont *été* invités en Chine à titre de journalistes, en leur qualité de *rédacteur* en chef de deux organes du P.C.E., *Nuestra Bandera* et *Mundo Obrero*.

De bonne source on apprend *toutefois* que la mission des deux dirigeants communistes espagnols est essentiellement politique et s'inscrit dans la perspective d'une normalisation des relations entre le P.C. chinois et certains P.C. *d'Europe occidentale*.

Le secrétaire général du P.C. *espagnol*, M. *Santiago* Carrillo, est le seul dirigeant communiste *européen à s'être rendu* — en 1971 — en Chine depuis la révolution culturelle. Mais aucune *relation* ne s'était établie par la suite entre les partis des deux pays.

Il est très peu question des communistes *français* dans ce rapprochement entre le P.C. chinois et les « euro-communistes ». Le message adressé à Pékin par le P.C.I. pour le trentième anniversaire de la République populaire a été publié par *le Quotidien du peuple, mais celui* du P.C.F. n'a fait l'objet que d'une brève allusion dans une *dépêche de l'agence* Chine nouvelle à propos du voyage en France du président Hua.

A. J.

Washington se félicite que Pyongyang n'ait pas cherché à exploiter la situation

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis vont-ils laisser saisir ce que le *New York Times* appelle l'« *opportunité* » ouverte par la mort du président Park pour pousser en faveur d'une libéralisation du régime sud-coréen ? Les responsables se gardent d'indiquer s'ils suivront ce conseil que leur donne une partie de la presse, mais ils n'hésitent pas à se dire relativement soulagés : non seulement la situation dans le pays est « *stable et calme* », comme l'a dit dimanche, à la télévision, M. Harold Brown, ministre américain de la défense, rentré une semaine plus tôt de Séoul, mais le contexte politique n'a pas été modifié en pire — cela est déjà considéré comme un bon résultat.

L'*impression qui prévalait* dès vendredi dans les milieux offi*ciels est que* la *mort* de Park a bien résulté d'un assassinat et *non pas d'un accident — la première* version officielle de Séoul avait paru dès l'abord *suspecte* — mais qu'il n'y a pas eu non plus de coup d'Etat. Les militaires sud-coréens, qui ont été les premiers à informer des événements leurs collègues américains sur place, n'ont pas été partie à un complot, et ils n'ont pas cherché à prendre le pouvoir directement.

Autre sujet de satisfaction : la « bonne conduite » des Nordistes, qui n'ont pas cherché à exploiter la situation. La Maison Blanche avait lancé vendredi un avertissement à toutes les puissances extérieures (là encore, les militaires sud-coréens avaient demandé une telle prise de position) et envoyé des messages de même teneur à diverses capitales, dont *Moscou et* Pékin. Toutefois, on ne semble pas s'être alarmé bien *longtemps. La mise en état* d'alerte des forces américaines en *Corée n'a pas pris* le caractère dramatique décrit parfois. On *s'est borné, précise-t-on*, à passer de la « condition de préparation n° 4 » observée *habituellement* à la condition « n° 3 », qui signifie la suppression de certaines permissions, mais est encore loin *d'impliquer une* préparation directe au combat. Ces mesures ont *été renforcées samedi par l'envoi* de deux avions radar équipés pour l'observation à longue distance et d'un porte-avions qui, déjà en position entre le Japon et la Corée, s'est rapproché des côtes de la péninsule.

Les relations de M. Carter avec le régime Park ont été marquées par de nombreux aléas et chassés-croisés. A la fin de sa campagne électorale, le nouveau président s'était engagé à réduire le contingent américain en Corée. Il tenait parole peu après son entrée à la Maison Blanche, en annonçant que les troupes terrestres américaines dans la péninsule, 33 000 hommes au total, seraient rapatriées entre 1978 et 1982. Le premier départ devait porter sur 6 000 hommes, mais ce contingent était progressivement réduit à 3 500. Déjà, en effet, l'hostilité des commandants américains sur place, dont le général Singlaub, qui allait devenir après son limogeage un critique virulent du gouvernement, imposait un ralentissement. A la fin de 1978, de nouvelles études des services de renseignements réévaluaient en forte hausse — de 440 000 à 550 000 ou 600 000 — les effectifs de l'armée nord-coréenne. Au printemps 1979, M. Carter cédait aux pressions et arrêtait complètement le rapatriement de ses troupes. Leurs effectifs s'élèvent actuellement, selon les chiffres officiels du Pentagone, à 38 507, dont 29 880 pour l'armée de terre et 8 133 pour l'armée de l'air. Il y a un an, le total était de 41 565, dont 33 393 pour l'armée de terre, et 7 868 pour l'armée de l'air. Un « réexamen » de la question du rapatriement des forces de combat est prévu pour 1981.

La sécurité et la répression

Ce cadeau fait à Park n'avait pas empêché les relations politiques *de se détériorer à plusieurs* reprises. La répression en Corée a causé une gêne *dans les* relations entre les deux pays, mais jamais au point d'éclipser les considérations de sécurité, très vite ramenées au premier rang. En se rendant à Séoul après le sommet de Tokyo à la fin juin, M. Carter était passé outre à une demande de trente-sept missionnaires américains en Corée qui l'avaient mis en garde contre le renforcement de la répression qui risquait d'en découler.

Plus récemment, l'expulsion du Parlement de M. Kim Young Sam avait amené le département d'Etat à regretter cette action, « *non conforme aux principes de gouvernement démocratique* ». L'ambassadeur à Séoul, M. Gleysteen, était rappelé à Washington pour « consultation ». Mais il regagnait son poste quinze jours plus tard dans l'avion de M. Harold Brown, qui n'avait pas cru devoir ajourner sa visite en Corée.

Après avoir « perdu » le chah d'Iran *et* Somoza, la diplomatie américaine n'a toujours pas *trouvé la recette pour traiter avec* les dictateurs « amis ». Les considérations *stratégiques et géopolitiques* ont pris, ou plutôt retrouvé, *plus de poids après* les emballements de 1977 sur le *thème des droits de l'homme*. La Maison Blanche semble avoir *trouvé de ce fait une plus grande* assurance dans sa réaction aux *crises*, au prix de quelques entorses à l'idéalisme proclamé des *premiers jours*. M. Edouard Kennedy s'en était indigné à propos *de la Corée, précisément*, plaidant dans un discours au Sénat, cet *été*, pour les *opposants* emprisonnés. Mais c'était avant son entrée *dans la course à la Maison* Blanche, et il reste à savoir s'il agirait autrement *s'il était* président.

MICHEL TATU.

● *L'Ambassade de Corée du Sud à Paris* annonce qu'un registre de condoléances sera ouvert 125, rue de Grenelle, entre le 20 octobre et le 3 novembre de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.

ASIE

LA GUERRE AU CAMBODGE

M. Deng Xiaoping réaffirme que la Chine « se rangera du côté de la Thaïlande en cas d'attaque vietnamienne »

« La Chine se rangera aux côtés de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) si le Vietnam les attaque. Elle se rangera du côté de la Thaïlande si le Vietnam l'attaque », a déclaré dimanche 28 octobre à Pékin M. Deng Xiaoping, qui recevait le président de l'Assemblée nationale thaïlandaise, M. Harin.

Après cette ferme mise en garde au Vietnam, M. Deng a répété que son gouvernement utiliserait « tous les moyens appropriés afin de soutenir la lutte du Kampuchéa démocratique et de toutes les forces patriotiques de ce pays qui s'opposent aux agresseurs vietnamiens ».

Le Vietnam a démenti dimanche comme « pures inventions » les informations selon lesquelles il aurait donné son accord à des sénateurs américains pour l'envoi par la route d'une aide humanitaire au Cambodge. Hanoï a enfin réagi de manière peu favorable à l'annonce de la prochaine conférence des Nations unies sur la question de l'aide au Cambodge. Toute conférence internationale sur le Cambodge, dit-on dans la capitale vietnamienne, doit recevoir l'agrément de Phnom-Penh et admettre sa participation.

A Washington, M. Carter a déclaré, samedi, à des directeurs de journaux, que la difficulté majeure dans l'acheminement de vivres au Cambodge résidait dans le fait qu'il était difficile de déterminer quelles autorités contrôlaient effectivement le pays. — (A.F.P.)

L'assistance à la population khmère demeure largement insuffisante

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Retardées pendant plusieurs mois par des considérations politiques et militaires qui ont coûté la vie à un nombre incalculable de Khmers, les aides occidentales au régime installé à Phnom-Penh depuis janvier se sont notablement accrues en octobre. Elles étaient restées jusqu'alors insignifiantes et sujettes à des tergiversations entre les parties concernées, directement ou indirectement. A Hanoï et à Washington, par exemple — pour ne pas citer la Chine qui, tout à son soutien multiforme aux Khmers rouges, semble attacher assez peu d'importance à l'aspect humanitaire du conflit, — on paraît avoir délibérément minimisé, jusqu'à une époque récente, l'ampleur de la catastrophe et donc le caractère d'urgence des secours.

Toutes ces réticences ne sont d'ailleurs pas entièrement dissipées. La volonté des organisations internationales de faire parvenir à partir de la Thaïlande une aide strictement humanitaire aux dizaines de milliers de personnes échappant à l'emprise des forces de Hanoï et de Phnom-Penh, et qui sont loin d'être toutes sous le contrôle des Khmers rouges, continue à être présentée et dénoncée par les Vietnamiens et leurs alliés comme une *« tactique des impérialistes et des réactionnaires pour maintenir en vie le cadavre politique de Pol Pot »*. La fuite devant la relance des hostilités d'une bonne partie de ces populations vers la Thaïlande permet temporairement de les assister et des les protéger. Elle avantage aussi les Vietnamiens, qui n'en sont plus encombrés et réduisent du même coup le reliquat de la « base populaire » des Khmers rouges.

L'aide à la partie du pays contrôlée par Phnom-Penh, où se trouve dispersée la majorité de la population, demeure très inférieure aux besoins humanitaires de toute première urgence : on la qualifie fréquemment ici de *« minimale »*. Son accroissement et sa répartition sur l'ensemble d'un pays ravagé de fonds en comble dépend de divers facteurs dont les principaux sont la fin des hostilités et le rétablissement de la sécurité dans les campagnes, l'augmentation substantielle et sans contrepartie politique des offres au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, ainsi que des capacités d'acheminement, d'absorption et de distribution sur place.

Les autorités civiles et militaires du nouveau régime, outre qu'elles doivent rester sur le pied de guerre, affrontent des problèmes de ressources, de personnel, de structures, de transport, etc., dont beaucoup demeurent quasiment insurmontables à court et termes.

L'UNICEF et le C.I.C.R. sont chargés de coordonner les aides occidentales, estiment que deux millions et demi de personnes, y compris sept cent mille enfants et malades, sont dans une situation *« extrêmement critique »*. Lançant un appel à la communauté internatoinale le 19 octobre, M. Waldheim estimait que ces personnes sont les victimes d'*« une tragédie nationale dont les proportions sont, probablement, sans précédent dans l'histoire »*.

Le besoin d'aide est d'une urgence extrême pour ce pays qui, *selon divers rapports*, a *perdu* plus du tiers de sa population et où 90 % des survivants souffrent de malnutrition et de maladies, ajoutait-il. Le secrétaire général des Nations unies avait appelé à cette occasion au financement d'un fonds de secours de 110 millions de dollars. La moitié de cette somme a déjà été mise à la disposition des Nations unies, soit en nature (nourriture et médicaments), soit en espèces.

La tâche à accomplir en vue de la résurrection du Cambodge est colossale. Tout, ou quasiment, est à faire ou à refaire, tout est à fournir pour rétablir la production agricole et piscicole, les infrastructures étatiques, l'éducation, les transports, le système hospitalier, etc.

« Nous fuyons d'abord la faim »

A l'exception de la masse paysonne, tout le personnel indispensable au fonctionnement de ces secteurs est à former. Il reste cinquante médecins pour environ quatre millions d'habitants... Les offres d'aide de première urgence, gouvernementales et privées, commencent à affluer d'un peu partout. On estime à l'UNICEF, à Bangkok, qu'à la fin d'octobre quelque 10 000 tonnes — essentiellement des vivres — auront été acheminées par voie aérienne jusqu'à Phnom-Penh et par cargos jusqu'au port de Kompong-Som. Cette aide devrait être doublée en novembre.

Voilà qui reste cependant nettement insuffisant, compte tenu des estimations des besoins alimentaires pour les deux millions et demi de personnes se trouvant dans la situation la plus précaire. Les besoins sont, pour la période de six mois annoncée, de 165 000 tonnes de vivres, soit 900 tonnes par jour, représentant 360 grammes de nourriture quotidienne par personne. Selon ces estimations, 27 000 tonnes de vivres devraient être acheminées chaque mois, mais, sauf effort accru de part et d'autre, ce tonnage ne sera toujours pas atteint à la fin novembre.

A ces chiffres, il convient d'ajouter l'aide du Vietnam des pays du bloc soviétique, sur laquelle l'UNICEF et le C.I.C.R. n'ont aucun contrôle. Cette aide s'élèverait à 220 000 tonnes de nourriture et 30 000 tonnes de semences de riz, selon M. Nguyen Co Trach. Au cours d'une conférence de presse tenue dernièrement à Bangkok, le secrétaire d'Etat vietnamien chargé des affaires étrangères en avait profité pour mettre en garde ceux qui, selon lui, *« se livrent à des manœuvres politiques* (en faveur des Khmers rouges) *sous couvert d'aide humanitaire »*.

Il avait aussi souligné qu'en dépit de la publicité faite autour des secours occidentaux, *« jusqu'au mois dernier, seulement 140 tonnes d'aide ont été fournies au gouvernement de M. Heng Samrin alors que 1 000 tonnes sont parvenues aux Khmers rouges »*. Les représentants de l'UNICEF et du C.I.C.R. à Phnom-Penh indiquent que des cargos soviétiques débarquent de l'aide humanitaire dans le port de la capitale et à Kompong-Som.

Dans les milieux de l'UNICEF, on se déclare persuadé que l'aide atteint bien ses destinataires et on souligne la bonne volonté et les efforts de coopération manifestés par les autorités du nouveau régime. La question que beaucoup se posent, et à laquelle personne ne peut apporter de réponse satisfaisante dans l'état actuel des choses, est celle de savoir jusqu'où cette aide peut être distribuée et combien de personnes en bénéficient réellement et régulièrement au-delà des zones proches de Phnom-Penh. Nous avons posé la question à des paysans qui ont cherché asile tout récemment en Thaïlande, venant parfois de régions centrales comme celles de Kompong-Cham et de Pursat. Sur dix, deux seulement ont fait état de distributions — de blé — parcimonieuses et irrégulières dans leurs villages. Les autres en ont entendu parler mais affirment n'en avoir jamais bénéficié, pas plus que de semences de riz. C'est d'ailleurs là la cause principale de leur exode.

A la question : *« Que fuyez-vous d'abord ? Les Khmers rouges, les Vietnamiens ou la famine ? »* Les dix réponses ont été semblables : *« la faim. »* Joue aussi un rôle l'absence de semences pour reprendre les cultures. D'une façon générale — pour cet échantillon limité — ils ne font pas état d'exactions vietnamiennes. L'un a fait mention des raids de ravitaillement des Khmers rouges contre son village ; une autre des pillages perpétrés par les milices de M. Heng Samrin.

Deux autres ont dit avoir dû abandonner au village plusieurs membres de leurs familles trop affaiblis par les privations pour pouvoir entreprendre le voyage jusqu'à la frontière thaïlandaise.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

L'ARMÉE LAOTIENNE EN ÉTAT D'ALERTE

Les forces armées laotiennes ont été placées en état d'alerte, a annoncé lundi 29 octobre Radio-Vientiane, captée à Bangkok. Cette mesure a été prise pour faire face aux *« troubles »* provoqués par la Chine dans le nord du pays, précise la radio. — *(A.F.P.)*

Afghanistan

Les forces gouvernementales auraient lancé une importante offensive dans l'est du pays

Les troupes gouvernementales afghanes ont lancé une offensive contre les rebelles musulmans, dans l'est du pays, a annoncé dimanche 28 octobre, à Islamabad, un porte-parole des rebelles. Cette opération, appuyée par trois cents chars livrés récemment par Moscou, par des hélicoptères et des chasseurs-bombardiers, serait partie de la ville de Gardez. Les victimes seraient nombreuses de part et d'autre. Cette partie de l'Afghanistan, qui jouxte le Pakistan, est un des points forts de l'insurrection.

Tension avec l'U.R.S.S.

D'autre part, on estime dans les milieux diplomatiques de la capitale pakistanaise que la tension monterait entre le nouvel homme fort de Kaboul, M. Amin, et l'Union soviétique. Les soutiens dont bénéficie M. Amin au sein du parti Khalq n'auraient cessé de s'amenuiser depuis le renversement le mois dernier de M. Taraki, dont les partisans ont été victimes de purges. Une des quatre garnisons qui protègent la capitale, celle de Rishkur, au sud-ouest de Kaboul, s'est récemment mutinée (*le Monde* du 17 octobre). Ce camp, qui contenait de grandes quantités de carburant et de munitions, a été détruit et des centaines de soldats ont été tués au cours des combats.

Le président Amin chercherait à élargir son assise politique en tentant de renouer avec le groupe communiste rival du Parcham, écarté du pouvoir par M. Taraki, et avec certaines personnalités neutralistes ou religieuses. Son ministre des affaires étrangères, M. Shah Wali, aurait accusé indirectement les Soviétiques d'avoir soutenu M. Taraki lors du coup d'Etat de septembre. Recevant, le 6 octobre, les représentants de onze pays communistes, le ministre aurait affirmé que l'ambassadeur soviétique se trouvait dans le bureau de M. Taraki le jour du coup d'Etat. Les trois ministres limogés au lendemain de la prise du pouvoir par M. Amin auraient trouvé refuge auprès des Soviétiques. *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

La « petite phrase » de M. Burg

De notre correspondant

Au cours de son séjour à Londres pour y relancer la négociation sur l'autonomie, M. Burg, ministre israélien de l'intérieur, a déclaré dans une interview : *« Si l'O.L.P. abroge les clauses de sa charte qui nient le droit d'Israël à l'existence et renonce au terrorisme pendant deux ou trois ans au moins, ce serait un changement. Et tout changement nécessite un changement... »*

A ces conditions, le gouvernement israélien s'apprêterait-il à modifier son attitude à l'égard de la centrale palestinienne ? C'est ce que pouvait laisser croire cette déclaration bien que M. Burg n'ait pas précisé la nature de cette éventuelle évolution de Jérusalem. S'agit-il d'un lapsus ? C'est probable si l'on en juge par le peu de réactions suscitées en Israël par cette *« petite phrase »*. Celle-ci n'a été que brièvement mentionnée dans la presse. Les propos de M. Burg ont été, semble-t-il, vite oubliés. Seuls deux députés de la majorité ont marqué leur désapprobation en annonçant qu'ils déposeraient une question écrite au Parlement.

Après « l'affaire Young » et après avoir rappelé aux Américains leur promesse de ne pas discuter avec des représentants de l'O.L.P. sans l'accord d'Israël, plusieurs membres du gouvernement ont eu l'occasion d'exposer de nouveau la position officielle : Israël ne négociera *« jamais »* avec une *« organisation d'assassins »*. M. Dayan lui-même, malgré ses critiques à l'encontre du cabinet qu'il vient de quitter, partage ce point de vue. C'est aussi la position du parti travailliste, bien qu'un nombre de plus en plus grand de ses membres soient favorables à un changement d'attitude aux conditions évoquées par M. Burg à Londres. Il faut rappeler enfin que M. Burg et son parti n'avaient pas été les derniers à dénoncer en février M. Dayan quand celui-ci avait déclaré : *« L'O.L.P. n'est pas seulement une organisation terroriste, elle est aussi un facteur politique qui a son importance... »* On avait alors conclu officiellement à un lapsus. FRANCIS CORNU.

L'Organisation pour la libération de la Palestine a obtenu la reconnaissance politique de l'Italie

De notre correspondant

Rome. — L'O.L.P. a obtenu « une reconnaissance politique » du gouvernement italien, compte tenu de son « importance » et du « rôle qu'elle joue dans la question du Proche-Orient ». Ces précisions ont été données samedi 27 octobre par un porte-parole du ministère des affaires étrangères, à l'issue d'une visite à Rome de M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. Il s'agissait de la première visite officielle du dirigeant palestinien, dont les précédents séjours avaient eu un caractère informel.

L'entretien avec M. Franco Maria Malfatti, ministre des affaires étrangères, a été qualifié de « très positif » du côté italien, et d'« extrêmement fructueux » du côté palestinien. M. Malfatti a expliqué qu'une reconnaissance juridique de l'O.L.P. exige au préalable des élections en Palestine, ce qui est évidemment impossible pour le moment.

M. Kaddoumi a aussi rencontré M. Craxi, secrétaire général du parti socialiste, et M. Pajetta, « ministre des affaires étrangères » du P.C.I.

B. S.

Iran

L'imam Khomeiny charge quatre ministres de négocier le règlement du conflit kurde

L'imam Khomeiny a accepté le samedi 27 octobre le principe d'une solution négociée du conflit kurde. Au cours d'une réunion restreinte du cabinet, tenue à son domicile, à Qom, le « guide de la révolution » a chargé quatre ministres d'ouvrir des négociations avec des *« dirigeants politiques et religieux kurdes »* (dont la plupart sont entrés dans la clandestinité). Les quatre négociateurs sont MM. Sabbaghian (intérieur), Tchamran (défense), Sahabi (plan) et Forouhar (ministre d'Etat, qui avait rencontré récemment au Kurdistan les dirigeants du parti démocratique).

L'A.F.P. apprend de bonne source à Téhéran que l'imam Khomeiny aurai accepté certaines des conditions des rebelles, notamment le retrait progressif des régions kurdes des « gardiens de la révolution » et l'arrêt des activités des tribunaux révolutionnaires islamiques.

Malgré la demande, le 18 octobre dernier, du procureur général aux tribunaux islamiques de surseoir à toute exécution, et cela sur l'intervention de l'imam Khomeiny, dix personnes ont été passées par les armes ces derniers jours : huit « saboteurs » de la province pétrolière du Khouzistan et deux personnes accusées de vol à main armée et de viol, dans une localité à 600 kilomètres au sud de Téhéran.

Dans un discours prononcé samedi, l'imam Khomeiny a accusé ses censeurs de le critiquer *« toutes les fois que les intérêts de l'impérialisme étaient en cause »*. Il s'est déclaré « désolé » de ne pouvoir *« élever une muraille de Chine entre l'Occident et les pays orientaux. » « Cela aurait été dans notre intérêt car nos rapports avec les puissances de l'Ouest comme de l'Est ressemblent fort à ceux de l'agneau et du loup : ou bien cherchent-ils à nous traire sans rien nous donner en échange ? »*, a-t-il ajouté.

Il a encore déclaré : *« Ce que l'Occident exporte dans notre pays est précisément ce qui nous ruine : la liberté de forniquer... »*

D'autre part, le syndicat du personnel de la S.N.I.P. (Société nationale iranienne des pétroles) a publié un communiqué menaçant d'interrompre les livraisons de pétrole aux Etats-Unis *« si le gouvernement iranien ne prend pas les mesures nécessaires pour l'extradition du chah ou si les autorités américaines refusent de donner suite à une telle demande »*.

On apprend enfin que le ministre de la santé, M. Kazem Sami, a présenté dimanche sa démission en affirmant qu'il lui était impossible de mener à bien sa tâche. L'A.F.P. apprend de bonne source qu'il a notamment mis en cause le manque de cohérence du régime et la présence d'anciens agents de la SAVAK dans l'administration. — *(A.F.P., Reuter.)*

Les récitals du représentant de l'O.L.P. en France

Piano et politique

M. Ibrahim Souss, le représentant de l'OL.P. en France, donnera, le 7 novembre, à la Maison de la culture de Rennes un récital de piano où prédomineront des œuvres de Franz Liszt (les portraits historiques hongrois), de Chopin (mazurkas), de Debussy (préludes) et, en grande première, une sonate de sa propre composition : le Mythe de Sisyphe.

Tandis que plusieurs agents en civil montent une vigilante garde autour de son immeuble parisien — ses deux prédécesseurs, Mahmoud Hamchari et Ezzedine Kalak ont été assassinés, — M. Souss consacre depuis mai plusieurs heures par jour à l'élaboration de sa technique pianistique. Le visiteur, introduit, dans le modeste appartement qu'il occupe, par sa femme, française, Monique, doit attendre la fin d'un concerto de Beethoven pour engager la conversation. Ses deux enfants, Sami (huit ans) et Mona (cinq ans), recroquevillés sur un sofa, écoutent religieusement la partition. « J'ai le trac, nous dit d'emblée *M. Souss,* je n'ai pas joué en public depuis onze ans alors que je dois donner plusieurs récitals dans les mois à venir. »

Les jours prochains seront particulièrement chargés pour lui : après tant de célébrités du monde de la musique, M. Souss sera l'invité de Philippe Caloni à France-Musique, le vendredi 2 novembre (de 7 à 9 heures) ; il fera ensuite l'objet de deux émissions télévisées, l'une à Antenne 2 avec Georges Bortoli, qui brossera « Le portrait d'un Palestinien », l'autre à TF 1, le 6 novembre, à l'issue du journal télévisé de 20 heures.

Le piano et la politique sont-ils compatibles ? « Pour moi ils se confondent dans la complémentarité », *nous répond M. Souss.* J'ai le sentiment d'avoir accru mon équilibre et ma maturité depuis que je suis revenu, il y a quelques mois, à la musique. »

Né en 1943 à Jérusalem, il n'a que six ans quand il découvre, sur les chemins de l'exode palestinien qui suit, la guerre israélo-arabe de 1948, un piano abandonné dans une maison qui servait de foyer aux réfugiés. Trois ans plus tard, l'autodidacte griffonnait ses propres compositions. Impressionné par ce talent précoce, son père se résigne à l'envoyer, en 1960, non sans sacrifices pécuniaires, à la Hochschule für Musik de Munich, qui lui délivre son premier diplôme l'année suivante. Boursier du gouvernement français, il poursuit ses études, de 1961 à 1964, à l'Ecole normale de musique de Paris, dont le fondateur est Alfred Cortot, tout en travaillant avec Henri Ghoraieb et Jeanne Blancard. « Vous avez l'étoffe d'un grand pianiste », lui dit Alfred Cortot avant que M. Souss n'ait été classé premier de sa promotion et obtenu sa licence.

M. Souss rentre en Jordanie en 1965 pour fonder un conservatoire, mais la répression qui s'abat sur les nationalistes palestiniens l'incite à y renoncer. L'année suivante, il s'inscrit au Royal College of Music de Londres où il prépare un nouveau diplôme (qu'il obtient en 1968) sous la supervision du grand pianiste, aujourd'hui disparu, Cyril Smith. Parallèlement, il ne cesse de composer : sonates, variations, un concerto, une suite symphonique qu'il intitule « Images d'un exode » (1966) s'empilent dans ses tiroirs.

La débâcle arabe de juin 1967 l'humilie au plus profond de son âme. Le nationaliste pro-nassérien qu'il fut se mue en militant palestinien. Il rejoint l'année suivante les rangs du Fath et renonce à la musique. Finis les concerts en France, en Angleterre, en Allemagne, au Liban au profit des réfugiés palestiniens. Grâce à un bourse du gouvernement français, il est diplômé de Sciences Po en 1971. Dès l'année suivante, il est élu président de l'Union générale des étudiants palestiniens, et multiplie ses écrits dans diverses publications, notamment au Monde *et dans le* Monde diplomatique, *écrits empreints généralement de la volonté de parvenir à la paix.*

« La politique en soi ne m'intéresse pas, *dit M. Souss,* bien que le piano soit pour moi une forme de militantisme, du moins dans la phase actuelle. Demain, quand nous aurons un Etat indépendant, je me consacrerai à la musique, au développement des arts parmi mes compatriotes... »

ERIC ROULEAU.

AFRIQUE

Sénégal

La visite de M. Sekou Touré a consacré la réconciliation entre Dakar et Conakry

La Guinée et le Sénégal ont parachevé leur réconciliation à l'occasion de la visite officielle à Dakar du président Sekou Touré, du 24 au 27 octobre (*le Monde* du 25 octobre). Dans l'esprit de la rencontre de Monrovia, en mars 1978, *dix accords* de coopération ont été signés *samedi entre les deux Etats dont* les relations ont été mouvementées *pendant quinze ans.*

M. Sekou Touré ne s'était pas rendu au Sénégal depuis 1963 et, à la suite de plusieurs années de tension entre les deux hommes d'Etat, les relations diplomatiques avaient été rompues en septembre 1973 à l'initiative du président Senghor. Ces dernières avaient été rétablies en mai 1978, *soit* deux mois après la rencontre de *Monrovia. Depuis cette date,* le président guinéen a rendu visite au président Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire et a reçu, à *Conakry,* M. Giscard d'Estaing. Celui qui a longtemps été considéré comme le chef de file d'une Afrique noire francophone « militante » s'est également rendu, récemment, aux Etats-Unis.

Le président Sekou Touré a profité de son séjour au Sénégal, où vivent 600 000 Guinéens, pour préciser les nouvelles orientations internes de son régime. « *Nous avons décidé d'enterrer ouvertement le tribalisme, quel qu'en soit le coût. Cela ne peut pas se faire sans remous* », a-t-il notamment déclaré, faisant ainsi allusion à des campagnes récentes contre la forte ethnie des Peulhs.

Le chef d'Etat guinéen s'est également défendu d'être « anti-français » et s'est fait l'avocat de l'unité *économique* de l'Afrique occidentale. Dans un communiqué publié *dimanche* à *Dakar*, les deux présidents ont lancé un « *appel pressant* » aux participants à la conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie pour qu'ils aboutissent rapidement à un règlement et ont réclamé la création d'un Etat palestinien, l'application de sanctions économiques à la République sud-africaine ainsi que l'accession de la Namibie à l'indépendance dans « *son intégrité territoriale* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

● *M. Galley*, ministre français de la coopération, a signé samedi à Dakar de nouveaux accords de coopération aux termes desquels l'aide française au Sénégal s'élèvera à 600 millions de francs en 1980 contre 540 millions de francs en 1979. Cette enveloppe comprend les aides directes, des prêts à long terme de la Caisse centrale de coopération, ainsi qu'une partie des aides attribuées à des *organismes intergouvernementaux* régionaux, tel le Comité de lutte contre la sécheresse au Sahel. M. Galley a quitté samedi Dakar pour Bissau. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zambie

Triste anniversaire...

Salisbury a reconnu, jeudi *25 octobre, détenir cinq ressor*tissants Zambiens — trois Blancs et deux Noirs, — enlevés par les forces rhodésiennes au cours d'un raid dans le nord de la Zambie (*le Monde* des 14 et 15 octobre). « *Des négociations sont en cours pour permettre le rapatriement de ces personnes ; aucune autre information ne sera communiquée tant que les négociations n'auront pas abouti* », précise un communiqué du gouvernement de Zimbabwe-Rhodésie. De son côté, Lusaka affirme que les personnes enlevées étaient au nombre de six, dont quatre Britanniques, MM. Michael et Butch Shoone, Charles Ian Jackson et Neil Watts, ce dernier étant âgé de dix ans. — *(A.F.P.)*

∴

On comprend l'embarras de Salisbury : le jeune Watts avait été autorisé, pour célébrer son anniversaire, à accompagner deux chauffeurs de camion, MM. Michael et Butch Stone. Non loin de Kasama, dans le nord zambien, soit à 500 kilomètres au nord de la frontière rhodésienne, ils ont été kidnappés par des commandos rhodésiens venus détruire deux ponts de la voie ferrée qui relie la « ceinture de cuivre » *zambienne au port tanzanien de Dar-Es-Salaam sur l'océan Indien. En leur compagnie se trouvaient également, si l'on en croit le* Guardian, *deux travailleurs africains et un jeune Irlandais, lequel devait se marier trois jours plus tard. Eux aussi ont été kidnappés.*

Pour n'avoir pas admis sa responsabilité dans la destruction des deux ponts, Salisbury est d'autant plus gêné d'annoncer maintenant que les « disparus » sont entre ses mains, pour des raisons que l'on ignore, mais qui tiennent sans doute à l'« excès de zèle » de commandos habitués à circuler, quand bon leur semble, dans les pays limitrophes de la Rhodésie. En avril, interrogé sur l'existence de « zones libérées » par la guérilla en Rhodésie, le général Peter Walls, qui fait aujourd'hui figure d'homme fort du Zimbabwe-Rhodésie, n'avait-il pas répondu : « Je puis vous assurer qu'il n'existe pas de zones libérées, pas davantage à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos frontières » *?*

Pour les Européens de Zambie — une cinquantaine de milliers, — l'affaire est plutôt alarmante. Les « disparitions » de Blancs n'ont fait qu'attiser le soupçon de la police locale, toujours prête à voir derrière chaque visage pâle un complice de la Rhodésie. L'enquête de la police, qui a interrogé tous les Européens du secteur, l'avait convaincue, cette fois, que ces derniers étaient au-dessus de tout soupçon, sans attendre l'aveu de Salisbury. Mais la méfiance subsiste, surtout quand on sait que ce chemin de fer, construit par les Chinois, assure 40 % du commerce extérieur d'un pays enclavé — dont les communications sont étranglées, — et qu'il faudra deux mois pour rétablir le trafic. — J.-C. P.

Algérie

● *Une délégation des partis communistes de France, d'Espagne et d'Italie composée de* MM. Maxime Gremetz (P.C.F.), Giancarlo Pajetta (P.C.I.) et Jaime Ballestro (P.C.E.), répondant à une invitation du Front Polisario, se rend du 29 au 31 octobre dans les « territoires libérés », où elle visitera les camps de réfugiés et aura des entretiens avec les dirigeants sahraouis. Cette visite fait suite à celle effectuée la semaine dernière par une délégation de la Fédération des républicains de progrès que présidait M. Jean Charbonnel. — *(Corresp.)*

Gabon

● *L'ambassadeur du Gabon en France* nous demande de préciser, à propos d'un article sur les *remous* créés au sein du S.D.E.C.E. par l'orientation de la politique africaine de la France (*le Monde* du 26 octobre), que « *le gouvernement gabonais a toujours réfuté énergiquement les accusations dont il est l'objet au suet de l'opération contre le Bénin qui aurait été montée à partir du Gabon en janvier 1977. Actuellement, les relations entre le Gabon et le Bénin sont en voie d'amélioration.*

[Il est d'usage, pour tous les gouvernements, de nier avoir la moindre responsabilité dans une opération avortée des services secrets.]

Zimbabwe-Rhodésie

● *L'évêque Muzorewa*, premier ministre de Salisbury, a annoncé *samedi 27 octobre*, à Londres, que son gouvernement se ralliait au projet *britannique de règlement* constitutionnel du conflit rhodésien. « *Nous avons placé notre pays avant tout intérêt personnel* », a-t-il déclaré. Ce changement d'attitude a été aussitôt qualifié de « *conspiration* » entre Salisbury et Londres par un porte-parole du Front patriotique, lequel maintient son rejet du projet britannique. — *(A.F.P., A.P.)*

Zaïre

● *Le Zaïre* a accordé, samedi 27 octobre, un délai de quinze *jours aux chefs civils et militaires* de l'opposition angolaise pour quitter son territoire. Un communiqué du Mouvement populaire de la révolution précise que cette mesure vise, en particulier, M. Holden Roberto, président du F.N.L.A. (Front national de la libération de l'Angola). — *(A.F.P.)*

EUROPE

DEVANT UN RASSEMBLEMENT DE TZIGANES

Il ne faut pas laisser mourir les enfants cambodgiens

déclare Mme Veil à Bergen-Belsen

Bergen-Belsen (*A.F.P.*). — Présidente de l'Assemblée européenne, Mme Veil a lancé un appel à la solidarité internationale en faveur du Cambodge, à *l'occasion* d'une cérémonie commémorant le martyre du peuple tzigane sous le régime nazi, le 25 octobre, dans l'enceinte de l'ancien camp de concentration de Bergen-Belsen (Basse-Saxe).

« *Je ne peux être ici aujourd'hui sans penser aux petits enfants du Cambodge* », a notamment déclaré Mme Veil. « *Je sais que beaucoup de gouvernements s'occupent de cette question, mais je leur demande : faites preuve d'imagination. Faites n'importe quoi, mais ne laissez pas mourir ces petits enfants* », a-t-elle ajouté.

« Le besoin de crier au secours »

« *Je regrette, trente-cinq ans après avoir quitté moi-même ce camp de Bergen-Belsen, d'avoir à évoquer un tel drame* », a-t-elle poursuivi. « *Nous aurions aimé penser que plus jamais l'enfer n'existerait. Pour tous ici, c'est une grande tristesse, une grande déception, de constater que l'enfer existe encore dans des pays lointains.* »

« *Aujourd'hui, on parle autant des droits de l'homme parce que, sans doute, on ne les a jamais autant violés. Votre lutte pour la reconnaissance de votre identité est un combat pour les droits de l'homme* », a-t-elle lancé aux quelque mille Tziganes qui s'étaient rassemblés.

« *Faute de porte-parole, de grands écrivains, peut-être d'hommes politiques, on ne vous a pas bien entendus* », a poursuivi Mme Veil.

« *Ce n'est pas un hasard si Juifs et Tziganes ressentent aujourd'hui le besoin de crier au secours. Notre génération disparaît lentement. Nous sommes inquiets non seulement de l'oubli, mais de voir se réveiller l'intolérance dans d'autres sociétés* », a-t-elle conclu. — *(A.F.P.)*

Belgique

PLUSIEURS CENTAINES DE NÉO-NAZIS SE SONT RENCONTRÉS PRÈS DE BRUXELLES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Plusieurs centaines de néo-nazis flamands ont assisté, le dimanche 28 octobre, au cimetière à Asse, à 12 kilomètres de *Bruxelles*, à l'inauguration d'un monument sur la *tombe de l'ancien chef du* V.N.V., le parti nazi flamand, Staf De Clercq. *De Clercq avait* échappé aux procès d'épuration de l'après-guerre. Il était mort pendant l'occupation de la Belgique et les Allemands avaient pratiquement eux-mêmes désigné son successeur. Avant les hostilités déjà, De Clercq avait fondé une organisation paramilitaire pro-hitlérienne.

Au cimetière d'Asse, on a vu des *nostalgiques du nazisme* en uniformes mais en ordre dispersé : l'arrestation, une semaine plus tôt, dans les Fourons, de soixante-quatre miliciens du V.M.O. (en application de la loi de 1934 sur les milices privées), a, de toute évidence, servi de leçon. Le chef du V.M.O., Bert Ericsson, devait prononcer le discours d'inauguration sur la tombe de Staf De Clercq, mais il est arrêté depuis le 21 octobre et il a dû être remplacé par un député extrémiste flamand d'Anvers, M. Karel Dillen, du Vlaamse Block. La répétition de manifestations pro-nazies inquiète de plus plus les autorités. — P. de V.

Cité du Vatican

LE PAPE PARLE DES DROITS DE L'HOMME EN TCHÉCOSLOVAQUIE, EN ARGENTINE, AU CHILI ET EN INDOCHINE

Cité du Vatican (A.F.P.). — Les suites du procès de Prague, le problème des disparus en Argentine et au Chili, la situation du Cambodge et des réfugiés vietnamiens, ont été cités dimanche 28 octobre par Jean-Paul II : il s'agit des questions qui lui tiennent le plus à cœur. Il a demandé aux *quelque* soixante-dix mille fidèles, rassemblés pour l'Angelus *dominical, de prier pour la dé*fense des droits de l'homme dans le monde.

« *Nous ne pouvons pas rester indifférent*, a-t-il dit, *aux suites du procès de Prague, en Tchécoslovaquie, pays qui nous est si cher. Les condamnations ont suscité des réactions dans tous les milieux.* » Il a demandé aux dirigeants *tchécoslovaques de faire* preuve de clémence.

Evoquant la situation des disparus en Argentine et au Chili, le pape a dit : « *Nous partageons la souffrance de leurs familles et nous espérons que leurs problèmes douloureux seront éclaircis (...). Nous demandons en particulier un éclaircissement de la définition de prisonnier en même temps que le respect des personnes.* »

A propos du Cambodge, le pape *a dit qu'il recevait de nombreux* appels lui demandant d'intervenir afin d'obtenir des trêves dans les zones de combat et des secours pour les victimes et les réfugiés. « *Prions pour que cessent les massacres et que nous puissions au moins soulager nos frères* », a-t-il dit.

Espagne

L'ETA assassine pour la première fois un militant socialiste basque

De notre correspondant

Madrid. — L'ETA n'a pas attendu longtemps pour commettre son premier assassinat après le référendum sur *l'autonomie* d'Euskadi. Des commandos autonomes de l'organisation séparatiste basque ont tué, samedi 27 octobre, un militant du parti socialiste et de l'Union générale des travailleurs (U.G.T., syndicat du P.S.O.E.), M. German Gonzalez Lopez. Celui-ci venait de garer sa *voiture sur* la place principale de Villareal-de-Urretxua, dans la *province du Guipuzcoa*, lorsque deux jeunes gens ont tiré sur lui à bout portant avant de s'enfuir.

Plus tard, les commandos de l'ETA revendiquaient cet attentat en affirmant que M. German Gonzalez, qui travaillait comme soudeur dans une entreprise de la région, collaborait avec les « *forces de répression* ». Il s'agit du premier militant d'un parti de gauche *assassiné par* la guérilla. L'émotion est considérable.

Le parti socialiste a organisé une manifestation, dimanche, à Zumaya, localité où résidait la victime. Plusieurs milliers de personnes ont défilé en criant : « *ETA, traîtres, vous tuez des travailleurs* » ou bien « *ETA fasciste, vous êtes des terroristes* ». Le secrétaire général de la section basque du P.S.O.E., M. Txiki Benegas, a parlé dans son intervention des « *nouveaux fascistes d'Euskadi* ». Dans la banlieue de Bilbao, plusieurs militants communistes *ont brûlé* des exemplaires du journal *Egin*, qui défend les positions de l'ETA *militaire pour* protester contre la façon dont il avait rendu compte de l'assassinat.

Les commissions ouvrières, le syndicat communiste, et l'U.G.T. ont *lancé* un appel à la *grève* générale dans le Pays basque pour ce lundi. L'état-major du P.S.O.E. assistera à l'enterrement.

CHARLES VANHECKE.

DIPLOMATIE

M. Giscard d'Estaing à Berlin : « Nos droits, c'est votre liberté c'est votre sécurité »

(Suite de la première page.)

Le président de la Chambre de députés, M. Peter Lorenz, a déclaré : « *En tant que représentant suprême de la République française, vous êtes pour nous les Berlinois un grand ami. aPr votre visite, vous soulognez d'une façon impressionnante l'engagement de la France pour notre ville, la grande valeur que la France attache à ses droits et à ses responsabilités à Berlin, la solidarité qui lie étroitement votre pays aux citoyens de Berlin (...).*

» *Nous, les Berlinois, nous savons par expérience depuis quelques décennies que nous pouvons nous en remettre à la puissance protectrice qu'est la France. Votre pays a toujours insisté avec logique et ténacité pour que les positions juridiques des alliés à Berlin ne soient ni réduites ni interprétées de façon ambiguë. Soyez-en remerciés (...).* »

» *Nous nous en remettons aussi, pour l'avenir, à votre volonté d'engagement pour Berlin, à votre concours pour maintenir notre ville viable, à la pérennité des bonnes relations franco-allemandes.* »

Le président de la République a ensuite prononcé une brève allocution en allemand, affirmant notamment : « *Berlin est. Berlin reste le bastion de la liberté* ».

Après avoir longé le mur, M. Giscard d'Estaing s'est alors rendu à la librairie d'Etat où l'attendait M. Schmidt. Le maire, M. Stobbe a fait un second discours. Il a notamment déclaré : « *Aujourd'hui avec les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, la France est la puissance protectrice de Berlin. Nous considérons votre présence ici comme une nouvelle preuve que Berlin peut s'en remettre la parole de la France comme nous avons pu le faire depuis qu'elle a des responsabilités ici. Cet engagement de la France a conduit à l'accord quadripartite sur Berlin qui a donné des impulsions nouvelles ainsi qu'un nouvel espoir aux hommes et aux femmes de notre ville et de notre pays divisés. Soyez assuré que cet engagement est reconnu avec gratitude par tous les Berlinois ainsi que par ceux qui vivent dans l'autre partie de la ville.* »

Prenant ensuite la parole, le président de la République a notamment déclaré : « *Mes premières pensées sont pour l'extraordinaire destin de notre cité. Il en est peu où le poids de l'histoire soit à ce point écrasant, aucune où les souvenirs d'un passé, qui a marqué si douloureusement nos générations, soient aussi présents.*

» *Premier président de la République française à me rendre dans cette ville chère au cœur des Allemands, cette ville aujourd'hui divisée qui est devenue symbole des libertés pour des millions d'êtres humains, je mesure la signification de cet instant.*

» *Il n'y a pas un Français qui soit indifférent à la destinée de Berlin, pas un seul qui ne comprenne que le sort de notre continent est inséparable de celui de votre cité. Miraculeusement rescapée d'un cataclysme que ses dirigeants avaient eux-mêmes déclenché, elle est devenue un élément essentiel de la détente et de la paix en Europe, après avoir été l'un des enjeux de la guerre froide.*

» *Les événements de l'histoire, sans parler des affrontements du dernier conflit mondial, nous ont souvent séparés ou opposés. Mais jamais Berlin n'a cessé d'être proche des Français ; jamais les liens qui nous unissent n'ont été rompus.* »

M. Giscard d'Estaing, a fait ensuite l'historique des relations entre la France et Berlin, évoquant notamment Richelieu et Mazarin, « *qui entretenaient une ambassade à Berlin* », l'œil dans cette ville de « *vingt mille Français, victimes de l'intolérance religieuse* », « *l'amitié de Frédéric II et Voltaire* », « *l'épopée qui conduira l'empereur Napoléon I*er *dans votre ville* ». Le président de la République a poursuivi :

« *Après la deuxième guerre mondiale, Berlin, meurtri et dévasté, devient un objet dans les luttes d'influence entre les vainqueurs de la veille : lorsque se jouera le sort de la ville, lorsque les événements de 1961 rendront encore plus dramatique son démembrement, la France sera fermement à ses côtés, manifestant que la solidarité peut être d'autant plus profonde que les heurts du passé ont été violents et passionnés. Berlin deviendra alors ce qu'il est : le bastion des libertés et le symbole du droit et de la justice.*

» *Le présent est là, pour nous convaincre que le courage permet d'accomplir des miracles.*

» *Grâce à l'obstination de ses habitants, Berlin est à nouveau une métropole dans tous les sens du terme.*

» *Une constitution exemplaire lui assure les bases et la stabilité nécessaires au développement d'institutions démocratiques et à l'exercice des libertés individuelles.* »

Après avoir évoqué Berlin du point de vue commercial, industriel et culturel, M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Acquise à force de ténacité et de sacrifices, cette revanche sur l'adversité, mais aussi sur soi-même, peut remplir de fierté tous les Berlinois. Elle suscite, de la part de la France, respect et admiration. Comment ne serait-elle pas aussi une source de satisfaction pour les Allemands de la République fédérale d'Allemagne, dont je suis heureux de saluer ici le chancelier (...).*

» *Mais Berlin ne serait sans doute jamais redevenu ce qu'il est aujourd'hui, il n'aurait jamais surmonté les crises qui ont menacé son existence sans la présence des alliés et sans la garantie que lui offrent les droits et responsabilités qu'ils détiennent en vertu des accords de la guerre et de l'après-guerre, pour Berlin et l'Allemagne dans son ensemble.*

» *Ces droits et responsabilités, l'accord quadripartite de 1971 les a réaffirmés. L'ambition de ce texte n'était pas, et ne pouvait être de résoudre le problème de Berlin, ni de régler les questions sur lesquelles les divergences de fond subsistent : il s'agissait d'arrêter, dans un esprit d'équité et de réalisme, des solutions pratiques aux difficultés existantes.*

» *L'accord de 1971 a pleinement rempli cet objectif. Le temps en a consacré la valeur. De toute évidence, d'ailleurs, il n'a pas épuisé ses effets bénéfiques.*

» *Comme vous le souhaitiez légitimement, les contacts et les communications des secteurs occidentaux de Berlin avec le secteur oriental et la République démocratique allemande ont été facilités. Une augmentation spectaculaire des échanges entre vos secteurs et la République fédérale d'Allemagne est intervenue.*

» *Ces liens avec la République fédérale, dont l'accord quadripartite a permis le maintien et le développement, ne sont jamais assez étroits à vos yeux. Je le sais.*

» *Vous regrettez les restrictions que les trois puissances, dans l'exercice de l'autorité suprême qu'elles détiennent dans leurs secteurs respectifs, sont parfois obligées d'y apporter.*

Les droits de la France

» *Mais, vous le savez aussi, votre liberté repose sur le droit quadripartite. C'est par lui que l'ensemble de Berlin se distingue des anciennes zones d'occupation en Allemagne. C'est lui qui permet aux trois puissances de faire valoir leurs droits lorsqu'il s'agit de préserver votre liberté et votre sécurité.*

» *Nos droits, c'est votre liberté. Nos droits, c'est votre sécurité.*

» *Ayant pris une part déterminante à la négociation de l'accord quadripartite, la France se conforme pleinement et strictement à ses dispositions. Consciente des obligations qui lui incombent, respectueuse de la valeur de ses engagements, associée au destin de la ville par la présence permanente de ses forces, elle continuera à y exercer ses droits et ses responsabilités, dans l'intérêt de Berlin et de ses habitants. Elle est résolue à s'opposer sans faillir à toute modification unilatérale des accords existants.*

» *Je suis venu personnellement vous porter le témoignage de cette détermination.*

» *Quant à l'avenir, comment ne pas l'envisager avec confiance ? Je vois le dynamisme avec lequel vous avez donné à votre ville sa place en Europe et dans le monde. Et cela malgré le mur qui, à quelques centaines de mètres d'ici, dresse sa façade affligeante sur les lieux de votre existence quotidienne, ce mur où je me suis rendu tout à l'heure avec émotion, mais sans résignation.*

» *Inspiré par les leçons du passé, fort de sa situation géographique, Berlin a vocation à être un point privilégié de rencontre et de contact entre l'Est et l'Ouest. N'a-t-il pas vocation, à travers la science, la musique, le théâtre, le sport, à travers la fraternité si naturelle aux jeunes générations, à dépasser barrières et divisions ?*

» *Dans la mesure compatible avec son statut, votre ville prend part à la construction européenne. Ses capacités, son énergie et ses ressources contribuent, par l'intermédiaire de la République fédérale d'Allemagne, au développement de notre Communauté économique. (...)*

» *Si les circonstances l'exigeaient, la France, comme par le passé, apporterait sa contribution à la sécurité de Berlin.*

» *Son droit, mais aussi son devoir, le lui commanderaient. Un devoir politique ; un devoir moral ; un devoir humain.*

» *Nous voulons que Berlin puisse rester Berlin, c'est-à-dire un exemple et un symbole : un exemple de courage qu'illustre si bien le dicton berlinois : « Tugend ist » nur Mut zum Courage », mais aussi un symbole de liberté.*

» *La liberté de Berlin, c'est aussi la nôtre.* »

MAURICE DELARUE.

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT CONGOLAIS

M. Sassou Nguesso s'élève contre les assertions selon lesquelles des enfants sont envoyés à Cuba contre le gré de leurs parents

Arrivé à Paris, dimanche 28 octobre, pour une visite de travail de trois jours (« le Monde » daté 28-29 octobre), le président de la République populaire du Congo, le colonel Sassou Nguesso a été accueilli à Orly par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. Ce lundi, le chef de l'Etat congolais s'entretiendra successivement avec MM. Galley, ministre de la coopération, François Giscard d'Estaing, président de la Banque française de commerce extérieur, et André Giraud, ministre de l'industrie. Il recevra le C.N.P.F. dans l'après-midi et dînera avec des hommes d'affaires français.

Répondant aux questions des journalistes à Orly, le président Sassou Nguesso a qualifié de « contre-vérités » et d'« inepties » les informations sur les conditions dans lesquelles plusieurs centaines de jeunes Congolais ont été envoyés à Cuba. Le président a assuré que l'assertion selon laquelle certains enfants seraient envoyés à Cuba contre la volonté de leurs parents « ne valait même pas un démenti ».

Une coopération harmonieuse

Les liens entre Brazzaville et ses alliés « socialistes », — notamment Cuba et l'Union soviétique, — n'ont pas nuis au développement d'une coopération relativement harmonieuse avec la France, dont les fondements sentimentaux et commerciaux demeurent solides.

En 1978, l'enveloppe de coopération s'est élevée à environ 210 millions de francs, dont un quart a été affecté au réalignement de la voie ferrée Congo-Océan, un projet multinational financé également par la Banque mondiale et le Fonds européen de développement. Quatre cent cinquante coopérants français civils travaillent au Congo, les deux tiers dans l'enseignement, le reste dans le domaine technique. Cette coopération affecte plusieurs secteurs, notamment les petits projets agricoles et l'hôtellerie.

En outre, deux cents petites et moyennes entreprises françaises opèrent au Congo, — ce qui représente, familles de coopérants compris, six mille ressortissants installés à Pointe-Noire et à Brazzaville. La France demeure le premier partenaire commercial de Brazzaville bien que la balance commerciale demeure nettement déséquilibrée à l'avantage de Paris. On compte actuellement cent quatre-vingt-dix boursiers congolais du gouvernement français.

Sans remettre en cause ses attaches avec des pays socialistes (Union soviétique, Cuba, Roumanie ou Allemagne de l'Est) — auxquels il confie volontiers la formation de ses cadres, — le régime de Brazzaville semble souhaiter maintenir avec Paris des relations étroites, ce qui expliquerait pourquoi le nouveau chef de l'Etat se rend en France avant de visiter l'Union soviétique. Le seul contentieux, — mais qui demeure de deuxième ordre — concerne des biens immobiliers nationalisés en 1976 et 1977.

L'« aide » française au Congo est deux fois supérieure à celle fournie à la République centrafricaine (pour des populations respectivement de 1,5 million et de 1,3 million d'habitants). Par tête d'habitant, elle correspond à celle dont bénéficie le Cameroun.

A SON ARRIVÉE A LONDRES

M. Hua Guofeng évoque « le rôle important de l'Europe dans la défense de la paix »

La veille de son départ de Munich pour Londres, le premier ministre chinois s'est longuement entretenu, samedi 27 octobre, avec M. Strauss, président de la C.S.U. et candidat de l'opposition conservatrice au poste de chancelier fédéral. Vendredi, il avait présenté M. Strauss comme un ami du peuple chinois et l'avait invité à se rendre en Chine. — (A. P.)

De notre correspondant

Londres. — Dès son arrivée en Grande-Bretagne, troisième étape de sa tournée européenne, M. Hua Guofeng a souligné, dimanche 28 octobre, devant Mme Thatcher, venue l'accueillir à l'aéroport, que « *dans ces temps troublés et violents, les buts de l'Europe et de la Chine sont étroitement liés* ».

Contrairement aux dirigeants français et ouest-allemands, les hôtes britanniques du président du P.C. chinois ne tiennent pas à ce qu'il se montre discret sur l'U.R.S.S. Il ne déplairait certes pas à Mme Thatcher, dont la presse soviétique critiquait voici une semaine les déclarations « *belliqueuses* », que M. Hua Guofeng s'étende sur « *le rôle important de l'Europe dans la défense de la paix mondiale* », qu'il a évoqué dimanche en répondant aux vœux de bienvenue de celle que l'on a surnommé « la dame de fer ». Il pourrait donc être intéressant d'entendre le président Hua, dégagé de toute obligation de réserve à l'égard de ses hôtes, s'exprimer librement sur l' « *hégémonisme* », au moment où Pékin négocie avec Moscou.

M. Hua Guofeng devait commencer, lundi, sa visite de façon spectaculaire, par un trajet en hovercraft sur la Tamise, avant d'être reçu à déjeuner par lord Carrington au Foreign Office et d'avoir le premier de ses trois entretiens avec Mme Thatcher. Mardi un déjeunes doit avoir lieu à Buckingham Palace. L'annonce d'une invitation de la souveraine en Chine, qui aurait un vif retentissement, n'est pas exclue.

Durant son séjour, le dirigeant chinois visitera notamment une usine de réacteurs Rolls Royce et le centre technique des British Railways à Dervy, et une ferme modèle près d'Oxford. Aucun résultat spectaculaire n'est attendu de sa visite sur le plan économique. Les milieux d'affaires espèrent cependant qu'elle favorisera à terme les exportations britanniques, notamment dans les domaines ferroviaire, aérospatial et de la technologie pétrolière. Cette année, la Grande-Bretagne ne doit exporter que 350 millions de livres vers la Chine, soit trois fois moins que la R.F.A.

Le dossier du Harrier, l'avion de combat britannique à décollage vertical, qui intéresse Pékin depuis trois ans, restera vraisemblablement en suspens. Un seul résultat concret, fort modeste, est attendu : la signature d'un accord culturel portant sur des échanges d'étudiants entre les deux pays. M. Hua Guofeng quittera la Grande-Bretagne samedi pour l'Italie. — *(Intérim).*

Le premier pays occidental qui ait reconnu la Chine populaire

En recevant M. Hua Guofeng, les Britanniques ne manqueront pas de rappeler que la Grande-Bretagne et non la France (comme beaucoup de Français le croient et comme ce fut dit à l'Elysée) fut le premier pays occidental à « *reconnaître* » la République populaire de Chine.

Deux Etats membres de l'OTAN, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, *ont maintenu leurs* diplomates en Chine continentale au lieu de les replier avec Tchiang Kaï-chek sur Formose. Le 6 janvier 1950, le gouvernement de Londres reconut même formellement le gouvernement de la Chine populaire et établit avec lui un « bureau de négociation » puis des relations diplomatiques au niveau des chargés d'affaires (1954).

Il n'est pas inexact cependant de dire que c'est le geste de la France, établissant des relations diplomatiques avec le gouvernement de Pékin, le 27 janvier 1964, qui mit fin à la quarantaine dans laquelle l'Occident tenait la Chine populaire. Britanniques et Néerlandais n'ayant pas ostensiblement rompu avec Taiwan et *gardant avec l'île des liens* consulaires, leurs relations avec Pékin restèrent au niveau minimum. Avec Paris, en revanche, Pékin échangea d'emblée des ambassadeurs, ce qu'il ne fit avec Londres que le 13 mars 1972, c'et-à-dire après le début de la normalisation des relations sino-américaines.

LA PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES ?

« LE PAKISTAN N'A PAS RENONCÉ A PROCÉDER A DES EXPLOSIONS » rappelle le général Zia

(de notre envoyé spécial)

Islamabad. — A un journaliste qui lui demandait, samedi 27 octobre, au cours d'une conférence de presse, si le Pakistan allait, dans un proche avenir, procéder à une explosion nucléaire « *pacifique* », le général Zia Ul Haq a répondu qu'il conservait ses options ouvertes. Il n'y a pas, a-t-il dit, d'explosion « *pacifique* », il n'y a pas de différence entre une explosion de cette nature ou d'une autre. C'est la première fois que le chef de l'Etat pakistanais — dont les déclarations ont assez souvent, par le passé, prêté à des rectificatifs — laisse aussi clairement entendre que son pays n'a pas renoncé à procéder à des essais nucléaires.

Certes, il a de nouveau rappelé que le programme pakistanais avait pour but la production d'énergie et non pas d'armements. Mais il a aussi assuré que « *tous les pays* » n'y étaient pas hostiles et qu'au contraire « *certains amis* » soutenaient ses efforts. Il faisait ainsi allusion aux pays non alignés et à la Chine.

Au cours de sa visite, le chef d'état-major adjoint de l'armée chinoise, le général Zhang Caiqian, a rendu un hommage remarqué aux efforts du Pakistan pour mettre en valeur ses ressources, ce qui semblait d'évidence un encouragement à la poursuite de son programme nucléaire.

Parlant à l'issue de sa conférence de presse avec quelques journalistes, le général Zia a aussi déclaré : « *Les Etats-Unis n'ont pu contrarier les ambitions de l'Inde, de l'Afrique du Sud, d'Israël, du Brésil* », faisant valoir qu'ils ne pouvaient demander plus au Pakistan. « *Certains Etats développés*, a-t-il ajouté, *ne craignent pas tellement que notre pays acquière la technologie nucléaire mais surtout qu'il en fasse bénéficier des gouvernements irresponsables* », ce qu'il a exclu.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, démenti l'intention que lui avait prêtée un journal de Karachi (*le Monde* du 23 octobre) de promulguer une Constitution islamique et d'exclure de l'électorat les femmes, les analphabètes (qui constituent environ 70 % de la population) et les minorités religieuses (chrétienne, hindoue, etc.). Il a justifié le renforcement de la loi martiale depuis le 16 octobre. Mais, s'il a affirmé que le Pakistan ne pourrait être placé à perpétuité sous ce régime, il a bien fait comprendre que sa levée n'était pas pour demain.

GÉRARD VIRATELLE.

Les hypothèses se multiplient sur la nature de l'explosion observée au large de l'Afrique du Sud

La marine sud-africaine a ouvert samedi 27 octobre une enquête, à propos de l'explosion nucléaire détectée le 22 octobre dans une zone proche de la République Sud-Africaine (*le Monde* du 27 et 28-29 octobre). Dans cette enquête, la marine a évoqué la possibilité d'une explosion à bord d'un sous-marin nucléaire soviétique croisant au large des côtes sud-africaines. Selon le vice-amiral Walters, chef d'état-major de la marine de guerre, « *il est de notoriété publique qu'en septembre un sous-marin nucléaire soviétique de la classe* Echo-II *se trouvait dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance* ».

Selon un savant sud-africain, M. Van R. Smit, l'explosion pourrait être celle d'un « *engin à tête nucléaire* », tombé en 1963 à 1 200 milles marin au sud de la péninsule sud-africaine. Dans cette hypothèse, l'engin aurait explosé seize ans plus tard à la suite de sa corrosion par l'eau de mer. M. Smit avait fait partie à l'époque d'une commission devant déterminer si ce missile « *égaré* » avait laissé des traces de radioactivité.

Les Etats-Unis ont annoncé, d'autre part, qu'ils entendaient participer à l'enquête que le secrétaire général des Nations unies doit mener à la requête de l'Assemblée générale. — *(A.F.P., Reuter.)*

Des capacités importantes

La République sud-africaine a entrepris, dès 1959, un important programme d'équipement nucléaire ; elle a toujours affirmé n'avoir que des objectifs civils, mais sa capacité de se doter de l'arme atomique n'est pas douteuse. Elle n'a jamais signé le traité de non-prolifération, mais s'est, par contre, engagée, en 1963, à ne pas faire d'essais nucléaires dans l'atmosphère ou sous la mer.

Le premier réacteur de recherche sud-africain, Safari-1, a été inauguré en août 1965. Acheté aux Etats-Unis, ce réacteur de 20 mégawatts utilise de l'uranium fortement enrichi. Il est placé sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne.

En 1970, le gouvernement sud-africain annonçait la mise au point d'un procédé d'enrichissement de l'uranium sur le principe étudié en République fédérale d'Allemagne par le professeur Becker : un jet supersonique d'hexafluorure d'uranium est dévié par une paroi courbe. Un atelier pilote utilisant ce procédé a été mis en service en 1975 au centre de Valindaba, suivi d'un prototype d'une capacité de 6 000 UTS par an. Une usine plus importante, dont la capacité pourrait atteindre 10 millions d'UTS par an (1), est en construction et devrait être achevée en 1981.

C'est aussi vers cette date que deux centrales nucléaires de 925 mégawatts chacune seront mises en service à Koeberg, à 35 kilomètres au nord du Cap. Elles sont construites par un consortium français constitué des sociétés Framatome, Alsthom et S.P.I.E.-Batignolles.

La République sud-africaine a aussi d'importantes réserves d'uranium, d'autant plus économiques qu'elles sont souvent contenues dans les stériles produits par les gisements aurifères. Elle devrait être un des grands fournisseurs du marché mondial lors de la prochaine décennie. La France a signé en 1977 un contrat d'achat prévoyant la livraison de 1 000 tonnes d'uranium par an, pendant dix ans, à partir de 1980. — M. A.

(1) Il faut entre 200 000 et 300 000 UTS pour le cœur d'un réacteur civil.

● *L'Union soviétique* a procédé dimanche 28 octobre, à un nouvel essai nucléaire, le dix-huitième de cette année. La secousse, qui équivalait à un séisme de magnitude 7 sur l'échelle internationale de Richter, a été enregistrée par l'observatoire suédois d'Uppsala. Son épicentre se situait dans la région de Semipalatinsk, en Sibérie occidentale. Selon les spécialistes d'Uppsala, il s'agit d'une des charges les plus grandes employées depuis le début de l'année par l'U.R.S.S. — *(A.F.P.).*

Le Monde

politique

POUR UNE CROISSANCE FORTE

(Suite de la première page.)

L'économie française a souffert d'un accès prolongé de désinvestissement. Le mouvement est ralenti ; il n'est pas inversé. Plus notre P.I.B. *monte, moins nous* investissons. Il est vrai qu'en volume nous figurons encore à un rang honorable, mais c'est dû aux fortes doses d'investissement public. *Il faudrait faire beaucoup* plus.

Comment ?

En caricaturant, il y a deux réponses : la libérale (celle que *M. Chirac prête* à *M. Barre*) et la dirigiste (celle que M. Barre prête à M. Chirac). Pour le libéral caricaturé, l'investissement est l'affaire des entreprises et l'Etat n'y peut rien : pour le dirigiste caricaturé, c'est au gouvernement de donner ses ordres et l'intendance suivra... Il y a du vrai dans chaque caricature, mais ni M. Barre ni M. Chirac *ne sont* naïfs au point de s'enfermer *chacun dans la sienne* : M. Barre dote son budget d'intervention publique, et M. Chirac ne confond pas planification et collectivisme.

Restaurer les ressorts libéraux, le *gouvernement s'y est efforcé en* rétablissant la situation financière des entreprises : liberté des prix industriels, modération des hausses de salaires. Mais les *contraintes* de la *concurrence ont* tempéré l'usage de la première, et la modération n'a été que... modérée. Les entreprises respirent mieux. Mais les premiers investissements *consacrés* à *notre* appareil productif ne sont pas nécessairement ceux qui vont accroître la main-d'œuvre.

Pour que le taux d'investisse*ment fasse le bond en avant* nécessaire, il faut qu'on y ait *intérêt*. Or la rentabilité du capital investi *n'a cessé* de diminuer depuis dix ans, le taux de croissance des salaires et charges ayant toujours été supérieur au taux de croissance de la valeur ajoutée dans l'industrie. L'investissement, ce sont les profits de demain et les emplois d'après-demain, selon une formule chère à certains sociaux-démocrates européens, hélas ! pas les nôtres...

C'est d'ailleurs pourquoi la recherche de la productivité demeure indispensable, malgré ses incidences immédiates et localisées sur l'emploi. Pour tenir cette ligne, il faut dans les circonstances présentes un certain courage, et M. Barre l'a montré. C'est au-delà des ajustements de productivité qu'une croissance saine et durable de l'emploi peut *se manifester*.

D'autre part, l'inflation persistante — encore elle — nuit à l'investissement. Elle conduit à des taux d'intérêt élevés, et les entreprises sont incitées à rejeter les investissements, dont la rentabilité semble inférieure aux taux d'intérêt nominal. On cherche à s'en tirer en augmentant les prix et en demandant au gouvernement des mesures artificielles de soutien aux investissements. Et ceci d'autant plus que les revendications des salariés sont plus vives, sous la pression des taux de crédit à la consommation, eux aussi majorés.

Dans ce système, chacun trouve un intérêt apparent et illusoire à l'inflation dans la mesure où l'on aurait à payer des charges financières trop élevées si elle venait *à baisser*.

Se servir du système fiscal

Pour sortir de ce cercle vicieux il faudra bien en venir à l'indexation de *l'épargne. Elle seule peut* ralentir l'inflation et susciter des comportements d'investisseurs actifs et responsables, en mettant fin à cette foire d'empoigne permanente dans *laquelle les* forts triomphent inéluctablement des faibles dans une succession de victoires à la Pyrrhus et de défaites collectives sur la monnaie, l'investissement, la croissance et l'esprit public.

L'idée n'est ni originale ni neuve : *il faut comprendre pour*quoi elle ne tente guère l'Etat. C'est que, liée à son corollaire, la réévaluation permanente des bilans, elle réduit le potentiel de recettes publiques qui résulte mécaniquement de l'inflation. Elle obligerait l'Etat à maîtriser ses *coûts et ses dépenses* de façon beaucoup plus rigoureuse.

Toutefois cette même contrainte pèserait sur l'ensemble des agents économiques au sein d'une poli*tique de vérité* des prix publics et privés.

J'ajoute que l'indexation de l'épargne constituerait une simple mesure de justice sociale. Aujourd'hui les petits épargnants *n'ont* aucun moyen de se prémunir contre l'inflation ; ils sont à la merci des taux nominaux qu'on leur offre et cherchent à s'en protéger *derrière l'or ou la pierre* (pendant que les gros organisent la fuite) : ce n'est pas de là que viendra la relance de la production.

L'indexation de l'ensemble des dettes et des créances est donc *aussi* une condition essentielle de *cet objectif toujours* signalé et *jamais atteint* : ramener l'épargne privée vers l'investissement industriel.

Favoriser l'investissement *suppose aussi qu'on se serve* du système fiscal. A trop examiner celui-ci avec les seules lunettes de l'égalitarisme, on finit par négliger ses effets économiques. *Or, dans la situation* actuelle de la France, nous devrions *avant tout* nous préoccuper d'avoir une fiscalité favorisant l'épargne et l'investissement d'une part (c'est-à-dire la préférence donnée aux consommations futures par rapport aux consommations présentes), et d'autre part la production (c'est-à-dire la préférence donnée au travail sur le loisir).

On a pu démontrer que le taux d'imposition effectif du rendement des investissements et de l'épargne est d'autant plus élevé que le *taux d'inflation* est fort. Dès qu'il approche des 10 %, la rentabilité réelle après impôt et inflation tend vers zéro.

Le problème n'est pas de prendre l' « argent des riches » (pour *parler comme* le parti communiste), pour le jeter dans les poches sans fond de l'Etat, mais de l'attirer dans les caisses des entreprises.

On commence à s'apercevoir que la masse des prélèvements obligatoires (plus de 40 % du P.I.B. — le seuil du « *socialisme* », disait M. Giscard d'Estaing en 1973) est excessive. Mais on ne *dit pas assez que ce n'est pas* seulement la masse globale qui compte, mais l'incidence de chaque élément de la masse. Les impôts et les cotisations sociales *ont, par leur structure et la* répartition de leur prélèvement, un impact sur les choix des entreprises et des individus. Il conviendrait de s'interroger sur leur *comptabilité avec les objec*tifs prioritaires de l'efficacité économique, et de veiller à leur cohérence. Or on a pris la déplorable habitude d'élaborer des projets « *sectoriels* » qui concernent l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune, la T.V.A., la fiscalité locale, les cotisations sociales. *Chaque promoteur d'une* idée fiscale apporte sa quote-part à la surcroissance de la pression totale, ajoute aux incohérences du système, et entretient une *instabilité dont souffrent tant* ceux qui doivent calculer sur la durée. Le couple indissociable des épargnants et des investisseurs a besoin de clarté et de stabilité. Les lui *offre-t-on* ?

Je pourrais évoquer ici le budget social, dans la mesure où le poids devenu énorme des cotisations sociales, en contribuant à élever le coût économique de la main-d'œuvre, décourage les in*vestissements* créateurs d'emplois.

Il en va de même des rigidités de la législation sociale. Elle cherchait à protéger le travailleur contre le capitalisme ; sans aban*donner cet objectif, il faut aussi* penser à protéger le travail contre le capital. *Je veux dire à rendre* le recours au travail humain compétitif face à l'automatisation.

*Il n'y a, je crois, d'autre propo*sition à faire en ce domaine que de rendre la parole à la base, de laisser plus de liberté à la négo*ciation collective, par branche et* par entreprise. Elle seule serait respectueuse de la diversité des situations. On verrait en particulier que si la question du partage du travail entre les travailleurs, sans diminution de leur salaire, confine à la quadrature du cercle *quand on l'envisage en termes* globaux, dans une négociation au sommet, en vue d'une loi uniforme, en revanche des solutions progressives, diversifiées, concrètes, pourraient s'inventer à la base. Mais il ne suffit pas de *refuser, comme le gouvernement* a raison de le faire, un oukase sur les trente-cinq heures ; il faudrait oser aller au-delà, lever les interdits et les prescriptions qui *empêchent la société de chercher* de nouvelles formes de travail, un nouvel emploi du temps des hommes et des *machines, plus* souple en même temps que plus responsable.

Faire avancer la société libérale, c'est tout cela.

Rentabiliser l'argent public

Mais pour relancer l'investisse*ment il n'y a pas que* les ressorts libéraux de l'économie. Il y a aussi ceux de l'action publique. L'Etat a des *moyens propres* ; *il est de* très loin le plus gros investisseur de France (70 milliards). Il intervient aussi puissamment pour aider l'investissement privé (10 milliards). Doit-il accroître les moyens qu'il consacre à cette double action ?

Pour l'investissement privé, tout ce que je viens de dire amènerait à répondre que celui-ci a moins besoin de financement administratif que de libération administrative, de réversion fiscale que d'allègement fiscal. D'autant plus *que les aides de l'Etat servent* trop souvent à justifier mille complications réglementaires, qui valent ensuite pour ceux qui ne sont pas aidés — l'immense ma*jorité — comme pour ceux qui* le sont — le tout petit nombre.

Mais, enfin, ces aides existent. Avant que de penser à en augmenter le volume, il faudrait *s'employer à en améliorer* l'efficacité. Pour avoir été ministre de l'industrie, je sais que c'est plus facile à dire qu'à réaliser. Le sujet est obscur ; les habitudes invétérées. *Il faut aussi pouvoir* retirer une aide : ce n'est pas plus aisé que de désintoxiquer d'une drogue.

L'axe de la remise en ordre devrait consister à mettre fin à la *concentration* excessive sur quelques grands groupes, à réduire la part des aides à *l'exploitation*, inflationnistes, aveugles et déresponsabilisantes, au profit d'aides à *l'investissement*. Celles-ci devraient être fondées sur l'attribution de concours globaux et contractualisés, rester limitées à un certain nombre de secteurs prioritaires, qu'ils soient géographiques ou professionnels, et voir vérifier leur rentabilité en termes de valeur ajoutée, de bilan extérieur et d'emploi. Il faudrait d'ailleurs réorienter *dans* le même sens toute la politique du crédit à l'industrie, sur laquelle l'Etat a une prise quasi directe par l'intermédiaire d'organismes spécialisés : *Fonds de développe*ment économique social, Crédit national, Crédit hôtelier, Institut de développement industriel, etc., etc.

Sans que cette remise en ordre fasse oublier l'urgence de l'élargissement, de la désétatisation et de la décentralisation du marché financier : aujourd'hui l'Etat et *le secteur public absorbent les* deux tiers de ce marché !

Quant à l'investissement public, il est imprudent d'en parler globalement *pour* justifier une hausse générale. C'est moins par sa masse financière que dans le service rendu à l'économie que l'investissement public doit être *jugé : et le jugement ne* peut être rendu que cas par cas. Les administrations et services n'ont déjà que trop tendance à penser en termes budgétaires ou statistiques *plutôt qu'en termes* économiques, pour y être encouragés par les hommes politiques. A ceux-ci, au contraire, de réclamer toujours plus de rigueur dans le *respect des critères de rentabi*lité, là où ils sont applicables, et en tout cas des critères *d'utilité* économique.

De toute façon, si je devais *parler globalement* de l'investissement public, je ne suis pas sûr que *je conclurais* à une relance inconditionnelle : je me demanderais si les milliards en balance *ne seraient pas plus utiles* en demeurant dans les circuits économiques, c'est-à-dire en ne venant pas aggraver la ponction obligatoire sur le travail et la production ; ils pourraient en particulier servir à redonner vie à notre *marché financier dramatiquement* étroit et centralisé.

Au point où sont parvenus le *déficit de l'Etat et le volume des* charges publiques, ne devrait-on pas poser en règle de gager toute croissance des investissements publics sur une diminution corres*pondante de ses coûts de fonc*tionnement ? Car il faut se garder, sous prétexte d'accroître les *interventions* économiques de l'Etat, d'alourdir le poids dont *il étouffe l'économie. Plutôt* que de doper le malade, je préférerais qu'on lui donne de l'air.

L'économie ne souffre du reste pas seulement du prélèvement, mais aussi de l'inflation qu'entraîne la disproportion entre les dépenses et les recettes publiques. Il peut y avoir, comme en Allemagne, un bon usage du déficit, dans le cadre d'une inflation contrôlée et d'une pression fiscale diminuée. Ce n'est pas le cas chez *nous*.

On parle de réduire le « train de vie » de l'Etat, mais les dépenses budgétaires auront progressé de près de 60 % en trois ans. Cela *conduit l'opinion à douter de* la volonté de rigueur du gouvernement. Le projet de budget *1980*, à cet égard, aurait pu être meilleur... Il faut mettre progressivement un terme à des équilibres budgétaires « compensés » par le *financement monétaire ou par* *l'endettement*. Il faut une politique monétaire et financière rigoureusement contrôlée, et des arbitrages au sein des dépenses *publiques*.

La commission des finances, à l'initiative du R.P.R., n'a pu à cet égard que poser une exigence indicative en réclamant une éco*nomie de 2 milliards sur les bud*gets de fonctionnement. Il était bon de donner à cet avertissement une certaine solennité. Il eût été meilleur que se noue là-dessus *une discussion honnête et sans* arrière-pensées entre le gouvernement et sa majorité.

Une délégation à la productivité administrative

La crise des finances publiques, c'est aussi celle de la Sécurité sociale, des collectivités locales, des établissements publics, des entreprises nationales... Si les mi*nistres ne peuvent pas, chacun* dans son secteur — et pour des raisons que je peux comprendre, — décider des économies à faire dans cet immense domaine, il faut *trouver une méthode*.

Le moment pourrait être venu de constituer, sous l'autorité directe du premier ministre, une sorte de délégation interministé*rielle à l'amélioration de la pro*ductivité dans les administrations, les services et les organismes nationaux. Elle devrait disposer des organes de conception, d'étude *et de contrôle de l'administration*, au premier rang desquels la *direction du budget*, qui resterait, bien entendu, pour ses missions traditionnelles sous l'autorité du ministre du budget. On me dira que cette administration de mis*sion ne serait pas très populaire*. Au début, c'est toujours le cas, j'en ai fait l'expérience. Mais une politique d'économies et de productivité dans les services publics et les entreprises publiques est indispensable. Il y va de la crédibilité de l'Etat.

OLIVIER GUICHARD.

Prochain article :

DE LA RELANCE AU PARTAGE

Dans L'Express cette semaine



Le remords et l'oubli, par Yves Cuau

Tim : 1962, le dessin du cessez-le-feu

Michel Debré : "Il reste un déchirement"

Michel Rocard : "Les anciens se sont moqués de nous"

Lettres d'un parachutiste du contingent

Denoix de Saint-Marc : "Non, je ne regrette rien"

Rabah Bitat : "Comment nous avons préparé le 1er novembre 1954"

Un sondage Louis Harris, L'Express, Europe 1 : les Français et la guerre d'Algérie

On les appelait les Pieds-Noirs, par André Pautard

Enrico Macias : "Adieu, mon pays"

L'Algérie de Chadli, par Christian Hoche

Si Azzedine : "Bigeard et moi"

Le faible cri d'une mémoire blessée, par Angelo Rinaldi

Le "silence" de Camus, par Jean-François Revel

Cinéma : trop tôt - trop tard, par Michel Delain

POLITIQUE

LE CONGRÈS DE PARIS DU P.R.

Le parti républicain veut incarner la légitimité et la défense des institutions

Hormis le P.S. et le P.C., une seule formation politique paraissait à ce jour capable de rassembler des foules de plus de dix mille personnes : le R.P.R. Ses succès électoraux n'en étaient pas assurés pour autant, mais ses prétentions au titre de parti le plus populaire et le plus puissant de la majorité trouvaient là leur fondement. La morgue apparente avec laquelle ses partenaires déniaient toute portée à cette « politique des chapiteaux » n'avait d'égale que leur exaspération de ne pouvoir en faire autant et leur acharnement à se hisser sur un pied d'égalité.

Depuis samedi 27 octobre, le R.P.R. n'est plus tout à fait sans rival. Sans que l'on puisse encore comparer l'assistance présente au troisième congrès du parti républicain à celle de certaines manifestations gaullistes spectaculaires, le fait est que ces assises ont créé une surprise. Ils n'étaient sans doute pas vingt mille rassemblés à Paris, porte de Pantin, bien que M. Jacques Blanc ait cité ce chiffre, sous l'empire de la jubilation. Mais ils étaient bien douze ou treize mille. En tout cas, nettement plus de dix mille.

C'est là un succès pour des dirigeants politiques qui s'employaient depuis cinq ans, sans paraître y parvenir, à faire de leur parti autre chose qu'une formation de cadres et de notables. Un succès inattendu pour des organisateurs qui n'osaient pas attendre plus de cinq mille personnes et qui ne purent, pour nourrir tout leur monde le matin, que sacrifier les réserves prévues pour le soir. Un succès qui reste cependant à expliquer.

Certes, le travail « sur le terrain » effectué depuis un an par M. Jacques Blanc et son équipe n'est sans doute pas étranger à cette soudaine affluence ni les moyens déployés depuis plus de quatre mois pour préparer ce rassemblement. Mais enfin, lors des précédents congrès, des efforts semblables avaient été fournis sans que ne se produise le déclic. Alors, il faut chercher d'autres raisons.

Les responsables du P.R. estiment que si le « vrai » parti qu'ils espèrent depuis tant d'années a commencé d'exister, ils le doivent autant à leurs propres efforts qu'à des circonstances étrangères à leur formation elle-même. Parmi ces circonstances : d'abord, sans doute, l'incapacité de l'Union pour la démocratie française à dépasser sa condition de consortium électoral (on n'a presque pas parlé de l'U.D.F. samedi, et la célébration de la première véritable « grand-messe » giscardienne a eu lieu pratiquement en dehors d'elle) ; ensuite, les choix stratégiques du R.P.R. L'exacerbation des critiques gaullistes a pu en effet aider à transformer en militants — ou du moins en congressistes d'un jour — des sympathisants jusque-là peu attirés par la participation directe à la vie politique. Une mobilisation de riposte, en quelque sorte.

Comme l'ont fait MM. Roger Chinaud, Jean-Pierre Soisson ou Michel d'Ornano, nombre d'intervenants n'ont pas manqué, samedi, de faire valoir que l'attitude actuelle des députés R.P.R. dans le débat budgétaire rappelle les pratiques en vigueur sous la IVe République et qu'elles mettent en danger le jeu normal des institutions. « Quand les partis négocient, la France s'affaiblit », a dit M. Soisson qui n'en finissait plus de citer... le général de Gaulle et M. Michel Debré à l'appui de ses thèses.

De même qu'ils sont parvenus à démontrer que la formation de M. Chirac n'est plus la seule à pouvoir se prévaloir d'effectifs importants, de même les dirigeants du P.R. vont désormais s'attacher à prouver que le parti incarnant la défense des institutions et la légitimité n'est plus le parti gaulliste mais le leur.

N.-J. B.

Les travaux du congrès du parti républicain ont eu lieu en deux parties. Samedi matin, les participants se sont partagés entre quatre forums et M. Jacques Blanc a dressé le bilan de son activité au secrétariat général (*le Monde* daté 28-29 octobre). En fin de matinée, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a dénoncé le « *psychodrame* » mis en scène autour du débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Il a critiqué ceux qui « *sous prétexte d'économie, souhaitent que le gouvernement change de politique et se trouve, par là même, affaibli* ». Il a ajouté : « *Il y aura un budget : la Ve République a de bonnes institutions et de bonnes lois organiques. Il faut donc s'en servir, les respecter et ne pas être tenté d'en demander une application incertaine. Les députés U.D.F. ne se cacheront pas derrière une procédure pour paraître refuser dans le verbe, tout en ne prenant pas le risque de le faire dans un vote.* »

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a consacré l'essentiel de son intervention aux institutions. Il a notamment affirmé : « *Le général de Gaulle nous a appris que lorsque les secousses deviennent plus dures et lorsqu'on hésite sur la voie à suivre, il faut choisir le chemin qui mène vers les sommets. C'est, disait-il, le moins encombré (...).*

» *Notre fidélité s'adresse, bien sûr, à Valéry Giscard d'Estaing ; mais elle transcende la personne pour s'appliquer à la fonction du président, à celui, disait le général de Gaulle, qui « est en charge » de l'essentiel ». C'est cette fidélité qui nous amène à refuser toute atteinte à l'équilibre fondamental des institutions de la Ve République, que Michel Debré définissait ainsi : « Un chef » de l'Etat et un Parlement séparés, encadrant un gouvernement issu du premier et responsable devant le second.* »

M. Soisson déclare encore : « *Quand les partis critiquent sans proposer et dénigrent sans avoir le courage de sanctionner, les vieux démons de l'impuissance ne sont pas loin de se réveiller. Quand les partis négocient, la France s'affaiblit.* » Il conclut en citant à nouveau le général de Gaulle « *qui disait que dans la » Constitution de 1958, le chef de » l'Etat » est fait pour empêcher que la République ne retombe à la discrétion des partis* ».

M. D'ORNANO : non au retour du règne des partis

Samedi après-midi, après qu'un beau désordre eut présidé à la distribution des plateaux-repas des militants (les prévisions avaient été largement dépassées), le congrès reprend en séance plénière. On entend notamment M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui déclare : « *Sous la IVe République le règne des partis sortant de leur rôle, se substituant à l'exécutif, avait affaibli la France, l'avait rendue ingouvernable, l'avait abaissée dans le monde.*

» *La tentation du retour à cette conception-là du rôle des partis politiques : non pas pour assurer, consolider le gouvernement de la nation mais pour s'isoler et s'affronter, ne pourrait conduire qu'au démembrement de l'Etat. (...) Que ceux qui seraient tentés de ne pas donner au président de la République les moyens parlementaires de l'exercice de son autorité y réfléchissent bien : ils prendraient alors la responsabilité de l'affaiblissement de la France, ils seraient les acteurs dépassés d'une pièce que les Français ne goûtent plus depuis longtemps et qu'ils ont rayée du répertoire de la scène politique.* »

M. Jean-Pierre Fourcade traite ensuite des nécessités de la solidarité. Interviennent successivement : MM. Jean-François Deniau, Michel Pintat, Dominique Bussereau, Pascal Clément, François Delmas, etc. Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, affirme que la France doit, dans l'avenir, « *gagner le pari de rester la référence de la démocratie et du progrès* ». M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, évoque les risques moraux que court notre société : « *Partout s'affadit le sens des responsabilités (...). Ainsi meurent les civilisations : par la lâcheté des uns et la passivité des autres.* (...)

M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône, salue les « *15 000 participants* ». M. Jacques Blanc le reprendra un peu plus tard en lançant : « *Nous sommes 20 000 !* »

M. Hervé de Charette, délégué général, s'adresse aux militants : « *Vous pouvez être fiers. Personne, désormais, ne contestera notre force.* (...)

M. Michel Poniatowski axe son intervention sur les atouts dont dispose la France pour faire face aux défis de l'avenir (*le Monde* daté 28-29 octobre). Il souligne : « *Il n'existe aujourd'hui aucune recette miracle qui permette à la fois d'importer notre énergie et nos matières premières, d'accroître les rémunérations, d'augmenter les services collectifs, de faire progresser les prestations sociales et de travailler moins ou de se livrer à la « gréviculture » politique, qui est une mauvaise action contre la France et l'emploi des Français.* »

L'ancien ministre d'Etat conclut : « *Je puis vous dire que l'influence de la France est considérable dans le monde. Elle le doit à sa civilisation, à son rayonnement culturel, mais aussi à l'action personnelle de Valéry Giscard d'Estaing. Cette action nous permet, dans un temps exceptionnellement difficile, d'atténuer toutes les conséquences si rudes de la crise mondiale que nous traversons. C'est pour cela que je suis giscardien. (...).*

M. Jacques Blanc est réélu secrétaire général par 40 609 mandats sur 41 224 suffrages exprimés (il y a eu 615 bulletins blancs ou nuls. M. Laurent Meyer, militant de la fédération du Jura, ayant finalement renoncé à lui faire concurrence, le secrétaire général était seul candidat à sa propre succession).

Il prononce le discours de clôture du congrès, affirmant notamment : « *Osons dire que cette nécessaire égalité dans la dignité, que cette juste égalité des chances n'ont rien à voir avec l'égalitarisme uniformisant et niveleur que certains nous proposent — et dont on nous assure cyniquement qu'il était déjà le « bonheur » des sociétés dites socialistes !*

Il souligne : « *Sachons réussir ce « passage historique » dont parlait récemment Valéry Giscard d'Estaing, du règne de la quantité à celui de la qualité. Sachons bâtir ce nouveau progrès qui sera le fondement de ce qu'il appelle le « futur modèle européen de civilisation ». Cela suppose, bien sûr, une volonté. Volonté de modifier les rouages de l'Etat, les habitudes des collectivités, la conception même des équipements et des services, afin de prendre en compte les besoins individuels et régionaux, afin de laisser une plus juste place à des activités que leur caractère jugé non productif condamnait trop souvent à une lente asphyxie. Volonté aussi de transformer nos mentalités, en s'habituant à cette idée que « plus » ne signifie pas nécessairement « mieux ». (...)*

» *Soyons les meilleurs outils du meilleur ouvrier de France.* »

En début de soirée, samedi, le troisième congrès du parti républicain est déclaré clos.

Le budget et les institutions

(Suite de la première page.)

Cette thèse, fondée sur la conviction que le R.P.R., comme par le passé, n'irait pas jusqu'au bout de ses velléités, semblait prévaloir encore ce lundi matin. On inclinait à considérer qu'en cas d'échec des négociations en cours, ce serait plutôt la procédure du vote bloqué qui serait utilisée. Celle-ci consiste pour le gouvernement — selon l'article 44 de la Constitution, — à demander à l'Assemblée nationale, en fin de première lecture du projet de loi de finances, de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du texte budgétaire, y compris les amendements retenus par le gouvernement.

Bras de fer

En arrivera-t-on à une telle issue ? Ce ne serait pas une réussite pour le gouvernement et pour M. Giscard d'Estaing que de recourir, pour faire adopter un budget, à une méthode qui n'avait plus été utilisée depuis octobre 1968. Il y aurait là, pour la première fois à l'Assemblée, une *manifestation concrète de la détérioration des relations entre le pouvoir et sa majorité.* Manifestation qui irait à l'encontre des théories rassurantes selon lesquelles tout va bien de ce côté-là tant que votent les députés et que l'agitation des partis n'est qu'une agitation de surface.

Du côté du premier ministre, on dit : *que le R.P.R. précise ses propositions d'économies et nous verrons.* « *Ce n'est pas à nous, parlementaires,* répond le groupe gaulliste, *de nous substituer à l'Etat pour établir son budget.* » Cette partie de bras de fer trouvera son dénouement le 17 novembre au plus tard, date de la fin de la première lecture du projet de loi à l'Assemblée nationale. En attendant, chacun se dit prêt à la concertation...

L'essentiel, toutefois, n'est peut-être pas tant l'aspect conflictuel de cette affaire que l'impression de désorganisation générale qui s'en dégage. La semaine qui vient de s'écouler a été de ce point de vue en quelque sorte exemplaire : un premier ministre absent, un débat parlementaire qui progressait dans l'inconnu, des ministres qui semblaient ne pas savoir à quel saint se vouer pour élaborer leur ligne de conduite face aux manœuvres des députés gaullistes...

C'est au point que le président de la République semble s'en être ému, plus précisément, du point de vue institutionnel. *Le terrain où s'aventure* l'Assemblée nationale en votant les dépenses budgétaires sans avoir approuvé les recettes pose, à n'en pas douter, un problème au chef de l'Etat, *gardien des textes fondamentaux de* la République.

C'est là la seconde difficulté du moment, qui concerne M. Giscard d'Estaing plus directement que M. Barre : *la démarche adoptée par* l'Assemblée nationale est-elle, ou non, conforme à la Constitution ? M. Jacques Chaban-Delmas y a lui-même répondu en décidant seul, en *tant que président de* l'Assemblée, que les débats pouvaient se poursuivre. Cette décision, on le voit, n'a pas satisfait tout le monde.

L'article 40 de la loi organique du *2 janvier 1959 stipule, en effet,* que « *la seconde partie de la loi de finances ne peut être mise en discussion devant une Assemblée avant le vote de la première partie* ». On ratiocine, *ici et là, sur la signification* du mot « *vote* » : un scrutin, même négatif, n'est-il pas un vote ? Non, répondent les juristes, car dans ce cas la loi dirait « *vote sur la première partie* ». Mais loin de subtilités ! Il y a là une interrogation que le chef de l'Etat ne peut traiter à la légère.

On a dit, au cours de la semaine *dernière, que le Conseil* constitutionnel avait été « *consulté* » sur le point *de savoir* si les députés pouvaient continuer à voter les chapitres du budget comme si de rien n'était. *Si « consultation » il y a eu — et quoi qu'en ait dit* M. Poniatowski (1) — il n'a pu s'agir que de contacts de caractère strictement privé. A l'hôtel Matignon, *on précise même* qu'aucune démarche semblable n'a été effectuée par aucun membre du cabinet du premier ministre.

Dans le cas d'espèce, le Conseil *constitutionnel* ne peut, en effet, être saisi qu'après le vote définitif de la loi par les deux assemblées et avant sa *promulgation.* Il ne peut donc l'avoir été à ce jour.

Reste qu'il n'est pas impossible qu'il le soit plus tard : certains socialistes affirment que leur groupe parlementaire pourrait prendre cette initiative. La réprobation manifestée *ces derniers jours à l'Elysée à propos* du déroulement du débat parlementaire conduit à se demander si le chef de l'Etat lui-même n'envisage pas d'agir également dans ce sens.

Contre-offensive

Les débats du congrès du parti républicain ont donné l'occasion, *samedi, à certains éclaireurs* habituels du président de se porter sur ce terrain : on a entendu MM. Soisson, Chinaud et d'Ornano mettre en cause le R.P.R. pour la manière *dont, à leur avis, il* trouble, au Palais-Bourbon, le jeu normal des institutions et *s'écarte* de *l'orthodoxie constitutionnelle.*

Cette contre-offensive rejoint les *préoccupations* d'ordre électoral des giscardiens et du chef de l'Etat. Le jeu consiste à ne *pas parler de la* candidature de M. Giscard d'Estaing. Consigne semble avoir été donnée aux *porte-parole* de laisser planer un certain doute et de toujours évo*quer 1981 en émettant la réserve : « Si M. Giscard d'Estaing est candidat...* » Le président lui-même se plaît, de temps à autre, à suggérer l'incertitude, comme il l'a fait ven*dredi dernier devant les meilleurs* ouvriers de France, en évoquant le jour où il quittera « *la direction des affaires de la France* ». Quand ce n'est pas *son épouse* elle-même qui *fait état de ses hésitations.*

Parallèlement, et avec une rigueur systématique, *le dispositif présidentiel se met en place* : actions et messages « sectoriels » (les veuves civiles, les meilleurs ouvriers, la maîtrise d'encadrement, etc.), voyages régionaux (l'Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées), volonté de se *dégager plus que jamais de l'emprise* des partis (l'U.D.F. ne rédigera pas de programme pour 1981 et le P.R. s'interdit de présenter M. Giscard d'Estaing comme son candidat), souci *de ne pas être touché en retour par* la lassitude que semble inspirer à l'opinion le caractère répétitif et abstrait du débat politique actuel. Enfin, application à renforcer la légi*timité du chef de l'Etat* et à faire apparaître que, si les gaullistes ont déserté le front des institutions, de « nouveaux » légitimistes ont pris leur place.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(1) *Mercredi soir 24 octobre, au micro de France-Inter, M. Michel Poniatowski a indiqué sur ce point : « Il y a eu une consultation du Conseil constitutionnel, qui a donné la possibilité au gouvernement de poursuivre le débat. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : Michel d'Ornano n'est pas sérieux.

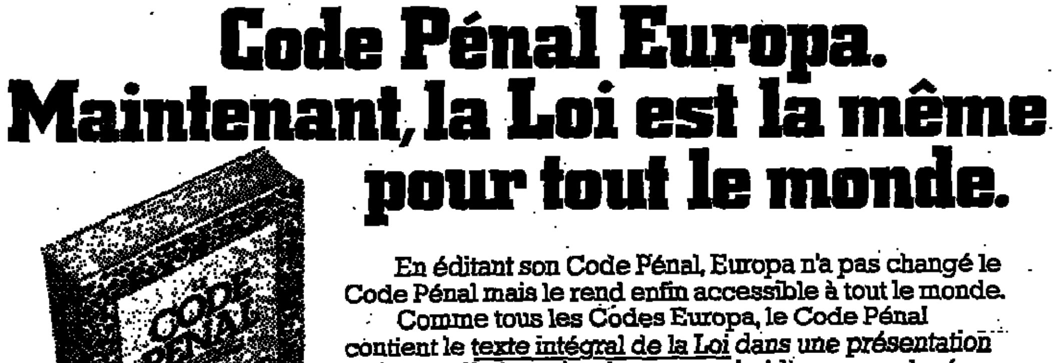
Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 29 octobre, Pierre Charpy écrit :

« *Il n'est pas admissible que les dirigeants du parti républicain, se dressant eux-mêmes en statue du commandeur, veuillent jouer les donneurs de leçon à leur aîné dans la majorité.*

» *Michel d'Ornano s'est particulièrement distingué dans cet exercice. Peut-être était-ce en souvenir des élections municipales de Paris, où il avait tendance à confondre sa candidature avec les institutions de la France.*

» *Il faudrait quand même être sérieux, surtout quand on est ministre. Si demander 2 milliards d'économies sur un budget de quelque 530 milliards affaiblit la France, c'est que celle-ci ne vaut pas cher. Est-ce ce qu'a voulu dire Michel d'Ornano ? Ce serait fâcheux.*

» *En vérité, le plus sûr moyen d'affaiblir la France, c'est de donner d'elle l'image d'une démocratie purement formelle où le Parlement, en ne jouant plus son rôle, laisse le gouvernement libre de ne plus jouer le sien.* »



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	278 F	385 F	506 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POLITIQUE

Dans une interview à TF 1

M. Raymond Barre affirme qu'il reprend « très normalement » ses activités

C'est un premier ministre souriant, apparemment détendu mais légèrement amaigri par ses neuf jours d'hospitalisation, qu'ont pu voir les téléspectateurs, dimanche soir 28 octobre, à l'occasion d'une interview enregistrée le matin dans le parc de l'hôtel Matignon et diffusée par TF 1 au cours du journal de 20 heures.

M. Raymond Barre a souligné qu'il reprendra « très normalement » ses activités dès cette semaine. Dans son entourage, on ajoute que les rumeurs selon lesquelles le chef du gouvernement aurait été victimes de troubles plus graves qu'on ne l'aurait dit, et ne pourrait plus désormais exercer ses responsabilités de façon aussi soutenue que par le passé, sont dénuées de tout fondement et procèdent uniquement d'intentions malveillantes.

Répondant aux questions de Patrice Duhamel, M. Barre a notamment déclaré : « *D'après les médecins, c'est l'accumulation d'activité, le surmenage, qui ont entraîné cette poussée de tension que j'ai eue et qu'il convenait de traiter par le repos et par une certaine thérapeutique. (...) Pendant ces neuf jours, dans la tranquillité, dans la paix, dans la sérénité du repos, il m'a été possible de mieux cadrer les choses, de donner à ce qui avait de l'importance la place qui lui revenait, et à tout ce qu'il n'en avait pas, la place secondaire qu'il faut lui attribuer.* »

Le premier ministre a indiqué qu'il allait de nouveau vaquer « *très normalement* » à ses « *occupations* » : « *Il est évident que je ferai preuve d'une certaine prudence, c'est normal après ce que je viens d'avoir. Tous ceux qui ont eu la même chose que moi (...) savent qu'il faut prendre quelque repos, et observer quelque discipline. Mais, à part cela, il n'y a rien qui puisse m'empêcher de me livrer à mes activités. (...) Je crois qu'il faut faire ce que l'on doit faire. Lorsque l'on est premier ministre, on ne va pas sous prétexte que la tâche est harassante, ne pas accomplir les actes qu'il faut accomplir (...).* »

» *Il est évident que les trois années que nous avons vécues ont été trois années assez agitées. Si vous ajoutez à tout cela (...) les problèmes nombreux qui se posent sur le plan international et ceux qui se posent aussi sur le plan national, vous comprendrez que l'on puisse ressentir quelque fatigue. Mais (...) contrairement à ce que certains ont dit, il ne s'agit pas du tout pour moi d'un accident, d'une alerte de santé qui puisse compromettre mes capacités. D'ailleurs, s'il en était ainsi, je serais le premier à demander au président de la République de me décharger de mes fonctions. Mais tant que je serai en mesure on ne va pas, sous prétexte que que le président de la République me gardera sa confiance, je conduirai les affaires comme je l'ai toujours fait, c'est-à-dire avec le plus de dévouement et le plus d'efficacité qui est en mon pouvoir.* »

Le Carrefour social-démocrate se refuse à devenir un parti

M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, ancien membre du bureau du parti radical, a été élu dimanche 28 octobre, au terme des assises nationales du Carrefour social démocrate, président de cette formation. Il succède à ce poste à M. René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat.

Créé en juillet 1977 sur l'initiative d'un certain nombre de personnalités de la majorité se réclamant du centre gauche (notamment MM. René Lenoir, Jacques Pelletier, Olivier Stirn, Jean-Claude Colli, Lionel Stoléru et Bernard Stasi), le Carrefour social-démocrate s'est donné pour objectifs de favoriser les rapprochements entre les courants de la social-démocratie, de constituer un lieu de rencontre et de réflexion pour ceux qui s'identifient au socialisme tout en rejetant l'alliance avec le P.C., enfin d'être, au sein de la majorité, une sorte de club concrétisant la volonté d'ouverture vers le centre gauche. Il revendique trois mille adhérents.

La sympathie avec laquelle le pouvoir observe la démarche du C.S.D. s'était manifestée en 1978 par la venue de M. Raymond Barre devant la première convention nationale. Le premier ministre n'a pu cette année, en raison de son état de santé, renouveler cette visite, mais celle-ci était prévue jusqu'à la date de son hospitalisation, et un message d'encouragement a été adressé, de Matignon, aux participants.

Le C.S.D. se situant relativement en marge des activités politiques des formations de la majorité (dont, toutefois, nombre de ses adhérents sont membres), ses dirigeants s'emploient depuis sa naissance à répondre à trois préoccupations : ne pas se laisser entraîner à créer un parti politique comme les autres, demeurer une instance de réflexion et de proposition, et ne pas apparaître comme une modeste officine progouvernementale servant de relais aux thèses du pouvoir en direction des courants d'opinion réformistes ou modérés.

Réfléchir sur les choix à long terme

La volonté de certains adhérents du C.S.D. de transformer le Carrefour en parti politique s'était déjà manifestée lors de la convention de 1978. Elle s'est traduite par une nouvelle tentative samedi 27 octobre. Une motion proposait la création d'un « parti socialiste démocrate ». Cette initiative n'a pas abouti mais a conduit les participants à décider la constitution d'un « groupe de réflexion sur les modes d'action et de regroupement du centre gauche ». A cette discussion ont pris part des personnalités comme MM. Guy Gennesseaux, membre du parti radical, et Léo Hamon, président du groupe Initiative républicaine et socialiste. La mise en place de ce groupe de travail prolonge une déclaration commune sur la nécessité de donner au centre gauche ses propres moyens d'expression, déclaration publiée en juillet dernier et cosignée par le C.S.D., les amis de M. Léo Hamon, les clubs République et Démocratie de M. Prouteau, la Fédération pour une démocratie radicale, le club Louise-Michel, etc.

Le souci des membres du Carrefour social-démocrate de participer à une réflexion sur les choix à long terme s'est notamment concrétisé dans l'intervention de M. Lionel Stoléru. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail a traité des améliorations qui pourraient être apportées à la vie dans l'entreprise. Il a évoqué les possibilités de modulation des avantages salariaux en fonction des souhaits des travailleurs : salaires au rendement ou salaires fixes forfaitaires, création, dans la hiérarchie ouvrière, d'un échelon de « maître ouvrier », renforcement du « droit à la parole » dans l'entreprise, etc. M. Stoléru a, en particulier, rappelé qu'il avait proposé que, dans toute entreprise, « *l'ouvrier le mieux payé ait un salaire égal à celui du cadre débutant* ». Il a ajouté : « *Je suis souvent très choqué par le niveau des salaires des jeunes diplômés (...). Voilà des jeunes gens qui sont formés jusqu'au niveau le plus élevé aux frais de la société et qui imaginent que leur diplôme doit, en plus, être pour leur carrière un moyen d'avancement automatique qui leur permet d'ouvrir toutes les portes (...). Le diplôme doit être une dette envers la société et non une rente sur la société !* »

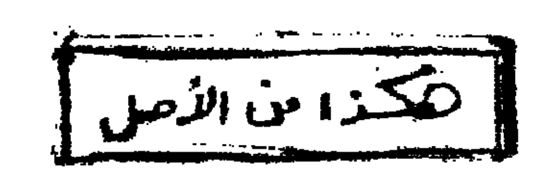
Des propos poliment contestataires

Enfin, l'application des responsables à empêcher que le C.S.D. ne soit assimilé à un club essentiellement progouvernemental s'est traduite dans de nombreuses interventions au cours des débats, et surtout dans les propos tenus par MM. Jean-Claude Colli et René Lenoir. M. Colli a notamment affirmé : « *Le malaise de la gauche condamne à la tristesse tous ceux qui, comme nous, exigent plus de socialisme dans la réalité. Nous partageons les finalités des socialistes en ce qui concerne la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, la nécessité de promouvoir l'égalité des chances et l'équilibre à respecter entre le pouvoir économique et les partenaires sociaux.* » M. Lenoir, dans son discours de clôture, dimanche, a interpellé le gouvernement sur les modalités de la concertation, la nécessité d'instaurer le pluralisme du traitement de l'information sociale (« *afin que les partenaires, voire les adversaires, puissent se mettre d'accord sur les données des problèmes* »). L'ancien secrétaire d'Etat a dénoncé les « *excès de l'enrichissement sans causes* », la spéculation, la perpétuation des « *rentes de situation foncières ou professionnelles* ». Il a regretté que les patrimoines soient insuffisamment imposés et que la planification n'ait pas « *trouvé son second souffle* ».

Propos relativement — et très poliment — contestataires qui trouvent leur limite dans le grand nombre de membres du gouvernement et de hauts fonctionnaires siégeant dans les instances du C.S.D. — N.-J. B.

- *Un groupe d'étude et d'action pour la langue française* a été constitué au Parlement européen. Sur proposition de M. Debré, il a porté à sa présidence M. Otto de Habsbourg (R.F.A.) ; ses vice-présidents sont M[mes] Spaak (Belgique), Agnelli (Italie) et M. Druon (France).





POLITIQUE

ORGANISANT LEUR RAPPROCHEMENT

Les gaullistes de gauche et le R.P.R. lancent des appels aux socialistes pour une « nouvelle majorité »

Regroupement, opposition, ouverture : tels sont les trois principes posés à l'issue de la convention de la Fédération des républicains de progrès réunie dimanche 28 octobre à Boulogne-Billancourt sous la présidence de M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive, et en présence de M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R.

Au terme de la mission de contact que M. Jacques Chirac lui avait confiée en septembre auprès de tous les gaullistes dispersés, M. Jean Charbonnel a constaté, comme il l'a dit dimanche, que *« les points de vue du R.P.R. et des gaullistes de gauche se sont déjà considérablement rapprochés »* et que désormais *« la confrontation ouverte et même la coopération devaient remplacer l'hostilité et les critiques réciproques des années passées »*.

L'ancien ministre propose donc que se constitue à côté du R.P.R. un *« pôle progressiste du gaullisme »* dans lequel chaque formation conserverait sa sensibilité propre. M. Léo Hamon, président d'Initiative républicaine et socialiste, très jaloux de sa propre liberté d'action, souhaite un simple *« comité de liaison »*, alors que M. Bernard Fournier, président de l'Union des jeunes pour le progrès est favorable à une *« grande confédération de tous les mouvements gaullistes »*. Quant à M. Bernard Pons, il a affirmé : *« Le moment est venu de nous rapprocher et de nous unir sur l'essentiel. »* Les applaudissements nourris qui ont salué son intervention ont bien montré que c'était là le souhait actuel des gaullistes d'opposition. Toutefois, parmi ceux-ci, l'Union démocratique du travail de M. Debû-Bridel, avec qui M. Charbonnel avait pris contact, n'était pas représentée, tandis que le club Gaullisme et prospective de M. Dominique Gallet, qui n'a pas pu s'exprimer, entend poursuivre ses relations avec le parti de M. Chirac.

Si le rapprochement des gaullistes de gauche avec le R.P.R. apparaît aujourd'hui possible et se concrétisera dans quelques mois par la tenue d'états généraux du gaullisme, c'est essentiellement en raison des critiques de plus en plus vives adressées par le parti à la majorité, au gouvernement et au chef de l'Etat.

M. GORSE : ceux qu'on appelle nos partenaires de la majorité...

L'attitude oppositionnelle du R.P.R. facilite en effet le regroupement avec les gaullistes dispersés. M. Bernard Pons a ainsi indiqué : *« Il est évident que la politique économique conduite par le gouvernement ne correspond pas à nos ambitions pour le redressement du pays. Il est évident que sa politique sociale ne correspond pas à nos ambitions dans le domaine de la participation. Il est évident que sa politique étrangère, notamment en Europe et en Afrique, ne correspond pas à notre ambition d'une France forte, indépendante et généreuse. »*

Auparavant, M. Charbonnel avait affirmé : *« Sur tous les plans, la situation a continué de se dégrader, et il s'agit de plus en plus d'une crise de confiance du pays à l'égard de ceux qui le dirigent »*, ajoutant : *« Si la situation continue à se détériorer au même rythme, le fonctionnement des institutions ne tardera pas à être mis en cause. »*

Quant à M. Georges Gorse, maire de Boulogne-Billancourt, député R.P.R., il a estimé : *« Ce qui nous divise est dérisoire par rapport à ce qui nous sépare de ceux qu'on appelle nos partenaires de la majorité. »*

Tous les orateurs ont décrit les convergences qui pourraient exister entre le gaullisme et certains socialistes et lancé des appels plus ou moins discrets à certaines tendances du P.S. et surtout à l'électorat socialiste. Le débat avait lieu en présence de M. Delanoë (conseiller socialiste de Paris, *« observateur du P.S. »*. M. Bernard Pons, lui-même — qui avait fait applaudir le nom de M. Chirac — a ainsi déclaré, après avoir mentionné *« certaines convergences »* : *« Je le dis très clairement, il y a là, c'est évident, un fait qui ne peut être ignoré. Il implique qu'au-delà de ce qui nous sépare sur le plan politique nous examinions avec attention les réactions qui nous sont communes. C'est moins au niveau des discussions d'états-majors qu'au niveau du dialogue entre les militants et des convergences quil peut faire apparaître que doit, dans l'immédiat, se situer notre recherche. »*

M. Charbonnel avait dit sa volonté de *« favoriser la naissance d'une nouvelle majorité »*, ajoutant : *« Nous savons que le parti socialiste est lui aussi aujourd'hui à la croisée des chemins et qu'un tel rapprochement — qui pourtant le diviserait moins que toute autre alliance — lui pose encore beaucoup de problèmes »*, et il avait conclu : *« Des gaullistes à nouveau rassemblés auront le droit de proposer à d'autres un plus vaste rassemblement, celui qu'imposera tôt ou tard le salut public. »*

M. Pierre Dabezies, conseiller de Paris (non-inscrit), président délégué de la F.R.P., après avoir affirmé que *« les gaullistes sont allergiques à la vieille S.F.I.O. et à la nouvelle social-démocratie »* et que *« notre adversaire idéologique le plus évident est le centrisme, qu'il soit de droite ou de gauche »*, avait souligné ses convergences, notamment avec le CERES et certains autres socialistes pour dire : *« L'attitude des communistes et les perspectives giscardiennes nous condamnent à nous entendre tôt ou tard. »*

C'est la première fois qu'autant de signes sont adressés aux socialistes par les gaullistes. Il est vrai que M. Charbonnel et ses amis ont dit les déceptions qu'ils avaient éprouvées pendant le « bout de chemin » qu'ils ont parcouru avec la défunte union de la gauche. Mais si le rapprochement se réalise effectivement entre les gaullistes de gauche, qui se veulent toujours très oppositionnels, et le R.P.R., il ne pourra se concrétiser que si M. Jacques Chirac accentue encore les distances qu'il a commencé de prendre avec le pouvoir et la politique de l'Elysée.

ANDRÉ PASSERON.

AU COURS DE LA FÊTE DE « LA MARSEILLAISE »

M. Marchais rend le P.S. responsable de l'échec de la gauche à Aix-en-Provence

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Georges Marchais, s'adressant, dimanche 28 octobre, aux participants de la fête d'automne du quotidien régional *la Marseillaise*, a mis l'accent sur l'initiative prise par son parti avec les « cahiers de lutte », qui doivent permettre aux travailleurs, dans leurs entreprises, de *« dire ce qu'est leur vie actuelle »* et de *« s'expliquer sur ce qu'il faudrait faire pour que les choses aillent mieux »*.

« En agissant ainsi, a déclaré le secrétaire général du P.C.F., *nous travaillons en même temps à la construction d'une union nouvelle. »* M. Marchais a opposé cette conception de l'union à celle des socialistes. *« Selon un scénario désormais bien rodé, le parti socialiste,* a-t-il déclaré, *parle à gauche quand il a besoin de gagner des voix, mais il agit à droite quand il s'agit de prendre des décisions concrètes. C'est ainsi que François Mitterrand dit aujourd'hui vouloir non seulement prolonger, mais dépasser les textes antérieurs du parti socialiste. Si les mots ont un sens, cela veut dire que François Mitterrand a l'intention d'aller plus loin encore que la nationalisation des autoroutes et des supermarchés inscrite en toutes lettres dans son programme « Changer la vie ». Que n'avait-il cette ardeur révolutionnaire lorsque nous lui proposions plus modestement, il y a deux ans, la nationalisation de la sidérurgie ? »*

Evoquant l'échec de la gauche à l'élection municipale d'Aix-en-Provence, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : *« On doit à la vérité de souligner le rôle personnel qu'a joué, une fois de plus, François Mitterrand, dans la campagne du parti socialiste, et finalement dans son échec. Le jour de cette importante élection, il n'a pas hésité à venir ici-même, à Marseille, pour attaquer publiquement les dirigeants du parti communiste, contribuant ainsi à désorienter un peu plus nombre d'électeurs socialistes de la ville voisine. Oui, vraiment, s'il fallait une confirmation que la politique du parti socialiste est mauvaise pour les travailleurs et mauvaise pour l'union, l'exemple d'Aix nous la fournirait aisément. »*

M. Marchais a souligné que le parti communiste n'entend pas abandonner la stratégie de l'union de la gauche. *« Oui*, a-t-il affirmé, *nous voulons l'union et, malgré toutes les difficultés nées de l'attitude du parti socialiste, nous n'y renonçons pas et nous n'y renoncerons jamais. Il faut que cela soit clair pour tout le monde. Mais pour que cette union se réalise, pour qu'elle soit solide et durable, il faut, cette fois-ci, que ce soient les travailleurs eux-mêmes qui la construisent dans l'union à la base contre la politique du pouvoir et en toute clarté. »*

Auparavant, M. Marchais avait appelé les communistes à assurer une *« progression radicale »* de la presse du parti, d'autant plus nécessaire, selon lui, *« depuis que Giscard d'Estaing est président de la République, la bourgeoisie maîtrise l'information à un degré qui n'a jamais été atteint auparavant dans notre pays »*.

M. Marchais a illustré cette affirmation en prenant quatre exemples : *« Voyez*, a-t-il dit, *l'information économique : combien de journalistes croient travailler sur des faits établis en dehors de toute préoccupation partisane alors qu'ils utilisent en fait les données élaborées par le patronat et les ministères ?*

» Voyez les dépêches : les agences de presse qui les fournissent sont étroitement tenues en laisse par des hommes politiques. Elles sélectionnent et orientent l'information à la source... »

» Voyez la télévision et les radios : ces instruments d'une puissance extraordinaire, le pouvoir giscardien s'en est assuré le contrôle en y plaçant à tous les postes-clés des hommes du président (...).

» Voyez la presse écrite : à Paris, sa concentration se poursuit. En province, très rares sont aujourd'hui les régions comme la vôtre où subsiste une concurrence. »

GUY PORTE.

POLITIQUE

LE P.S. ET LES INTELLECTUELS

Résister à l'« idéologie dominante »

L'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER), présidé par M. Jean Pronteau, chargé de mission auprès du premier secrétaire du P.S., a organisé, samedi 27 et dimanche 28 octobre, à Paris, un colloque sur le thème « Les intellectuels et l'idéologie dominante ». La plupart des participants ont constaté une régression de l'idéologie de gauche face aux « restructurations idéologiques » qu'impose la classe dominante. Les débats ont fait apparaître, face à cette régression et au « désengagement » des intellectuels, la nécessité d'une résistance, d'une « autodéfense », selon l'expression de M. Daniel Lindenberg.

Cette confrontation, à laquelle ont participé des personnalités extérieures au P.S., comme les écrivains Régis Debray et Daniel Lindenberg, ainsi que deux intellectuels communistes, MM. Jean Rony et Claude Rothschild, a mis en lumière l'inquiétude des dirigeants socialistes ainsi que leur souci de rétablir des liens étroits avec les intellectuels de gauche.

Leur inquiétude procède non seulement du reflux de l'idéologie de gauche face à l'« *idéologie dominante* », mais aussi du comportement des intellectuels eux-mêmes. Leur « tendance à baisser les bras » a été soulignée par M. Alain Meyer, dans son rapport introductif. Celui-ci a regretté le temps où les intellectuels « *étaient disposés à apporter un soutien, tantôt critique, tantôt actif, à un gouvernement de gauche* », alors qu'aujourd'hui « *l'adhésion à une organisation politique leur apparait comme impure, tout pouvoir leur apparaît comme despotique par nature, et l'Etat, quel qu'il soit, comme le danger principal* ». Ainsi, selon M. Meyer, « *l'intellectuel engagé a disparu de la scène* ».

Pour une « réforme intellectuelle et morale »

Accentuant ce constat pessimiste, M. Régis Debray a relevé que tous les intellectuels sont placés « *devant l'alternative suivante : l'impuissance ou la trahison* ». L'impuissance, parce que « *la communication ne passe plus* », a-t-il précisé, « *sauf si l'on s'intègre dans l'hégémonie du consensus bourgeois* ». « *A quoi servons-nous ? A rien !* », s'est-il écrié, avant de rendre hommage à la mémoire de Nicos Poulantzas, qui, placé devant cette alternative, « *a choisi de disparaître* ».

De son côté, M. Jean Pronteau a constaté que « *rarement les partis ouvriers se sont autant intéressé à ce que pensent les intellectuels* ». Cet intérêt procède, pour le P.S., d'un souci immédiat et d'une nécessité. Dans l'immédiat, et notamment dans la perspective de l'élection présidentielle, il s'agit d'obtenir le soutien des intellectuels. M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du P.S., a eu, à cet égard, le mérite de la franchise. S'il s'est défendu de vouloir « *récupérer* » les intellectuels, M. Charzat n'en a pas moins souligné que le P.S., grâce notamment à son « *projet* », propose aux intellectuels « *de prendre toute leur place* », affirmant que « *la lutte contre l'impuissance des intellectuels et la lutte pour le pouvoir sont une seule et même tâche* ». L'intervention de M. Gérard Delfau, membre du secrétariat national du P.S., est allée dans le même sens. M. Delfau a mis l'accent sur le nécessaire refus de la coupure entre intellectuels et militants politiques. Insistant sur les menaces que l'Etat libéral fait peser sur les acquis de la libération, M. Delfau a incité les intellectuels à participer à la « *résistance* » à l'idéologie dominante. Le « *projet socialiste* » repose, en effet, sur cette idée de résistance. Rallier les intellectuels de gauche est donc une nécessité à plus long terme si le P.S. veut parvenir à éviter que la gauche ne soit à nouveau « *défaite dans la lutte des idées avant de l'être dans les urnes* ». C'est là un thème cher au CERES et à M. Didier Motchane, pour lequel « *la domination idéologique de la droite va aujourd'hui tellement loin que la gauche ne s'aperçoit plus de son propre asservissement* ».

Cet asservissement prend la forme, selon M. Jean-Marie Vincent, d'une « *acceptation passive du cours des choses, dans l'attente de catastrophes à venir* », contre lesquelles il faut réagir.

Au cours des débats, la plupart des orateurs se sont accordés pour souligner les dangers d'une résurgence d'une idéologie d'extrême droite. C'est ainsi que M. Motchane a estimé que « *la nouvelle droite a pour fonction de servir de repoussoir à la droite tout en lui préparant un stock idéologique de rechange pour le moment où les germes totalitaires se seront suffisamment développés* ».

De son côté, M. Jean Rony a exprimé son accord sur les « *retombées négatives du stalinisme* », tout en s'opposant à l'idée exprimée par plusieurs participants d'une « *faillite économique et sociale des pays de l'Est* ».

S'il n'est rien sorti de précis des travaux de l'ISER — d'autant que les débats ont paru par moments confus, — il n'en reste pas moins que ce colloque a permis de mesurer l'effort du P.S. en direction des intellectuels dans l'espoir de les voir participer à « *la réforme intellectuelle et morale* » que, selon M. Charzat, il appelle de ses vœux.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. MITTERRAND FAIT L'ÉLOGE D'UN P.S. « FORT ET SUR DE LUI »

M. François Mitterrand a participé dimanche 28 octobre à Lomme, *dans la banlieue lilloise*, à une manifestation organisée à l'occasion des cinquante années d'action socialiste de M. Arthur Notebart, député et maire de cette ville, président de la communauté urbaine de Lille. Le premier secrétaire du P.S. a notamment déclaré : « *Le parti socialiste aujourd'hui est assez fort et sûr de lui ; il a une riche expérience qui ne le laisse pas à la merci des interdits, des rebuffades ou des insultes. Nous réaliserons les plus vastes ententes dans la mesure où le P.S. reste intransigeant en ce qu'il est le plus grand témoin des luttes ouvrières et le premier défenseur de la liberté. Certains nous promettent un chemin solitaire. Nous serons très nombreux sur ce chemin quand des milliers et des milliers de Français constateront que nous sommes toujours fidèles, engagés, unitaires, intransigeants sur le socialisme de la liberté.*

» *La différence entre le P.C. et le P.S., c'est que, d'un côté, on trouve l'ordre et la discipline sans adhésion préalable, et, de l'autre, le combat d'idées que l'on fera triompher seulement par la raison... Nous avons semé le grain, peu importe qui le moissonnera ; nous avons fait pousser les gerbes jusqu'au moment où quelqu'un sera prêt à les assembler sur cinq ans, dix ans, quinze ans... ou peut-être dix-huit mois.* »

Après avoir visité dimanche soir l'usine Alsthom-Atlantique de Belfort *(lire page 39)*, occupée depuis le 27 septembre dernier par les ouvriers en grève, M. Mitterrand s'est rendu à Delle (Territoire de Belfort), à l'occasion de la fête de la Rose. Il y a affirmé que le P.S. « *ne peut préférer ses propres intérêts à ceux de la classe ouvrière dont il a la charge* ».

Rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., M. Mitterrand avait, samedi, estimé que le « projet socialiste » est « *la seule réponse qui soit différente de celle que propose le gouvernement* » « *La seule réponse cohérente*, avait-il ajouté. *Une réponse de gouvernement qui insère une capacité de gouverner, si les Français nous en donnent l'occasion dans une perspective historique et politique d'envergure.* »

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

DORDOGNE : canton de Bugue (deuxième tour).

Inscr., 3 534 ; vot., 2 700 ; suffr. expr., 2 550. MM. Gérard Fayolle, maj., 1 509 voix, ELU ; Jean Bessas, soutenu par le P.S. et le M.R.G., 1 041.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Léopold Salme (P.S.), décédé en août dernier, qui avait été élu au premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 1 967 voix contre 544 à Mme Catherine Chaillou (P.C.), sur 2 511 suffrages exprimés.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Fayolle, qui représentait la majorité, absente au scrutin de mars, avait recueilli 1 060 voix

Au premier tour de cette élection par le P.S. et le M.R.G.), 465 à Mme Chaillou (P.C.), 277 à M. Jean Montoriol (div. g.) et 217 à M Maurice Fournier (div. g.), sur 3 534 inscrits, 2 597 votants et 2 539 suffrages exprimés.]

LOT : canton de Castillonnès (deuxième tour).

Inscr., 2 730 ; vot., 2 194 ; suffr. expr., 2 127. MM. Jean Yvinec, sans étiq. sout. maj., 1 154 voix, ELU ; Robert Bel, P.S., 973.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Roger Roques (P.S.), qui a donné sa démission de maire et de conseiller général pour raisons de santé. M. Roques avait été réélu comme socialiste indépendant au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 507 voix contre 366 à M. Gorry, candidat unique de la gauche. Au premier tour de cette élection partielle, M. Yvinec était arrivé en tête avec 913 voix contre 815 à M. Bel, et 245 au candidat communiste, M. André Gorry. Il y avait eu 1 973 suffrages exprimés, 2 033 votants et 2 730 inscrits.

Avec 973 voix, M. Bel n'obtient pas, au second tour, l'ensemble des voix de gauche qui représentait au premier tour 1 060 suffrages.]

Quatre élections municipales

GIRONDE : Saint-Médard-en-Jalles (deuxième tour).

Inscr., 10 058 ; vot., 7 006 ; suffr. expr., 6 824. MM. Lionel Lhomme, P.S., 3 906 voix, ELU ; Christian Dussedat, maj., 2 918.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Paul Berniard, majorité.

Au premier tour de cette élection complémentaire, M. Dussedat, d'origine radicale, ancien R.P.R., qui bénéficiait du soutien de MM. Jacques Chaban-Delmas et Robert Boulin, était arrivé en tête avec 2 517 voix contre 1 662 à M. Lhomme (P.S.), 394 à M. Simon Lauba (maj.), 732 à M. Jean Broustet (P.C.), 298 à Mme Anne-Marie Lacaze (sans étiq.) et 146 à M. André-Claude Sacq (sans étiq.)

Les résultats du second tour ont confirmé l'échec enregistré par M. Dussedat en mars 1977. Celui-ci, maire sortant, avait été le seul non élu de la liste qu'il conduisait. Cette fois, il ne retrouve pas l'ensemble des suffrages qui, au premier tour, s'étaient portés sur les candidats de la majorité. En revanche, malgré le ton parfois assez vif employé à gauche par le P.C. et le P.S. au cours de la campagne, la discipline de vote au profit de M. Lhomme a bien joué.]

PAS-DE-CALAIS : Estevelles (deuxième tour).

Inscr., 700 ; vot., 546 ; suffr. expr., 538. MM. Robert Richebourg, P.C., 308 voix, *ELU* ; Jean Walzak, mod. maj., 230.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Robert Ricquelink (centriste). Les onze conseillers municipaux élus en mars 1977 étaient modérés, favorables à la majorité. Au premier tour de cette élection complémentaire, le candidat du P.C. était arrivé en tête avec 233 voix, contre 179 à M. Walzak et 106 à M. André Lecomte (P.S.), sur 523 suffrages exprimés, 535 votants et 700 inscrits.

Le candidat du P.C., avec 308 voix au second tour, ne retrouve pas l'ensemble des suffrages (339 au total) qui, au premier tour, s'étaient portés sur lui-même et sur le représentant socialiste.]

SAONE-ET-LOIRE : Digoin (deuxième tour).

Inscr., 5 865 ; vot., 3 815 ; suffr. expr., 3 773. Liste républicaine d'administration communale (apolitique), entre 1 862 et 1 780 voix : 5 SIEGES ; liste d'union de la gauche, entre 1 479 et 1 416 voix ; liste pour une nouvelle gestion (centre gauche), entre 524 et 451 voix.

[Il s'agissait de désigner un nouveau conseil municipal après la démission, le 5 octobre dernier, des vingt-quatre élus encore en fonction (8 P.S. et app., 6 P.C. et 10 sans étiq.). Cette décision collective, qui avait été précédée du départ de la commune d'un conseiller et de deux autres démissions, était due à des dissensions au sein de l'assemblée communale. Certains conseillers avaient reproché au maire, M. Louard (P.S.), ses absences et son « incapacité à gérer les affaires municipales ». M. Louard avait été désigné maire en 1977, à la suite de la non-élection du chef de file de la liste d'union de la gauche, M. Gillot (P.S.). Il ne se représentait pas.

Au premier tour de mars 1977, il y avait eu 5 406 inscrits, 4 176 votants et 4 044 suffrages exprimés. La liste de la municipalité sortante (modérée) avait obtenu dix sièges, son candidat le mieux placé ayant recueilli 2 139 voix et son candidat le moins bien placé 2 032. Sept sièges étaient revenus à la liste d'union de la gauche, qui avait recueilli 2 391 et 2 030 suffrages. Au second tour, sur 5 406 inscrits, 4 283 votants et 4 143 suffrages exprimés, les dix sièges restant à pourvoir avaient été attribués à la liste d'union de la gauche qui avait obtenu entre 2 271 et 2 140 voix. Le conseil municipal était alors composé de 7 P.C., 4 P.S., 6 apparentés P.S. et 10 sans étiquette.

Au premier tour de cette élection partielle, il y avait eu 4 056 suffrages exprimés et 4 141 votants sur 5 805 inscrits. La liste d'administration communale, conduite par M. Michel Lacroix (modéré), qui, personnellement a obtenu 2 213 voix, avait enlevé 22 sièges face à la liste d'union de la gauche, conduite par M. Louis Cantat, conseiller général communiste (1 531 voix) et à celle pour une nouvelle gestion (centre gauche), conduite par M. Bailly (616).

Le nouveau conseil municipal est composé de personnalités modérées favorables à la majorité.]

VAR : Le Pradet (deuxième tour).

Inscr., 5 055 ; vot., 3 391 ; suffr. expr., 3 296. *Liste d'* « *union pradétane* » conduite par M. Pierre Segony et soutenue par l'U.D.F. et le R.P.R., 1 982 voix en moyenne : 12 sièges (2 U.D.F., 2 R.P.R. et 8 sans étiquette favorables à la majorité) ; liste « pour une gestion de la gauche honnête et efficace » conduite par M. Alain Le Léap (P.C.), maire sortant, 1 295 voix en moyenne.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après la démission de M. Alain Le Léap et de neuf conseillers municipaux communistes, et le départ de deux élus socialistes. M. Le Léap avait été mis en minorité lors de la présentation du budget le 21 mars 1979 (onze voix contre dix). En mars 1977, la liste qu'il conduisait et qui était composée de treize socialistes et apparentés et de dix communistes avait été élue avec une moyenne de 1 963 voix contre 1 786 à la liste d'union pour le développement et l'épanouissement du Pradet, que dirigeait M. Louis Boutigny, président de l'Association des rapatriés.

Pour cette élection partielle, le premier tour avait donné les résultats suivants : Ins., 5 055 ; vot., 3 058 ; suffr. expr., 2 995. Liste d' « union pradétane », conduite par M. Segony, 1 040 voix en moyenne ; liste « pour une gestion de la gauche honnête et efficace », conduite par M. Le Léap, 901 voix en moyenne ; liste « socialiste d'intérêt local », conduite par M. Simon Mornet (P.S.), 667 voix en moyenne ; liste « d'action et d'intérêts communaux », conduite par M. Ballester, mod., 371 voix en moyenne. Cette dernière liste, comprenant notamment des rapatriés, s'était retirée sans donner de consigne de vote à ses électeurs.

De son côté, le premier secrétaire de la fédération départementale du P.S., M. Paul Emeric, en annonçant le retrait de la liste soutenue par le P.S. et le P.S.U. que conduisait M. Mornet, avait manifesté le souci d' « éviter l'élection des candidats de la liste de droite soutenue par le pouvoir ».

Compte tenu du maintien dans leur fonction de conseiller municipal de onze élus socialistes et apparentés, le nouveau conseil est composé de 4 P.S., 3 apparentés P.S., 4 div. g., 2 U.D.F., 2 R.P.R. et 8 sans étiq. favorables à la majorité.]



Le Monde

société

JUSTICE

REMIS EN LIBERTÉ

M. Laurent Spanghero est inculpé pour escroqueries

Castelnaudary (Aude). — Une inculpation ? Quelle inculpation ? Jusqu'au bout, jusqu'à la preuve du contraire, les Spanghero et leur entourage ont allumé des contre-feux. Samedi 27 octobre pourtant, au terme d'un interrogatoire de trois heures, M. Gérard Pancrazi, juge d'instruction au tribunal de Bastia, a inculpé M. Laurent Spanghero, P.-D.G. de la S.A. Spanghero Viande, président du Rugby olympique castelnaudarien (ROC) et militant R.P.R., d'escroqueries dans le cadre d'une vaste affaire de carambouille à la viande.

Dure semaine pour les Spanghero ! Laurent, l'aîné des huit enfants de la famille, avait été interrogé dès le mercredi 24 octobre par les officiers de la police judiciaire d'Ajaccio agissant sur commission rogatoire. De ce moment, il a passé trois nuits en état d'arrestation : la première au commissariat central de Carcassonne, la seconde à la maison d'arrêt de la même ville et la troisième à la prison Sainte-Claire de Bastia (« le Monde » du 27 octobre). C'est seulement le samedi 27 octobre, dans l'après-midi, que M. Laurent Spanghero a regagné le continent à bord d'un avion-taxi en compagnie de son avocat, le bâtonnier Henry Pech de Laclauze, du barreau de Narbonne.

M. Jean-Pierre Le Blois, ancien attaché *commercial* de la S.A. Spanghero Viande, a été inculpé dans les mêmes conditions d'escroqueries et laissé en liberté, sous contrôle judiciaire.

Une famille « excessivement vaillante »

De notre envoyé spécial

Les chacals et les amis. Les traîtres et les fidèles. Ceux de votre camp et les autres. De cette morale, Laurent Spanghero n'est pas près de démordre, au retour d'une « virée judiciaire » à grand spectacle du côté de Bastia. Il le dit et le répète. Il l'a redit dimanche : « *Maintenant, je vais régler quelques comptes. On a sali ma famille, on nous a traités de fils d'immigrés italiens. On va voir !* » Avis à la « *bande des Corses* », aux « *ennemis politiques* » (de gauche) et aux têtes de lard... Ça va barder à Castelnaudary, dans le Lauragais et alentours. Comprenez bien : les Spanghero n'ont pas l'habitude de se laisser marcher sur les pieds. Costume de flanelle grise, cravate de laine bordeaux, Laurent Spanghero reprend du tonus : « *Je ne suis pas encore blanchi, mais j'ai bon espoir* (sourire). *D'ailleurs, j'ai toujours eu le sourire et je ne suis pas acteur. Quand on a le sourire, cela ne trompe pas.* » (Resourire.)

Sale affaire tout de même... Et complexe, pour autant que l'on puisse en juger. Premier segment : la S.A. Spanghero-Viande a eu la mauvaise idée d'acheter, le 18 mai 1976, 1 tonne et demie de viande de bœuf congelée — et carambouillée — à une société-bidon, la BIEVPA (Bastia import-export de viande et produits alimentaires). Deuxième segment : la S.A. Spanghero a la malencontreuse initiative, à la même époque, de créer un établissement secondaire à Bastia — non inscrit au registre du tribunal de commerce. Troisième segment : les malheureuses coïncidences se multiplient. La S.A. Spanghero loue un bureau et une chambre froide à la SOBAL, société fictive dont le siège est à Bastia.

Comme par hasard, les animateurs de la SOBAL ne sont autres que Mme Nicole Bellot (sous le pseudonyme de Mme de Wilde) et M. Eugène Vinciguerra, dit « Mimi la France » (voir encadré).

Serait-ce la contiguïté ? Le dépôt de la S.A. Spanghero, très vite, perd de l'argent et sombre. Son attaché commercial, M. Jean-Pierre Le Blois, est congédié sans préavis, au bout de deux mois et demi. La S.A. Spanghero, cette fois, aurait subi un préjudice de 250 000 francs. Refrain de la famille : « *Dans cette affaire, nous sommes les victimes. Nous en sommes pour de l'argent.* » Risquons-le, une fois ne serait pas coutume, car les Spanghero ont habitué le Lauragais à autre chose. Comme on dit ici, ce sont « *des gens extrêmement vaillants* », des trimeurs de premier ordre. Leur réussite, leur S.A. Spanghero-Viande, ils l'ont bâtie à petits coups de bélier, régulièrement.

La « saga Spanghero » a commencé à l'arrivée des parents — Fernand et Roméa — en 1932, dans le village de Bram, à quinze kilomètres de Castelnaudary. Le travail, rien que le travail. C'est ainsi que le petit métayer, le fermier d'occasion arrivé d'Udine à quatorze ans, deviendra peu à peu propriétaire. M. Fernand Spanghero, aujourd'hui, réside sur le domaine de Las Brouges, possède celui de Rouzilles, contrôle la propriété des Essarts, exploite le domaine du marquis d'Aragon, etc. Tous les petits Spanghero y ont travaillé. « *Mes fils et mes filles sont des enfants de la terre* », dit le père (1).

La gloire et le travail

Vient alors le temps du rugby, supplément d'âme de ce pays d'Oc et rite de passage pour le monde des hommes. Laurent Spanghero, l'aîné — 1,90 m, 200 livres, — pénètre le premier dans les stades. Walter le suit, puis Jean-Marie, puis Claude, puis Guy et enfin Gilbert. Les muscles frottés de camphre, les Spanghero de Bram font, là aussi, du bon boulot. C'est la gloire. Tout n'a-t-il pas été dit ? S'appeler Spanghero devient la meilleure des cartes de visite.

Alors, et alors seulemetn, peut naître et s'appliquer leur formidable esprit d'entreprise. Walter crée une société régionale de location de voitures. Jean-Marie reprend l'exploitation paternelle (190 hectares dont 20 de vignes) et sa partie élevage avec trois cent cinquante-cinq veaux et les vaches d'embouche. Mais surtout, Laurent met sur pied, au mois d'octobre1970, sa propre affaire, la S.A.R.L. Spanghero, qui vend de la viande en carcasse. Immédiatement, Laurent engage Claude et l'une de ses sœurs, Maryse. Quatre ans plus tard, Laurent (toujours) fonde une usine de transformation de la viande sur la zone industrielle de Castelnaudary. La S.A. Spanghero-Viande est née. Conseil d'administration : Laurent, Claude et Jean-Marie. Actionnaires : Maryse, Guy, Robert Bareil (beau-frère) et M. Zanatta (cousin). Ça tourne. Et bien.

Laurent ouvre alors un libre-service et, en 1977, une conserverie à Saint-Denis, dans le Lauragais, où l'on met du cassoulet, des tripes et du bœuf en daube en conserve. La Société anonyme Spanghero emploie cent trente-sept personnes, réalise un chiffre d'affaires d'environ 140 millions de francs (1978) et a porté son capital à 1 700 000 francs. Que peut-on souhaiter de mieux ? Laurent entraîne derrière lui presque toute la famille. Sur l'affiche de l'entreprise, ils sont tous là, les six frères, à vanter en culottes courtes les mérites du cassoulet de Castelnaudary, plat cuisiné Spanghero. « *Des gars du pays... Un grand plat du pays* », dit la publicité. Musique !

Des paysans alors ? des rugbymens ? de jeunes patrons ? Les étiquettes finissent par se brouiller. Un peu des trois, sans doute. La « morale » Spanghero fait le liant. Walter : « *Les Spanghero, leur travail, c'est leur vie. Les journées de quinze-seize heures ne leur font pas peur. Il faut qu'ils soient occupés.* » Laurent : « *Notre noblesse, c'est le travail.* » Une « morale » de choc : aller de l'avant, être des hommes, et, à la clef, la réussite comme récompense.

Les petits Spanghero sont donc devenus des « messieurs » et des interlocuteurs valables. Laurent est président du Rugby olympique castelnaudarien pour le plaisir et deuxième fournisseur d'emplois à Castelnaudary.

Les Spanghero n'en sont pas pour autant aimés. Le rugby, oui ! tant que l'on voudra ! mais l'image de chefs d'entreprise impétueux, parfois violents, déplaît. De même l'étiquette politique (R.P.R.) arborée par l'aîné de la famille. Ce vieux terroir radical-socialiste n'est pas tendre pour la majorité.

Candidat R.P.R.

Aussi les Spanghero se retrouvent-ils dans leur village de Bram (deux mille huit cents habitants) en position de « mal-aimés ». C'est en vain que Laurent s'est présenté aux municipales, en 1971, sur une liste des commerçants et artisans. En vain qu'il a récidivé lors des cantonales, en 1976. M. Jacques Cambolive (P.S.), maire, conseiller général et député, a tenu bon. La permanence du R.P.R. ouverte par Laurent, à Bram, fait figure, dans ces conditions, de maladresse. Trop voyante pour un bourg. Trop ambitieuse.

Isolés, les Spanghero sont obligés de se tourner vers Castelnaudary, dont la mairie est gérée par M. Jean-Pierre Cassabel (R.P.R.), responsable de la fédération de l'Aude (deux mille cinq cents militants), du Languedoc-Roussillon et membre du comité central. Entre deux portes, le premier magistrat de Castelnaudary ne veut aujourd'hui rien savoir. Il tranche : « *Le R.P.R. n'est pour rien là-dedans.* » La seule chose qui l'intéresse, c'est l'emploi. La S.A. Spanghero Viande tiendra-t-elle le coup face aux banques « *qui se pressent déjà au portillon* » ?

Annie Spanghero, sœur de Laurent, en blouse rose écussonnée « Spanghero », reste, pour sa part, bouche bée devant ce mauvais coup du sort. « *C'est pas possible*, répète-t-elle, *je n'y crois pas.* » Walter — prononcer *Oualtere* — ne dit pas autre chose.

Dimanche, Laurent revenu parmi les siens, les Spanghero sont tous allés soutenir le « quinze » du ROC contre l'équipe de Carmaux. Une famille-pack. Avec leurs allures de géant, les frères Spanghero ont montré qu'ils étaient toujours là. Mais la méfiance, cette fois, est bien présente. « *Naiché peourès, mouri riches y démoura honnestes aquo es pas bertat ou poussiple* », dit un vieux dicton. Autrement dit : « *Naître pauvre, mourir riche en restant honnête, ce n'est pas vrai et pas possible* »...

LAURENT GREILSAMER.

(1) Cité par Fernand Albaret dans « Les Spanghero ». Ed. Calmann-Lévy.

Carambouilles et carambouilleurs

La carambouille est une escroquerie qui consiste à vendre de la marchandise que l'on n'a pas payée et que l'on ne paiera jamais. Pour arriver à ses fins, le carambouilleur doit créer une entreprise de vente en gros qui établisse avec ses fournisseurs des liens commerciaux confiants. Cette première étape franchie, le carambouilleur passe alors d'importantes commandes avec des traites courant de trente à soixante jours, réceptionne la marchandise, la revend rapidement à perte et disparaît avec la caisse.

Simple dans son principe, la carambouille exige de nombreuses complicités tant, souvent, parmi les acheteurs des produits bradés... que parmi le personnel qualifié de l'entreprise créée pour les besoins de la cause. En amont, la présence d'un ou de plusieurs financiers est indispensable pour l'avance des fonds nécessaires à la mise en route de la société.

Dans le secteur de l'alimentation, les carambouilles sur les produits carnés sont les plus lourdes de conséquences financières. Elles peuvent aisément porter sur plusieurs dizaines de millions de francs. Dans les années 1977-1978, le marché d'intérêt national de Rungis avait vu se développer un certain nombre de ces affaires (*le Monde* du 3 et daté 4-5 mars). M. Eugène Vinciguerra, quarante-cinq ans, dit « Mimi-la-France » en raison de son patriotisme et de ses attaches gaullistes, et Mme Nicole Bellot, une parente, spécialiste du surgelé, apparaissaient notamment dans la carambouille de la SICOFI (Société internationale de courtage en opérations financières et immobilières) qui fait l'objet d'une instruction au tribunal de Paris.

On retrouve, aujourd'hui, ces deux personnes dans la carambouille sur la viande pour laquelle M. Laurent Spanghero est *inculpé d'escroqueries*, parmi quelque quinze autres présumés carambouilleurs ou complices.

UNE MANIFESTATION DE MAGISTRATS A VERDUN

Un juge des enfants gênant

De notre envoyé spécial

Verdun. — Trois cent cinquante personnes, dont un grand nombre de magistrats, ont manifesté samedi 27 octobre, à Verdun (Meuse), pour soutenir M. Philippe Llorca, juge des enfants, contre lequel la chancellerie a engagé une action disciplinaire. Le motif officiellement invoqué pour suspendre M. Llorca de ses fonctions est d'avoir hébergé un toxicomane (« le Monde » du 18 juillet).

Un peu étonné de voir des juges « descendre dans la rue », les passants les ont vu brandir des pancartes réclamant la fin des « peyrefitteries » et le maintien de M. Llorca à son poste. Au cours du meeting qui a suivi, le Syndicat de la magistrature, qui a reçu le soutien de la municipalité (union de la gauche), a expliqué les « vrais motifs » des poursuites engagées contre M. Llorca.

M. Llorca préférait les pantalons de velours aux costumes trois pièces. Il se faisait une idée de ses fonctions très différente de celles de son prédécesseur, un notable en place depuis vingt ans. Sa porte était ouverte aux marginaux, des « drogués », disait-on, ajoutant qu'il n'était pas impossible qu'il fumât lui-même.

Dans les rapports établis par ses supérieurs hiérarchiques et la chancellerie, M. Llorca est accusé de tenue vestimentaire « *choquante* ». On affirme aussi que ses fréquentations sont très « *critiquées* ». Le ministère ne retient pas l'accusation d'usage de stupéfiants, propagée à Verdun contre lui. Il se contente de dire qu'en hébergeant à son domicile des jeunes gens « *réputés toxicomanes* », celui-ci a commis une « *défaillance* » qui porte atteinte à la « *dignité du corps judiciaire* ».

A Paris ou dans une grande ville, personne n'y aurait prêté attention. Peut-être même aurait-on loué M. Llorca de venir en aide à des jeunes à la dérive. Dans une petite ville où tout se sait et où on est surveillé, cela devient une imprudence. De l'imprudence au délit, il n'y a qu'un pas, franchi par le ministère. Pour l'exemple, affirme le Syndicat de la magistrature.

Lorsque M. Llorca est arrivé à Verdun, son prédécesseur, M. François Muller, venait d'être nommé à la tête du tribunal. Chef hiérarchique de M. Llorca, il en était aussi le « client » comme président d'une des principales associations d'aide aux jeunes en difficulté du département, l'Association d'action éducative, abritée dans les locaux du tribunal.

Comme président de l'association, M. Muller n'appréciait pas les méthodes de M. Llorca. Comme président du tribunal, il lui en faisait le reproche. Tout opposait les deux hommes. L'opportunité de placer sous surveillance telle ou telle sorte de prédélinquant ; l'urgence de retirer un mineur à sa famille désunie : le syndicalisme, qui avait fait son apparition dans l'association.

Un incident, semble-t-il, a fait déborder le vase : l'obstination de M. Llorca à mettre son nez dans une affaire d'intoxication d'enfants par une nappe phréatique à haute teneur en fluor. Coïncidence : les poursuites contre M. Llorca ont été engagées peu après, pas à cause des décisions qu'il avait prises jusque-là, elles étaient juridiquement inattaquables. Mais à cause de ses fréquentations.

Le Syndicat de la magistrature voit, dans cette affaire, un exemple caractéristique des conflits qui opposent certains juges des enfants aux institutions (directions départementales de l'action sanitaire et sociale, services divers) dont ils sont les « pourvoyeurs ». Ces services, pour fonctionner, ont besoin, dit le Syndicat, d'une clientèle sans cesse renouvelée et si possible en augmentation. Comme M. Llorca, certains juges refusent de jouer le jeu. Pour eux, l'arsenal juridique dont ils disposent ne doit être utilisé qu'avec discernement. M. Llorca était devenu l'empêcheur de tourner en rond de ce « marché de l'enfance ». Il était devenu gênant.

BERTRAND LE GENDRE.

LA PLACE DES VOSGES REBAPTISÉE

Les plaisirs de Jean-Edern

Etait-ce pour faire connaître le dernier livre de Jean-Edern Hallier (1) que son éditeur avait convoqué, le samedi 27 octobre, à 10 heures, place des Vosges à Paris, quelques journalistes ? Etait-ce pour dénoncer un symbole du centralisme et du jacobinisme que M. Hallier, Breton, avait décidé de débaptiser le même jour, à 11 heures, la place des Vosges, cette région ayant été la première à voter l'impôt royal ? En tout cas l'écrivain a collé sur toutes les plaques de la place une inscription : *place du Colin-Ier*, du surnom dont il affuble, dans son livre, le président de la République. Les affichettes ne tiendront pourtant que jusqu'à 15 h. 30, plus d'ailleurs en raison de la mauvaise qualité du sparadrap que de l'intervention de la police.

Trop ignorante sans doute de la vie littéraire parisienne, une contractuelle confrontée à ce nom énigmatique sortait son guide, concluait à la nécessité de « *se renseigner* » mais, tout de même, verbalisait une voiture mal garée. La plupart des passants, par cette belle journée, furent plus attentifs aux arbres du square Louis-XIII qu'à ces plaques plus éphémères que les feuilles d'automne. Une vieille dame laconique commentait : « *Tout décidément va trop vite.* »

Plus loin, les amis de Jean-Edern prenaient des photos pour « *enrichir l'album de famille* », et estimaient, attendris, qu'« *il fallait bien le laisser s'amuser* »... Et en effet, Jean-Edern, descendu de son appartement de la place des Vosges, s'amusait, même s'il qualifiait son plaisir de « *grave* ». Il allait de l'un à l'autre, et même s'il ne se rappelait pas toujours tous les prénoms de ses « *amis journalistes* », il estimait que « *la moitié des rédactions parisiennes était pour lui, la moitié contre lui* ».

Avec des airs de gamin comploteur, il confiait que « *le bistrot d'en face* » lui était « *favorable* ». Celui dont il a fait son quartier général, la Chope des Vosges, affichait comme plat du jour du colin froid : l'amusement était, on l'imagine, à son comble. La cour renchérissait : « *Oui, Jean-Edern est bien plus poète qu'idéologue.* »

Mais ce poète-là théorise : « *Dans une société de spectacle, la seule façon de faire passer quelque chose est de heurter : un individu musclé, ça vaut un million de voix.* »

« *J'aurais bien sûr*, continue-t-il, *pu réunir trois cents personnes dans une manifestation.* » Trois cents personnes l'auraient-elles suivi ? Là, Jean-Edern, choqué par la question, préfère évoquer les trois ordres de Montesquieu ou sa dédicace à Valéry Giscard d'Estaing, « *sensible*, écrit-il au chef de l'Etat, *à l'honneur qu'il lui fait de lui consacrer un livre* », ou encore Victor Hugo. Son livre n'est-il pas, selon lui, un dialogue ininterrompu avec le grand écrivain ? Victor Hugo lui-même avait eu l'idée de rebaptiser la place : « *Place des Etats-Unis d'Europe* ».

Après son « *divertissement pascalien* », M. Hallier a regagné son superbe appartement de cinq cents mètres carrés qu'il reconnaît ne quitter que pour le Cambodge ou la Bretagne.

NICOLAS BEAU.

(1) *Lettre ouverte au colin froid*, de Jean-Edern Hallier, éditions Albin Michel.

DÉFENSE

Selon l'annuaire « Flottes de combat 1980 »

La marine soviétique présente des faiblesses opérationnelles

A l'exception sans doute de sa flotte sous-marine, la marine de guerre soviétique présente encore des faiblesses dans de nombreux domaines liés à son aviation embarquée, au soutien logistique et à l'entraînement de son personnel. C'est, de l'avis de M. Jean Labayle-Couhat, l'auteur de l'annuaire « Flottes de combat 1980 », qui vient d'être publié, l'un des points qu'il ne faut pas oublier, ni sous-estimer, lors des appréciations que l'on porte sur la marine soviétique.

Illustré de nombreuses photographies et de schémas, cet annuaire, fondé à la fin du siècle dernier, donne des informations précises et détaillées sur les flottes de combat mondiales et sur les armements, classiques et nucléaires, dont elles sont dotées. Une traduction américaine de ce document, qui fait référence, est diffusée aux Etats-Unis.

Selon M. Labayle-Couhat, la force principale de la marine soviétique réside plus dans le nombre de ses sous-marins que dans leur valeur intrinsèque. « *Elle dispose maintenant*, écrit-il, *de plus de soixante sous-marins lance-engins, dont vingt-neuf tout récents des types Delta 1, 2 et 3 (...). Grâce à la portée de leurs missiles, les sous-marins du type Delta peuvent atteindre un quelconque objectif aux Etats-Unis sans avoir à quitter les eaux proches de leurs bases, la mer de Barentz par exemple, où ils peuvent bénéficier de la protection des autres forces navales et de l'aviation.* »

Le Delta 3 avec son déplacement en plongée de 13 350 tonnes est, actuellement, le plus gros sous-marin en service dans le monde, et la marine américaine ne rattrapera son retard qu'au début des années 80 quand les Ohio (une série de sous-marins de 18 750 tonnes, porteurs de vingt-quatre missiles de 7 500 kilomètres de portée) rallieront la flotte. « *Sept unités de la classe Ohio*, précise l'auteur, *sont en construction ou commandées sur un total de treize programmées.* »

« *La flotte soviétique de sous-marins d'attaque*, note M. Labayle-Couhat, *est impressionnante par son nombre : deux cent soixante unités environ, dont près de quatre-vingt-dix à propulsion nucléaire. Dans leur ensemble et bien que certains d'entre eux soient équipés de missiles tactiques lançables en immersion, ce qui n'existe pas encoore dans les flottes de l'Occident, ces sous-marins d'attaque sont inférieurs à ceux des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.* »

On sait que la France a lancé, en juillet dernier, à Cherbourg, son premier sous-marin nucléaire d'attaque, baptisé *Provence*. Quatre autres bâtiments de ce modèle sont prévus après 1982.

Un entraînement assez moyen

Dans le domaine de la flotte soviétique de surface, à propos de laquelle il semble que « *le ralentissement constaté ces dernières années dans les constructions neuves paraît avoir cessé* », l'auteur de l'annuaire estime que la flotte de soutien logistique « *est encore loin d'être à la hauteur des besoins réels* ». « *C'est, avec une aviation embarquée encore réduite à l'état embryonnaire, un des points faibles de la marine soviétique* », écrit M. Labayle-Couhat.

« *De l'avis de la plupart des observateurs et spécialistes navals, l'entraînement des forces de surface ne serait qu'assez moyen, si ce n'est médiocre. Par contre, les sous-mariniers soviétiques ont fait de grands progrès* », note l'auteur de *Flottes de combat 1980*.

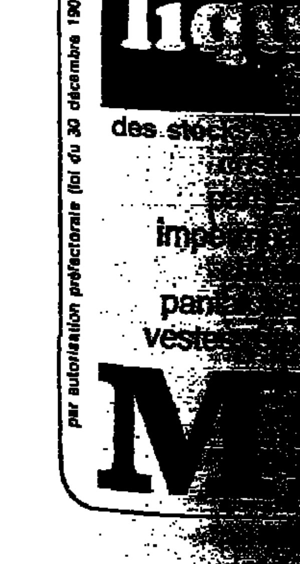
Plusieurs autres observations sont de nature à nuancer encore le jugement porté sur le caractère opérationnel de cette marine.

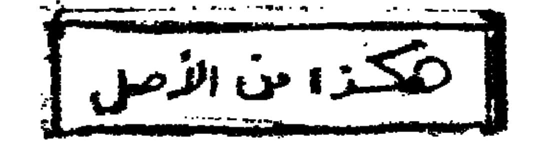
Selon M. Labayle-Couhat, le service militaire, même d'une durée de trois ans, ne permet sans doute pas de recruter des personnels embarqués avec la qualification technique indispensable. La double hiérarchie politique et militaire, qui prévaut dans l'organisation du commandement, n'est pas de nature à faciliter son exercice et à développer l'esprit d'initiative. La géographie — mers presque fermées, conditions climatiques, passages obligés et absence de grandes bases à l'étranger — réduit aussi les possibilités d'action.

« *La flotte soviétique est donc assez vulnérable* », note M. Labayle Couhat, qui ajoute : « *Le pouvoir a confié à sa marine, dans sa stratégie globale, deux grandes missions prioritaires : être en mesure et à tout moment d'attaquer brutalement et par surprise, avec des armes atomiques, les forces navales adverses, et soutenir la politique extérieure et les intérêts de l'Union soviétique.* »

« *Cette politique*, conclut le rédacteur de *Flottes de combat 1980*, *est basée sur la crainte qu'inspire à l'opinion publique et aux gouvernements l'armement formidable des bâtiments soviétiques et leur déploiement dans les zones vulnérables où, par leur seule présence, ils peuvent nuire à la liberté d'action des forces occidentales. Il faut dire que le commandement soviétique trouve souvent dans cette politique une aide précieuse dans les commentateurs occidentaux, qui ont une certaine tendance à magnifier la marine soviétique.* »

★ *Flottes de combat 1980*, par M. Jean Labayle Couhat, 698 pages. Editions maritimes et d'outre-mer, 17, rue Jacob, 75006 Paris.





RELIGION

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT

Les mass media : un miroir sans complaisance pour l'Église

Lourdes. — L'assemblée plénière de l'épiscopat français continue ses travaux, *qui prendront* fin le 30 octobre, dans trois directions *principales* : la mise au point du texte de référence *et* du *projet* de recueil de documents catéchistiques ; la synthèse de réflexions faites au cours des carrefours *sur* les « *mass media* » ; les questions budgétaires. Elle s'apprête notamment à recommander la création d'un fonds d'entraide à l'intention des prêtres *mariés* qui se trouvent en difficulté.

Le dimanche 28 octobre, les représen*tants* d'une *dizaine* de conférences épiscopales étrangères ont *présenté* l'Eglise de leur propre pays. Le cardinal Etchegaray a prononcé l'allocution de la messe dominicale concélébrée dans la basilique souterraine et qui a été retransmise par la télévision.

De notre envoyé spécial

Il n'est pas de bonne *méthode* de définir un événement par ses franges. Mais celles-ci sont parfois des plus *significatives*. *Ainsi* de l'assemblée plénière de l'épiscopat où l'on peut relever deux faits aussi *insolites que suggestifs*.

Le premier est la séance de cinéma organisée par les évêques, qui *ont*, *on le sait*, *à l'ordre* du jour, les moyens de communication sociale. Que *Don Giovanni*, *de Joseph Losey*, *qui* doit bientôt sortir sur les écrans parisiens, ait été proposé et retenu, révèle une *évolution* sensible de mentalité. Que la centaine d'évêques qui ont assisté vendredi à cette projection aient manifesté leur enthousiasme pour l'œuvre de *Mozart*, la qualité exceptionnelle de l'interprétation et la somptueuse mise en scène du *cinéaste anglais*, *montre* que les responsables de l'Église en France sont disposés à *sortir de leur coquille*.

Les pères du concile avaient déjà assisté collectivement, à *Rome*, aux *Souliers de saint Pierre*. Mais ici le thème était plus scabreux malgré le côté moralisateur du scénario et ses prétentions *philosophiques et psychologiques*.

Le deuxième *fait* a également trait aux *mass media*, *mais dans* un tout autre ordre, puisqu'il concerne un des quatorze ateliers *de travail* que les *évêques* ont organisés samedi. L'un d'entre eux avait pour thème « Les informa*teurs* religieux ». Au point de départ, les évêques avaient manifesté leur volonté de se réunir *strictement* entre eux, c'est-à-dire en l'absence des principaux intéressés. Dans un deuxième temps, pour répondre à certaines objections venues de *l'extérieur*, ils avaient accepté d'inviter le président de l'Association des *informateurs religieux*. *Au* dernier moment, cette invitation s'est étendue à deux autres représen*tants de la presse*. *Enfin*, *lorsqu'il* fut constaté, une minute avant l'ouverture du carrefour, que seuls *deux évêques* et le provincial des dominicains s'étaient inscrits, intervint une décision pour le moins *inattendue* : le carrefour fut déclaré ouvert à l'ensemble des informateurs religieux. C'est donc au total dix-huit journalistes et trois *évêques qui se sont* retrouvés pour un échange assez spontané qui fut l'objet d'un *compte rendu officiel établi* par un des journalistes, et que l'assemblée s'apprête à prendre en *considération* au *même* titre que les treize autres c a r r e f o u r s épiscopaux.

Le pluralisme des journaux

Plusieurs enseignements peuvent être tirés. D'abord, la désaf*fection pour ce carrefour* révèle un certain malaise des évêques sur un sujet qui les touche de très près : la manière dont la presse traite *l'événement* religieux. Il y a un contentieux évident en ce domaine que *le Monde* a *souvent eu l'occasion d'évoquer*. Si certains représentants de l'assemblée plénière ont fait *in extremis* un geste à l'égard des informateurs religieux, c'est qu'ils se rendent de mieux en mieux compte que le dialogue est *devenu inévitable*. *Le cardinal* Etchegaray ne parlait-il pas, le jour de l'ouverture de l'assemblée, de l'opportunité pour les journalistes et les évêques de s'apprivoiser mutuellement ?

L'Eglise a beaucoup plus besoin *de la presse que la* presse de l'Eglise. Il est utile aux deux parties de mieux connaître leurs *impératifs et leurs objectifs* respectifs. Lourdes 1979 aura permis de franchir une nouvelle étape, et *notamment* de faire mieux admettre le pluralisme des journaux — confessionnels ou non, — qui présente infiniment plus d'avantages que d'inconvénients.

Une nouvelle forme de sacré

D'autre part, *sous* la *présidence* de M. René Rémond, au titre de responsable de la F.O.C.S. (Fédération des organismes de communication sociale), une séance plénière de l'assemblée a été consacrée aux mass media.

Le Père Henri Madelin, provincial des jésuites de France, au cours d'un copieux rapport, *s'est principalement exprimé* en sociologue. Il notait, par exemple, que le même quotidien était *lu* de manière *tellement* diverses qu'on pouvait se demander si c'était le même journal qui était consommé par tous. L'opinion publique, a-t-il ajouté, n'est pas une « *cire molle* ». Elle sécrète des anticorps. L'égalisation tant annoncée n'existe pas. Les médias *constituent* le « *lieu fantastique de déploiement de l'imaginaire* ». C'est une nouvelle forme de sacré qui n'est *certes* pas *celui* de *la foi* chrétienne mais dont cette dernière ne saurait s'abstraire. La télé*vision joue*, en ce sens, un rôle impérialiste sur la culture autant par ceux qu'elle éli*mine que par ceux qu'elle choisit*. Le politique et le religieux sont invités à se plier aux lois des *nouveaux médias*, à *leur* puissance de dramatisation, au mélange de fiction et de réalité qu'ils véhiculent, à leur manichéisme, voire à leur agnosticisme.

Le Père Eyt, recteur de l'institut catholique de Toulouse, se demande s'il n'y a pas une sorte d'incompatibilité fondamentale, de suspicion, entre l'Eglise et les *mass media*. *Il remarque* que le contrôle de l'information échappe à l'Eglise, et c'est là une situation à *la fois* inédite et *irréversible*. Il lui faut faire l'apprentissage du pluralisme et plus profondément *accéder « à une nouvelle représentation théologique de la vérité. Ainsi la vérité évangélique pourrait-elle cesser d'apparaître — ce qu'elle n'est pas — comme l'apanage exclusif d'un groupe* ».

Il n'est pas inutile, espère encore le Père Eyt, que les mass media tendent à l'Eglise un miroir « *sans complaisance* ». C'est un « *service* » que l'Eglise ne peut se rendre à *elle-même* et qui lui est essentiel « *pour sa conversion et sa mission* ». D'autre part, la nouvelle *visée* de l'homme qui se dégage des mass media devrait stimuler l'Eglise à une recherche théologique capable de renouveler les méthodes *d'évangélisation*.

Un intéressant débat avec les orateurs a suivi ces deux exposés, mais il ne fut qu'une illustration assez lointaine de la réflexion de Karl Barth : « *Un chrétien est celui qui tient la Bible dans une main et un journal dans l'autre.* » Beaucoup plus qu'une boutade, c'est l'affirmation que les mass media sont devenues aujourd'hui un point de passage culturel obligé et un outil privilégié de *connaissance du monde*.

Le document mis à la disposition des membres de l'assemblée se termine par ces mots : « *Les mass media sont devenues une question fondamentale posée à l'Eglise parce qu'elles représentent un véritable défi à l'évangélisation.* »

HENRI FESQUET.

MÉDECINE

Le conseil d'administration du C.H.R. d'Amiens vote un budget supplémentaire malgré les consignes officielles d'économie

De notre correspondant

Amiens. — Passant outre les consignes gouvernementales, le conseil d'administration du Centre hospitalier régional d'Amiens vient de voter un budget supplémentaire. Le 27 juillet, le premier ministre donnait aux hôpitaux, par l'intermédiaire des préfets, instruction de s'en tenir aux budgets *primitifs et de n'approuver* en aucun cas un budget supplémentaire, même s'il existait des recettes supplémentaires.

Dans un premier temps les syndicats F.O., C.F.D.T. et C.G.T. avaient protesté contre cette recommandation qu'ils *jugeaient* néfaste aux personnels et aux malades : licenciements prévisibles, blocage de la *construction* de l'hôpital sud, non fonctionnement du plateau technique de *l'hôpital nord* (*un nouveau matériel* est en place dans les services de radiographie, aux urgences, en *anesthésie-réanimation*, dans les blocs opératoires, mais il ne peut fonctionner faute de personnel).

La direction répliquait le 5 octobre que la *situation n'était* pas aussi catastrophique et que les problèmes soulevés par les syndicats allaient trouver des solutions. Mais la C.G.T. contre-attaquait, en *démontrant que* cent vingt auxiliaires étaient menacés de licenciements, si des crédits *n'étaient pas débloqués*. *Le conseil* d'administration changeait d'avis et votait alors le budget supplé*mentaire*. *Sera-t-il accepté* par le ministère ?

La préfecture de région n'affi*che aucun pessimisme*. *On* y rappelle qu'en 1976, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie avaient été *classés parmi les régions* en retard sur le plan de l'équipement hospitalier et que, à l'époque, le préfet *de la Picardie avait obtenu* de Mme Simone Veil le déblocage de crédits pour la construction de l'hôpital sud d'Amiens. Pourtant, il y a trois ans, les restrictions étaient à peu près identiques du côté gouvernemental. L'hôpital d'Amiens espère *que* la *directive* du premier ministre ne sera pas appliquée et que les services *administratifs feront* semblant, à tous les échelons, de ne rien voir.

MICHEL CURIE.

SCIENCES

M. M'BOW SOUHAITE DOUBLER LES ACTIVITÉS DE L'UNESCO DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, a annoncé, devant la commission océanographique intergouvernementale *actuellement* réunie à Paris, qu'il avait l'intention de proposer à la prochaine session de *la conférence générale de l'organisation*, en 1980, à Belgrade, de doubler le taux de croissance des activités *de l'Unesco dans le* domaine scientifique et technologique. M. M'Bow a souligné que l'océanographie devrait bénéficier de cet accroissement.

Les nouvelles priorités envisagées dans le programme de *l'Unesco font suite aux récentes* recommandations du conseil exécutif de l'organisation. Si elles étaient *approuvées à Belgrade*, elles se traduiraient notamment par un renforcement de l'action de *l'Unesco dans le domaine de* l'océanographie, activité dont le développement est déjà rendu possible *grâce à une somme de* 15 millions de dollars versés par les Etats membres à un fonds spécial.

Ce développement de l'action de l'Unesco devrait aussi permettre un renforcement des infrastructures scientifiques et technologiques dans les Etats membres, plus particulièrement dans les domaines de la recherche et de la *formation des spécialistes*.

● *La République d'Autriche et l'Agence spatiale européenne (E.S.A.) ont signé récemment un accord donnant à l'Autriche le statut de membre associé de l'E.S.A. Le conseil de l'Agence* a exprimé le vœu que l'Autriche, avant l'expiration de cet accord de cinq ans, envisage d'adhérer à la convention de création de l'E.S.A. L'Autriche, qui avait déjà au sein de l'Agence un statut *d'observateurs*, et participait à un certain nombre de projets européens (Spacelab, Sirio-2 et programme de recherches *technologiques* sur les télécommunications), resserre ainsi ses liens *avec l'Europe spatiale*.

Le Monde

culture

THÉATRE

« LA FRAICHEUR DE L'AUBE » à l'Athénée

Pierre Dux en Groucho Marx

Le Boulevard anglo-saxon est le meilleur du monde. Telle est sa réputation, et elle s'appuie sur les nombreux triomphes longue durée de Broadway et de Londres. Mais le passage à Paris se fait mal, avec un fort pourcentage de déceptions. Alors, on s'interroge : est-ce une question de langage ? L'anglais théâtral reste concret, moins littéraire que le français, ce qui n'est pas grave quand les adaptations sont confiées à des maîtres habiles et quelquefois talentueux. Une question de personnages ? Ce sont des stéréotypes aussi internationaux, reconnus et acceptés que ceux des comédies hollywoodiennes ou des téléfilms. Une question de mise en scène ? Celles qui sont d'origine sont d'une simplicité transparente, ne visent qu'à l'efficacité et à mettre en valeur les principaux protagonistes, vedettes confirmées qui entrent dans les schémas de la convention comme dans de vieux vêtements confortables qu'elles portent avec élégance, auxquels elles donnent un air de nouveauté.

Ce serait donc une question d'acteurs. Peut-être, si l'on considère le cas François Périer, qui fait faire à la Michodière les meilleures recettes de Paris avec *Coup de chapeau*, spectacle lent et lourdingue. François Périer sait jouer (entre autres) le Boulevard américain. Peut-être Pierre Dux accomplira-t-il semblable miracle à l'Athénée, où il mène *la Fraîcheur de l'aube*, d'Herb Gardner, adapté et mis en scène par Raymond Rouleau. Il est absolument splendide. Il est époustouflant d'humour et d'humanité, alors que la pièce est d'un creux qui frise l'idiotie, avec des personnages de littérature du cœur à prétention poético-philosophique. Un vieux juif de Brooklyn, cardiaque (Pierre Dux), redonne le goût de vivre à deux jeunes gens paumés (Tanya Lopert et André Dussolier). Ce n'est pas *Harold et Maude*, ça ressemblerait plutôt aux mièvres fantaisies rêveuses pleines de bons sentiments qu'on peut lire dans *les Petites Illustrations* d'avant guerre.

La question est : qu'est-ce qui a bien pu pousser Raymond Rouleau à trouver cette pièce intéressante ? En tout cas, il s'est trompé dans son écriture tarabiscotée que contredit sa mise en scène à ras de terre. Le seul qui s'en tire — à part Pierre Dux, bien sûr — est Jean Davy, parce qu'il arrive dru et massif comme une *guest star* qui fait deux jours de tournage sur un film sans se préoccuper du reste. Tanya Lopert a de la présence et son accent exotique, André Dussolier son accent lyonnais, et c'est tout.

Quant à Pierre Dux, il s'est fabriqué un mélange de russe et d'arabe avec des traversées de Bourguignon, quelque chose d'étonnant avec quoi il joue toutes les gammes du cynisme, du burlesque, de l'émotion, et qui lui permet, tant c'est invraisemblable, de prendre une sorte de distance ironique : c'est du Groucho Marx en français. Après tout, on aurait pu rapprocher ses monologues, couper le reste et lui laisser faire un *one man show*.

COLETTE GODARD.

★ Athénée, 21 heures.

ANTOINE BOURSEILLER DIRECTEUR ADJOINT AU THÉATRE MUNICIPAL D'ORLÉANS

Antoine Bourseiller, metteur en scène, ex-directeur du Centre dramatique du Sud-Est, a été nommé le 26 octobre par le conseil municipal d'Orléans, directeur adjoint du théâtre, aux côtés de Pierre-Aimé Touchard. Il lui succédera le 1er septembre 1980, date à laquelle Pierre-Aimé Touchard cessera, à sa demande, d'assumer les fonctions dont il a la charge depuis 1975.

[Né le 8 juillet 1930 à Paris, Antoine Bourseiller s'est fait connaître dans des petites salles (Studio des Champs-Elysées, Théâtre de Poche) par des mises en scène qualifiées d'avant-garde sur des pièces encore peu jouées, *la Jungle des villes*, de Brecht, *Axel*, de Villiers de l'Isle Adam, ou d'auteurs de la nouvelle vague américaine, comme Leroi Jones avec *Metro Fantôme*, ou encore sur des classiques à l'Odéon avec une *Rodogune* baroque, à la Comédie-Française avec un *Dom Juan* audacieux.

Nommé directeur du Centre dramatique du Sud-Est à Aix-en-Provence d'abord, Marseille ensuite, il monte Jean-Claude Van Itallie, Genet, Schiller. En 1975, il demande à revenir à Paris et prend la direction du Récamier (*la Tour, le Balcon, les Enfants de Kennedy*) ; il redevient comédien et metteur en scène indépendant (*Six Personnages en quête d'auteur* à la Comédie-Française), quand la Ligue de l'enseignement, propriétaire des lieux, décide de les fermer au théâtre.]

MUSIQUE

Les « Performances » au Festival d'Automne

Plusieurs façons d'être marginal

On se battait presque à l'entrée pour entendre Meredith Monk fin septembre, et avoir le privilège de s'asseoir sur une chaise, mais, depuis, les Performances *présentées par le Festival d'automne à la chapelle de la Sorbonne ont trouvé leur public, plus restreint sans doute, mais fidèle et attentif. Cet aspect presque confidentiel, déconcertant de prime abord, car on pouvait penser que l'avant-garde américaine connaîtrait au moins un succès de curiosité, correspond pourtant si bien à la démarche de la plupart des compositeurs invités qu'il faut en prendre son parti.*

Le titre de l'œuvre de Frankie Mann (1955) présentée le 16 octobre : How to be very very popular *pour synthétiseur, voix, bandes et diapositives, illustre assez bien, par la dérision, la conscience d'être irrémédiablement en marge de la vie musicale officielle, avec de sérieuses chances d'y rester car la contestation de toute esthétique plus ou moins « acceptable » y est si radicale qu'on éprouve quelques scrupules à vouloir s'y retrouver, à vouloir en parler. C'est plutôt d'un geste qu'il s'agit, particulièrement violent, et on devine au moins que Frankie Mann possède un tempérament original, mais on regrette que la bande magnétique réalisée à partir de sons concrets — bruits de rue, conversations — traités musicalement comme des motifs thématiques, disparaisse à ce point derrière les effets du synthétiseur manipulé en direct.*

The Fragility Cycles, *d'Ingram Marshall (23 octobre), utilise à peu près les mêmes moyens : voix, synthétiseur, bandes pré-enregistrées, auxquels viennent s'ajouter le piano et surtout une flûte Gambuh rapportée de Bali, sur laquelle le compositeur improvise à trois reprises, formant un étrange contrepoint avec les sonorités synthétiques qui l'accompagnent. A l'opposé de la véhémence de celle de Frankie Mann, l'œuvre d'Ingram Marshall se tourne vers la méditation, avec de longs moments de calme où l'on écoute les lentes transformations du son ; vers la nature avec des bruits lointains de cloches à vaches enregistrés en Scandinavie, des cris de bergers ; vers le passé lorsqu'un extrait de la* Sixième Symphonie *de Sibélius se découvre peu à peu dans la trame sonore.*

En même temps, la photo du vieil homme écoutant une de ses œuvres à la radio au cours de ses quarante années de silence, projetée au plafond, ajoute une touche de nostalgie amusée qui rend précisément la référence plus sérieuse. Cette aptitude à rassembler le disparate sans le contraindre, c'est peut-être l'aspect le plus significatif d'une œuvre qui laisse par ailleurs beaucoup plus qu'un souvenir anecdotique : un climat.

John Adam (1947) ressemble davantage à un compositeur traditionnel, puisqu'il écrit très exactement toute sa musique. Il est également chef d'orchestre, et dirigeait, à la chapelle de la Sorbonne, un groupe d'étudiants du Conservatoire.

Dans Shaker Loops *(1978) pour sept cordes solistes, et* Phrygian Gates *(1977) pour piano, on sent bien l'influence de l'école répétitive, mais à voir John Adams diriger ou les mouvements du pianiste (Mack McCray), on devine une démarche tout à fait différente : musique du corps, où la pulsation occupe une place prépondérante, qui n'hésite pas à emprunter à la tonalité la force acoustique de ses consonances, musique à vivre plus qu'à lire ou à analyser et qui, loin de se laisser enfermer derrière une étiquette, donne l'impression de la liberté retrouvée, d'une porte ouverte qui laisse entrer l'air frais par grandes vagues au risque de faire éternuer ceux qui voudraient emprisonner la musique nouvelle dans un univers bien défini et soigneusement calfeutré.*

GÉRARD CONDÉ.

A NANTES

« LES TRAVERSES DU TEMPS »

de Serge Ganzl et Jean Prodromidès

Dirigé aujourd'hui par Jean-Louis Simon, avec Jean-José Rieu comme conseiller artistique, l'Opéra de Nantes a ouvert sa saison avec la création des Traverses du temps, *de Serge Ganzl et Jean Prodromidès, œuvre commandée et mise en scène par son ancien directeur, René Terrasson, qui sera l'an prochain à la tête de l'Opéra du Rhin.*

Cette sorte d'oratorio lyrique, ambitieux et sans concession, où les plans de réalité s'entrecroisent et se dérobent, tourne autour d'un homme, un rêveur, un métaphysicien, un alchimiste peut-être, qui entre dans un théâtre où l'on répète une pièce sur la peste à Chypre au seizième siècle ; il devient Simon le Galicien, le médecin, le sauveur qu'on attend, mais sans nul autre pouvoir que de « fracturer le temps », d'associer au drame des pestiférés celui d'autres exclus, les juifs exilés à Babylone, les aristocrates sous la Terreur, les déportés d'Auschwitz, qu'il fait surgir des « cavernes de l'histoire »

Poème de compassion, de solidarité avec toutes les angoisses, toutes les agonies, on ne voit pas bien où mène cette œuvre, sinon à l'affirmation pessimiste d'une impuissance totale devant le destin : les pestiférés désespèrent et veulent tuer Simon, les déportés vont à la chambre à gaz, les aristocrates à la guillotine, et Simon a beau « se projeter » dans d'autres temps « il s'abîme dans le monde inconstruit qu'il a tenté d'atteindre ».

Restent la musique de Prodromidès et la représentation : des monologues parlés d'une poésie torturée et souvent hermétique, des airs et vocalises pathétiques, des chœurs déchirants, une musique stridente, panique, éclatant au paroxysme de longs crescendos des percussions sonores, sans un instant de détente (malgré l'épisode ironique des aristocrates qui un instant veulent croire qu'ils vont échapper à la Terreur). Cette musique souvent émouvante n'apporte ni douceur ni espoir ; on admire d'autant plus la foi et l'énergie avec lesquelles elle est interprétée par des chanteurs tels que Peter Gottlieb, impressionnant dans le rôle de Simon, Anne-Marie Blanzat, Evelyne Brunner, François Le Roux, Michel Lecocq ou Stanislas Staskiewicz, avec l'Orchestre des Pays de la Loire, dirigé avec autant de brio que de précision par Guy Condette.

René Terrasson a su faire vivre cette œuvre assez statique en multipliant les tableaux frappants, les attitudes sculpturales et tragiques, les changements d'éclairage, dans un dispositif scénique abstrait et efficace d'André Acquart. Faut-il croire pour autant que les chants désespérés sont les chants les plus beaux ?

J. L.

★ Ce spectacle, en coproduction avec le Théâtre des arts de Rouen, sera redonné à Nantes le 30 octobre et à Rouen les 3 et 5 février.

VARIÉTÉS

Josy Mass

En Guyane, le rythme de la musique est lent, comme gagné par l'humidité d'une forêt en décomposition. Les mazurkas créoles, les valses s'allongent au-delà de la normale, elles se distendent comme du caoutchouc, s'étirent menaçant de s'arrêter à chaque temps si la pulsation élastique qui les soutient ne venait les relancer encore une fois.

Josy Mass est Guyanaise et chante des chansons issues des rythmes de chez elle, ces mazurkas, ces valses au rythme particulier, des « cassé co », des « botte », des « kamougoué », des « lé rolle », des « lé rose », chansons créoles composées par sa grand'tante, chansons haïtiennes très anciennes, chansons composées par elle-même ou par d'autres, qui parlent des choses de la vie et de « certaines choses aussi », des choses « qu'on ne peut pas laisser passer », dit-elle, et qu'on voit aux Antilles. Elle les raconte avec une voix qui se promène du très haut au très bas, entre deux demi-tons, nonchalamment, on ne sait si c'est la mélancolie qui l'emporte sur l'ironie ou l'inverse, la tendresse et la complicité s'y glissent. Un charme aussi.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Ensemble culturel du Théâtre noir, jusqu'au 31 octobre (sauf lundi), à 21 h. 30, 23, rue des Cendriers, Paris (20e).

Sol

Marc Favreau est un comédien canadien qui, depuis sept ans, a revêtu l'habit d'un auguste de la cloche, a pris le nom de Sol et, avec l'innocence et la naïveté d'un clown, avec subtilité et finesse aussi, parle de l'air du temps, des gens, des mœurs, tient un discours de moraliste tendre et extra-lunaire d'autant plus efficace qu'il est d'une exceptionnelle vivacité, plein d'humour noir et d'émotion. Sol a une manière très personnelle de déraper sur les notes, de les plier à sa volonté, d'en inventer d'autres.

Ce que Sol propose en une toute petite heure, au Théâtre de la Ville est du grand art de clown au sens que l'on donnait à ce mot en parlant autrefois de Charlie Chaplin. Sol est un poète universel déguisé en auguste et qui, mine de rien, a des propos graves sur le monde. Et puis tout cela est fait avec une aisance remarquable, une maîtrise et une sûreté telles que Sol effleure juste les choses et enchaîne en douceur.

Au Théâtre de la Ville, c'est un triomphe tous les soirs. Et on souhaite vivement voir Sol prochainement dans un spectacle plus long pour mieux le connaître et mieux l'aimer. — C. F.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30.

■ MM. Douglas Cooper, historien d'art américain résidant en France, et William B. Mac Henry, avocat britannique bien connu dans le monde des musées pour sa générosité et son mécénat, ont été élus correspondants libres de l'Académie des beaux-arts.

■ Un studio permanent d'enseignement de danse (technique Cunningham) s'ouvre au Centre américain du boulevard Raspail. Il commencera le 30 octobre par un atelier animé par Merce Cunningham lui-même. Renseignements : 354-99-12.

CORRESPONDANCE

Professionnels et fumistes

Nous avons reçu de M. Jean Dupuy la lettre suivante en réponse à l'article de Geneviève Breerette sur l'« art-performance », dans le Monde *daté 21-22 octobre :*

La semaine de performances (« *Performance/Bouffe* ») au Studio de'n face a été aventureuse et difficile, en ce sens que la plupart des artistes se sont « donnés » avec les moyens les plus minces et sans crainte des maladresses dans la façon de s'exprimer. Nous avons exploré et ouvert une nouvelle « zone spirituelle » sans avoir eu peur des bavures. Cette zone est fragile parce qu'elle est neuve. Le moment viendra de la définir, alors il faudra explorer ailleurs. Dans le journal *le Monde* on nous a traité de fumistes, le fumitisme n'est pas né d'hier, c'est une consécration dans la mesure où il qualifie chaque génération d'avant-garde.

On nous dit dans le même article que nous ne sommes pas des professionnels. Qu'est-ce qu'un artiste professionnel ? Un artiste est toujours un amateur, celui, celle, qui aime, et les grands « amateurs », d'autre part, sont des faiseurs de trouble, des emmerdeurs, en refusant d'exploiter un esprit « avant-garde » qui, un jour, est nouveau mais qu'il faut renouveller sans cesse. Tels ont été E. Satie, F. Picacia, G. Maciunas, pour n'en citer que trois. Pendant ces cinq soirées de performances, on a vu des artistes « locaux » faire un art « local » qui, enfin ! ne doit rien à New-York. Merci pour l'article dans *le Monde*. Il est classique dans le genre.



La mort de Germaine Lubin

Il est aujourd'hui bien difficile pour ceux qui ne l'ont pas connue de se faire une idée du talent et de la gloire de Germaine Lubin. Celle qui fut une des plus grandes cantatrices françaises de l'entre-deux-guerres, atteignit au sommet de sa carrière, en août 1939, à Bayreuth, en chantant *Isolde* devant Hitler ; *« Jamais je n'ai entendu ni vu une* Isolde *aussi parfaite »*, disait Winifred Wagner.

Elle ne cessa pas de chanter pendant l'occupation (notamment *Isolde* en 1941 à l'Opéra, sous la direction de Karajan) et fréquenta les milieux de la collaboration ; arrêtée en 1944, internée à Drancy et à Fresnes, puis de nouveau en 1945 à Orléans, elle fut condamnée à la dégradation nationale à vie (réduite ensuite à cinq ans, ce qui l'exclut pendant la même durée de toute manifestation publique), non sans avoir pu faire valoir qu'elle avait sauvé la vie d'un certain nombre de personnes. Elle devait rechanter deux fois en récital à Paris en 1950, puis se consacrer entièrement au professorat.

Soprano lyrique au timbre chaleureux, d'une sensibilité et d'une intelligence extrêmes, pleine de fraîcheur et de lumière, avec une silhouette svelte, un visage très beau, des yeux bleus, une chevelure blonde, c'était un personnage d'une présence exceptionnelle. Elle était la femme de Paul Géraldy et une longue amitié l'avait liée au maréchal Pétain. — J.L.

[Née à Paris le 1er février 1890, Germaine Lubin avait fait ses études et remporté trois prix au Conservatoire avant de débuter à l'Opéra-Comique dans *les Contes d'Hoffmann* en 1912. Ayant joué tout le répertoire français et créé de nombreux ouvrages (dont *Ariane et Barbe-Bleue*), elle abordait Wagner par le rôle de Sieglinde, en 1921, et devenait rapidement une vedette internationale, chant *Ariane à Naxos*, en 1924, sous la direction de Strauss, puis Octave, du *Chevalier à la rose*. Elle était Isolde pour la première fois à l'Opéra en 1930, Donna Anna en 1931 à Salzbourg, sous la direction de Bruno Walter, Kundry à Bayreuth en 1938.]

■ L'Orchestre de Lyon va être doté d'un chœur. Placé sous la direction de Bernard Tetu, il participera dès la première année de sa création, à l'interprétation de « la Petite Messe » de Schubert, du « Dixit Dominus » de Haendel et des « Gurrelieder » de Schoenberg. Inscriptions : 140, rue Garibaldi, 69003 Lyon.

Les « machines à sous » de Rennes

(Suite de la première page.)

Ce nouveau festival, organisé avec le concours du « Comité du théâtre musical de l'Institut international du théâtre » n'est encore qu'une demi-réussite : les Bretons, méfiants comme presque tous les publics, s'apprivoisent lentement, et les salles sont surtout peuplées d'étrangers bénéficiant des crédits accordés par les gouvernements aux manifestations relevant de l'Unesco (surtout avec le sacro-saint « colloque » à la clé). Pour la même raison, la maison de la culture n'est pas responsable des spectacles délégués par des comités nationaux souverains, ce qui explique, autant que l'incertaine définition du théâtre musical, l'inégalité des niveaux artistiques.

Mais on ne regrettera pas d'avoir connu le Théâtre expérimental équatorien » dont la « Danse de la nuit triste », élaborée avec des campesinos « en lutte contre la répression », fait alterner des proclamations révolutionnaires, d'émouvantes complaintes et des images de terreur panique, en une chorégraphie masquée aux étranges rituels, pour nous pleine de fraîcheur et survolée par la voix intense et déchirante d'une jeune fille.

Plus problématique est le statut de la « Pastorale mazovienne », présentée par l'Opéra de chambre de Varsovie, avec ses couches successives de religiosité ancienne, de truculences païennes, de commérages locaux, et sa musique non moins mélangée dont les archaïsmes modernisés vont jusqu'au pastiche parfois de Rossini ou de Verdi. Prêts à nous attendrir sur une reconstitution folklorique, nous ne le sommes guère à admettre comme expression du génie polonais cette parodie hybride d'une gaieté un peu lourde, fût-elle une authentique expression populaire abâtardie, malgré son excellente mise au point.

Exemple classique du Théâtre musical contemporain, les « Aventures et Nouvelles Aventures » de György Ligeti sont traitées avec une rigueur toute professionnelle par l'Opéra de Stuttgart, mais malheureusement aussi une abstraction et une pesanteur fort germaniques : des tableaux expressionnistes, sans suite, dont la complication entraîne des temps morts interminables qui désarticulent le discours de cette œuvre ouverte à toutes les « aventures », mais d'une logique musicale très nouée.

Parfaite réussite en revanche pour les « Anschläge-Ausschläge » de Dieter Schnebel, où un claveciniste, un flûtiste et un violoncelliste interprètent une comédie de gestes qui met en question l'acte même de jouer et son rapport avec le produit musical, plus subtile que « Match » de Kagel, et qui fournit un spectacle plein d'humour en même temps qu'une subtile musique...

On peut voir également à Rennes d'autres « classiques » du théâtre musical, tels « El Cimarron » de Henze (par le Volkstheater de Rostock), « De la nature de l'eau » d'Aperghis, « les Mangeurs d'ombre » de Mâche, et « Syllabaire pour Phèdre » d'Ohana, par l'Atelier lyrique du Rhin, dont on a dit ici la haute qualité, et un curieux « opéra d'église » de Stoskholm.

Digne des modèles américains

Mais le spectacle maison n'est pas le moins réussi, même si sa liberté d'allure a pu effaroucher : inspiré explicitement de « Mahagonny » de Brecht et Weill, « Machines à sous portes du ciel » dénonce à la blague la société permissive, « les bordels d'ici et d'ailleurs », le paradis des milliardaires de l'ex-chah d'Iran, le cinéma porno, le catch féminin, l'alcool, la chanson réaliste ou sirupeuse, le strip-tease, l'amour tendre à la Peynet, le Ku Klux Klan et le carnaval de Rio, en une série de tableaux qui exploitent tous les poncifs du genre. Mais la force est légère assaisonnée par l'humour de Khaznadar et le talent de ses collaborateurs rennais visiblement émoustillé par cette création : scénographie de Françoise Gründ pleine d'idées qui se bousculent en des tableaux ultra-rapides, musique rythmée sans trop d'originalité, mais efficace, d'Yves Guezennec et Jean Garrec, costumes d'Ar. e Velen, qui ajoutent à la stylisation traditionnelle des mauvais garçons et prostituées mille détails fantaisistes, et masques savoureux de Vierka Hajkova-Billevert.

Par-dessus tout, la chorégraphie de Gigi Caciuleanu, étourdissante et implacable, donne un haut tonus et une sorte d'infaillibilité dignes des modèles américains à ce spectacle, avec des danseurs d'autant plu brillants qu'ils dansent tous « a contrario », en travestis. Les acteurs méritent les mêmes éloges.

Une telle réussite collective, même pour une œuvre de divertissement (mais ce sont les plus difficiles), prouve bien que la maison de la culture est tout autre chose qu'une « machine à sous ». On se réjouit que les édiles rennais en soient convaincus.

JACQUES LONCHAMPT.

★ MACHINES A SOUS PORTES DU CIEL sera redonné à Rennes les 2, 3, 8, 9 et 10 novembre.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Don Giovanni.
Salle Favart (742-59-69), 19 h. 30 : la Fille du régiment.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : M. Bulteau, lecture ; Débat sur le cinéma chinois.

Les autres salles

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Cartoucherie de Vincennes, Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : Darling, darling.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Eglise Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : Audience; Vernissage.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jef.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Un auteur nommé Tennessee.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 45 : les Amours de don Perlimpin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : le Testament du père Leleu ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes.
Les Blancs - Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Pick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548 - 85 - 60), 20 h. 30 : M. Buhler ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby ; 23 h. 30 : R. Marino. — II, 20 h. 30 : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 19 h. 30 : La baleine rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h 30 : Grandeur et misère du IIIe Reich ; 22 h. : Strasbourg purée. — II, 21 h. : Mélodrambulant.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond... ou comment s'en dé...babarrasser.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole. Ane.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 29 octobre

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : P. Pirpo (Beethoven, Debussy, Chopin).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : H. Szeryng, A. Weissenberg (Brahms).
Salle Chopin-Pleyel 21 h. : M. Guneyman (Bach, Beethoven, Chopin, Prokofiev).
Ranelagh, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux dir. J. Mercier (Jolivet Charpentier Françaix, Petit, Roussel).

Le music-hall

Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Una Ramos ; 22 h. : Marianne Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : M. Mirapeu ; 21 h. 30 : Shariff Alaoui ; 22 h. 30 : B. Arnac.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Clotilde.

Jazz, pop', rock, folk

American Center (354-99-92), 21 h. : Sugar blue.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Gérard Badini Swing Machine.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Aristide Padygros.
Pavillon de Paris (205-44-12), 20 h. : John Mac Laughlin.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Dorothy Donegan.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Trio F. Lockwood.
Théâtre des Champs-Elysées (359-72-42), 20 h. 30 : Chick Corea et Gary Burton.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Marcel Magnat ; 22 h. 30 : Josy Mass.

La danse

Théâtre 55, 20 h. : Jack Sirlez.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : C. Heggen et Y. Marc (Théâtre du mouvement).
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Una Sharma, danse traditionnelle de l'Inde du Nord.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

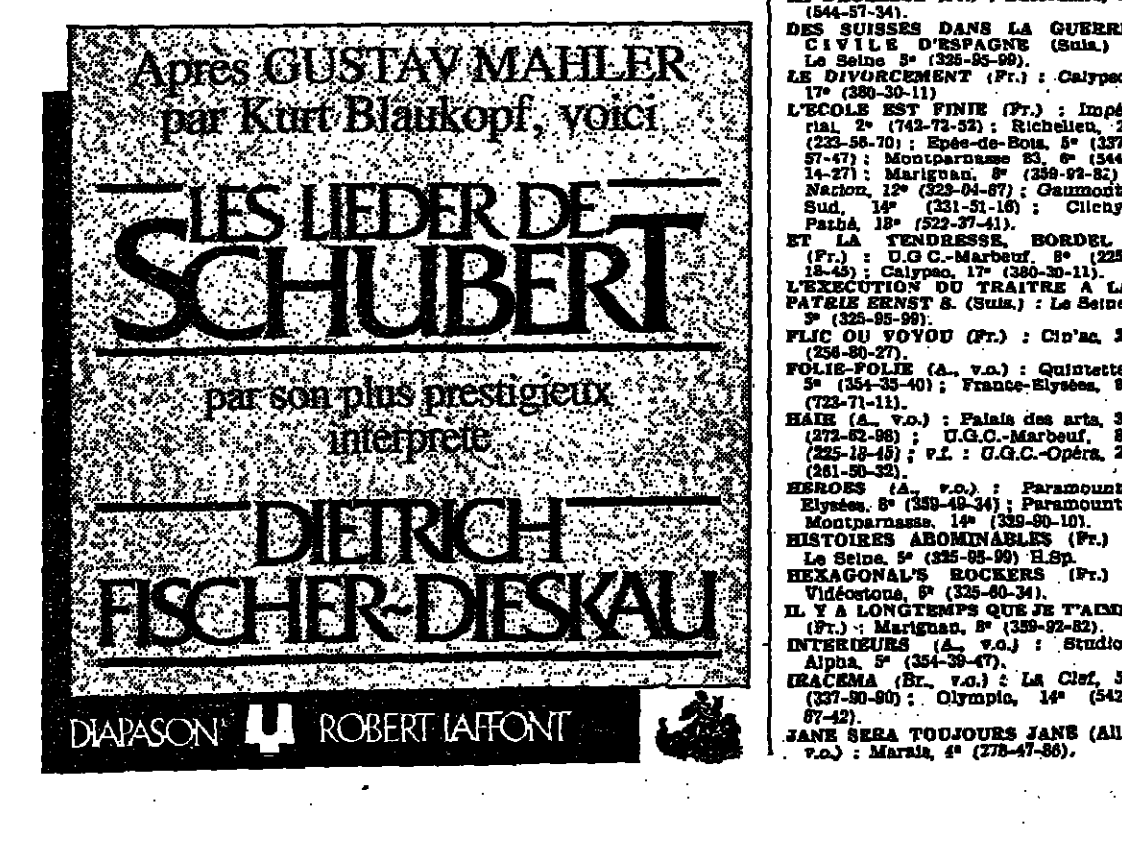
FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)
PERFORMANCE, MUSIQUE, ART, DANSE
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Richard Landry.
THEATRE
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Opéra ; Passagio.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-34), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cent chevaux pour cent rivages, de Z. Kuzminski ; 17 h., Hôpital de la transfiguration, de E. Zebrowski ; 19 h., Chère Irène, de C. Braad Thomsen ; 21 h., Camouflage, de K. Zanussi.

Les exclusivités

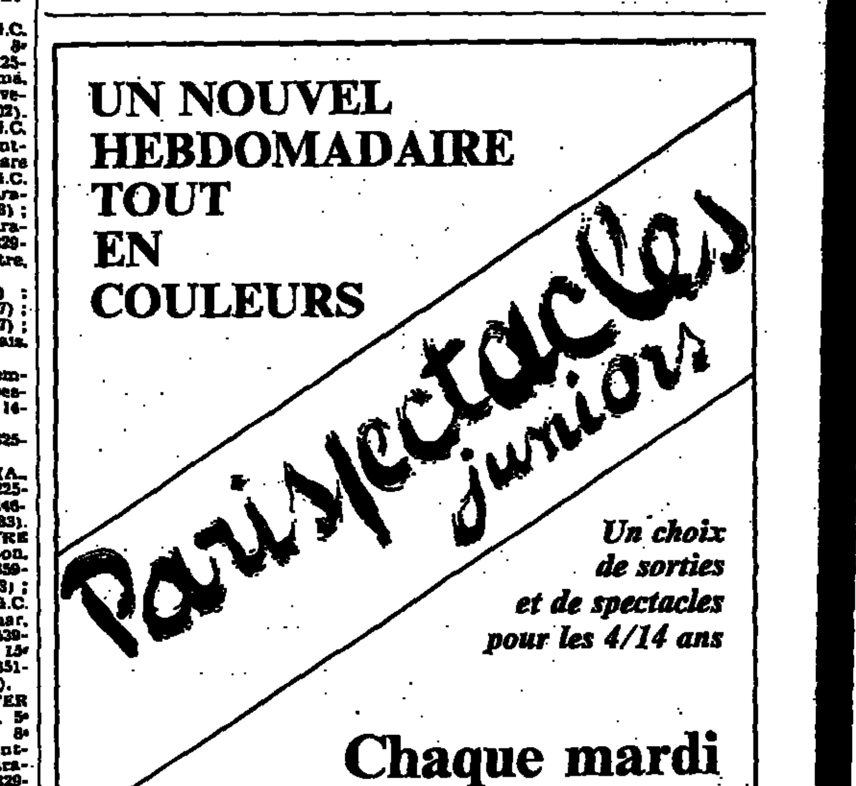
ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-16) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CEDDO (Sénégal, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H.Sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; (387-50-70) : Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DROLESSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)
L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (323-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ? (Fr.) : U.G C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (380-30-11).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Cin'ac, 2e (256-80-27).
FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H.Sp.
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE JUSTE DROIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES LARMES DE SANG (Alg., parlé français) : La Clef, 5e (337-90-90)
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. - Saint - Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MOTOS DE LA MORT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
NOM DE CODE JAGUAR (Esp.-A., v.f.) (*) : Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Mazéville, 9e (770-72-86).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-28-46) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George - V, 8e (225-41-46), (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm.) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). V f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point - Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-73 ; Napoléon, 17e (380-41-46).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des arts, 3e (278-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des arts, 3e (278-62-98).















SPECTACLES

Les films nouveaux

LE TOUBIB, film français de Pierre Granier-Deferre — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-84-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; U G C Opéra, 9e (261-50-32) ; Helder, 9e (775-11-24) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE MALIN, film américain de John Huston — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52).

LA RACE D'EP, film français de Guy Hocquenghem et Lionel Soukaz (**) — Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

WINIFRED WAGNER, film allemand de Hans-Jurgen Syberberg — V.o. : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA CROISADE MAUDITE, film polonais d'Andrzej Wajda — V.o. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).

LES CHARLOTS EN DELIRE, film français d'Alain Basnier — Rex, 2e (236-83-93) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN, film français de Jean Image — Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

QUATRIEME RENCONTRE, film américain de Roy Garret — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont-Rive-gauche, 6e (548-26-36) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FRANZ (Fr.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES FRERES KARAMAZOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
HITLER, un film d'Allemagne (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
KARL MAY (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LE JOURNAL D'ANNE FRANK (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NUITS BLANCHES DE SAINT-PETERSBOURG (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-37-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), j. impairs.
LE PARRAIN No 2 (A.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), j. pairs.
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-16).
THE SERVANT (Ang., v.o.) : Studio-Logos, 5e (354-26-42) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DECAMERON (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES AVENTURES EPOUSTOUFLANTES DE TOM ET JERRY (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-88), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (Ang., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-38).
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.

Les festivals

LES STARS D'HOLLYWOOD. — MARLON BRANDO (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Désirée.
GENE KELLY (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), Beau fixe sur New-York.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), les Marx au grand magasin.
ANTHOLOGIE DU CINEMA ANGLAIS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), les Damnés.
KUROSAWA (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Rashomon.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), la Mort n'était pas au rendez-vous.
ALBERT LAMORISSE : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin Blanc, le Ballon rouge, Voyage en ballon.
HISTOIRES D'AMOUR (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Liaisons secrètes.
WIM WENDERS, v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Au fil du temps.
FORUM DES HALLES, 1er (297-53-74) : Cinéma en marge 1979.
STUDIO BERTRAND, 7e (783-64-66) v.o. : Festival de l'horreur ; White Zombie ; le Masque du démon.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Ach Berlin !

Difficile d'évoquer Berlin à la télé, le Berlin des années 20, uniquement par le biais de textes lus, de toiles peintes et de scènes jouées. A quoi s'ajoutent des bribes d'interviews, d'entretiens, dont l'un, inéluctable dès qu'il s'agit de l'Allemagne, fatal, avec cette supervedette du petit écran qu'est devenu M. Albert Speer, l'architecte favori de Hitler.

Rappelez-vous, à sa sortie de la forteresse de Spandau, la nuit, l'éblouissement des flashes, des projecteurs, les éclairs des photographes. Après vingt ans d'obscurité, il entrait dans la gloire. Qu'on consulte ses Mémoires, très bien. Il y a écrit tout ce qu'il avait à dire. Il ne fait que se répéter depuis.

Une remarque en passant : cette expression « les années folles », les « roaring twenties », comme disaient les Anglo-Saxons, n'a pas son équivalent outre-Rhin. Il faut croire qu'en dépit de la licence qui y régnait alors, en dépit des boîtes de nuit, des cabarets avec leurs galeries de drogués, de travestis, la capitale du vice était aussi celle de la mendicité, de l'inflation et de la montée du nazisme. De trop rares bandes d'actualité nous le rappelaient utilement.

On a vu, de lundi en lundi, au fil de ces quatre émissions inspirées par l'exposition Paris-Berlin, à Beaubourg, se dessiner les mythes et la réalité, la République de Weimar. Du Resi, boîte à la mode, au Bauhaus, de Pabst à Gropius, de Lang à Piscator et à Otto Dix.

On nous a longtemps expliqué, tableaux hyperréalistes à l'appui, en quoi consistait, par exemple, l'école de la nouvelle objectivité, tandis qu'une jeune troupe berlinoise chantait et dansait à notre intention sur l'air du temps. Et quel temps ! Etonnante époque incroyablement contrastée ! Elle aura été témoin d'une fantastique richesse intellectuelle et d'une tragique misère ouvrière.

A revoir, en sachant ce qui devait arriver, cette explosion de talent généreux et bavard suivi de si près par ce déferlement de haine fanatique et rationnelle, on était troublé quand même, un peu gêné, pour ne pas dire honteux. Les flammes toutes proches de l'incendie du Reichstag allaient réduire en cendres et tourner au ridicule l'idée que l'art, fût-il engagé, peut changer le cours de l'histoire. Et on en arrivait presque à reprocher à ces artistes — c'est injuste, je sais — leur impuissance, leur aveuglement et leurs dérisoires espérances.

CLAUDE SARRAUTE.

Lundi 29 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
« No 27, salle P »
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Qu'est-ce qu'un délégué de classe ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « la Poison ».
Film français de S. Guitry (1951), avec M. Simon, G. Reuver, J. Debucourt, M. Arnold, Bever, N. Amato, P. Carton, L. de Funès, J. Varennes. (N.)
Un homme, marié à une mégère alcoolique, qui le déteste et qu'il déteste, obtient, habilement, une consultation d'un avocat célèbre pour arriver à tuer sa femme et s'en tirer, sans dommage, en cour d'assises.
Farce noire et macabre, où Sacha Guitry, abandonnant son ton d'auteur boulevardier, faisait, avec un esprit caustique, l'éloge du crime parfait, du cynisme, tournait en dérision la morale sociale et la justice. Interprétation extraordinaire de Michel Simon.
22 h Documentaire : L'eau et la ville.
De Ch. Chaboud.
De la source au robinet chez soi, l'eau suit un trajet immense. Quand il s'agit d'alimenter une ville entière comme Paris, elle impose des travaux gigantesques. Charles Chaboud a voulu écrire en images l'histoire de l'eau, en montrant son importance dans la vie quotidienne d'aujourd'hui, mais aussi dans le passé et dans l'art.

22 h 55 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Don Juan et nous
Présenté par L. Beriot, avec Mme C. Clément, MM. J. Massin et J.-F. Kahn, « le Mythe de Don Juan », éclairé par des extraits de « Don Juan », de Vitez, les commentaires d'une classe de première et d'invités comme Mmes F. Giroud, F. Parturier, G. Halimi, N. Kaplan.
21 h 40 Série documentaire : Aragon, dits et non-dits.
Par J. Ristat. Réal. R. Sangla.
Deuxième heure avec Louis Aragon, filmée celle-ci dans le salon d'un appartement de la rue Jacob. L'écrivain — toujours masqué — raconte son aventure avec Nancy Cunard et comment il détruisit son manuscrit de « la Défense de l'infini ». Même s'il n'entend pas toujours la question posée, Aragon répond sur Aragon.

22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
Théâtre, cinéma, variétés, les spectacles du mois à Paris et en province.
23 h 25 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le chansonnier de papier ; Hebdo jeunes.
18 h 55 Tribune libre : Quinzaine du désarmement.
IFRI (Institut français des relations internationales).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Ho ».
Film français de R. Enrico (1968), avec J.-P. Belmondo, J. Shimkus, S. Chaplin, A. Mottet, P. Crauchet, S. Frey, T. Taffin, A. Weber (rediffusion).
Un ancien coureur automobile privé de sa licence devient le chauffeur de trois gangsters, puis se hausse par le banditisme au rang d'ennemi public no 1.
D'après un roman de José Giovanni. Les conventions usées de la série noire française, un exercice de routine autour de Jean-Paul Belmondo.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30 Feuilleton : « A chacun sa Chine ».
19 h. 30, Présence des arts : la Venise de Carpaccio.
20 h., « Voies ferroviaires », de J.-P. Amette. Avec S. Joubert, P. Moreau, M. Bourbon, L. Jeney, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : l'Enéide.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Berlin, quelques bandes sonores avec elles.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les grandes voix : hommage à Maria Ceboratti.
20 h. 30, Ensemble intercontemporain, dir. J. Mercier : « Aventures et nouvelles aventures », de Ligeti ; « Huit Chants pour un roi fou », de Maxwell Davies ; « Je vous dis que je suis mort », de Aperghis.
22 h. 30, Ouvert la nuit : hommage à Miloslav Kebelac ; 1 h., Douces musiques, par Paul Aliprandi ; œuvres de Massenet, Chausson et Chabrier.

Mardi 30 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Mardi guide ; 14 h. 30, Série : Amicalement vôtre ; 15 h. 25, Le regard des femmes sur le tourisme : Noël à la campagne ; 16 h. 30, Chant et contrechant ; 17 h., Séquence littéraire ; 17 h. 40, Cuisine : harengs marinés ; 17 h. 50, Variétés : L. Voulzy.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour : Mon fils.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 35 Histoire de la marine.
I. — A la découverte du monde.
Série de Daniel Costelle. Réal. D. Costelle et J.-M. Leblond.
Vasco de Gama part dans l'océan Indien, Waldseemüller dresse, en 1507, la première carte du Nouveau Monde... Pendant deux siècles, toute une population débarquera, dont les cargaisons d'esclaves, vendues en échange de sucre et de coton.
21 h 35 Caméra une première : les Naufragés du Havre.
Téléfilm de M. Leviant, M.-Ch. Barrault et Fr. Menningcer.
Avec M.-A. Chazel et F. Marthouret.
Une femme prend la décision de quitter son amant pour vivre avec son mari, mais dans ce genre de situation on ne fait pas exactement ce que l'on veut. Une expérience intéressante : le scénario a été écrit par le réalisateur et deux comédiennes.
22 h 30 A la poursuite des étoiles : la vie extra-terrestre.
Un reportage de R. Clarke et N. Skrotzky. Réal. M. Ginesy.
Il existerait des millions de systèmes solaires autres que le nôtre. Sur combien de planètes tournant autour d'autres « soleils » la vie est-elle apparue ?
23 h 20 Journal.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : le Mariage de Chiffon.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
Face aux cancers et à leurs traitements.
15 h Série : Bonanza.
15 h 55 Libre parcours.
C'est nous la Pologne.
17 h 20 Fenêtre sur.
Point 2000 : les graphes.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « le Message ».
Film anglo-arabe de M. Akkad (1976), avec A. Quinn, I. Papas, M. Ansara, J. Sekka, M. Forest, D. Thomas, G. Hagon.
Deuxième partie : Les combats des musulmans disciples de Mahomet, prophète élu d'un dieu unique, contre les maîtres de La Mecque. Leur victoire finale.
Accumulation de scènes spectaculaires pour exalter le triomphe de l'Islam. Suite du programme du 23 octobre pour un second débat aux Dossiers de l'écran.
22 h Débat : L'islam aujourd'hui.
Avec MM. Bani Sadr, conseiller de l'ayatollah Khomeiny ; Amadou Seydou, ambassadeur du Niger en France ; Mlle Sahar Moharram, maître-assistante à l'université du Caire ; M. Ibrahim Ghweil, magistrat libyen ; M. Mohammed El Chakankiri, professeur à l'université Paris-III.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carrovage : le club d'Ulysse.
18 h 55 Tribune libre.
M. Jean-Pierre Cot, directeur du Centre d'études et de recherches sur le désarmement de Paris-I.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « les Amours enchantées ».
Film américain de H. Levin (1962), avec L. Harvey, K. Boehm, C. Bloom, W. Slezak, B. Eden, Y. Mimieux, T. Thomas.
Au début du dix-neuvième siècle, en Allemagne, les frères Grimm, écrivains besogneux, sont au service d'un grand duc qui veut faire retracer l'histoire de sa famille. L'un d'eux se laisse aller à son imagination et invente des mondes merveilleux.
Biographie romancée de Jacob et Wilhelm Grimm, dont les contes de fées ont fait la célébrité. Jolies scènes à truquages d'enchantement. Mais ce film a été réalisé pour le cinérama.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : les empereurs fous.
8 h. 32, La Bohème médiévale.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : le théâtre japonais.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... Christian Guillet.
11 h. 2, Quelques aspects du « Dies Irae » : œuvres de Mahler, Dallapiccola, Zimmermann.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Livre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « les Mille et Une Années de la nostalgie », de R. Boudjedra.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 40, Bureau de contact.
16 h. 50 Actualité : la voile comme énergie.
17 h. 32, Quelques aspects du « Dies Irae » : œuvres de Rachmaninov, Tchaïkovski.
18 h. 30 Feuilleton : « A chacun sa Chine ».
19 h. 30 Sciences : les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues : pouvoir et finance, avec Michel Rocard et Jean Saint-Geours.
21 h. 15, Musiques de notre temps : A. Tisne.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Berlin, quelques bandes sonores avec elles.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. Quotidien Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2 Le Matin des Musiciens : L'Opéra russe - « Serof, Rubinstein, Moussorgski, Borodine ».
12 h. Musique de table : « Musique de charme » Œuvres de Liszt et Rachmaninov ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique : « la guitare » ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h. Musique en plume - Œuvres de Ravel, Haydn, Schubert et Pietro Mascagni ; 14 h 30, « Les Enfants d'Orphée » (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique-France-Plus : chansons du seizième siècle : Goudimel, Certon, Lejeune, Leroy, Caulery ; « la Nuit transfigurée », de Schoenberg ; « Figure humaine », de Poulenc ; « Fanfares liturgiques » de Tomasi ; Quatuor de Wikmanson ; 17 h., Les chants de la terre : célébration de la fête musulmane - « Id al Kabir ».
18 h. 2 Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h. Des notes sur la guitare : Quelques guitaristes de Scandinavie.
20 h. 30 Musique à découvrir : « Cordes, piano et guitare » - Ensemble Pro Musica, avec S. Blanc, Ch. Michalakos, M. Bardon, A. Ruiz-Pipo, C. Bobesco, A. Ponce - Grand Quatuor avec piano, de Weber ; Suite-divertissement pour quatuor avec piano, de Tansman ; Adagio et Rondo Concertant en fa majeur, de Schubert ; « Tres en raya », concertino pour guitare et quatuor à cordes (création), de Ruiz-Pipo.
22 h. 30 Ouvert la nuit : La musique se livre - « Le coq et l'Arlequin » de Jean Cocteau ; 23 h., La musique et la Mort, par André Libioulle, œuvres de Takemitsu, J. Des Prés, Victoria, Monteverdi, Mozart, Ravel, Vivaldi et Mahler ; 1 h., Jazz-Forum.

● *Radio-Alsthom*, la radio de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., F.O.) émet dorénavant tous les jours à 12 h. 30 et 19 h. sur 101 Mghz (M.F.). Pour l'intersyndicale, il s'agit de faire de Radio-Alsthom un « *outil de lutte pour les travailleurs* », d'informer la population du déroulement du conflit.



LE CONFLIT « PROGRÈS » - « DAUPHINÉ LIBÉRÉ »

Une lettre de M. Richerot...

Nous recevons, de M. Louis Richerot, P.-D.G. du Dauphiné libéré, *la lettre suivante :*

Dans vos numéros datés des *20 et 21-22 octobre 1979*, sous la plume de M. Dominique Pouchin, vous avez publié deux articles intitulés « Divorce au sein du groupe AIGLES? » Ces deux articles mettent en cause notre société et les journaux qu'elle édite. Comme ils comportent certaines erreurs graves ou des omissions qui, volontairement ou non, constituent des erreurs, j'use, conformément à la loi, *et sous toute* réserve de mes autres droits sur le plan judiciaire, de mon droit de réponse en vous demandant d'insérer ce qui suit :

M. Dominique Pouchin a, *dans* ses articles, omis un certain nombre de précisions qui éclairaient le fond du problème.

1) Il n'a jamais été dans les intentions de la société Le Dauphiné libéré de rompre les accords existants depuis 1966 et qui ne doivent prendre fin qu'en 1991. Ces accords ont, malgré les *problèmes qui peuvent se* présenter dans toute association, fonctionné jusqu'à présent pour le plus grand bien de tous et d'abord du personnel qui est passé, ce que M. Dominique Pouchin a omis de dire, de deux mille quatre cents personnes à trois mille.

Nous avons donc, dès l'arrivée d'un nouveau président de la société Delaroche, souhaité des contacts aboutissant, le cas échéant, à un réexamen de bonne foi de tous les problèmes qui pouvaient naturellement se présenter après une période d'administration provisoire de quatre ans, qui, bien entendu, s'est traduite par un certain immobilisme.

Notre position est donc très claire. Quoi qu'en dise M. Jean-Charles Lignel, *nous souhaitons* le maintien des accords jusqu'à leur terme contractuel : 1991. Nous venons d'ailleurs de le faire savoir aux syndicats en précisant *que notre but premier dans toute* cette affaire, était la garantie du maintien de l'emploi et des salaires dans les structures d'exploitation existantes, en dehors de toute entreprise étrangère à la profession.

2) Car nous ne souhaitons pas *ce maintien d'association* dans un but égoïste. En effet, et cela n'a *pas été dit* par *M. Pouchin, dans* son article des 21-22 octobre, lorsque M. Jean-Charles Lignel offre de « *fabriquer lui-même, pour son compte et celui de son voisin* (c'est-à-dire *le Dauphiné libéré*), *en reprenant tout le personnel* » le lignage publicitaire, cette offre entraînerait, si elle devenait réalité, une perte de pouvoir d'achat de 20 à 30 % pour la fraction du personnel de Province Publicité Havas repris par M. Lignel. Sur cent vingt personnes, M. Lignel, d'après *ses* propres déclarations, *n'en* reprendrait en effet que quarante-sept, *et aux conditions financières du* marché, c'est-à-dire avec des salaires en diminution de 20 à 30 % des salaires pratiqués actuellement dans nos sociétés.

Nous sommes surpris qu'un journal comme *le Monde*, qui s'est toujours attaché à la défense des travailleurs, puisse se faire favorablement l'écho de décisions patronales entraînant fatalement baisse du pouvoir d'achat et chômage.

Les syndicats ont d'ailleurs manifesté leur émotion, qui s'est traduite dans une dépêche A.F.P. en date du 23 octobre 1979 dans laquelle il est écrit : « *Les syndicats s'inquiètent des conséquences des actions engagées par M. Jean-Charles Lignel, nouveau P.-D.G. de la société Delaroche éditrice du* Progrès, *visant à rompre les liens créés entre le quotidien lyonnais et* le Dauphiné libéré *à la suite d'accords passés en 1966.* »

3) M. Lignel, dans votre journal *daté 21-22 octobre*, déclare, à propos du délai nécessaire à la reconstitution du fonds de roulement : « *Deux années d'exploitation. Oui... Des années comme avant. Mais ils rêvent... S'ils continuent comme ça, Province Publicité Havas, la SERP et le journal* Rhône-Alpes *seront en faillite dans quelques mois.* »

Il nous paraît surprenant que sur la foi d'affirmations incontrôlées, vous vous fassiez l'écho de propos aussi graves portant incontestablement atteinte à notre crédit et dont nous demandons sans plus tarder réparation à la justice.

Les propos rapportés à M. Pouchin nous semblent d'autant plus étranges que votre journaliste n'était pas en droit d'ignorer que l'Agence Havas détient 50 % du capital de la Société P.P.H. et que le journal *Rhône-Alpes* ne constitue pas une entité économique et ne peut donc pas *se* trouver en faillite, sinon à la suite d'une très imprévisible faillite du *Dauphiné libéré*...

4) Il y a un point infiniment plus grave dont nous regrettons que M. Pouchin n'ait pas dit un mot.

Si la société Le Dauphiné libéré n'avait pas compensé depuis plusieurs mois, de son crédit et de son argent, les défaillances de la société Delaroche, présidée aujourd'hui par M. Lignel, le personnel des sociétés que M. Lignel et la société Delaroche attaquent, se trouverait aujourd'hui en chômage.

Dans notre volonté de conciliation et parce que, malgré tout, nous entendions sauvegarder des accords favorables à l'entreprise comme au personnel, nous nous *sommes donc* substitués à un débiteur défaillant. Nous ne pensons pas que cette attitude mérite *d'être blâmée*...

M. Lignel a déclaré hautement « *avoir gagné* » et vous avez fait, de sa déclaration, une présentation remarquable et remarquée. Qu'a-t-il gagné ? Si ce n'est de provoquer l'inquiétude parmi trois mille personnes, le trouble dans des sociétés à la vie jusqu'à présent paisible et l'interruption de *la parution de huit quotidiens*... dont les siens ?

...et de Mme Brémond

D'autre part, Mme Hélène Brémond nous écrit :

Je n'ai aucunement l'intention d'engager dans vos colonnes un concours de popularité avec M. Jean-Charles Lignel, dont votre collaborateur rapporte avec, semble-t-il, beaucoup de satisfaction les propos pour le moins outranciers.

Je ne relèverai pas davantage les inexactitudes dont sont truffés les deux longs articles, pas plus que je ne soulignerai certaines omissions, peut-être involontaires, qui leur donnent une coloration très particulière, assez peu compatible avec l'image d'impartialité et d'objectivité dont se targue volontiers *le Monde*.

Je me vois cependant forcée de sortir de la réserve que je me suis imposée depuis plusieurs mois, face à un véritable déluge d'affirmations fantaisistes, sinon tendancieuses, concernant la crise intérieure du Progrès.

Votre collaborateur, en effet, dans sa présentation de l'héritage échu à M. Jean-Charles Lignel, fait sans vergogne une impasse totale sur plus de trente-cinq années d'existence du journal, comme s'il ne s'était absolument *rien passé* depuis la disparition de mon père, Léon Delaroche, jusqu'à l'accession de M. Jean-Charles Lignel à la direction du *Progrès*. Fait infiniment plus grave, les allusions à cette période cruciale constituent une mise en cause intolérable de l'intégrité professionnelle de ceux qui, de 1940 à 1979, ont dirigé *le Progrès* et ont maintenu et même développé ce patrimoine dont M. Lignel est si fier aujourd'hui.

Il est trop facile d'ignorer ainsi, successivement, ceux qui ont eu la lourde tâche de mener le journal pendant les années d'occupation, de prendre le risque personnel de le saborder en novembre 1942, de le reconstruire après la Libération, et d'assurer son développement pendant la difficile période *de reconversion* technique de l'industrie de la presse.

C'est mon mari, Emile Brémond, qui a dirigé *le Progrès* de 1940 à novembre 1942, alors que sa parution constituait une sorte de *miracle quasi quotidien. C'est* avec lui que j'ai pris la décision de saborder le journal en novembre 1942, décision qui, en *raison* des pressions exercées par le gouvernement de Vichy, pour que *le Progrès* continue à paraître, entraînait des risques considérables, tant pour nous-mêmes que pour la rédaction qui s'associait pleinement à notre action de résistance.

C'est ensemble que nous avons décidé de verser au personnel dix-huit mois de rémunération, *pour* permettre à des gens qui se trouvaient soudainement sans emploi d'échapper au S.T.O. et de survivre jusqu'à la *Libération*. Il n'est pas inutile de souligner que, à cette époque, M. Jean-Charles Lignel venait de naître et que la famille Lignel résidait en Algérie.

C'est cette décision courageuse qui a permis au *Progrès*, seul de l'ensemble de la presse lyonnaise, de reparaître à la Libération.

C'est alors Emile Brémond qui va assurer une reconstruction difficile, qui permettra au *Progrès* de passer d'un tirage de soixante mille à la Libération à près de cinq cent mille en 1967.

Dans ce domaine, tout le mal que je souhaite à M. Jean-Charles Lignel est d'enregistrer une progression aussi spectaculaire. Il semble malheureusement que les statistiques de vente, au cours de ces derniers mois, traduisent au contraire une tendance tout à fait opposée.

C'est Emile Brémond, Jean Brémond et Charles Blondeau qui *assureront la modernisation technique* du journal et lui permettront, dans le cadre des accords conclus en 1966 avec *le Dauphiné libéré*, de développer des installations techniques et des structures de gestion qui vont le placer à l'avant-garde de la presse française *et* qui seront imitées par la plupart des grands quotidiens.

Sans doute auriez-vous pu signaler à *cette occasion que*, pendant cette période, les services de rédaction du *Progrès* passaient de trente-cinq à plus de deux cent cinquante personnes et que, de même, dans une conjoncture difficile de la presse *et en période de crise de l'emploi*, le nombre de ceux qui concourent à la parution du *Progrès* et du *Dauphiné* passait de deux *mille* quatre cents à plus de trois mille.

Le silence de votre collaborateur sur cette période appelait donc cette mise au point.

Aussi nécessaire *est celle que* je vais faire maintenant :

En effet, M. Pouchin, dans son désir de glorifier la « ligne » actuelle du *Progrès*, fait des devanciers de M. Lignel des sortes de féaux des autorités lyonnaises. A le lire, il semblerait que *le Progrès* était devenu un bulletin municipal à la dévotion des édiles lyonnais, de telle sorte que M. le maire « répondait en personne au courrier des lecteurs ».

Comment un véritable journaliste peut-il présenter de la sorte la pratique courante qui consiste à permettre aux personnes ou aux organismes mis en cause dans le courrier des lecteurs d'exprimer leur point de vue en parallèle avec la lettre du lecteur.

Sans doute M. Pouchin devrait-*il lire le Monde pour s'apercevoir* que nul ne songe, à ma connaissance, à mettre en doute l'indépendance de votre journal lorsque vous procédez de la sorte, en publiant simultanément dans vos colonnes une mise en cause et la réponse qu'elle entraîne.

Je ne peux donc que m'élever contre cette façon tendancieuse de jeter le discrédit sur les trois prédécesseurs de M. Jean-Charles Lignel à la direction du *Progrès*. Il est inadmissible que leur éthique de journalistes puisse être mise en doute pour tous ceux qui ne sont pas à même d'apprécier le manque de sérieux des assertions de M. Pouchin.

On ne saurait davantage *ad*mettre que l'on puisse de la sorte mettre en doute la compétence et l'intégrité des rédacteurs de la locale qui opéraient en toute indépendance et ont pleinement rempli leur rôle d'information sur les activités de la métropole lyonnaise.

ATHLÉTISME

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA COURSE A PIED

La parole est aux sociologues

On a trotté, galopé ou clopiné un peu partout en France, dimanche 28 octobre, à l'occasion de la Journée nationale de la course à pied. Le Britanique Goater, second du récent Paris-Versailles, a gagné le septième semi-marathon Saint-Pol-de-Léon - Morlaix (Finistère) devant une foule record. Dans la banlieue Ouest de Paris, les sixièmes Foulées suresnoises disputées sur 7,750 kilomètres, ont été gagnées par le Français Jacky Boxberger, l'épreuve féminine revenant à la Nordiste Joëlle Debrouwer. A Nantes, le Belge Emile Puttemans s'est imposé dans la première édition des Foulées nantaises, disputées par près de trois mille personnes. Le quatrième relais entre Brest et Rennes a été remporté par la G.S.I. Pontivy (Morbihan), en seize heures quarante-deux minutes cinqante-huit secondes. Enfin, les 20 kilomètres de Paris, disputés par quelque douze mille concurrents, sur un circuit reliant les principaux monuments de la capitale, ont été gagnés par le Néerlandais Bran Wassenaar, devant son compatriote Pret Vonck.

Le scénario paraît maintenant réglé comme du papier à musique : l'odeur d'embrocation qui vous prend à la gorge, la multitude bariolée des concurrents qui jacassent pour tromper leur angoisse, les figurants vedettes qu'on retrouve dans tous les « péplums » de la spécialité, la bousculade indescriptible du départ, la peine et la douleur des kilomètres qui s'égrènent sur le macadam, la côte sournoise qui, à mi-parcours, scie les jambes, les tones de ravitaillement — oranges, sucre, boissons — qui sont ingurgitées, l'empressement des services médicaux autour des défaillants, la grogne des automobilistes qui restent coincés le temps que passent ces dingues de *joggers*, la tranquille pagaille de l'arrivée où *« il n'y a pas de vainqueur »*...

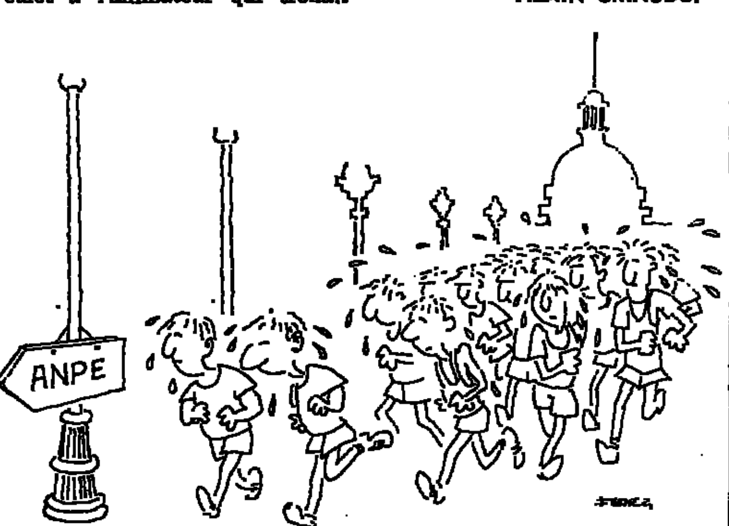
Que ce soit le marathon de Paris (*le Monde* du 26 juin), le Paris-Versailles (*le Monde* du 15 octobre) ou encore les 20 kilomètres de Paris ce dimanche 28 octobre, toutes les épreuves pédestres de masse se ressemblent singulièrement. Certes, ce n'était pas la même station de radio, le même journal ni encore la même autorité administrative qui organisait cette dernière épreuve. Mais asez voir la différence ! Cavaler vingt bornes, voilà l'important pour ces milliers d'anonymes, peu importe le *sponsor*.

Il y avait pourtant, dans l'esprit de ses organisateurs, le secret espoir de supplanter les deux autres épreuves parisiennes. Pour cela, l'intendance avait été confiée à un club militaire, le Cercle culturel et sportif de l'armée de l'air, qui a montré un souci tatillon de bien faire, sans pouvoir empêcher pour autant les embouteillages. Et la direction du sport pour tous du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs comptait bien sur un succès plus grand que celui du « marathon de M. Chirac » au printemps dernier. Au nombre de concurrents, les organisateurs y sont parvenus : douze mille contre six mille, le score est sans appel, bien qu'il soit moins important que celui réalisé lors du Paris-Versailles, avec quinze mille participants. A l'indice de popularité, ces 20 kilomètres de Paris courus par un petit matin frisquet sont restés, en revanche, loin derrière les deux autres épreuves. Il n'y avait pas, sur les trottoirs, le long du parcours, cette foule enthousiaste qui donne *« un petit quelque chose de plus »* aux courses longues.

Quant au résultat, il a de quoi laisser perplexe : c'est un Néerlandais au palmarès modeste, presque un vétéran de surcroît, Bran Wassemar, qui a gagné une course sans rebondissements marquants. Le Français que tout le monde attendait, Radhouane Bouster, finissait seulement quatrième, et il fallut beaucoup de culot à l'animateur qui trônait sur le podium radio à l'arrivée qui donne un *« petit quelque* queur, tout comme Michel Jazy pourtant arrivé loin dans le flot.

Mais cette petite guerre des organisateurs est finalement secondaire, même s'il était souhaitable qu'ils s'accordent une bonne fois pour éviter de multiplier exagérément ce type d'épreuves dans la capitale (on en compte déjà quatre avec le cross du *Figaro*). L'important, c'est cet extravagant engouement pour la course à pied. Pourquoi douze mille personnes éprouvent-elles le besoin de galoper ensemble sur une pareille distance ? *« C'est un phénomène de société »*, nous dit-on, en renvoyant à l'exemple du marathon de New-York (*le Monde* du 23 octobre). La parole est donc aux sociologues, qui devront un jour nous expliquer s'il n'y a là que des bourgeoises en rupture de régime hypocalorique ou bien des cadres dynamiques qui courent désespérément après leurs vingt ans. A moins qu'il n'y ait tout simplement que des gens qui ont retrouvé l'usage d'une fonction vitale au moment où l'on manque de pétrole.

ALAIN GIRAUDO.



(*Dessin de CHENEZ.*)

GYMNASTIQUE

AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les jeunes filles « handicapées »

Les championnats de France de gymnastique organisés du 26 au 28 octobre au Centre d'orientation sportive évolutive couvert (CROSEC) de Sainte-Musse, dans la banlieue de Toulon, auront été ceux de la continuité. Chez les garçons, Michel Boutard (Orléans), qui s'était déjà imposé l'an dernier en l'absence d'Henri Boerio, a conservé ses titres nationaux au concours général, au cheval-arçons et aux barres parallèles, tout comme Willy Moy (Forbach) aux anneaux et Marc Touchais (Antibes) au saut de cheval. Deux gymnastes de dix-neuf ans, Laurent Barbieri (Condon) et Joël Suty (Beaune) se sont, en revanche, révélés dans les exercices au sol et à la barre fixe.

Chez les jeunes filles, Valérie Fiandrino, une Toulonnaise qui fêtait ses dix-sept ans à l'occasion de ces championnats, a profité du forfait de sa grande rivale Martine Pidoux, alitée avec une angine, pour gagner le concours général, les barres asymétriques avec Véronique Sanguinetti et Anne Hervé (Saint-Geniez), les exercices au sol avec Anne Hervé et la poutre. Véronique Sanguinetti a remporté son second titre au saut de cheval.

De notre envoyé spécial

Toulon. — Ces championnats n'ont certes pas été ceux de la perfection. D'ailleurs, comment auraient-ils pu l'être alors que pour la première fois ils étaient ouverts à tous les gymnastes désireux de s'y inscrire ? Pour le public, les occasions de succomber à l'envoûtement des enchaînements limpides auront été beaucoup plus rares que dans les grandes confrontations internationales. Mais, en fait de public, le millier de spectateurs qui s'entassaient à grand peine dans le CROSEC de Sainte-Musse se composait essentiellement de parents ou de coéquipiers venus avant tout pour soutenir les leurs et participer à une fête annuelle.

Dans ce contexte national, même les prestations plus modestes de quelques concurrents ne sont d'ailleurs pas inutiles tant elles donnent par comparaison toute leur valeur aux exercices parfaitement exécutés d'un Michel Boutard ou d'un Willy Moy, dont on aurait tendance à oublier à quel travail obscur et obstiné ils ont dû et continuent de se livrer pour parvenir à tant d'apparente facilité et de beauté plastique. Si tous trois peuvent raisonnablement espérer prendre place parmi les trente-six meilleurs gymnastes des prochains championnats du monde de Fort-Worth (Texas, 3 ou 9 décembre) puis aux Jeux olympiques de Moscou en 1980, ils ne sont plus seuls désormais à accomplir des exercices de difficulté internationale. N'a-t-on pas vu, par exemple, Joel Suty réussir à la barre fixe un mouvement tenté depuis peu par le Soviétique Deltchev, champion d'Europe ?

Comme les garçons, les jeunes filles de l'équipe de France ont incorporé dans leur programme des exercices encore rares, mais indispensables pour ne pas se laisser irrémédiablement distancer par les meilleures. Exceptionnellement des points de bonification leur étaient accordés à ces championnats pour récompenser les prises de risque. Quatre chutes à la poutre et autant aux barres asymétriques pour les sept premières concurrentes des exercices libres du samedi démontrent toutefois que, malgré leurs progrès, elles ne peuvent pas espérer devenir dans l'immédiat aussi compétitives au niveau international que les garçons.

Leur moindre réussite, qui avait suscité récemment quelques interrogations de M. Périllat, le directeur des sports, ne manque pourtant pas d'explication. Les agrès, pour les jeunes filles, demandent des qualités de vitesse, de détente, de souplesse et de féminité qui s'obtiennent très jeunes. Une gymnaste peut être à son meilleur niveau à quatorze ans alors que les garçons font beaucoup plus appel à la force pure, qui s'acquiert plus tard. Le système socio-éducatif français ne permet qu'exceptionnellement de détecter un bon gymnaste avant onze ou douze ans. Les éducateurs et les entraîneurs disposent donc d'une dizaine d'années pour former un gymnaste, mais seulement de deux ou trois ans pour préparer une gymnaste.

Ce handicap serait un moindre mal si le manque de formation sportive de base et l'obligation d'acquérir de façon accélérée les éléments techniques indispensables à la compétition ne multipliaient pas les accidents articulaires. Au cours des dernières années, quelques-unes des meilleures gymnastes françaises ont vu ainsi leur carrière stoppée ou perturbée. C'est le cas de Mlles Paillard, Bolotti, Vacher, Blanc, Shord, Renambot (opérées du genou), Hervé et Rodiac (blessées au genou), Fiandrino et Morestin (fracture du pied), Peccard et Renauda (entorse cervicale), Pidoux (fracture du scaphoïde), Tudesco et Doucet (double entorse), etc.

Orientation

« Les jeunes filles, explique le docteur Michel Léglise, médecin de la Fédération française de gymnastique, *ont en effet une hyperlaxité articulaire, car elles ont moins de muscle que les garçons pour soutenir leurs articulations. De plus, leur préparation foncière n'est pas suffisante pour supporter la quantité d'entraînement qui leur est demandée. En fait, la gymnastique devrait commencer à trois ans par des mouvements coordonnés. »*

Devant le refus de l'éducation nationale de laisser pénétrer dans les écoles éducateurs ou entraîneurs pour des tests d'orientation sportive, seules quelques expériences peuvent être tentées dans des clubs qui bénéficient d'une grande réputation au plan local, ou qui disposent de champion en guise de « locomotive » pour attirer les très jeunes. C'est le cas de Saint-Geniez, dans la banlieue marseillaise, où Roland Carrasco, l'entraîneur national féminin, a dans son club quelques-unes des meilleures gymnastes, avec les sœurs Sanguinetti et Anne Hervé.

La réussite de ces « anciennes » de quinze et seize ans a favorisé finalement la venue de jeunes de six à sept ans à qui l'on proposait des programmes qui contiennent en germes l'activité de haut niveau. Ce travail s'effectue bien sûr dans la prospective de 1984 avec les exercices que l'on peut envisager pour alors. Mais cette réussite, que Roland Carrasco qualifie de « fortuite », se limite encore à quelques clubs du Sud-Est qui ont été plus sensibilisés à cet effort de détection et de préparation précoce et qui ont d'ailleurs présenté à Toulon treize des seize meilleures gymnastes.

Si on ajoute que les sections sports-études seront vraiment efficaces dans ce sport seulement lorsqu'elles concerneront les élèves du primaire ; que la plupart des entraîneurs de ces jeunes filles sont des hommes qui ne possèdent pas la formation rythmique d'une ancienne gymnaste ; que l'école fédérale des cadres, proposée par le directeur technique Arthur Magakian en 1963 est toujours en projet, et que la réussite d'une jeune gymnaste est très aléatoire, car celle-ci ne possède pas la maturité de garçons plus âgés pour équilibrer d'elle-même sa vie, ses temps de récupération ou sa diététique, bref on comprend mieux que la gymnastique française ait pu se doter à Toulon d'un digne successeur d'Henri Boerio, médaillé olympique à Montréal, avec Michel Boutard, mais qu'elle attende désespérément sa Nadia Comanecci.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Vainqueur dimanche 28 octobre à Riverside de la dernière épreuve du challenge Canada - Amériques (Canam), couru sur de gros prototypes, le Belge Jacky Ickx a aussi remporté le classement général annuel de la compétition. Jacky Ickx a annoncé récemment qu'il renonçait aux courses de formule 1, mais qu'il prendrait peut-être part aux Vingt-Quatre Heures du Mans qu'il a déjà gagnées quatre fois.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1

(huitième journée, matches « aller »)

Tours b. *Le Mans	102-86
*Villeurbanne b. Caen	97-64
*Mulhouse b. S.F. Evry	94-86
*Antibes b. Orthez	84-73
*Monaco b. Lyon	95-74
*Limoges b. Berck	119-96
*Vichy b Nice	96-95

Classement : 1. Le Mans, Villeurbanne, Mulhouse, 20 pts : 4. Tours, 19 pts : 5. S.F Evry, Antibes, 17 pts : 7. Monaco, Orthez, Caen, Nice, 16 pts; 11. Limoges, 15 pts : 12. Vichy, 14 pts ; 13. Lyon, 10 pts, 14. Berck, 8 points.

Boxe

Le Noir américain James Scott a nettement battu son compatriote Jerry Celestine aux points en dix reprises dans un match de poids mi-lourds américains, qui présentait la curiosité d'être disputé au pénitencier de Rahway, dans le New-Jersey. Scott, encore classé deuxième mondial par la W.B.A., purge une peine de quarante ans pour attaque à main armée. Celestine, un ancien prisonnier de droit commun devenu shérif adjoint à La Nouvelle-Orléans, s'est déplacé en « visiteur », sans que finalement force reste à la loi.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (douzième journée)

GROUPE A

*Dunkerque bat Rennes	2-1
*Tours et Angoulême	1-1
*Nœux et Le Havre	2-2
*Besançon bat Quimper	2-1
Reims bat *Rouen	1-0
*Guingamp bat Chaumont	3-0
*Orléans bat Montmorillon	2-0
*Limoges bat Blois	1-0
Lucé bat *Châteauroux	2-0

Classement : 1. Tours, 17 pts : 2. Rennes, 16 ; 3. Besançon, Nœux, Reims et Guingamp, 15 ; 7. Angoulême, 14 ; 8. Le Havre et Rouen, 13 ; 10. Orléans, Chaumont, Limoges et Quimper, 11 ; 14. Dunkerque, 10 : 15. Montmorillon, 9 : 16. Châteauroux et Lucé,7 : 18. Blois, 6.

GROUPE B

*Thonon bat Montluçon	2-0
Cannes bat *Paris F.C.	1-0
*Mulhouse bat Montpellier	4-3
*Saint-Dié bat Toulouse	1-0
Avignon bat *Alès	2-0
*Thionville bat Tavaux	2-0
Ajaccio bat *Toulon	2-1

Les matches Martigues-Auxerre et Béziers-Gueugnon ont été reportés à une date ultérieure.

Classement : 1. Thonon, 18 pts : 2. Auxerre et Cannes, 16 ; 4. Montpellier, Béziers, Martigues et Avignon, 13 ; 8 Montluçon, Paris F. C., Toulouse et Thionville, 12 ; 12. Ajaccio et Alès, 10 ; 14. Toulon et Saint-Dié, 9 ; 16. Gueugnon, Tavaux et Mulhouse, 8.

Gymnastique

CHAMPIONNAT DE FRANCE A TOULON

Concours général

Messieurs : 1. Boutard, 114.35 pts ; 2. Boerio, 113.14 ; 3. Moy, 112.85 ; 4. Boquel, 110.15 ; 5. Suty, 108.95, etc

Dames : 1. Fiandrino, 78.45 pts ; 2. Sanguinetti, 75.90 ; 3. Douret, 75.25 ; 4. Hervé, 74.90 ; 5. Grandjean, 72.80, etc.

Jeu à XIII

A Carcassonne, la France a battu la Papouasie - Nouvelle-Guinée par par 15 à 2.

Rugby

CHALLENGE YVES-DU-MANOIR

Poule B :

Montferrand b. Grenoble	49-12

Poule E :

Aurillac b. Montauban	10-4

Poule F :

Bayonne b. Racing	34-16

Tennis

— L'Américain Stan Smith a enlevé le tournoi de Vienne en battant le Polonais Woytek Fibak (6-4, 6-0, 6-2)

— L'outsider Terry Moor s'est adjugé, à Tokyo, l'« open » du Japon, doté d'une bourse de 160 000 dollars, aux dépens de son compatriote américain Pat Dupré (3-6, 7-6, 6-2).

— Le revenant roumain Ilie Nastase a remporté le tournoi-exhibition de Hambourg, auquel participaient Adriano Panatta, Tomas Smid et Uli Pinner.

— L'Australienne Evonne Goolagong-Cawley, après avoir éliminé la championne des Etats-Unis Tracy Austin (6-4, 6-1), a battu l'Anglaise Virginia Wade (6-0, 6-3) en finale du tournoi d'Oldsmar (Floride) doté de 100 000 dollars de prix.

GOLF

LE TOURNOI DES CHAMPIONS A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

La ballade de Johnny Miller

Ne soyons pas trop sévères avec ce tournoi dit des champions qui, depuis dix ans, se déroule sur le très chic et très lustré terrain de golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Avant tout une très belle opération commerciale pour les *spensors* qui se sont emparés de l'affaire ; mais ne soyons pas trop sévères : cette rencontre est presque toujours un spectacle de qualité et a l'avantage sur *Holiday on Ice* de faire s'oxygéner un peu les spectateurs.

Le golf est à la mode La télévision française, sans doute impressionnée par la récente retransmission d'une vraie compétition, l'Open britannique, avait placé des caméras un peu partout durant ce dernier week-end sur les gazons et dans les bosquets de Saint-Nom-la-Bretèche. Bien.

Tout ça a commencé par un temps de chien. On a vu le moment où le dix-huit trous du parcours « rouge » allait partir à la dérive. Assez curieusement, c'est au cours de ces averses d'automne exagérées que les meilleurs scores devaient être enregistrés (un magnifique 65 de Ray Floyd notamment) Le temps se calmant, les joueurs se sont ramollis, et le vainqueur ne termine qu'avec moins 7 sous le par (moins sept coups sous le score idéal).

Qui étaient-ils cette année, ces « pros » venus respirer l'air de la capitale ? D'abord un vieux de la vieille, un meuble du Lancôme pourrait-on dire, Arnold Palmer Palmer, cinquante ans, que l'on donne pour l'« *inventeur du golf moderne* ». Soixante combats gagnés par arrêt de l'arbitre sur le circuit américain Un Monsieur. Il y a Lee Trevino, vainqueur l'an passé, vingt et une victoires, toujours sur le circuit des Etats-Unis. Dans les cinq meilleurs joueurs au classement mondial Redoutable Et puis on voit Tony Jacklin, un Anglais sur lequel comptaient beaucoup les sujets de Sa Gracieuse Majesté (vainqueur de l'Open américain en 1969), mais qui n'a pas tenu la distance Sa forme revient pourtant (vainqueur de l'Open d'Allemagne en 1979) Encore un dur de dur à l'affiche : Ray Floyd, patrouilleur des mers vertes, un méchant. Derrière Brian Barnes, Mark James (la place d'honneur à l'Open d'Irlande, le « Petit Open britannique »). Bill Rogers, Sandy Lyne, un petit gars à suivre, auteur d'un 61 au Nigéria en 1978 : Dale Hayes, Bob Clampett, le seul amateur (si on peut appeler amateur un joueur de cette qualité) et, bien sûr, Jean Garaialde, notre « Marseillaise » golfique. Nous en oublions un : Johnny Miller.

Même dans une compétition un peu surfaite, il y a toujours quelque chose à raconter : Palmer, en 1976, jusqu'au dernier trou au corps à corps avec Ballesteros : ce même Ballesteros tué aux premiers ferraillements sur le play-off avec Graham Marsch en 1977 Là, c'était Johny Miller qu'il fallait suivre. Que lui. Les autres devaient le sentir, qui ont terminé cette affaire sur la pointe des pieds en essayant de faire le moins de gaffes possible Mettons à part Trevino et le jeune Britannique Lyle, qui tirent leur épingle du jeu, avec un total de moins 4 sous le par tous les deux.

Evidemment, celui qui a passé un mauvais après-midi, c'est Tony Jacklin. Jacklin qu'on avait trouvé astucieux — ça l'était — de mettre dans les mêmes starting-blocks que ceux de Miller. Deux vedettes du *star system* en train de remonter la pente, il ne fallait pas les rater. Au départ, l'empoignade était louable : Miller, 210 après trois jours ; Jacklin, 213.

Seulement voilà, comment pouvait s'en sortir un Anglais désinvolte en face d'un mormon — car il est mormon — en état de lévitation ? Car Johnny Miller, qui décroche l'Open américain en 1973 et l'Open britannique en 1976 Johnny Miller, dont le style avait pu faire penser, comme aurait dit Brillat-Savarin à propos des cuisiniers du clergé qu'il avait fait reculer les limites de l'art. Miller était en train de dire qu'il redevenait un formidable champion et donnait de nouveau une définition jamais atteinte de la gestuelle du golf.

Nous l'avions vu à l'Open de France, qui se déroulait cette année-là à La Baule, faire partir ses balles dans des directions tout à fait incongrues La machine était cassée, le swing était toujours très beau, très vaste, très souple, mais il n'y avait plus de pensée Il dit à cette époque : *« J'ai trouvé cinq raisons principales à ma dégringolade, et j'en découvre une nouvelle chaque semaine »*

Il refait surface depuis quelques mois. Saint-Nom, c'était un exercice de style pour lui, une vérification. Trente-deux ans, blond au regard bleu, large sourire fermé. Pas vraiment sympathique. Mais grand, élancé, la taille bien prise comme on dit (une silhouette que les femmes repèrent de loin sur le fairway). Durant quatre jours, tout va lui réussir. Pas vraiment exceptionnels, ses scores (70-71-69-71), mais une sorte de magie dans l'élégance.

Ce fauve qui arrive en vainqueur au trou n° 18 et qui jette sa balle en direction de la foule, comme de coutume dans les pays anglo-saxons. Personne ne bouge, personne ne comprend. Pourquoi ? Parce que le mouvement est celui d'un athlète tel qu'on le rêve et que les bonnes gens qui sont là n'ont pas compris qu'il venait de le réaliser à main nue, pour la première fois sans ses bâtons nickelés. Et que c'était aussi parfait.

JEAN-PIERRE QUELIN.

1 Miller (E.-U.), 281 (70, 71, 69, 71) ; 2 Trevino (E.-U.), 284 (74, 72, 68, 70) et Lyle (G.-B.), 284 (71, 71, 72, 70) ; 4. Floyd (E.-U) 285, (72, 65, 74, 74) ; 5. James (G.-B.), 287 (69, 75, 73, 70) et Rogers (E.-U.), 287 (72, 71, 73, 71) ; 7. Jacklin (G.-B., 288 (72, 67, 74, 75) ; ... 11. Garaialde (F).

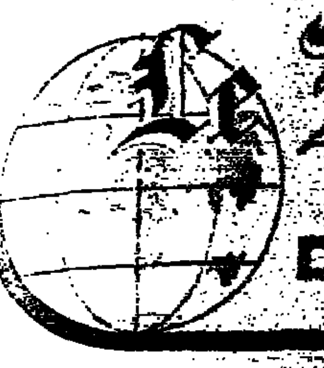
FOOTBALL

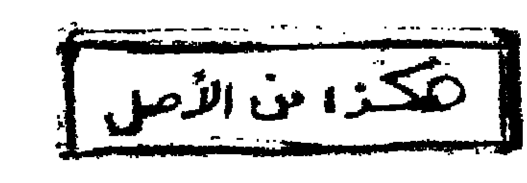
M. CUNY SE RETIRE DE LA DIRECTION DE L'A.S. NANCY-LORRAINE

M. Claude Cuny, délégué général de l'Association sportive Nancy-Lorraine, a annoncé, dimanche 28 octobre, sa décision de se retirer de la direction du club lorrain. M. Cuny, qui a donné un préavis de trois mois avant son retrait effectif, a déclaré que « c'était pour permettre au club de se réorganiser qu'il avait pris une telle décision ».

Souvent présentée comme un club modèle pour la rigueur de sa gestion et le sérieux de son recrutement l'A.S. Nancy-Lorraine semble connaître, dès que les choses vont moins bien, les mêmes difficultés internes que les autres équipes professionnelles de première division.

A Nancy, si les choses vont moins bien, c'est que la fréquentation a baissé au stade Marcel-Picot, la désaffection des spectateurs étant sans doute liée au départ de Michel Platini. Il n'en a pas fallu plus pour qu'une partie de l'équipe dirigeante mette en cause la manière dont M. Cuny dirigeait les affaires du club, le principal reproche concernant son autoritarisme. La récente démission de plusieurs membres du comité directeur ainsi que celle du président des supporters sont à cet égard significatives.





Le Monde de l'ÉCONOMIE

La mauvaise explication de l'inflation par le pétrole

par PIERRE GROU (*)

SUR la base des informations recueillies avant le mois de juin 1979, les organisations internationales O.C.D.E. et F.M.I. s'accordaient à prévoir une accélération du rythme de l'inflation pour l'ensemble des pays industrialisés. Alors que les taux moyens enregistrés pour les années 1976-1978 étaient inférieurs aux taux à deux chiffres, la crainte d'un dépassement d'un taux de 10 % réapparaissait dès le premier semestre 1979.

Comme en 1973, 1974, 1975, la principale explication avancée du phénomène est celle de l'accroissement continu du prix des produits pétroliers. Elle exprime l'hypothèse que les entreprises en incluant dans leurs coûts de production la hausse du coût de l'énergie élèvent les prix de vente des produits et, par suite, le niveau général des prix. La hausse importante décidée en juin 1979 par l'OPEP a contribué à renforcer cette opinion.

Quitte à répéter une évidence qui commence à être mieux perçue, nous voudrions faire quatre remarques qui vont à l'encontre de cette interprétation.

Reportons-nous à la période 1965-1970 ; l'élévation annuelle moyenne du niveau général des prix — ensemble O.C.D.E. — se situe à 2,7 % en 1965 pour atteindre 5,5 % en 1970 ; pendant ce temps, le prix du baril de pétrole est ramené de 1,93 dollar à 1,26 dollar, ces cotations étant exprimées en dollars courants. Devrait-on en conclure que le pétrole a été pendant cette période... un frein à l'inflation qui aurait été plus forte si le prix du baril avait suivi le niveau général des prix ?

Certes, les prix du baril en 1971 et 1972 passent à 1,33 et 1,75 dollar — niveaux encore inférieurs à celui de 1958 — et, en octobre 1973, de 2,20 à 10,95 dollars, ce qui, d'après les calculs, devait se traduire par une hausse des prix de 3 à 4 % dans l'ensemble des pays industrialisés. Pour l'O.C.D.E., la hausse des prix, qui est déjà de 7,6 % en 1973, atteint 13,1 % en 1974 ; 9 % d'accroissement restent donc inexpliqués.

En 1975, 1976, 1977, 1978, la même moyenne O.C.D.E. est respectivement de 11,1 %, 8,6 %, 8,7 % et 8,2 % ; elle aurait pu entraîner des hausses analogues du prix du baril. Ce n'est pas le cas puisque, entre 1974 et 1979, il passe de 10,95 à 12,70 dollars, soit une augmentation de 3 % par an ; une nouvelle fois les hausses de prix du pétrole devraient être considérées comme freins à l'inflation.

Enfin, la hausse de juin 1979, comme on le sait, ne se produit qu'après l'accélération de l'inflation intervenue pendant les premiers mois de 1979.

Le processus inflationniste qui débute vers 1965 et se poursuit en 1979 ne peut pas être considéré comme conséquence de la hausse des prix de l'énergie.

La monétisation des mauvaises créances

De la seconde guerre mondiale à 1979, le monde industrialisé a connu en gros deux périodes d'activité économique. De 1945 à 1965, on a assisté à une croissance économique soutenue, mais entrecoupée de paliers. Après 1965, des signes d'essoufflement se manifestent aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, où l'efficacité du capital est atteinte ; ce qui au Japon et en France sera le cas après 1969. A la fin des années 60, on entre dans une seconde phase qu'on peut qualifier de croissance ralentie.

Dans la première période, les paliers — ou petites récessions — sont toujours précédés de petites poussées inflationnistes, exemples : poussées de hausses de prix dans les pays industrialisés en 1950, 1955, 1961 accompagnées des récessions de 1952, 1958, 1963. Dans la seconde période, après 1965, la moyenne d'accroissement du niveau général des prix O.C.D.E. décolle au-dessus de 3 % — niveau maximum de la période précédente — pour atteindre, on l'a dit, 7,6 % et 13,1 % en 1973 et 1974 ; quant aux années 1974 et 1975, elles sont marquées par la plus grande récession économique depuis la crise économique de l'entre-deux guerres.

Un lien entre inflation et ralentissement de l'activité économique apparaît donc empiriquement dans les deux périodes. Pour chacune, bien que l'intensité des deux phénomènes soit différente, la liaison est de même nature. Or une récession de forte ou faible intensité se traduit par l'endettement plus ou moins élevé d'une partie des entreprises. Le crédit, lorsqu'il est accordé à des entreprises en difficulté — « crédit de renflouement » — est une monétisation de créances dont la valeur en termes économiques se contracte ; on peut dire vulgairement qu'elles sont de mauvaise qualité et non en trop grande quantité comme la théorie quantitative le laisse penser. La monnaie émise perd de sa valeur et le niveau général des prix s'accroît : on assiste au processus inflationniste.

L'étrange conception suivant laquelle inflation et chômage sont deux éléments liés entre eux par une relation inverse n'a plus qu'une portée limitée. Elle exclut complètement le fait qu'inflation et crise économique sont deux expressions d'un même phénomène. Les deux séquences peuvent se suivre dans le temps, comme on l'a vu dans la phase de croissance 1945-1965-1970, soit se chevaucher, comme on l'a vu dans la stagflation des années 1970-1980 ; elles expriment à des degrés différents les obtacles que l'activité économique rencontre.

On se trouve ainsi confronté au pourquoi de la crise économique que connaît le capitalisme depuis les années 1965-1970. Sur ce point, le silence de la théorie économique est regrettable.

D'emblée, on constate que les dates de départ excluent la causalité du coût de l'énergie.

Ce n'est pas la première fois que le système connaît ce genre de problème, la référence à 1929 ne doit pas faire oublier que cette crise débute vers 1920 et se termine en 1945. Il en allait de même au dix-neuvième siècle avec les phases longues de l'activité économique.

Les gains de productivité et, par suite, la hausse du niveau de vie, s'est toujours effectuée dans un couple périodique de non-crise et de crise. Des structures de production se mettent en place, des pesanteurs s'installent, le capital est rentable puisqu'il apporte des gains de productivité à la société ; ces structures deviennent ensuite obsolètes, les gains de productivité s'effritent — en baisse depuis 1965, ils sont pratiquement nuls aux Etats-Unis en 1978, — d'autres structures émergent dans des secteurs dits de pointe, comme aujourd'hui l'informatique ; elles permettent de nouveaux gains de productivité, un mode de vie supérieur. Pour preuve, la rentabilité élevée atteinte dans ces domaines.

Les effets de la concentration

Mais il faut du temps pour que nouveaux secteurs et nouvelles marchandises produites se fondent dans un ensemble cohérent qui remplace l'ancien. Le passage de la non-crise à la crise, et de nouveau à la non-crise, s'opère dans la douleur, les résistances, la violence. L'appareil de production en place, le capital investi, ont du mal à se saborder ; la recherche et le progrès technologique devenus nécessaires pour effectuer un saut qualitatif de productivité semblent paralysés.

Le phénomène se comprend d'autant mieux que la concentration du capital — plus forte après chaque crise — aboutit à la formation d'une masse plus imposante et compacte à mouvoir. En revanche, l'accélération du progrès technique conduit à une réduction de la période d'amortissement du capital social, pris dans sa totalité, et à une durée de vie moyenne plus courte des machines et des équipements de toutes sortes.

(Lire la suite page 22.)

(*) Assistant à l'université de Paris-X-Nanterre, U.E.R. de sciences économiques.

Haro sur les médecins et la Sécurité sociale

ÇA ne peut plus durer ! Statistiques à l'appui, le gouvernement et le patronat démontrent aux médecins et aux assurés que l'économie ne peut plus supporter le poids croissant des dépenses de sécurité sociale ? Vrai ? Sans doute. Mais de quelle économie parle-t-on et sur quelle vérité statistique s'appuie-t-on ? Bien sûr, l'ensemble des dépenses sociales augmente à un rythme beaucoup plus rapide que la production nationale. Vrai encore, les dépenses de la Sécurité sociale s'accroissent plus vite que les recettes. D'où le déficit. Vrai aussi ; le financement de cette institution pénalise les entreprises de main-d'œuvre et, par rapport à l'étranger, exige, de toutes les firmes, un effort bien plus grand que celui demandé à nos concurrents étrangers.

Toujours vrai : nous sommes entrés dans une période de crise qui, au mieux, se traduit par une croissance, mais une croissance limitée, exigeant un réexamen des dépenses et un effort pour améliorer la compétitivité des entreprises.

Mais cette vérité économique-là n'est pas la seule. Le déficit de la Sécurité sociale est avant tout celui du régime général des salariés. Et ce régime, qui n'est pas général, souffre d'une maladie que le gouvernement et « l'économie » lui ont inoculée : verser des subventions aux régimes spéciaux et autonomes parce que leurs effectifs sont en régression depuis des décennies, mais se débrouiller seul lorsque, comme c'est le cas depuis peu, les effectifs cotisants se réduisent sous l'effet du chômage alors que les assurés, eux, continuent d'augmenter ; donner des prestations que les pouvoirs publics et le Parlement ont améliorées sans que des recettes correspondantes soient prévues ; dépendre pour son financement de cotisations assises sur des salaires connus et plafonnés alors que les autres régimes le sont par l'impôt et des cotisations assises sur des revenus sous-évalués. S'il est vrai que certains assurés et certains médecins commettent des abus, c'est pourtant à l'ensemble des uns et des autres que l'on demande un effort sans avoir le courage de trancher dans le vif les problèmes qu'on vient de rappeler.

Mais réglées ou pas, ces questions laissent presque entière la principale interrogation : puisque les dépenses augmentent plus vite que la production et les recettes, doit-on consacrer à la sécurité sociale une part croissante de la richesse nationale ? Ou au contraire doit-on sacrifier les familles nombreuses, les malades, les vieux de quatre-vingt-dix ans sur l'autel des équilibres ou de la rentabilité ?

Une société, on l'a dit mille fois, ne se juge pas seulement à la croissance de son PIB, mais aussi et surtout au prix donné à la santé — le bien le plus précieux, — à la lutte contre la maladie et la souffrance.

En période de crise faut-il privilégier la couverture des risques maladie, vieillesse, famille par rapport à la satisfaction d'autres besoins ? A une époque où le ralentissement économique est un fait qui s'impose, il devrait être évident pour tous qu'on ne peut pas rogner globalement et brutalement sur des dépenses qui permettent de satisfaire des besoins essentiels. Mais comment couvrir ces dépenses ? Doit-on passer par une socialisation, c'est-à-dire le maintien ou l'extension de la sécurité sociale ou au contraire par un retour à la libéralisation, c'est-à-dire à l'assurance privée ? Il s'agit là d'un choix fondamental qu'aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne saurait imposer sans consulter l'ensemble des citoyens.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LE DEUXIÈME RAPPORT DU CERC

La faible croissance ralentit le resserrement de l'éventail des revenus

Contrairement à une opinion assez répandue, les Français ont conscience à la fois d'une amélioration de leur pouvoir d'achat, malgré la crise de 1974-1975, et d'un resserrement de l'éventail des rémunérations. Mais si leur jugement sur les tendances en cours correspond bien aux réalités décrites par les statistiques, ils apprécient mal le revenu de diverses professions qu'ils ont nettement tendance sous-estimer.

Tels sont les principaux résultats d'une enquête menée, en décembre 1978 et que le C.E.R.C. (Centre d'étude des revenus et des coûts) vient de publier en préface de l'ouvrage consacré aux revenus des Français (1).

LA hausse brutale des prix pétroliers fin 1973 et la crise économique mondiale de 1974-1975 — deux phénomènes qui n'étaient d'ailleurs pas directement liés — ont eu des conséquences profondes sur l'évolution des revenus en France. Alors que, depuis 1960, le revenu disponible par personne augmentait au rythme annuel de 4,8 %, la progression n'a plus été que de 3 % à partir de 1974. De même les inégalités de salaires qui se réduisaient progressivement depuis 1968 semblent s'être stabilisées depuis 1975. Les progrès sont, en tout cas, beaucoup plus lents depuis cette date.

Ce coup de frein à la réduction des écarts des rémunérations semble s'être produit un peu plus tôt en ce qui concerne l'ensemble des revenus dont l'éventail avait commencé à se resserrer dès 1962.

D'une façon générale, les tendances des quinze dernières années n'étaient pas — ou pas encore — remises en cause en 1978, mais les évolutions passées étaient fortement ralenties comme le montrent les chiffres suivants (le chiffre pour 1978 est une estimation du C.E.R.C.).

	1950	1967	1973	1978
Dispersion (2)	3,5	4,1	3,6	3,4
Disparité entre cadres supérieurs et ouvriers ...	3,3	4,6	4	3,4

Ces chiffres amènent tout naturellement à réfléchir sur les inconvénients d'un ralentissement de la croissance économique. Non seulement il sera impossible au cours des prochaines années d'obtenir une amélioration du niveau de vie à un rythme comparable à celui que nous avons connu, mais — fait plus grave — les inégalités de revenus se réduiront beaucoup moins rapidement que par le passé, sauf à mettre en œuvre des politiques extrêmement autoritaires de redistribution, dont on ne voit pas très bien quelle majorité politique pourrait les faire accepter à l'ensemble du pays. Le CERC montre en tous les cas très clairement à quel point c'est la croissance économique — et non une politique volontariste — qui a permis, en même temps qu'une amélioration du niveau de vie, une sensible réduction des inégalités.

Les auteurs écrivent : « Le salaire net moyen de l'ensemble du secteur privé était en 1950 de 22 730 anciens francs par mois. Un nivellement total (des salaires) à cette époque aurait mis tout le monde à ce montant. Or, compte tenu de l'évolution des prix depuis 1950, ces 22 730 anciens francs de cette époque équivalent à la mi-1979 à 1 170 F nouveaux par mois.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 24.)

(1) Le Monde du 10 octobre.

(2) Les chiffres mentionnés sur cette ligne « dispersion » sont les rapports des déciles extrêmes dans la hiérarchie des salaires. C'est dire qu'ils sont le quotient du salaire en dessus duquel se trouvent les 10 % de la population la mieux payée, au salaire au-dessous duquel se trouvent les 10 % de la population salariale la moins bien payée.

OUVRIERS, SALARIÉS AGRICOLES, RETRAITÉS, ONT AMÉLIORÉ LEUR SITUATION

	REVENU DISPONIBLE MOYEN MENSUEL* des ménages par catégorie socio-professionnelle (en francs 1978)			PROGRESSION DEPUIS 1970			
	1970	1975	1978	1975/1970	1978/1975	1978/1970	Progression annuelle moyenne de 1970 à 1978
Professions indépendantes (non agricoles) ...	10 917	12 217	12 758	11,9 %	4,4 %	16,9 %	1,9 %
Cadres supérieurs ...	11 271	12 592	12 958	11,7 %	2,9 %	14,9 %	1,7 %
Cadres moyens ...	6 900	7 867	8 133	14 %	3,4 %	17,9 %	2,1 %
Exploitants agricoles ...	6 183	6 617	6 858	7 %	3,6 %	10,9 %	1,3 %
Employés ...	5 192	6 025	6 583	15 %	9,3 %	26,8 %	3 %
Ouvriers ...	4 700	5 633	6 258	19,8 %	11 %	33,2 %	3,6 %
Salariés agricoles ...	3 500	4 775	5 166	36,4 %	8,2 %	47,6 %	5 %
Inactifs (retraités, personnes âgées) ...	3 350	4 458	5 117	33 %	14,8 %	52,7 %	5,4 %
ENSEMBLE ...	5 533	6 525	7 000	17,9 %	7,3 %	26,5 %	3 %

*Total annuel divisé par douze.

Le tableau ci-dessus indique d'une part les revenus disponibles moyens des grandes catégories socio-professionnelles en 1970, 1975 et 1978 ; d'autre part (dans la partie droite du tableau) la progression de ces différents revenus depuis 1970. On voit que, pour trois catégories, cette augmentation est nettement plus rapide que la moyenne : inactifs (notamment personnes âgées, retraités, femmes au foyer), salariés agricoles et, dans une moindre mesure, ouvriers.

Les chiffres indiqués dans ce tableau ont pour origine les statistiques fiscales « redressées » par l'INSEE et prolongées par le CERC pour l'année 1978. Ces redressements ne sont évidemment pas arbitraires : ils sont effectués en fonction des différences constatées avec les chiffres de la comptabilité nationale, qui permettent de saisir de façon assez précise les revenus, la consommation, l'épargne, et de ventiler ces données par catégories socio-professionnelles en fonction d'enquêtes particulières. Un point d'interrogation tout de même : le comportement fiscal des ménages, c'est-à-dire en fait la fraude fiscale, s'est-il modifié entre 1975 et 1978 ? Si oui, les chiffres de 1978 peuvent être un peu surestimés pour certaines catégories.

Les revenus indiqués dans le tableau peuvent sembler élevés : il faut bien voir qu'il s'agit de revenus comptabilisés par ménage, c'est-à-dire pour l'ensemble des personnes vivant ensemble sous le même toit et faisant d'une certaine façon caisse commune (une personne vivant seule constitue également un « ménage » statistique). En moyenne, un ménage comprend 1,3 personne active. Deux chiffres donnent une idée de la différence importante existant entre les notions de ménage et de personne : si le revenu disponible moyen « par ménage » a été de 7 000 F par mois en 1978, il n'a été que de 2 392 F « par personne ». De plus sont prises en compte toutes les catégories de revenus (salaires, revenus de la propriété et du capital, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux).

Par revenu disponible, il faut entendre le revenu net (par exemple le salaire après déduction des cotisations de sécurité sociale) auquel s'ajoutent les prestations de sécurité sociale, mais dont on retire les impôts. Il représente d'une certaine façon ce qui reste au ménage pour consommer et épargner après le paiement des impôts. A noter qu'en ce qui concerne les propriétaires de leur logement, le CERC a ajouté à leur revenu une sorte de loyer fictif qu'ils sont censés se verser à eux-mêmes.

La catégorie « professions indépendantes » regroupe les professions libérales, médecins, avocats, dentistes, etc.

Tous les revenus indiqués ci-dessus ont été calculés en francs constants de 1978. C'est dire que les progressions en pourcentage de ce tableau correspondent à des gains réels de pouvoir d'achat.

LE GISEMENT PÉTROLIER DE PRUDHOE-BAY (ALASKA) SERA BIENTOT EN PLEINE PRODUCTION

Un tiers des ressources (prouvées) des États-Unis

BIEN au-delà du cercle polaire arctique. A moins de 2 000 kilomètres du pôle Nord, les premières neiges viennent de recouvrir le North-Slope, cette province du nord de l'Alaska. Déjà, on ne distingue plus entre mer et terre et l'océan se fige pour les neuf longs mois de l'hiver. Quelques couples de caribous trouvent encore leur pitance sous la couche de neige. Sur fond de pipe-lines et de derricks. Car ici, à Prudhoe-Bay, les arpents désertiques de la toundra recèlent cet or noir chaque jour un peu plus précieux. Un millier de personnes vivent et travaillent sur ce qui est aujourd'hui l'un des plus grands champs pétroliers du monde.

Entre les premières explorations, engagées en 1963, et l'expédition du premier baril, il n'aura pas fallu moins de quatorze ans... et de 15 milliards de dollars d'investissements, dont 10 pour la seule construction du pipe-line Transalaska. Long de 1 280 kilomètres, il transporte le pétrole de Prudhoe-Bay à Valdez, sur la côte Pacifique, où les tankers enlèvent actuellement 1,2 million de barils par jour à destination des grands centres américains de consommation de la côte Ouest.

Dans quelques mois, la production de Prudhoe-Bay atteindra son rythme de croisière : 1,5 million de barils par jour (75 millions de tonnes/an). Avec des réserves de près de 10 milliards de barils (plus de 1,3 milliard de tonnes) de pétrole brut, sans compter les condensats et le gaz (560 milliards de mètres cubes), ce champ représente à lui seul près de 20 % de la production américaine et environ le tiers de la totalité des réserves de pétrole prouvées des Etats-Unis. C'est, à ce jour, le plus grand champ jamais découvert dans ce pays.

Les compagnies pétrolières opératrices (1) — British Petroleum, à travers sa filiale américaine Sohio, et une association Atlantic Richfield-Exxon — dépenseront d'ici 1983, 7,9 milliards de dollars supplémentaires pour forer et mettre en production de nouveaux puits afin que la production puisse se maintenir jusqu'à la fin de la décennie à ce rythme de 1,5 million de barils-jour.

Au total, les compagnies auront alors investi près de 25 milliards de dollars, dans Prudhoe-Bay. Chiffre considérable. Mais les compagnies ne devraient pas avoir de mal à récupérer leur investissement. Quoiqu'elles soient fort discrètes sur le sujet, on peut avancer quelques chiffres.

Doublement des bénéfices

Le coût de maintenance et de production du champ représenterait, en 1979, 240 millions de dollars, soit 55 cents par baril vendu sur les marchés de consommation américains aux tarifs OPEP, soit plus de 23 dollars ! Certes, il faut tenir compte du transport, des taxes et royalties versées à l'Etat de l'Alaska (2), des amortissements. Mais il reste des marges substantielles. Ainsi, les estimations sur le prix de revient total par baril varient entre 7,50 et 13,50 dollars ! Il n'est que de voir d'ailleurs le doublement au premier semestre des bénéfices d'une compagnie comme Sohio, dont le pétrole de Prudhoe-Bay constitue la principale ressource.

Mais, si les compagnies intéressées, et avec elles l'Etat de l'Alaska, ont « *gagné le Jack Pot* » avec Prudhoe-Bay, il reste que ce champ n'est pas éternel. Compte tenu des délais qui séparent une découverte de la mise en exploitation (plus de dix ans), il faut rapidement trouver de nouveaux gisements.

C'est nécessaire pour les compagnies. Et... vital pour l'Etat de l'Alaska, dont plus des deux tiers des revenus (650 millions de dollars attendus en 1980) proviennent maintenant du pétrole. Or, ce n'est ni la pêche et la chasse ni quelques mines métalliques qui pourront remplacer cette manne. Quant à attirer des entreprises d'autres secteurs, il ne faut pas trop y compter. L'isolement, les conditions climatiques de l'Alaska, sa faible population (quatre cent mille habitants), sont de sérieux handicaps. Aussi, cette contrée est-elle condamnée à accroître l'exportation si elle ne veut pas connaître une dramatique récession dans une quinzaine d'années. Faut-il ajouter également que le pétrole de l'Alaska est maintenant plus qu'indispensable aux Etats-Unis, voire à tous les pays consommateurs ?

Les baleines blanches

Hormis Prudhoe-Bay, l'Alaska produit actuellement environ 500 000 barils par jour (25 millions de tonnes-an) à partir de trois autres champs dans le Sud. Leur production ne peut guère augmenter. Il faut donc trouver d'autres gisements. Il y a bien celui de Kuparuk, dans le North-Slope, dont la production doit commencer en 1980 sous la responsabilité d'ARCO. Mais il est nettement plus petit que son voisin de Prudhoe-Bay. Les recherches dans le golfe de l'Alaska, au sud de l'Etat, ont considérablement diminué après les déconvenues de 1976 : onze forages secs et une « ardoise » de 532 millions de dollars. Dans le Lower-Cook-Inlet, les recherches se poursuivent. Mais c'est principalement dans la zone de la mer de Beaufort que les compagnies mettent leurs espoirs.

Voisin, lui aussi, de Prudhoe-Bay, mais plus à l'est, le bassin sédimentaire de la mer de Beaufort recèlerait des réserves considérables de pétrole. En attendant de véritables forages, les premières estimations des pétroliers varient entre 2,4 *et 27 milliards* de barils. Mais, depuis des années, une âpre bataille de procédure a retardé les recherches. L'attribution des permis a déjà été repoussée quatre fois depuis 1974.

Les « environnementalistes » voudraient être sûrs que les forages *off shore* ne présenteront aucun risque de pollution, que les compagnies maîtrisent parfaitement la technologie de forage sous la glace. Les biologistes craignent beaucoup que la mise en exploitation de la mer de Beaufort n'entraîne la disparition des baleines blanches qui vivent dans cette région une bonne partie de l'année. Quant aux quelques milliers d'habitants de la région, ils s'inquiètent de l'avenir de la pêche, qui constitue leur principale activité.

C'est le 11 décembre prochain, en principe, que l'Etat de l'Alaska et l'administration fédérale propriétaire des terrains (3) doivent attribuer cent quatre-vingt-six permis de recherche. La plupart des compagnies se préparent pour cette date. A moins que d'ici là une nouvelle action en justice ne vienne bloquer l'attribution.

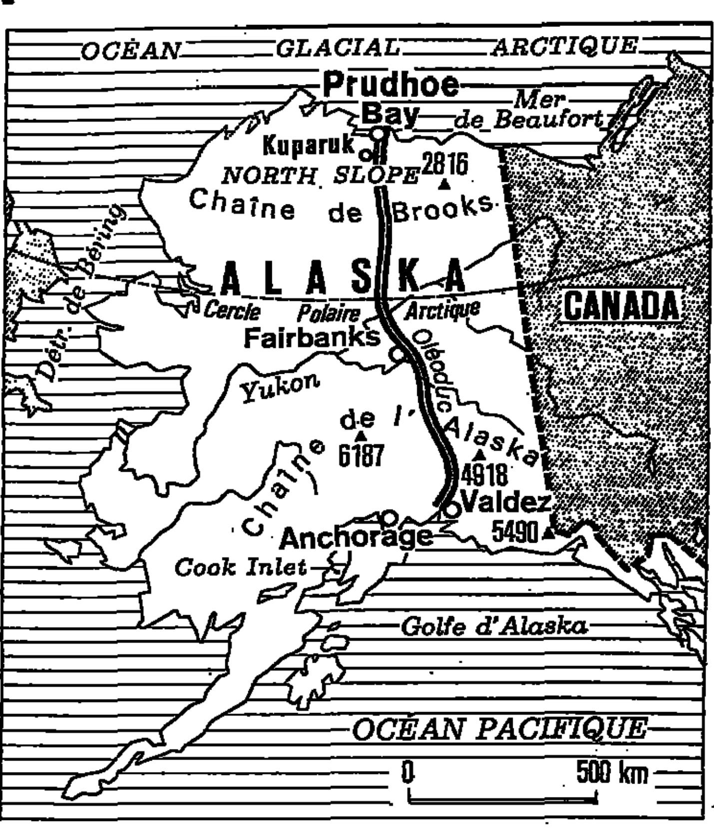
Chantage ou lassitude ? Toujours est-il que chez Sohio-B.P. on n'hésite pas à déclarer *urbi et orbi* qu'en cas de nouveau report « *on fera une croix sur la mer de Beaufort* ».

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Standard Oil of Ohio, dont British Petroleum détient 53 % du capital, possède 53 % du champ pétrolier : Atlantic Richfield, 20,38 % ; Exxon, 20,38 % ; Mobil, 2 % ; Philipps Petroleum, 2 %. Pour le gaz, Atlantic et Exxon détiennent chacun 42,24 %, et Sohio 14,59 %.

(2) L'Etat de l'Alaska perçoit, outre diverses taxes, une royaltie de cent cinquante mille barils par jour (commercialisés par Sohio) sur la production de Prudhoe-Bay. Soit 300 millions de dollars pour 1979, auxquels s'ajoutent les revenus du gaz et du pipe-line.

(3) Certains terrains font l'objet de contestations. Car, à qui appartient l'Alaska ? Aux Esquimaux, premiers occupants ? A l'Etat de l'Alaska ? Au gouvernement fédéral qui a payé, en 1867, 7,2 millions de dollars aux Russes pour le territoire ?



LA MAUVAISE EXPLICATION DE L'INFLATION PAR LE PÉTROLE

(Suite de la page 21.)

Il semblerait que les capitalismes occidentaux, après les prémices des années 70, rentrent au cœur du conflit entre structures de production à rentabilité émoussée et bond de productivité que la dynamique du système rend nécessaire.

Les structures de consommation obsolètes du système actuel ont été « contestées » de façon prémonitoire dès les années 1965-1970 ; avec le recul, cette réaction n'apparaît plus comme surprenante, puisque les premiers signes du problème existaient alors. A ce propos, et encore moins aujourd'hui, il ne s'agit pas de condamner ou d'approuver pour des raisons morales une prétendue société de consommation ; elle ne représente que l'autre face d'un modèle de production historiquement situé.

Toute phase d'expansion réalisée au sein de ces structures porte en elle le germe de sa fin rapide, puisque l'ensemble a atteint ses propres limites. Exemple : la dernière expansion américaine, la plus inflationniste de l'après-guerre, la plus dévoreuse de pétrole, la moins progressive, puisque les gains de productivité sont nuls.

Alors, qu'en est-il du pétrole et de son prix dans l'ensemble du processus ? Certes, une contrainte externe existe : les coûts de production du baril de pétrole ne vont cesser de croître dans les années à venir ; il faudra beaucoup plus de temps de travail pour produire la même quantité d'énergie que dans les années 60 ; et, *a priori*, il s'agit d'une baisse de productivité du travail imposée par la nature.

Mais cette constatation pourrait masquer l'horizon économique que le modèle de production en vigueur empêche d'apercevoir. Le phénomène de renchérissement des matières de base, de l'énergie, des métaux précieux, n'est-il pas une donnée permanente des périodes de crise ? La contraction de l'activité économique ne permet pas les découvertes nécessaires aux structures à venir puisque celles-ci ne sont pas encore installées ; pour prendre un exemple, souvenons-nous que les découvertes de métal précieux à l'époque de son règne monétaire s'inscrivaient dans les périodes d'expansion économique et que la raréfaction des sources caractérisait les périodes de contraction.

Pas de boucs émissaires

Faisons ainsi l'hypothèse que les gains de productivité de l'après-crise compenseront largement les pertes de productivité occasionnées par une contrainte énergétique — celle du pétrole — qui n'apparaît comme telle que parce qu'elle est insérée dans les structures présentes. *A contrario*, c'est parce que le prix de l'énergie a baissé entre 1965 et 1970 que le début de la crise économique a été en partie masqué.

En conclusion et pour revenir à 1979, l'accélération du phénomène inflationniste observée dans les métropoles industrielles avant la *nouvelle* hausse du prix du baril traduit les difficultés que les structures de production connaissent. La crise économique apparue dans les années 1965-1970 est en pleine évolution ; la forte inflation de 1979 est la première forme de la forte récession de 1980-1981 prévue par tous les organismes spécialisés.

Comment faire face à un bouleversement qui va durer encore des années ? En comprenant le mouvement, en ne cherchant pas de responsables-boucs émissaires — pays producteurs de pétrole ou firmes multinationales, — en accélérant les transformations par une politique industrielle et un gros effort d'adaptation, en comprenant que la fin de la crise doit apporter un accroissement de productivité et de bien-être supérieur à l'avant-crise.

Les moyens à mettre en œuvre sont à l'opposé de ceux que produisent les idéologies de jungle sociale, nationales ou mondiales. Les misères, les violences et les guerres qui ont accompagné les précédentes crises économiques étaient l'illustration parfaite d'une atterrante incapacité à maîtriser la réalité.

PIERRE GROU.



INDUSTRIE DU PAPIER KRAFT : la redoutable concurrence américaine

Chaque fois qu'elles se sont trouvées en difficulté sur leur propre terrain, les entreprises américaines se sont servies du marché européen comme d'un exutoire pour évacuer leurs excédents de production. Les exportations sauvages d'engrais azotés, de produits pétrochimiques, comme le styrène, et des textiles synthétiques, fournissent l'illustration la plus récente de ce comportement. Les chimistes européens savent ce qu'il leur en a coûté. Déjà contraints de se défendre contre les importations en provenance des Etats-Unis, doubles en volume de leurs propres productions, les fabricants européens de papier kraft risquent de connaître la même expérience.

Les Américains sont bien armés pour faire souffrir les fabricants européens de papier kraft. Les rapports de forces, déjà, sont inégaux. Alors que les Etats-Unis possèdent une bonne centaine de grosses usines, l'Europe occidentale en aligne péniblement une vingtaine. Les différences de consommation, il est vrai, sont importantes (11,3 millions de tonnes pour les Etats-Unis, moins de 5 millions de tonnes *pour l'Europe occidentale, dont* 2,2 millions pour la Communauté européenne). Pour satisfaire un tel appétit, les industriels américains ont donné beaucoup plus tôt la dimension nécessaire à leurs usines pour tirer le meilleur parti des économies d'échelles. En moyenne, leurs unités sont une fois et demie plus grandes que celles dont l'Europe s'est *dotée*. C'est là *un atout* important. Mais les firmes américaines en possèdent bien d'autres dans leur jeu.

Liés à la consommation, l'existence des usines, leur nombre et leur taille, sont aussi directement *fonction* des ressources financières des entreprises (1), mais *aussi, et surtout, des possibilités* d'approvisionnement en bois résineux. La C.E.E. ne possède pas de forêts de pins d'une très grande étendue. Le massif aquitain étant le plus grand avec 1 million d'hectares, elle n'abrite, *de ce fait, qu'un nombre* restreint de fabricants (moins d'une *dizaine*). *Un seul grand* règne sur elle : la Cellulose du Pin et, principalement, avec son usine de Facture (Gironde), de taille comparable aux unités américaines.

Avec ses 30 à 40 millions d'hectares de pins et sa quinzaine d'usines de bonne taille, la Scandinavie (Suède, Finlande essen*tiellement*) *tient, à l'évidence,* le haut du pavé. Mais elle n'arrive quand même pas à la cheville des Américains, dont les possessions forestières sont au bas mot trois fois plus grandes. A elles seules, les régions du Sud (Virginie, Georgie, Alabama, Floride) alignent 40 millions d'hectares de pins.

Ainsi la zone d'approvisionnement de l'usine de Cedar-Springs (Georgie) de la Greath Southern Paper (G.S.P.), filiale de la Great Northern Nekoosa, la plus grande du monde, mais aussi la plus compétitive, avec une production de 2 000 tonnes/jour de kraft, *une capacité maximum* de 3 000 tonnes/jour et les meilleurs ratios de productivité, couvre 6,6 millions d'hectares de pins (près de sept fois le massif aquitain). Qui plus est : 81 % de ces forêts sont exploitables, ce qui n'est pas le cas en Europe occidentale. La situation de la G.S.P. n'est pas *exceptionnelle*. Tous ses concurrents bénéficient des mêmes possibilités. La *souplesse* d'approvisionnement de l'industrie américaine du kraft liner est d'autant plus grande que les entreprises intéressées sont, en plus, propriétaires d'importants domaines forestiers. La G.S.P. possède 112 000 *hectares* de pins, la Chesapeake Corporation à West-*Point* (Virginie) 139 200 hectares et Owens Illinois (Georgie) 200 000 hectares. En moyenne, ces domaines couvrent de 10 % (G.S.P.) à 40 % (Owens Illinois) de leurs besoins en bois.

Une moindre qualité

L'effet de taille joue à tous les niveaux en leur faveur. Mais les industriels américains tirent surtout leur force du prix payé pour la matière première. Il est jusqu'ici imbattable. En moyenne, *un stère* de bois rendu usine coûte aux Etats-Unis 14 dollars (60 F). En Europe, il vaut près *du double, soit 27 dollars (116 F)*. Légèrement plus même en Scandinavie. En outre, les déchets de scierie, matière première dont les papetiers américains sont friands (de 40 % jusqu'à 80 % de leurs besoins au lieu de 20 % *en Europe) reviennent également* à moitié prix. De fait, soucieuses de maîtriser mieux encore leurs approvisionnements, les firmes américaines sont remontées vers l'amont, en acquérant des intérêts *dans des firmes de sciage*. Résultat : le montant de la facture bois payée aux Etats-Unis pour fabriquer une tonne de papier kraft liner s'élève à 77,7 dollars (334 F). Elle atteint près de 158 dollars (environ 680 F) en Europe. En *plus, quand on* comparer les autres coûts d'exploitation américains avec, par exemple, ceux de l'usine de Facture, l'on s'aperçoit que la charge salariale, avec un personnel moins nombreux, il est vrai, est en moyenne 35 % moins élevée, que les coûts d'entretien sont inférieurs *de 15 % et les autres* frais fixes de 60 %. Seule l'énergie utilisée *est plus coûteuse* de 16 %, le gaspillage considérable contrebalançant, et même au-delà, l'effet bénéfique retiré d'un pétrole moins onéreux qu'en Europe.

Néanmoins, une tonne de kraft liner revient aux Américains *(amortissements, frais financiers* et frais généraux exclus) à 197,3 dollars (848 F) contre 304,3 dollars (1 308,50 F) aux Européens, soit 35 % moins cher. Si l'on ajoute encore le *faible* absentéisme et la relative rareté *des conflits sociaux (contrats* de trois ans signés avec les syndicats), la démonstration de la supériorité des firmes américaines est faite. Ce qui ne les empêche pas de se plaindre amèrement.

« Nos prix sont ridicules », affirme M. Lawrence H. Camp, président de la Chesapeake. *« Cette profession est folle. »*

Le danger de la concurrence américaine n'est quand même pas un mythe. Il l'est d'autant moins que le marché européen dépendant de l'extérieur est largement ouvert à la compétition. A elle seule, la C.E.E. consomme 2,13 millions de tonnes de kraft *liner, mais n'en produit que* 336 000 tonnes (la France 275 000 tonnes *et la Cellulose du Pin* 242 000 tonnes), l'excédent de ses besoins provenant des pays scandinaves (831 000 tonnes), des Etats-Unis (431 000 tonnes) et le reliquat (443 000 tonnes) du Canada et de l'U.R.S.S. princi*palement. Elle constitue de ce* fait un débouché idéal pour les *firmes américaines. « En cas de crise, nous mettrons tout en œuvre pour trouver de nouveaux marchés »*, nous a déclaré M. Bruce Ellen, président de la G.S.P. La menace est à peine voilée. Mais le feu n'est pas *encore dans la maison. Pour* l'heure, les industriels américains exportent moins de 4 % de leur production (12,3 millions de tonnes au total). La qualité de leurs produits, avec des normes de production beaucoup plus strictes *et rigides qu'en* Europe — on le voit notamment à l'usine de la *Chesapeake à West-Point, — est* très nettement inférieure.

La vétusté de leurs installations surprend *parfois*. Avec la hausse des prix du pétrole aux Etats-Unis (+ 67 % en un an) leurs marges bénéficiaires se rétré*cissent. Certains experts estiment* qu'à ce rythme les coûts de fabrication américains s'aligneront sur ceux des Européens d'ici cinq ans. Les papetiers américains, au surplus, connaissent mal le marché européen.

Mobilisés par la montée des coûts, les Américains resserrent précipitamment les écrous *de partout pour réduire leurs* frais. Ils aggrandissent leur patrimoine forestier et mènent une politique de reboisement intensif dont le coût même est inférieur au nôtre (1 075 F l'hectare au lieu de 1 300 F en Aquitaine).

Malgré le doublement attendu de la demande de bois d'ici à 2030 et les superficies arrachées aux domaines forestiers américains pour permettre le passage des lignes à haute tension et des autoroutes, mais aussi pour favoriser l'extension des cultures de cacahuètes (ici, ce sont les plantations du président Carter qu'un dirigeant de société mettait en cause), l'équilibre de la consommation intérieure de bois est assuré sans recours à l'importation.

Venus plus tard que les Européens à la sélection génétique, les industriels américains obtiennent encore un rendement de bois à l'hectare inférieur en *moyenne à celui de l'Europe* (4,8 m3 contre 7,1 m3). Mais, dans ce *domaine aussi, ils* progressent assez vite et avec une croissance forestière beaucoup plus rapide, liée aux conditions climatiques plus favorables, ils paieront encore longtemps leurs bois beaucoup moins cher. Il *ne faut pas perdre de vue* non plus que les exportations américaines actuelles vers l'Europe, mêmes faibles à l'échelle des Etats-Unis, représentent déjà 125 % de la production de la C.E.E. Un doublement de ces ventes mettrait les fabricants du Vieux Continent dans une *position vraiment très difficile*. La menace est donc permanente. Mais comment les firmes européennes, incapables de mener comme elles l'entendent la modernisation de leurs outils de production avec des prix tout *juste* revenus au niveau de 1974, peuvent-elles espérer repousser, le cas échéant, une attaque en règle ?

M. Daniel Melin, directeur de l'usine de Facture est formel : *« Les fabricants européens doivent jouer la carte de la qualité. »* C'est à l'évidence leur unique chance. A condition tou*tefois de gagner en efficacité*. Est-ce possible ? Les miracles de fabrication n'existent pas. Les procédés employés sont universellement connus, éprouvés depuis longtemps même, et les progrès accomplis dans ce domaine sont minces. L'assainissement des entreprises et leur retour à la rentabilité passent donc nécessairement par la réduction *des coûts (allégement des charges*, compression des effectifs, amélioration de la productivité, *etc.*) et la régularisation des marchés du bois, trop souvent *soumis à des à-coups brutaux*.

En Scandinavie, tout en étant *fréquemment propriétaires de domaines* forestiers importants, comme Billerud-Uddeholm, les entreprises locales restent tributaires des conditions climatiques rigoureuses et paient de ce fait leur matière première un prix *élevé. Les moins favorisées, fon*cièrement parlant, sont obligées *de discuter pied à pied au sein* de commissions paritaires le prix du bois avec les producteurs, et les discussions traînent souvent en longueur. Par la force des choses, elles doivent avoir recours à des importations de copeaux américains. Presque toutes sont affectées par un personnel pléthorique. Seule la Svenska Cellulosa se tire très honorablement d'affaire. Mais ses bénéfices proviennent des ventes d'électricité de ses centrales hydrauliques.

Il s'agit donc là d'un cas isolé et pour colmater les brèches causées par ses déficits répétés, Billerud a été contrainte de demander l'aide financière de l'Etat. *De toute évidence*, les remèdes propres à guérir la maladie chronique de l'industrie du kraft scandinave seront difficiles à trouver avec un prix du bois régulièrement en hausse sensible (+ 15 % pour 1979) et des mar*chés instables*.

En Italie, la situation se pose *en termes différents*. La production de kraft liner est faible (130 000 tonnes par an) et le seul gros producteur, Italcarta, fabrique un produit de basse qualité obtenu à partir de papier récupéré provenant le plus souvent des Etats-Unis.

Une solution pour l'industrie française ?

Reste le cas de la France et de la Cellulose du Pin, de très loin le premier de la Communauté, mais peut-être aussi le *plus frappé* par la crise récente avec 290 millions de francs de *pertes accumulées en trois ans* (deux fois son capital). Le groupe est maintenant en meilleure posture. Mais tous ses problèmes, malgré les efforts déployés, ne sont pas résolus. La Cellulose doit, elle aussi, chercher à réduire ses frais. Mais ceux-ci ne sont pas compressibles à l'in*fini, et* le prix du bois revient inlassablement sur le tapis. Comment *le payer moins cher*, quand les sylviculteurs, dont le pouvoir d'achat a globalement baissé de 55 % en vingt-sept ans, réclament, à juste titre, une amélioration de leurs revenus ? La réduction des coûts d'exploitation forestiers ? Des gains peuvent être obtenus avec un regroupement *de la gestion des propriétés*. Sur ce point, tout le monde est à peu près d'accord, syndicat, sylviculteurs, transformateurs. Mais cela ne saurait évidemment suffire. Alors comment concilier les intérêts des uns et des autres manifestement contradictoires ? Une solution peut-être existe. Les sylviculteurs tirent le plus clair de leurs revenus de la vente des bois d'œuvre. Or les transformateurs de papier n'utilisent, pour leurs fabrications, que le bois provenant des éclaircies. Un développement des marchés du bois d'œuvre pourrait, dans ces conditions, assurer aux *sylviculteurs des ressources* accrues et, en même temps, inciter les propriétaires, *surtout les plus* petits, à procéder aux éclaircies nécessaires au développement harmonieux de la forêt auxquelles ils renoncent souvent dans la *mesure où elles* ne leur procurent pratiquement aucun bénéfice.

Mais cette possibilité exige un *effort de promotion considérable*. Tout reste à faire sur le marché du bois d'œuvre. Cependant, la survie de tous en dépend. Un tel arrangement est-il envisageable ? Pour cela un changement radical des mentalités s'impose.

Du *côté* des transformateurs, les problèmes sylvicoles sont maintenant sérieusement pris en compte. *« Nous ne pouvons gagner cette bataille industrielle sans les sylviculteurs et sans le syndicat professionnel »*, proclame M. Michel Besson, président de la Cellulose du Pin. Il *offre même* l'appui de sa société avec le soutien de sa maison mère, *le puissant groupe* Saint-Gobain, pour aider au développement des marchés de bois d'œuvre sans préjudices pour les petites entreprises concernées. Sera-t-il entendu ?

Côté sylviculteurs, quelques-uns évoquent déjà la tendance monopolistique de la Cellulose. Mais peut-on reprocher à *la société* d'être à peu près seule en France et dans la C.E.E. sur le marché du kraft liner ? Le courant, cependant, commence timidement à passer entre les deux camps. Mais dans le combat mené pour *contrecarrer* une attaque toujours possible des Américains, les *pouvoirs publics ont peut-être* aussi une carte à jouer. Aux Etats-Unis, les sylviculteurs, plus sensibles à la valorisation rapide de leur patrimoine forestier qu'aux revenus que ceux-ci leur procurent (2 % à 3 % l'an), bénéficient *d'un* avoir fiscal pour couper leur bois. La Finlande s'est récemment ralliée à cette solution. Pourquoi la France ne s'engagerait-elle pas à son tour sur la même voie ? Dans tous les cas, la mise en place d'un système liant transformateur et producteur de bois au risque conjoncturel, *d'où qu'il vienne*, placerait les uns et les autres devant leurs responsabilités.

ANDRÉ DESSOT.

(1) L'industrie du kraft liner est une industrie lourde. Une unité de 1 000 tonnes par jour coûte 2 milliards de F environ.



Le tableau de bord de l'économie française

	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION en un mois	EVOLUTION en douze mois
PRIX	Septembre 1979	Indice 226,3	+ 0,8 %	+ 11 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE	Juillet/août 1979	Indice 135	+ 2,3 %	+ 5,5 %
COMMERCE EXTERIEUR :				
— Importations	Septembre 1979	36 732 millions de F (40 307)	+ 17,3 % (+ 2,1 %)	+ 28,3 % (+ 35 %)
— Exportations	Septembre 1979	34 841 (38 528)	+ 27,6 % (+ 6 %)	+ 19,5 % (+ 25,2 %)
— Taux de couverture	Septembre 1979		94,9 % (95,6 %)	98,5 %
EMPLOI : FRANCE				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Septembre 1979	1 423 900	+ 9,3 %	+ 10,8 %
Données corrigées	Septembre 1979	1 355 200	— 3,6 %	+ 10,6 %
— Chômeurs secourus :				
Données observées	Août 1979	963 500	— 2,2 %	+ 11,7 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Septembre 1979	104 400	+ 9,1 %	+ 10,2 %
Données corrigées	Septembre 1979	90 900	+ 2,5 %	+ 9,9 %
— Licenciements économiques	Septembre 1979	26 500	— 14,22 %	+ 1,4 %
— Effectifs en chômage partiel	Août 1979	60 300	— 21,9 %	— 40,2 %
C.E.E.				
— Demandes d'emploi	Septembre 1979	5 876 300	— 0,1 %	— 2,4 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	Juillet 1979	41,3	+ 0,2 %	— 0,7 %
— Hebdomadaire employés	Juillet 1979	40,6	=	— 0,2 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1978	Juin 1979	102,2	+ 0,6 %	— 0,7 %
SALAIRES :				
— SMIC	Septembre 1979	12,42 F	+ 2,2 %	+ 12,19 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Juillet 1979	134	+ 3,3 %	+ 12,3 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Avril 1979	3 325 F	en un semestre + 6,8 %	+ 12,1 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1979	8 840 F	+ 5,1 %	+ 10,5 %
MASSE MONETAIRE :				
— Données brutes	Juillet 1979	1 184 milliards de F	0,9 %	Glissement depuis le 1-7-79 + 12,6 %
— Données corrigées			0,3 %	
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Septembre (du 3 au 10 de ce mois)	10,7768	Taux d'août 1979 10,4415	Taux d'août 1978 7,25 %

(*) Par rapport à la précédente majoration.

La montée du chômage des jeunes

MENSONGE DU PRINTEMPS, VÉRITÉ DE L'AUTOMNE

« *JE n'ai jamais rencontré de travailleur désaisonnalisé* », se plaisait à dire M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation. Et dès sa première conférence de presse rue de Grenelle, il avait assuré que, si toutes les statistiques continuaient à être publiées, il ne tiendrait compte, pour sa part, que des données brutes, laissant les données corrigées des variations saisonnières aux « experts et techniciens ».

Pour la première fois, le ministre vient au contraire de mettre en avant les données corrigées des variations saisonnières, en commentant les statistiques de septembre. C'est évidemment qu'elles ont fait apparaître une baisse des demandeurs d'emploi (moins 3,6 % par rapport à août).

Le procédé a provoqué une réaction de la C.F.D.T. qui « *condamne la méthode qui consiste à insister davantage sur les données observées quand elles baissent au printemps, et sur les données corrigées quand elles baissent à l'automne* ». La centrale de la rue Cadet remarque encore : « *En données réelles, le chômage avait augmenté de 9,3 % de septembre 1977 à septembre 1978. Il est en augmentation de 10,8 % de septembre 1978 à septembre 1979. Il n'y a donc pas ralentissement de la progression du chômage, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, mais plutôt accélération.* » En données corrigées, le nombre des demandeurs d'emploi s'est accru de 10,6 % de septembre 1978 à septembre 1979. Il avait augmenté de 9,1 % de septembre 1977 à septembre 1978.

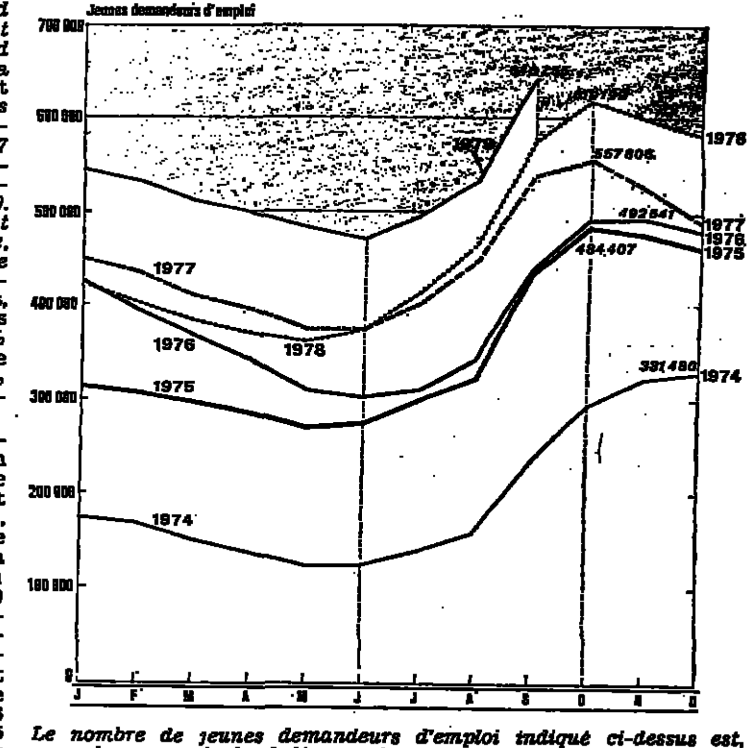
Alors, ralentissement ou accélération de la dégradation ? En chiffres absolus, les jeunes de moins de vingt-cinq ans n'ont jamais été aussi nombreux, comme le montre le graphique ci-dessus, à être inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : un peu plus de 640 000 fin septembre, sur 1 423 900 demandeurs, soit 45 %. Ce pourcentage est le même qu'en septembre 1978, et il est légèrement inférieur à celui de septembre 1977 (46 %), de septembre 1976 (46,3 %) et de septembre 1975 (46,4 %). Les deux premiers pactes pour l'emploi n'ont fait en chiffres absolus qu'à peine ralentir la montée du chômage des jeunes et, en pourcentage, que stabiliser leur part dans le nombre des demandeurs.

Encore le premier et le deuxième pacte ont-il eu, comme les courbes ci-dessus le font apparaître, une influence bien différente : les premières dispositions gouvernementales mises en place à l'automne 1977 avaient permis de faire baisser la part des jeunes jusqu'à 34,8 % en mai 1978 (360 754 « moins de vingt-cinq ans » sur 1 037 104 inscrits à l'A.N.P.E.) Un an après, le deuxième pacte, qui a été, rappelons-le, boudé par le patronat car contenant des mesures moins favorables pour les employeurs, n'a réduit la proportion des jeunes qu'à 38,2 % en mai 1979 (481 173 sur 1 258 916). En mai 1977, 1976 et 1975, quand les pactes n'existaient pas, ces pourcentages étaient respectivement de 38,3, 37 et 36,3... En mai 1974, il était de 31 %, mais c'était avant le début de la crise.

Est-ce à dire, en attendant les résultat du troisième pacte, qui paraît plus « consistant » que le précédent mais dont les premiers effets ne se feront pas sentir avant fin 1979 - début 1980, que ces dispositifs gouvernementaux élaborés à grand bruit et à grands frais sont en définitive peu efficaces ? En un mot, les employeurs auraient-ils, pacte ou non, engagé le même nombre de jeunes ? Le C.N.P.F., quant à lui, ne voit dans les mesures officielles qu'une incitation à embaucher plus tôt. Beaucoup se posent la question, mais, en l'absence d'études et de statistiques, il n'est pas possible d'y répondre.

M. C.

LES PACTES POUR L'EMPLOI ONT À PEINE RALENTI LA MONTÉE DU CHÔMAGE DES JEUNES



Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi indiqué ci-dessus est, pour chaque année, le chiffre maximum observé : 331 480 en décembre 1974, 484 407 en octobre 1975, 492 541 en novembre 1976, 557 806 en octobre 1977, 619 199 en octobre 1978 et, pour le moment, 640 755 en septembre 1979.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉCONOMISTES D'ENTREPRISE A NEW-YORK

Le programme républicain du conseiller de M. Carter

SIX CENTS DELEGUES, la fleur des « business economists » des grandes firmes d'outre-Atlantique, une centaine de leurs collègues non américains, près de trente orateurs : il fallait les qualités d'organisation des Américains pour mettre

par ALBERT MERLIN (*)

sur pied cette rencontre internationale des économistes d'entreprise, organisée sur l'initiative des associations américaine (NABE), britannique (S.B.E.) et française (AFEDE) (1).

Toute réunion de ce genre a ses lois, et notamment celle qui consiste à ouvrir les débats par un « tour de piste » sur les perspectives à court terme : Américains, Anglais, Japonais, Allemands et Français (M. André Signora représentait ici l'AFEDE) ont échangé leurs analyses et pronostics sur l'année 1980. Encore tout près du rose en Allemagne fédérale, le tableau était déjà franchement gris aux Etats-Unis au moment où les économistes d'entreprise ont lancé leur enquête (septembre) et a franchement viré au noir à l'annonce des mesures du « Fed ». Si bien qu'une bonne partie de la conférence fut consacrée à la révision en baisse (sur la tribune ou dans les couloirs) des prévisions américaines.

Sous le coup des décisions de l'Institut d'émission, on ne parle plus de « soft-landing » (atterrissage en douceur) ni même de « mild recession » (récession modérée), mais d'une évolution franchement négative. Ceux qui tiennent encore à se boucher les yeux ressortent de temps à autre d'argument des « stocks » : faisant valoir le niveau relativement faible du ratio stocks-ventes, ils se rassurent en écartant, corrélativement, le risque d'un retournement compensateur. A quoi l'on peut répondre que les stocks n'ont pas leur pareil pour apparaître élevés... dès que la production fléchit.

Revirement des milieux d'affaires

Mais finalement l'intérêt de cette manifestation venait moins de l'attente de « révélations » dans l'analyse conjoncturelle que de la possibilité de se frotter à ce milieu privilégié des conseillers économiques du big business, de voir ainsi comment les grands problèmes de l'heure étaient perçus et d'en tirer les conséquences en termes de politique et de stratégie économiques.

A cet égard, l'exercice qui consiste à côtoyer successivement les milieux industriels et les services officiels relève largement de la douche écossaise. Dans l'administration, on ne nie pas les problèmes, mais enfin ils ne faut pas les surestimer. On s'en occupe, gentiment, dans la tiédeur automnale de Washington. Mais peut-on attendre davantage d'une administration dont l'espérance de survie au-delà d'un an est si peu évidente ?

Dans les entreprises et les banques, il en est tout autrement, au moins au niveau de la prise de conscience. Certes, l'analyse est une chose, la volonté en est une autre. Mais il faut se rappeler les comportements qui prévalaient encore il y a deux ou trois ans : lorsqu'on évoquait les problèmes de l'énergie, de l'inflation, du dollar, de la productivité, on recueillait alors des réponses aimables mais qui ne pouvaient masquer un certain détachement. Le fait qu'aujourd'hui ces questions soient au centre des débats est révélateur d'un changement d'attitude de première grandeur.

Même évolution dans un tout autre domaine : celui des changes. Le temps n'est pas si loin où les Européens — singulièrement les Français — rencontraient une indifférence quasi générale lorsqu'ils soulignaient les ravages liés aux désordres introduits par les taux de change flexibles. Aujourd'hui, lorsque Michel Develle, président de l'AFEDE, fait le bilan des dégâts, il est largement suivi par ses collègues de la Citybank ou de la Bank of America. Cela ne signifie évidemment pas que l'on est prêt à revenir aux parités fixes demain matin. Mais cela veut dire tout de même que les milieux d'affaires, mesurant les inconvénients du désordre actuel, semblent maintenant ouverts à l'idée de mécanismes propres à introduire plus de stabilité. Evolution que l'on ne peut éviter de rapprocher des déclarations récentes du banquier autrichien Heinrich Treichl et du gouverneur Wallich prônant, chacun à sa manière, le retour à plus de rigueur dans les affaires monétaires, et relatées dans ces colonnes (2).

Mais l'exposé le plus percutant fut sans conteste celui du docteur George McKinney, vice-président et « chief économist » de la banque Irving Trust, dont les propos résument assez bien l'impression dominante de cette conférence : à savoir une condamnation en bonne et due forme de toute complaisance à l'égard de l'inflation. « *Tant que les décideurs pourront nourrir l'espoir d'une stimulation gouvernementale supposée contrer la récession, l'économie américaine continuera son ascension vers des taux d'inflation de plus en plus élevés.* » Et de stigmatiser les « inhibitions » de l'administration, du Congrès et du Fed (même Arthur Burns en a pris pour son grade !). Tout le monde n'a pas la même carapace, et, devant de tels propos, certains font état de la vulnérabilité de certains secteurs à la récession ; mais, dans l'ensemble, il reste vrai que la préoccupation majeure de cette réunion d'économistes d'entreprise était le pari à faire sur la fermeté de l'administration au cours de l'année 1980 (placée sous le signe de la campagne présidentielle). Tiendra ? Tiendra pas ?

Parallèlement, l'association américaine des « business économist » publiait les résultats d'un groupe de travail qui s'était consacré à l'analyse de l'effet inflationniste des lois votées par le Congrès en 1978. Ces conclusions sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Les économistes d'entreprise dressent donc aujourd'hui un véritable réquisitoire contre l'inflation et accusent le Congrès de la favoriser. L'apparition de ce langage nouveau n'est probablement pas un hasard : les Etats-Unis sont le pays où la comptabilité de l'inflation est le plus développée ; les effets de l'inflation sur les comptes des entreprises y sont systématiquement calculés et publiés. D'où (enfin !) une prise de conscience de ses ravages sur les résultats des firmes.

Devant ces assauts, on attendait avec intérêt les déclarations de Charles L. Schultze, président des conseillers économiques de la Maison Blanche, auquel la NABE avait demandé de clore le Congrès. Allait-il rester muet ? Ressortir le programme démocrate classique ? En fait, il commença par ce qui ressemble fort à une diversion, dont l'exposé est toutefois encore assez courant outre-Atlantique. On vous explique que l'inflation américaine est surestimée de plusieurs points, du fait de la hausse anormale des produits alimentaires en début d'année, puis des produits pétroliers : moyennant quoi, l'on peut estimer que l'inflation « réelle » ne dépasse guère 8 %. Comme si le raisonnement ne pouvait pas s'appliquer aux autres pays !

Cela dit, M. Schultze entreprit de nous développer ses idées sur le moyen et le long terme en déployant un programme... républicain : « dérégulation » des prix de l'énergie, nécessité d'une rigueur accrue et *durable* sur les plans monétaire et fiscal, limitation des dépenses publiques pour faciliter la productivité, réduction des contraintes administratives imposées aux entreprises. Pouvait-il y avoir conclusion mieux adaptée à ces débats ? Et que pouvaient-ils souhaiter d'autre, ces économistes d'entreprise surpris eux-mêmes d'avoir pris des positions parfois tonitruantes ? George McKinney leur avait rappelé la menace de Dante : « *Les places les plus chaudes de l'enfer seront réservées à ceux qui, en période de crise morale, ne se seront pas départis de leur neutralité.* » Ils l'ont entendu, et ont parlé fort et clair. L'action suivra-t-elle enfin le verbe ?

(*) Vice-président de la Fédération européenne des économistes d'entreprise.

(1) Respectivement National Association of Business Economists, Society of Business Economists, Association française des économistes d'entreprise.

(2) Voir « le Monde de l'économie » du 16 octobre.

IMPACT INFLATIONNISTE DES LOIS VOTÉES EN 1978

IMPACT	Lois entraînant l'octroi de crédits	Autres lois
• Très inflationniste	5	8
• Légèrement inflationniste	17	132
• Neutre	0	219
• Légèrement déflationniste	1	27
• Très déflationniste	0	1
TOTAL	23	387

L'éventail des revenus

(suite de la page 21)

Dans le même temps, le gain mensuel d'un ouvrier payé au SMIC et travaillant quarante heures par semaine est de 1 937 F net (3). Ce qui prouve que sans croissance économique une politique très autoritaire de redistribution n'aurait même pas pu donner actuellement le SMIC à tout le monde.

Sur les huit dernières années le bilan est en tous les cas positif, sans qu'on puisse savoir ce qu'il est advenu en 1979. Si le pouvoir d'achat des *gains* de l'ensemble des salariés a progressé de 27 % (1970 à 1978) en valeur réelle, celui des gains des ouvriers a augmenté de 33 % et celui du SMIC de 58 % (4).

Il est certain que de tels chiffres ne reflètent pas la réalité. Non pas qu'ils soient inexacts, mais parce qu'ils recouvrent des « réalités » dont la statistique rend mal compte. Est-il par exemple vraisemblable que, en avril 1979, presque 15 % des salariés aient été payés au-dessous du SMIC ? En fait beaucoup de situations particulières faussent la vision : personnes payées au pourboire (garçons de café notamment) ou travaillant à temps partiel, apprentis, jeunes travailleurs, handicapés, gardiens et concierges ne payant pas de loyer.

Le CERC, qui a lancé il y a deux ans une étude sur le sujet, en publiera prochainement les résultats. D'après les informations que nous avons pu recueillir, cette étude montrerait qu'effectivement une proportion non négligeable de « sous-smicards » n'est pas — contrairement aux apparences — constituée de déshérités de la société mais de personnes bénéficiant de situations ou de statuts particuliers.

Ces réserves étant faites, il n'en demeure pas moins vrai que beaucoup de salariés touchent encore des rémunérations très insuffisantes pour pouvoir vivre décemment. Le problème est de savoir qui sont les vrais pauvres de notre société.

ALAIN VERNHOLES.

(3) « Deuxième rapport sur les revenus des Français », aux éditions Albatros (14, rue de l'Armorique à Paris), ou à la Documentation française, 29, quai Voltaire à Paris.

(4) Ces chiffres sont obtenus à partir de gains bruts, c'est-à-dire avant retenue des cotisations de Sécurité sociale. Les statistiques du ministère du travail portant sur des gains bruts, il n'est pas possible de calculer les gains nets, rapidement tout au moins. Pour le SMIC, il est tout de même possible de savoir que, de 1970 à 1978, la progression du pouvoir d'achat net (après déduction des cotisations) a été de 53 % au lieu de 58 % en brut.

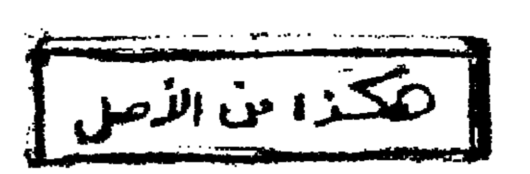
L'INCIDENCE DES PRESTATIONS SOCIALES MODIFIE SENSIBLEMENT L'ÉCHELLE DES RÉMUNÉRATIONS

	Rémunération directe	Impôts	Prestations	Revenu disponible
Exploitants agricoles	100	— 6	+ 26	120
Salariés agricoles	100	— 6	+ 42	136
Professions indépendantes non agricoles	100	— 15	+ 10	95
Cadres supérieurs	100	— 15	+ 18	103
Cadres moyens	100	— 10	+ 24	114
Employés	100	— 8	+ 34	126
Ouvriers	100	— 5	+ 40	135
Inactifs	100	— 15	+ 176(*)	261
Ensemble	100	— 11	+ 45	134

(*) Dont prestations vieillesse = 125.

Le tableau ci-dessus montre, à partir de rémunérations directes de 1978 (hors cotisations sociales) ramenées à la base 100 pour toutes les catégories socio-professionnelles, les effets contraires de la fiscalité et des prestations sociales. On remarquera que seules les professions indépendantes ont un revenu disponible inférieur à leurs rémunération directe. En dehors du fait que ces professions indépendantes sont celles qui — en valeur absolue — disposent des revenus les plus élevés avec les cadres supérieurs, ce phénomène de redistribution négative s'explique par la faiblesse des prestations qui leur son versées. Ainsi, par exemple, les professions indépendantes touchent-elles deux fois moins de prestations maladie-maternité-décès que les cadres supérieurs, cinq fois moins pour les accidents de travail, deux fois moins de prestations familiales, huit fois moins de prestations chômage.





INFORMATIONS «SERVICES»

CIRCULATION

Nombreuses protestations des automobilistes

Faut-il supprimer l'obligation de rouler en codes dans les agglomérations ?

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a indiqué, le 25 octobre, que l'obligation de rouler en codes la nuit lui *« paraissait utile »*, notamment hors des très grandes villes, et *« ne pourrait être jugée — et, le cas échéant, rapportée — qu'au bout d'un temps d'application qui ne saurait être inférieur à un an »*.

Le ministre, qui était entendu par la commission sénatoriale des affaires économiques, a, en outre, rappelé que, à son avis, les avantages du port de la ceinture de sécurité l'emportaient largement sur les inconvénients : *« Douze mille morts par an, c'est encore beaucoup trop »*, a-t-il dit.

Il a aussi rappelé que la France disposait des véhicules les plus économiques de la Communauté européenne, mais que les constructeurs estiment pouvoir faire baisser rapidement la consommation moyenne à 7,5 litres aux 100 kilomètres.

Il a souligné enfin la nécessité d'améliorer la sécurité en protégeant non seulement le conducteur, mais les tiers : piétons ou véhicules, et qu'un effort devait être fait pour la suppression des « points noirs » du réseau routier.

S'achemine-t-on vers une suppression pure et simple de l'obligation de rouler en codes, du moins dans les agglomérations ? La déclaration de M. Le Theule laisse la porte ouverte à cette éventualité. Une chose est certaine : les automobilistes des grandes villes ont très mal accepté cette nouvelle contrainte, dont ils perçoivent mal l'utilité et dont ils dénoncent même les inconvénients. La lumière des codes éblouit, disent-ils, les passants et les conducteurs, surtout par temps de pluie.

On a constaté, par exemple, vendredi soir, de très importants embouteillages dans les rues de la capitale. Il serait absurde de les imputer aux seuls codes, mais la nouvelle contrainte imposée aux automobilistes n'a pas facilité la circulation.

Circonstances aggravantes : les codes sont souvent mal réglés. La Prévention routière vient d'annoncer que, sur près d'un million de véhicules qui ont été examinés jusqu'à présent dans le cadre de la campagne « Eclairage et signalisation », 70 % avaient des projecteurs *« mal réglés »* et 23 % des projecteurs *« défectueux »*.

Drôles d'économies...

Un de nos lecteurs, M. André Delcombe, de Paris, résume l'autre série d'arguments avancés par les automobilistes pour demander la suppression de l'obligation de rouler en codes. Il écrit :

« La première question qui vient à l'esprit est : à quoi cela sert-il ? A Paris, tout au moins, la plupart des rues sont suffisamment éclairées pour rendre même les veilleuses inutiles, à la limite ; et l'automobiliste est toujours libre d'allumer ses phares lorsque vraiment on y voit mal. Alors, pourquoi lui en faire une obligation lorsque ce n'est pas nécessaire ? D'autant plus que, je suppose, des phares allumés font consommer plus d'essence à la voiture.

» D'où ma deuxième question : les récentes augmentations du prix du pétrole nous ont-elles, paradoxalement, fait sortir de l'ère des économies d'énergie ? »

FORMATION PERMANENTE

LES ACTIVITÉS DU CENTRE THOMAS-MORE

Voici les prochaines sessions organisées par le Centre Thomas-More :

15-16 décembre. — *Le discours du pouvoir : stratégie et tactiques de sa représentation.* Avec Louis Marin, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

19-20 janvier 1980. — *Petits groupes et fin des temps.* Le thème de la « fin des temps » dans les ordres religieux et les sectes. Avec Jean Séguy et Danielle Léger, du C.N.R.S.

2-4 février. — *Religion et rationalité technocratique.* Avec Paul Ladriere et Danielle Léger, du C.N.R.S., et Gérard Raulet, de l'université Paris-Sorbonne.

2-3 février. — *Aspects inaperçus de problèmes économiques classiques.* Avec Pierre Dockes, professeur d'économie politique à Lyon-II.

15-16 mars. — *Evangile de Jean : Jésus, un rabin.* Avec Jacques Cazeaux, attaché de recherche au C.N.R.S.

15-16 mars. — *Espace et sciences sociales : l'espace dans les sociétés occidentales contemporaines.* Avec Paul Claval, professeur à l'université de Paris-Sorbonne.

8-12 avril. — *Initiation à l'analyse sémiotique des textes.* Avec le concours du Centre d'analyse du discours religieux (CADIR) et la collaboration de MM. J.-C. Giroud, F. Genuyt, L. Panier.

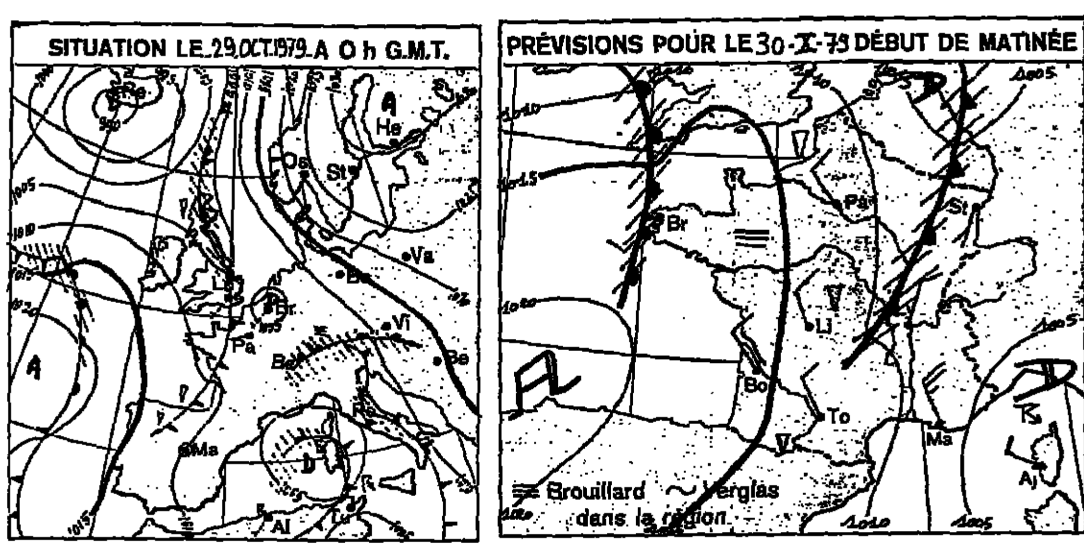
25-26-27 avril. — *La marginalité sociale.* Avec Le Thanh Khoi, professeur à l'U.E.R. des sciences de l'éducation de Paris-V.

26-27 avril. — *Religion-guérison.* Avec Marc Auge, directeur de recherche à l'E.H.E.S.S.

10-11 mai. — *L'analyse des mouvements sociaux.* Avec Alain Touraine, directeur d'études à l'E.H.E.S.S.

★ **Inscriptions et renseignements : Centre Thomas-More, la Tourette, B. P. 105, 69210 L'Arbresle.**

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages Brouillard Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent 5 nœuds 10 nœuds 50 nœuds
Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 octobre à 0 heure et le mardi 30 octobre à 24 heures :

Une crête anticyclonique atteindra temporairement la France, mais une nouvelle perturbation océanique abordera l'Europe occidentale. Elle sera accompagnée de vents forts atteignant la tempête sur le proche océan.

Mardi 30 octobre, sur les régions méditerranéennes, une amélioration se poursuivra, tandis que le mistral et la tramontane souffleront. Quelques ondées orageuses se produiront encore localement sur la Corse et l'extrême Sud-Est, mais les périodes ensoleillées deviendront prédominantes, et les températures seront en hausse.

Ailleurs, le temps sera frais, souvent nuageux, temporairement brumeux le matin. De faibles pluies auront lieu du Massif Central aux frontières de l'Est en début de journée, puis sur la Bretagne, la Vendée et l'ouest du Bassin parisien, où les vents s'orienteront au sud-ouest et se renforceront.

Les autres régions bénéficieront de quelques éclaircies au cours de l'après-midi.

Lundi 29 octobre, à 7 heures, la *pression atmosphérique réduite au* niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,8 millibars, soit 755,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 14 et 9 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 6 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble, 13 et 5 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 9 et 7 ; Marseille, 16 et 10 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 12 et 8 ; Nice, 16 et 11 ; Paris - Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 10 et 8 ; Perpignan, 10 et 10 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 12 et 7 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 8 et —1 ; Bonn, 11 et 1 ; Bruxelles, 11 et 4 ; Le Caire, 30 (max.) ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, 10 et 7 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 11 et 7 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, —4 et —7 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 10 et 8 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 20 et 12 ; Stockholm, 4 et 3.

PARIS EN VISITES

MARDI 30 OCTOBRE

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier.

« L'art chinois ancien au musée Cernuschi », 15 h., 7, avenue Vélasquez, Mme Meyniel.

« Eglise Saint-Roch et la rue Saint-Honoré », 15 h., entrée de l'église, Mme Vermeersch.

« Les ateliers de l'hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (*Le Vieux-Paris*).

CONFÉRENCES

18 h. 30, Institut hongrois, 7, rue de Talleyrand, Mme Nora Aradi : *« La Hongrie et l'art universel des années 1910 »*.

19 h., association Plaisance, 32, rue Olivier-Noyer : « Eckankar, un genre de vie présente ses enseignements ».

VIE QUOTIDIENNE

LA R.F.A. A L'HEURE D'ÉTÉ EN 1980

Bonn (*A.F.P.*). — La R.F.A. introduira en principe l'heure d'été en 1980, du 4 avril au 28 septembre, a annoncé mercredi 24 octobre, M. Klaus Bölling, porte-parole du gouvernement fédéral. Il a précisé que la fixation définitive de ce calendrier dépendait encore de certaines consultations, en particulier avec la République démocratique allemande. Ce n'est qu'après l'accord de principe de la R.D.A. que le gouvernement fédéral a pu s'aligner, dans ce domaine, sur ses principaux partenaires d'Europe occidentale.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 octobre 1979 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 4 janvier 1973 relatif aux prêts spéciaux d'élevage consentis par le Crédit agricole mutuel.

UN ARRETE

● Relatif aux prêts du Crédit agricole mutuel consentis aux victimes de sinistres agricoles.

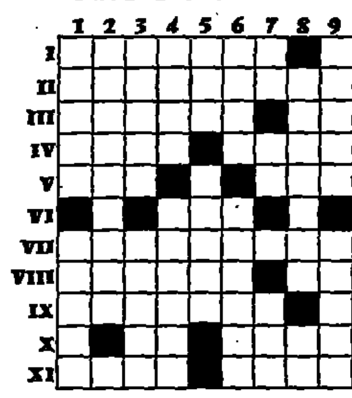
DES LISTES

● Par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du premier concours d'accès à l'école nationale de la magistrature ;

● Complémentaire d'admission à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1979.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 527



HORIZONTALEMENT

I. Des poisons violents. — II. Habitants de la Côte. — III. Ne pas garder sa place ; Il n'y en a pas dans le filet. — IV. Patrie de philosophes ; Nom de maison. — V. Figurent souvent à côté des fraises ; On le jette dans l'eau pour le faire crever. — VI. Evoque un oncle. — VII. La scie et le marteau, par exemple. — VIII. Sont plus difficiles à réparer que les accrocs ; Possessif. — IX. Des gens qui se moquent du monde. — X. Comme un œuf (épelé) ; On y dénoue facilement des liens. — XI. Fleuve d'Irlande ; Peut venir du cœur.

VERTICALEMENT

1. Evoque une heure avancée ; Utile pour celui qui veut exprimer des regrets. — 2. Nom qu'on donne à celui qui consolide les effets. — 3. Des pannes quand ils ont petits ; Pour la formation de l'homme. — 4. Ville d'Italie ; Avalée par celui qui renonce à se mettre à table. — 5. Pouvait être une occasion de sortie ; Pour prendre un lièvre. — 6. Pays ; Noire quand elle est profonde. — 7. Expérience (épelé) ; Symbole ; Ce qu'on peut obtenir quand on a de l'oseille. — 8. Peuvent fournir une teinture ; Mot d'enfant. — 9. Mot qui peut prouver que la coupe est pleine ; Est plus qu'une remarque quand il est bon.

Solution du problème n° 2 526

Horizontalement

I. Matinée. — II. Opérantes. — III. Ne ; Tâta. — IV. Tressa ; AG. — V. Acte ; Le. — VI. Guenilles. — VII. Italie. — VIII. Ein ; Mer. — IX. Sot ; Brefs. — X. Tête ; Is. — XI. Rasé ; Velu.

Verticalement

1. Montagnes. — 2. Aperçu ; Iota. — 3. Té ; Eteintes. — 4. Irisent ; Te. — 5. Na ; Iambe. — 6. Entailler. — 7. Eta ; Lire. — 8. Etalée ; Fil. — 9. Usagés ; Ossu.

GUY BROUTY.

BREF

EXPOSITIONS

CRISTAL SUÉDOIS. — En Suède, l'art du verre permet une totale *expression de création, et la* cristallerie Orrefors travaille en étroite collaboration avec des artistes en renom. Olle Alberius *est de ceux-là, et ses œuvres*, encore inédites en France, sont présentées actuellement à Paris, à la boutique de Georges Pesle. Jusqu'au 17 novembre, on peut admirer une cinquantaine de ces pièces réalisées par la cristallerie *Orrefors : verres, assiettes, vases*, sculptures et objets aux lignes épurées. Pendant cette exposition, deux artisans suédois (un tailleur et un graveur sur verre) ont transplanté leur atelier dans la vitrine de la boutique et font la démonstration de leur habileté.

★ **Georges Pesle, 17, rue de Sèvres, 75006 Paris. Jusqu'au samedi 17 novembre inclus.**

TRANSPORTS

DES TRAINS POUR LA TOUSSAINT. — La S.N.C.F. prévoit 651 trains *au départ de Paris*, dont 84 supplémentaires pour les 31 octobre et 1er novembre, début du week-end de la Toussaint. Quatre cent *mille Parisiens quitteront donc la* capitale par le chemin de fer. La gare d'Austerlitz sera la plus active avec 139 trains, dont 39 supplémentaires.

Pour les retours, la S.N.C.F. prévoit pour les dimanche 4 et lundi 5 novembre l'arrivée dans la capitale de 712 trains, dont 128 supplémentaires, soit plus de 450 000 voyageurs.

L'Année de l'enfance

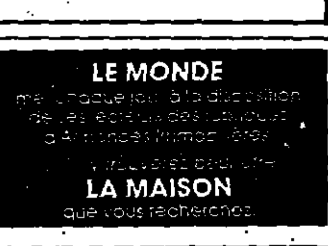
JEUNES PIANISTES A L'UNESCO

A l'occasion de l'Année de l'enfance, un concert sera donné, *le 22 novembre à 20 h. 45*, dans la grande salle des conférences de l'UNESCO, place Fontenoy, sous le patronage du Conseil *international de la musique*, dont le président d'honneur est Yehudi Menuhin, et sous la présidence de Karl Münchinger.

Agés de sept à dix-sept ans, les élèves de Mme Nicole Haviland Cortès, qui a fondé, à Fontainebleau, une école de piano, participeront à ce concert, donné avec le concours de l'Orchestre de la garde républicaine : notamment Sandrine Danne (*Concerto en ré mineur* de Bach et *Rapsodie en bleu* de Gershwin) et Laurence Dubreuil (*Concerto en la majeur* de Bach), qui interpréteront également le double concerto de Mozart.

Les bénéfices seront versés au professeur Jean Bernard pour l'aider dans ses recherches sur la leucémie.

★ **Réservations chez Nicole Cortès, par téléphone : 424-84-55 ; billets vendus à l'entrée le soir même ; prix des places : 100 F, étudiants, lycéens : 30 F.**





ÉDUCATION

Deux syndicats d'étudiants se réunissent pour « préparer les campagnes d'action commune »

Au cours de leurs derniers congrès, au printemps de 1979, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale, proche de l'Organisation communiste internationaliste) et le Mouvement d'action syndicale (MAS, animé notamment par des militants de la Ligue communiste révolutionnaire) avaient déjà manifesté leur volonté d'unité. Le vendredi 26 octobre a eu lieu la première rencontre entre les deux bureaux nationaux de ces organisations pour « préparer les campagnes d'action commune » et surtout examiner la possibilité du rassemblement des étudiants « dans une seule organisation syndicale ». Mais il ne s'agissait pas encore de la « grande réunification » souvent rêvée depuis 1971. Il manquait un partenaire à cette rencontre : l'UNEF, ex-Renouveau (proche des communistes).

Une volonté d'unité

Le samedi 13 octobre, lors de l'assemblée générale de la session de Tours de la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.), qui devait renouveler une partie du conseil d'administration, des incidents ont opposé des militants de l'UNEF (ex-Renouveau) à des responsables du MAS et de l'UNEF-U.S. Selon l'UNEF, ex-Renouveau, dant la liste aux élections du printemps dernier avait été invalidée, ses adhérents auraient été *« attaqués et blessés par des nervis »*. Le MAS, qui avait obtenu cinquante-deux pour cent des voix, et l'UNEF-U.S. qui en avait obtenu quarante-huit, nient que des violences aient été commises, et s'indignent de la plainte déposée contre M. Julien Dray, secrétaire général du MAS.

Les syndicats étudiants seraient-ils à nouveau enclins à l'affrontement ? M. Jean-Christophe Cambadelis, président de l'UNEF-U.S., ne le pense pas, et précise que son organisation ne se laissera pas entraîner dans l'escalade de la violence. Il estime qu'il faut voir dans *« le déchaînement de la campagne de l'UNEF, ex-Renouveau, la réponse de cette organisation aux propositions d'unité faites par le MAS et l'UNEF-Unité syndicale en cette rentrée universitaire »*.

De fait, l'élément important de cette rentrée est bien la volonté d'unité qui existe chez de nombreux syndicalistes étudiants. Lors de leurs derniers congrès, le MAS et l'UNEF-U.S. avaient mis cette question au centre des débats. Certes, des divergences existaient, et les deux syndicats n'étaient pas complètement d'accord sur la manière de *« retrouver l'UNEF de 1962 »*, mouvement unique et puissant. Mais depuis le mois de mai, les divergences se sont légèrement estompées, et surtout de nouvelles données ont favorisé un rapprochement.

En premier lieu, il faut noter la progression de l'audience de l'UNEF-U.S. Déjà nette lors des élections aux Centres régionaux des œuvres universitaires (CROUS), cette progression s'est accentuée au cours de la désignation des délégués au centre national, puisque ce syndicat détient maintenant la moitié des sièges. Les élections à la M.N.E.F. ont confirmé cette tendance. La présence des militants de ce syndicat dans de nombreuses universités, lors des inscriptions ou des premiers cours, atteste de son développement. Cette « puissance » — toujours relative par rapport au nombre total des étudiants — et la capacité de ce syndicat ont sans doute séduit le MAS, qui reconnaît être une petite organisation (il revendique deux mille adhérents).

Un appel aux socialistes

Mais les raisons politiques ne sont pas absentes de ce rapprochement. Les débats qui occupent les membres de la Ligue communiste révolutionnaire et ceux de l'Organisation communiste internationaliste sur une possible unification de ces deux mouvements trotskistes doivent influencer leurs militants adhérents des syndicats étudiants (*le Monde* du 10 octobre 1979.

L'extrême gauche n'est pas seule à envisager de se rassembler. Les étudiants socialistes qui, jusqu'alors, étaient présents dans tous les syndicats étudiants souhaitent aussi un regroupement. Les membres du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) du « courant Mitterrand » et ceux du « courant Rocard » qui cohabitent au sein de l'UNEF-U.S. reconnaissent travailler ensemble. Mais ils ont peu de contacts avec le « courant CERES » dont les membres militaient jusqu'à présent à l'UNEF-ex-Renouveau.

M. Carlos Pieroni, membre du Mouvement de la jeunesse socialiste et du bureau national de l'UNEF-unité syndicale, affirme que *« l'UNEF-U.S. est la seule force motrice pour le regroupement massif des étudiants. Les conditions qui ont entraîné notre adhésion sont simples : l'efficacité et la liberté totale de discussion et par extension le droit de tendance »*. Avec les militants socialistes de l'UNEF-U.S., il appelle les étudiants *« d'autres sensibilités »* à rejoindre leur syndicat. Des adhérents de l'UNEF-ex-Renouveau, membres du « courant CERES », ont déjà répondu à cette invitation à Aix-en-Provence et dans d'autres universités de province.

Ce sont peut-être ces départs qui provoquent les réactions parfois violentes de l'UNEF-ex-Renouveau et son refus de s'associer à des campagnes d'action unitaire avec les autres syndicats étudiants. Les déclarations de M. Francis Combes, secrétaire national de l'Union des étudiants communiste (U.E.C.) et conseiller général du Val-d'Oise (P.C.), reprochant au parti socialiste de *« s'ingérer dans les affaires du mouvement étudiant »* et critiquant les dirigeants de la MNEF *« qui ont mis la tutelle au service d'une organisation politique »*, accentuent le climat de méfiance. Ils font dire à certains responsables socialistes que le parti communiste préférerait aujourd'hui développer son organisation politique étudiante au détriment de l'UNEF-ex-Renouveau.

SERGE BOLLOCH.

● *Elève giflé par un inspecteur d'académie.* — L'inspecteur d'académie de l'Aube, M. Henri Ehret, a giflé un élève qui se trouvait au premier rang d'une manifestation de professeurs, d'élèves et de personnels de service, venus dans son bureau pour protester contre leurs conditions de travail. Le collectif de grève des trois lycées de Troyes *« regrette »* que l'inspecteur d'académie ait giflé un manifestant en le traitant de *« voyou »* et de *« vaurien »*. M. Ehret, pour sa part, explique sa réaction par le comportement des manifestants, *« venus dans mon bureau pousser des cris et des hurlements »*. — *(Corresp.)*

A l'université de Clermont-Ferrand

LE CONCOURS D'ENTRÉE EN DEUXIÈME ANNÉE DES ÉTUDES MÉDICALES EST ANNULÉ

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Que vont devenir deux cent douze étudiants en médecine et odontologie (P.C.E.M. 2 et première année d'odontologie) de l'université de Clermont-Ferrand-I après la décision du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, qui a annulé le 23 octobre, pour irrégularité, les résultats du concours du premier cycle d'études médicales (P.C.E.M. 1) du mois de juillet ? L'organisation d'une nouvelle composition portant sur une question de l'épreuve d'anatomie est suggérée par la juridiction administrative.

Le 31 mai dernier, en effet, un surveillant avait apporté à certains étudiants des éléments de réponse à une question de l'épreuve d'anatomie. Dès qu'ils apprirent leur élimination, deux candidats déposèrent deux requêtes devant la juridiction administrative de Clermont-Ferrand. Les étudiants qui avaient été déclarés admissibles en juillet sont dans l'expectative. Il est difficile d'imaginer qu'ils soient pénalisés dans leur cursus universitaire et une solution devra bien être trouvée. — J.-P. R.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Autriche et Mme Otto Eiselsberg ont donné une réception vendredi à l'occasion de la fête nationale.

— Le ministre conseiller près l'ambassade de Belgique et Mme Yves Vercauteren ont donné un cocktail, vendredi, à l'occasion de l'arrivée du nouvel ambassadeur et de la baronne Paternotte de la Vaillée.

Naissances

— Aline et Pierre DELAHAYE-FLEISCH sont heureux d'annoncer la naissance de

Adrien,

Paris, le 23 octobre 1979.

— M. Jean-Michel HIEAUX et Mme, née Claude Lallemand, et Hugues, sont heureux de faire part de la naissance de

Martin,

le 26 octobre 1979.
26, rue des Marronniers,
75016 Paris,
Clinique de la Muette.

— Robert PROUVOST et Hélène, née Bouvier, sont heureux d'annoncer la naissance de leur troisième fils

Benjamin.

Mariages

— Mme Françoise CALAFAT-GOETSCHEL,
M. Gérard CALAFAT,
M. Serge DASSAULT et Mme, née Nicole Raffel,

ont la joie de faire part du mariage de

Laurence et Thierry,

qui aura lieu le mardi 30 octobre.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Brigitte FINEL,

fille de M. Lucien Finel, chevalier de la Légion d'honneur, ancien vice-président du Conseil de Paris, et Madame,

avec

M. Dominique STARK,

qui a été célébré le 28 octobre 1979.

Décès

— Mme René Balland, née Cahen, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. René BALLAND,

survenu le 23 octobre 1979, dans sa soixante-dix-septième année, à Montmorency.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 27 octobre 1979, à Montmorency, dans la plus stricte intimité.

3, square Biard,
95160 Montmorency.

— Mme Brouillette, née Louise Ernout, ses enfants, ses petits-enfants et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Benoît BROUILLETTE,
géographe,
membre de la Société royale du Canada,
officier de l'ordre du Canada,

survenu le 22 octobre 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 25 octobre à Richelieu (Québec).

1335 Troisième Rue,
Richelieu, Co de Rouville,
Québec (Canada) J3L 3Z4.
Réganel, Les Matelles,
F 34270 Saint-Mathieu-de-Tréviers.

— Le président et les membres de la Fédération des foires-expositions de France ont la tristesse de faire part du décès de leur président honoraire

Gérard LINEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président de la Foire de Laval,
ancien président de la Fédération des foires-expositions de France,

survenu à Laval, le 26 octobre, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 octobre, à 14 h. 15, en la cathédrale de Laval.

[Né le 23 novembre 1906 à Boulay (Moselle), M. Gérard Linel était ingénieur des écoles catholiques d'arts et métiers. Il s'était installé à Laval en 1932, où il dirigea les Etablissements Faral jusqu'en 1945, avant de prendre la direction, de cette date à 1963, des Etablissements Linel. Il avait présidé la Foire-Exposition de Laval depuis 1948, et la Fédération des foires-expositions de France depuis 1969.]

Remerciements

— Jacqueline et Henri, Véronique et Claire Aldémar, remercient chacun de ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Bruno.

— La famille de

M. Maurice LARGE,

M. et Mme Etienne Prouvé,
M. Jean-Claude Laurent,
La direction et le personnel de la société LES CAFES HENRI LARGE, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées, expriment leurs bien sincères remerciements.

— Mme Simon Quiviger et ses enfants, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Hervé QUIVIGER,

leur fils, frère et oncle, expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a trois ans nous quittait

M. G. M. FAKRA.

Une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le mardi 30 octobre 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin (chapelle de la Vierge), à Paris (8e), à l'intention de

M. Olivier LE BAS,

décédé le 26 août 1979, à Genève.

Communications diverses

— Eckankar un Genre de vie présente ses enseignements : mardi 30 octobre, à 19 heures précises, à l'Association plaisance, 32, rue Olivier-Noyer, Paris (14e), métro Alésia. Pour informations : B.P. 2661 CH 1002 Lausanne (Suisse) et 557-59-40 Paris.

SCHWEPPES, SCHWEPPES et colégram « Indian Tonic » et SCHWEPPES Lemon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ANCIENS COMBATTANTS

MANIFESTATION DANS LE CALME A PARIS

Environ quatre mille anciens combattants, à l'appel de l'UFAC (Union des associations de combattants et de victimes de guerre), ont manifesté dans le calme, samedi 27 octobre après-midi, place de l'Opéra, leur mécontentement et leur inquiétude à l'égard de la politique gouvernementale. Cette manifestation était organisée en prévision du débat sur le budget des anciens combattants prévu le 14 novembre à l'Assemblée nationale.

Plus de trois cents drapeaux tricolores, représentant toutes les associations de la région parisienne, se pressaient sur le parvis de l'Opéra ou, autour d'une tribune avaient pris place les responsables de l'UFAC, des parlementaires et de grands invalides de guerre.

Les orateurs ont exprimé les revendications des anciens combattants qui portent sur quatre points :

— Un relèvement substantiel du budget 1980 ;

— La reprise des travaux de la commission tripartite pour corriger le décalage entre les pensions des invalides de guerre et le traitement des fonctionnaires de référence ;

— La sauvegarde du principe du droit à la réparation ;

— Le rétablissement du 8 mai comme journée fériée et chômée.

M. René Peyre, nouveau président de l'UFAC, a déclaré que les anciens combattants n'exigeaient « ni faveurs ni privilèges ». *« Mais nous n'admettons pas,* a-t-il souligné, *que l'on tente de réaliser des économies aux dépens de catégories de citoyens qui, aux heures les plus sombres de notre pays, ont risqué leur vie et compromis leur santé pour le salut de la République. »*

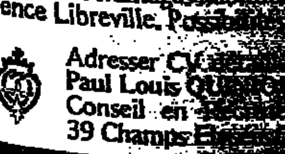
La manifestation s'est disloquée dans le calme.

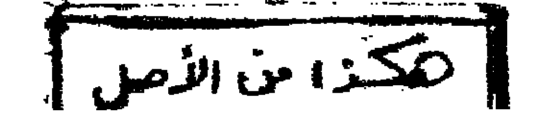
● *L'assemblée générale* de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.) s'est déroulée à Lyon durant le week-end. Les points essentiels des discussions ont porté sur la reconnaissance du 8 mai comme fête nationale, sur la célébration du trente-cinquième anniversaire de la libération des camps, sur la menace représentant la recrudescence du nazisme, et enfin sur les moyens pouvant être utilisés pour défendre la paix.

L'assemblée a dénoncé avec vigueur les lenteurs des procédures engagées en R.F.A. contre les criminels nazis et les « théories pseudo-scientifiques de la sociobiologie développés par la nouvelle droite ».









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRENOBLE

Nous sommes un groupement national et international de professionnels libéraux de l'audit et du conseil.
Nous développons depuis près de dix ans une triple activité de :

RECHERCHE, FORMATION et CONTROLE de QUALITÉ

dans les domaines d'activité des professions de commissaire aux comptes et d'expert comptable.
Nous cherchons deux collaborateurs expérimentés pour compléter notre équipe :

EXPERT COMPTABLE - AUDIT

Cet expert comptable diplômé aura plusieurs années d'expérience en qualité de chef de mission d'audit financier, acquise dans un cabinet d'audit externe ou dans les services d'audit interne d'une entreprise.
Il participera notamment à l'*élaboration d'une méthodologie d'audit opérationnel* et à la *formation* d'auditeurs externes et internes.
Sa connaissance de la langue anglaise sera un atout supplémentaire pour l'utilisation d'une importante documentation dans cette langue.

EXPERT COMPTABLE - CONSEIL DE GESTION

Cet expert comptable diplômé aura plusieurs années d'expérience des interventions auprès d'entreprises de taille moyenne, acquise de préférence dans un cabinet. Il sera responsable de l'animation *de l'activité de Conseil de Gestion* : il complètera et actualisera la méthodologie existante, animera des *actions de formation, assistera les cabinets membres* du groupement dans le développement de leur activité de Conseil de Gestion.

Ces deux confrères participeront dans leur spécialité respective à un programme de production et d'utilisation de

BANQUES DE DONNÉES

accessibles par terminal aux professionnels comptables.
Une formation de base en informatique sera donc appréciée.

Nous examinerons les candidatures des confrères intéressés de façon très confidentielle et nous sommes prêts à leur fournir très rapidement des informations complémentaires sur les postes proposés.
Veuillez écrire ou téléphoner à Mme ROZIER,
32, avenue du Vercors, 38240 MEYLAN - Tél. : (76) 90-05-09.

ND NORSK DATA

Constructeur Norvégien de Mini-Ordinateurs
+ de 1.000 installations

Dans le cadre de son expansion à travers l'Europe, recherche pour sa *filiale de* Ferney-Voltaire près de Genève, et pour son agence à Paris :

Deux Ingénieurs Commerciaux
pour sa division Université/Recherche

ayant une expérience du marché de la mini-informatique dans ce domaine, pour développer nos ventes sous l'autorité du responsable de la division.

De solides connaissances techniques de la mini-informatique sont *demandées.*

Une disponibilité rapide serait un atout supplémentaire.
Anglais courant indispensable.
Formation assurée soit à **Ferney-Voltaire**, soit à **Oslo**.
Rémunération en fonction de l'expérience des candidats.

Envoyer C.V. détaillé à :
NORSK DATA
Le Brévent
avenue du Jura
01210 FERNEY-VOLTAIRE
Attention : M. J. C. JACQUELIN

Moyenne entreprise performante, produits agro-alimentaires, recherche pour son siège proximité BAYONNE

Directeur Commercial

30 ans minimum. Formation HEC, ESSEC.
Ayant expérience produits grande consommation et Animation Equipe de Vente.

Rémunération motivante.

Envoyer lettre + *C.V. manuscrits (+ photo)* à

L. JUSTET Psychologue.
18, rue des Grottes - 84000 AVIGNON

SOCIETE FROMAGERE
C.A. 500 M de F
LEADER DANS SON DOMAINE
Filiale d'un groupe à vocation internationale
recherche

responsable du commerce moderne

- 30 ans minimum, de formation commerciale complétée par une expérience du terrain et, si possible dans les denrées périssables, il aura pour tâche essentielle d'assister *le Directeur Commercial France dans l'ensemble des* activités du commerce moderne.
- à ce titre il devra :
  — assurer certains contacts à haut niveau (*centrales d'achats nationales et régionales, grandes surfaces...*),
  — être responsable du merchandising dans les grandes *surfaces.*
  — il doit donc être négociateur, animateur et leader.
- résidence : SUD-OUEST obligatoire avec déplacements *fréquents sur toute la France.*

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 773.12-M à Guillon Sélection (*réponse et discrétion assurées*). CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

La Cour de Justice des Communautés européennes
à Luxembourg organise un concours général pour le recrutement de

2 Administrateurs
de langue et de formation juridique françaises

pour des travaux de recherche de doctrine et de jurisprudence relatives au droit communautaire et aux droits nationaux et *pour collaborer* à l'établissement de l'index de Recueil de jurisprudence de la Cour.
Conditions particulières : ☐ formation juridique complète sanctionnée au *minimum* ; ☐ soit par un *diplôme d'études* supérieures (D.E.S.), un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) ou un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) ; ces études devront avoir été complétées par une expérience professionnelle d'au moins un an dans le domaine de la recherche juridique *ou dans une autre activité présentant un rapport avec les attributions inhérentes* au poste à pourvoir ; ☐ soit par une licence en droit (actuelle maîtrise) complétée par une expérience professionnelle d'au moins trois ans acquise, *soit dans une fonction témoignant d'une réelle pratique de la recherche* juridique, soit dans une activité présentant un rapport avec le poste à pourvoir ; ☐ connaissance satisfaisante du droit communautaire ; ☐ *parfaite* connaissance de la *langue française* et soit bonne connaissance de l'anglais et connaissance satisfaisante d'une autre langue des Communautés (1), de préférence l'allemand, soit bonne connaissance de l'allemand et connaissance satisfaisante d'une autre langue *des Communautés (1), de préférence l'anglais.*
Des informations plus détaillées à propos des conditions générales du concours, sont publiées dans le Journal Officiel des Communautés européennes n° C 272 du 27 octobre 1979 où est également encarté l'acte de candidature. Pour l'obtenir, il *suffit d'écrire* :
☐ au Bureau de Presse et d'Information de la Commission des Communautés européennes, 61, rue des Belles Feuilles, 75 782 PARIS-CEDEX 16, ou
☐ *au Service du Personnel de la Cour de justice, BP 1406, LUXEMBOURG.*
L'acte de candidature, dûment rempli, devra parvenir au Service du Personnel de la Cour de justice des Communautés européennes, BP 1406, LUXEMBOURG, avant le 29 novembre 1979.
(1) Langues *officielles des Communautés* : anglais, allemand, danois, italien, néerlandais.

CONTREMAITRE ÉLECTROMÉCANICIEN
6 500 000 CFA

Compagnie Minière Afrique Equatoriale

Une compagnie minière (4.000 personnes) implantée en Afrique Equatoriale recherche un Contremaître Electromécanicien pour son téléphérique servant à *l'évacuation du minerai*. Sous l'autorité du Chef d'Atelier Electrique, il sera chargé de préparer, organiser et assurer l'entretien préventif et les dépannages sur toutes les installations électriques (distribution d'énergie, relayage, asservissement, régulation de vitesse) d'un secteur du téléphérique, soit trois stations motrices et deux stations de passage. Il devra faire en sorte d'améliorer les rendements et conditions de travail des agents placés sous ses ordres et de participer à leur formation *pratique. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans*, de formation B.T.S. Electromécanique, possédera des connaissances en M.T. et B.T. : relayage et asservissement. Des notions d'électronique sont souhaitables. L'expérience de l'expatriation constituerait un atout supplémentaire. A la rémunération s'ajouteront les avantages *suivants : logements*, gratuité *médicale*, *voyages payés*..
Ecrire sous référence 302/M à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Spécialiste en RESTAURATION
parlant anglais et arabe
(souhaité).
Recherché
pour Arabie. Très bonnes conditions. Ecr. avec C.V. et prétentions s/s n° 171, à P.P.H., B.P. 617.
65221 LYON Cedex 1.

Société recherche pour son siège à HONGKONG
en vue poste de direction

UN CHIMISTE POLYMÈRE

avec expérience polyuréthane et management.
Contrat 2 ans - Salaire motivant.

Envoyer *C.V.* à F.O.S., 26, rue Saussier-Leroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

Ingénieurs Chimistes, Electroniciens, Electromécaniciens ou Pharmaciens

Nous sommes la *filiale française* d'un groupe multinational spécialisé dans le domaine du matériel médical de systèmes cardio-vasculaires et hémodialyses, et recherchons des

ingenieurs technico-commerciaux
confirmés

capables d'ici deux ans de prendre la direction *commerciale d'une ou plusieurs lignes de* produits.
Formation en France et aux Etats-Unis.
Postes à pourvoir en régions Rhône-Alpes, Sud et Bretagne.
Anglais souhaitable.

MÉDIA-SYSTEM

Envoyer C.V. et photo à
COBE France
8 rue des Pyrénées, Silic 513,
94623 Rungis Cedex

GESTION PREVISIONNELLE du PERSONNEL

GABON

Une très *importante* Société de service public gabonaise (1500 agents) dont l'expansion annuelle est de 15% crée le poste de CHEF de DIVISION GESTION PREVISIONNELLE du PERSONNEL.
La mission générale de ce cadre consistera à adapter le potentiel humain aux besoins actuels et futurs de l'entreprise.
Il devra être en mesure d'appréhender simultanément les problèmes techniques (organisation de l'entreprise, contenu des postes) et humains (*évaluation des besoins, recrutement*, formation, *suivi des carrières*).
Formation supérieure (ingénieur ou similaire) doublée de connaissances et de l'expérience de la gestion du personnel de tous niveaux.
Position cadre supérieur. Rémunération en rapport. Logement *meublé*. Congé 2 mois / 10 *mois*. Avantages habituels expatriés. Résidence Libreville. Possibilités scolaires.

Adresser CV détaillé s/réf. 99812M à
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris.

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
DIRECTION ET CONTROLE DES GRANDS TRAVAUX
(Établissement Public)
recrute
pour d'importantes opérations

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

très expérimentés
en contrôle d'exécution :

- de travaux routiers
- de travaux de bâtiment
- *d'installations de climatisation* (disponibles immédiatement)
- d'équipements de bâtiment (électricité, plomberie, etc.).

MÉTREURS BATIMENT

couverture sociale assurée

Adresser demande manuscrite + C.V. + photo récente et prétentions à :
Direction et Contrôle des Gds Travaux
B.P. 945, ABIDJAN 04, Côte-d'Ivoire.
Téléphone : (19-225)
31-15-73 - 31-16-49 - 31-10-69

L'AGENCE DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE
Avenue de Buffon - 45100 ORLÉANS La Source
recrute
Contrat à durée déterminée d'un an éventuellement renouvelable

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Directeur 3e cycle ou équivalent, possédant une bonne formation de base en matière

D'HYDROGÉOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

MISSION :
- définition, réalisation et suivi des études hydrogéologiques ;
- participation aux *études de schémas* d'aménagement des eaux.

AGE :
— débutant ou possédant une expérience professionnelle d'un *ou* deux ans.

Adresser curriculum vitae et lettre de candidature au Service du Personnel.

INGÉNIEURS ROUTIERS

Pour une nouvelle étape de *votre carrière*, vous désirez repartir à l'Etranger. Votre *métier, que vous exercez* depuis 5 ou 7 ans environ, vous a permis de maîtriser certains aspects dans le domaines des routes : études techniques, travaux, contrôle de chantiers, organisation de services *d'entretien* de réseaux, formation de techniciens étrangers...
Si vous parlez l'anglais (ou l'espagnol), les perspectives *de postes en seront élargies.* Vous êtes, bien évidemment, diplômé *d'une école d'ingénieurs.* Le Chef du Département Routier de notre Société (d'économie mixte) souhaite que vous lui écriviez (joindre C.V. et mentionner *dernière rémunération*). Précisez sur l'enveloppe la référence 10.514, à MEDIA P.A., 9, boul. des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

INGENIEUR MECANICIEN
FUTUR DIRECTEUR D'USINE
CHARTRES

Depuis sa *fondation*, la Société est spécialisée *dans* la fabrication de contacts électriques en métaux précieux. Prévoyant son départ, le Directeur Technique recherche son *remplaçant pour lui* confier progressivement ses attributions. Ce poste convient à un jeune ingénieur à l'esprit créatif ayant 5 à 10 ans d'expérience, se sentant capable *de diriger 90 personnes et de concevoir de nouvelles* machines pour satisfaire les demandes des clients, aspirant à de plus grandes responsabilités. Formation ingénieur mécanicien type A et M ou *niveau* équivalent. Optimum 35 ans. Expérience petite mécanique, outils de découpe et automatismes. Connaisance métallurgie des poudres *appréciée.*

France Cadres
22 rue St. Augustin 75002 Paris *vous adressera* note d'information et dossier de candidature sur demande. *Réf. 939 M.*

PAPETERIE RÉGION RHONE-ALPES
recherche

UN ADJOINT AU SERVICE COMMERCIAL

Jeune diplômé école de commerce ou équivalent. Débutant ou quelques années d'expérience. Connaissance *allemand*, anglais *ou* italien souhaités.

Ecr. avec C.V., photo et prét. ss le n° 16.430 M à *REGIE-PRESSE*, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » *ou d'une agence.*



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



SUD OUEST

Très importante Société recherche
pour une usine d'Industrie lourde
travaillant en feu continu (350 personnes)

un ingénieur service entretien

Il faut une formation d'Ingénieur Généraliste et de bonnes connaissances en électrotechnique, électronique et automatismes.
La connaissance de l'Anglais est souhaitée.
Une première expérience dans une fonction comparable est nécessaire.
Le service entretien comprend 70 professionnels.
Les missions principales se situent dans le domaine de l'électricité et de la métrologie.
Un logement de fonction est assuré.

Adresser CV, photo et prétentions
sous référence 9584 à L.T.P.
31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

CENTRE INFORMATIQUE DE PROVINCE
EQUIPE DE MATERIEL 3033
recherche :

INGÉNIEURS SYSTÈME

CONNAISSANT L'EXPLOITATION et le DB/DC

Réponse et curric. vitae détaillé sous le n° 8.883 à
« Le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.



groupe pierre fabre

Hygiène - Beauté - Grand Public

Directeur du Marketing

France et International

Notre Groupe poursuit et accentue son développement international.

Nos produits d'Hygiène, Beauté et Grand Public sont présents sur les marchés internationaux. Ce sont des produits de haute technicité conçus et élaborés par notre Centre de Recherche, rigoureusement expérimentés, fabriqués avec le même soin que nos spécialités pharmaceutiques par notre unité de production.

Pour harmoniser et rendre plus efficaces ses actions commerciales, notre Direction Générale cherche pour CASTRES, dans le Tarn, le DIRECTEUR DU MARKETING FRANCE ET INTERNATIONAL (produits d'Hygiène, Beauté, Grand Public).

De formation supérieure (HEC, ESSEC ou similaire + anglais et espagnol), il maîtrise parfaitement les techniques de Marketing. Il connaît le marché des Cosmétiques et possède déjà une bonne expérience internationale.

Il anime et contrôle une équipe de Chefs de gamme de produits. Avec eux, il élabore une politique de développement de l'ensemble de nos produits cosmétologiques et Grand Public, tant en France que dans le monde.

Après accord de la Direction Générale, il propose une stratégie produits aux Directions opérationnelles France et internationales.

Ce poste de haut niveau exige réflexion, souplesse et réalisme.

Envoyez, s'il vous plaît, sous référence 165 M, lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitées à Monsieur C. PECH, B.P. 222 - 81106 CASTRES CEDEX.

MEDIA P.A.

(FUTUR)

DIRECTEUR D'USINE

Le groupe se consacre à l'élaboration d'articles textiles et para-textiles en grande série pour l'industrie, en particulier l'industrie automobile.
Il recherche pour l'une de ses usines (200 personnes) située à 1h15 au Nord de Paris par le train, le successeur de l'actuel Directeur.
Le poste convient à un ingénieur mécanicien de plus de 35 ans ayant déjà dirigé un établissement industriel. Il aura, en particulier, une expérience confirmée de la gestion du personnel et des relations avec les partenaires sociaux.

Adresser CV + photo + prétentions sous la référence 910 M à FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 Paris qui traitera votre candidature en toute discrétion.

France Cadres

IMPORTANT ORGANISME
Région Ouest Bretagne
recherche

INGÉNIEUR
A DOMINANTE INFORMATIQUE

GRANDE ECOLE

- Bases solides en mathématiques appliquées (statistiques, traitement du signal) ;
- Niveau analyste avec expérience correspondante. Bonne connaissance du matériel CII souhaitée ;
- Participation à un projet OFF SHORE appréciée.

Adresser C.V. à n° 30958 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmet.

---

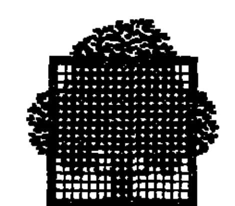
jeunes cadres financiers

L'établissement industriel de BELFORT (2000 personnes) de
CII HONEYWELL BULL recherche

2 cadres débutants, diplômés de l'enseignement supérieur, pour occuper des postes de financiers en comptabilité générale et industrielle dans un contexte motivant :
- méthode de gestion financière très avancée
- utilisation de l'informatique particulièrement poussée
- encadrement financier expérimenté et compétent
- programme interne de formation à la gestion financière
- environnement agréable.

Ces postes très formateurs nécessitent une connaissance satisfaisante de l'anglais et s'adressent à des diplômés de l'enseignement supérieur de gestion ou à des ingénieurs désireux d'orienter leur début de carrière dans ce domaine.

Adresser CV au Service
Recrutement 6, av. des Usines
90001 BELFORT
Tél. (84) 22.82.00.



Cii Honeywell Bull

Pour renforcer sa présence dans le secteur
RESIDENCES LOISIRS
un important groupe de promotion immobilière
recherche

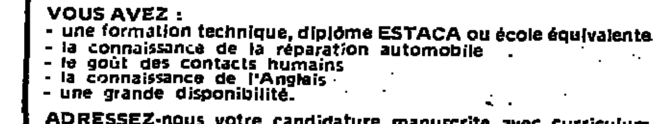
DIRECTEURS DE FILIALES

Ils seront des managers appelés à prendre sous tous ses aspects la direction des structures d'une filiale spécialisée dans les programmes de loisirs.
Il est prévu une autonomie de gestion sanctionnée par les résultats et un appui technique et financier du groupe.
La rémunération pourra atteindre 200 000 F + dans un délai de 2 ans si les objectifs de CA sont atteints.
Votre valeur en est le meilleur garant.

Les candidatures manuscrites avec c.v., photo et prétentions seront adressées sous référence 3663 à Axial Publicité - 91, faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris - qui transmettra.

OPEL GM

recherche



1 DELEGUE APRES-VENTE

pour la Province

IL SERA CHARGE :
- d'assister le réseau OPEL dans son développement, son organisation, sa formation technique.

VOUS AVEZ :
- une formation technique, diplôme ESTACA ou école équivalente
- la connaissance de la réparation automobile
- le goût des contacts humains
- la connaissance de l'Anglais
- une grande disponibilité.

ADRESSEZ-nous votre candidature manuscrite avec curriculum vitae, photo récente et rémunération souhaitée à : GENERAL MOTORS FRANCE - 5, Boulevard Gallieni Service du Personnel - 92231 GENNEVILLIERS.

UNE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE, filiale d'un des plus importants groupes français, recherche dans le cadre de son développement un

responsable de programmes confirmé

Sa bonne expérience de la gestion financière, technique, administrative et commerciale de programmes immobiliers de diverses natures, ses qualités de dynamisme et d'organisation lui permettent d'assumer rapidement la responsabilité d'une puis de plusieurs opérations en Provence.
Ce poste basé à Aix-en-Provence offre de larges perspectives d'évolution, une rémunération et des avantages intéressants.

Les candidats adressent un dossier sous référence 4079 à :

op organisation et publicité

Pour son Usine du FINISTÈRE
SOCIÉTÉ NATIONALE, recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

Effectif 500 personnes

- Service autonome.
- Vacations de 20 heures, répartition libre sur la semaine.
- Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer curric. vitae et prétent. sous le n° 31.334 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Au sein d'un grand groupe industriel français, un DEPARTEMENT TRES AUTONOME chargé notamment de la conception et de la réalisation complètes d'un très important PROTOTYPE pour l'industrie nucléaire, faisant appel à une technologie de pointe, recherche

UN INGÉNIEUR DE HAUTE VALEUR EN TECHNIQUES DE CONTROLE

pour être responsable de son service contrôle.

Domaine des contrôles : rayons X, hélium, ressuage, ultra-sons, courants de Foucault dimensionnels, magnétoscopie... Essais métallurgiques, épreuves hydrauliques.

Expérience souhaitée : minimum 5 ans, sans limitations.

Le service dont il sera responsable a reçu les missions suivantes :
- définition, mise au point, réalisation des contrôles dans l'atelier du département ;
- inspection des fournisseurs ;
- assurance Qualité du département.

Contacts nombreux avec clients, fournisseurs et autres départements techniques ou laboratoires du groupe industriel auquel appartient le département.

Implantation géographique : Bourgogne.

Env. lettre de candidature avec C.V. à L. THOUNY, 8, rue Cotte, 75012 PARIS.

BRETAGNE NORD

RENE TROTEL Meubles d'Art et de Tradition
(22) HENANBIHEN
Fabrique des meubles rustiques de haut de gamme.
Son souci constant : améliorer la qualité de ses produits, de ses relations commerciales.
Désireux d'accroître l'efficacité de sa force de vente, il recherche :

UN JEUNE ATTACHE DE DIRECTION COMMERCIALE

Ce poste sédentaire est évolutif et vous est réservé à vous : JEUNE SUP DE CO désireux d'évoluer dans une ambiance jeune, décontractée
De bonnes connaissances en allemand seraient un atout appréciable.
Merci d'adr. lettre manuscrite C.V. détaillé, photo (retournée) et prét. s/réf. 79302 ADC

Alain KERVADEC
Psychologue du travail
24, r. Alfred de Vigny
22000 SAINT BRIEUC

INGÉNIEUR DE SÉCURITÉ

POUR IMPTE UNITÉ A FEU CONTINU
(1.400 PERSONNES)
RÉGION ROUEN

Il aura pour fonction :
— de susciter à tous les niveaux l'esprit et l'engagement vis à vis de la sécurité ;
— d'en promouvoir l'organisation par la formation (notamment à la prévention) et par le contrôle (notamment du respect de la législation).

Il contribuera à l'amélioration des conditions de travail.

Ce poste fonctionnel, directement rattaché à la Direction de l'usine sera confié à un Ingénieur ayant un sens aigu du contact et ayant déjà exercé une activité similaire même en second, dans une entreprise industrielle importante.

Adresser C.V. et lettre manuscrite, sous le numéro 31.210, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Une société en forte expansion, fabriquant des PRODUITS D'ISOLATION souhaite renforcer son équipe de Direction et recherche pour son usine située dans la région de
ROUEN

chef du service ordonnancement

diplômé de l'enseignement supérieur

Ce service a la responsabilité de l'ensemble des problèmes de planification rentrant dans la fabrication des produits de l'Entreprise (ordonnancements fabrication, approvisionnement et livraisons).
Une première expérience de ce type de fonction en milieu industriel est indispensable.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 619 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

BANQUE PRIVÉE
RHONE/ALPES, recherche :

RESPONSABLE
SERVICE ÉTRANGER

Bonne expérience pratique opération de commerce extérieur exigée. Goût du contact clientèle export.

CHEF D'AGENCE

Pour place en pleine expansion. Possédant plusieurs années d'expérience clientèle P.M.E. - P.M.I. Particuliers. Devra posséder qualités de contact commercial et d'animation d'une équipe.

Adr. C.V. man. av. photo et prétent. à : O.C.E.P., 66, rue Chaussée-d'Antin, 75009 Paris ss réf. 8 400 M

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS LAITIERS
en expansion continue
recherche pour son SIÈGE

INGÉNIEUR AGRO ou équivalent

Il sera :
— responsable des actions techniques conduites auprès des producteurs.

Il devra :
— être diplômé ingénieur I.N.A. ou E.N.S.A. - I.N.S.A.I.A. ou équivalent ;
— être âgé au minimum de 25 ans ;
— avoir une spécialisation laitière ou une expérience laitière de 2 à 5 ans

Pour un candidat de valeur ce poste ouvrira des perspectives d'avenir.
Le poste est à pourvoir dans une grande **ville universitaire du SUD-EST de la France.**

Env. C.V., photo, prét. ss le n° 31.521 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

UN CABINET INTERNATIONAL

recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES ET DE PRODUCTION

Formation ingénieur, expérience fabrications de type aéronautique petites séries ; anglais souhaitable. Minimum 35 ans.

140.000 +

Adresser C.V. détaillé à CHEP sous réf. 270, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transmettra.

USINE DE FABRICATION
SEMI-CONDUCTEURS
région OUEST
recherche
pour service Assurance-Qualité

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

de préférence avec expérience 2 ou 3 ans en :
— technologie semi-conducteurs,
— tests électriques sur transistors, CI logiques et analogiques,
— essais de fiabilité et procédures.

Connaissances sur circuits hybrides appréciées. Un débutant pourrait être accepté.

Env. C.V. man., prét. et photo sous le n° 31.380 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

MACHINES CHAMBON
Groupe International
Leader dans sa branche

recherche
pour son département essais et mise en route de matériel d'imprimerie

JEUNES INGÉNIEURS

(AM - INSA-VIOLET-SUDRIAT - END)
Très bonne connaissance de l'anglais parlé est indispensable (autre langues appréciées).
Acceptant déplacement à l'étranger
4 à 5 mois par an.
Salaire en fonction des capacités.
Position cadre
Avantages Sociaux correspondants

Adresser C.V. MACHINES CHAMBON
Service du Personnel, 6, rue Auguste-Rodin
45100 ORLEANS - LA SOURCE





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

votre carrière est devant vous vivez la à TI TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Nous avons créé 100 postes de cadres en 1978.
Notre programme est identique pour 1979 et 1980.

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS

INGENIEURS DE CONCEPTION ET D'ETUDES

POUR NOUVEAUX CIRCUITS M.O.S. ET LINEAIRES

NICE SC/1079/050

responsables de la conception des circuits depuis la détermination des spécifications jusqu'à leur passage en production.
Ils/elles son ingénieurs en micro-électronique.
Expérience appréciée.

INGENIEURS PLANNING

NICE SC/1079/051

pour assumer la gestion du flot des produits depuis la mise en fabrication jusqu'à la livraison.
Ils/elles sont ingénieurs généralistes avec formation complémentaire type MBA débutants.

INGENIEURS CHEFS DE PRODUITS OPTO-ELECTRONIQUES

NICE SC/1079/052

dont le double rôle technique et marketing comprend à la fois le support aux ingénieurs de ventes et la connaissance du Marché en terme de pénétration, de concurrence *et d'évaluation du profit à réaliser.*
Ingénieurs électroniciens avec une formation marketing si possible. Expérience 2 à 3 ans souhaitée.

DEPARTEMENT ASSURANCE DE LA QUALITE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

NICE SC/1079/053

évaluation et participation à l'élaboration de la fiabilité des produits de Texas Instruments et plus particulièrement des circuits de haute complexité et de haute performance conçus à NICE.
Ingénieurs de formation Grande Ecole. Expérience en physique des micro-circuits appréciée.

DIVISION DES SYSTEMES DIGITAUX

INGENIEURS CHEFS DE PRODUITS «JUNIOR»

PARIS DSD/1079/054

mini-informatique.
Dont le double rôle technique et marketing comprend à la fois le support aux ingénieurs de vente et la connaissance du marché en terme de pénétration, de concurrence et *d'évaluation du profit à réaliser.*
Ingénieurs Grande Ecole avec une formation complémentaire en marketing, ou en gestion. Débutants recherchés.

INGENIEURS DE VENTE

TERMINAUX ET PERIPHERIQUES

PARIS DSD/1079/055

ingénieurs Grande Ecole ayant 1 à 3 ans d'expérience dans la commercialisation du matériel informatique pour *promouvoir la gamme complète des terminaux de Texas* Instruments. Evolution possible vers la vente de systèmes informatiques.
Quelques déplacements limités en province sont prévus. A une rémunération fixe attrayante s'ajoute un intéressement lié aux résultats.

INGENIEURS DE SERVICE

ET DE SUPPORT POUR LES SYSTEMES EN EUROPE

NICE EDSD/1079/056

coordonnent l'activité service sur les systèmes installés *dans les différentes usines en Europe.* Apportent des améliorations et résolvent les problèmes posés par la mise en œuvre des "matériels". Préparent et améliorent les procédures de services communs à l'Europe. Organisent les réunions.
Ingénieurs généralistes débutants avec si possible spécialisation en gestion.
Grande disponibilité pour voyager.

DIVISION DISTRIBUTION "TISCO"

INGENIEURS SUPPORTS TECHNIQUES

PARIS-OUEST TIS/1079/057

pour les composants non semi-conducteurs : (alimentations, convertisseurs, moteurs pas à pas, stabilisation de tension, *connexions...). Apportent leur support à la clientèle de* Paris et de province.
Ingénieurs école électronique générale débutants ATP, *avec expérience* laboratoires d'études ou fabrications.

INGENIEURS DE VENTE

PARIS OUEST TIS/1079/058

responsables de la promotion et de la vente :
- de composants semi-conducteurs,
- d'équipements (systèmes *informatiques*, terminaux et périphériques, automates programmables...)

Ingénieurs ou universitaires en électronique et informatique Anglais. *A une rémunération fixe attrayante s'ajoute* un intéressement lié aux résultats.

DIVISION EUROPEENNE DES SYSTEMES INFORMATIQUES DE GESTION.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

NICE — PARIS EMS/1079/059

chargés(ées) de la conception, de l'analyse, de la programmation, de l'implantation et de la Documentation *concernant les applications* sur IBM370 et systèmes TI990. Formation universitaire en informatique de gestion (M.I.A.G.E.). Connaissance du Cobol.

DEPARTEMENT SERVICES CENTRAUX

ACHETEURS (TEUSES)

NICE CS/1079/060

pour composants et équipements électriques et électroniques (pièces détachées et produits finis). Examen des demandes d'achats et choix des fournisseurs. Rédaction des quotations et cahiers des charges. Suivi des commandes. Ingénieurs électromécaniciens et électroniciens avec *formation complémentaire en gestion.*

DEPARTEMENT DU PERSONNEL

LE RESPONSABLE DE LA FORMATION

NICE PERS/1079/061

Identification des besoins de formation nécessaire à la croissance rapide de la Société. Définition, réalisation, *éventuellement animation des actions de formation* - gestion du budget. Maintien et développement des relations avec les organismes extérieurs. Mise au point des outils *pédagogiques. Accomplissement des obligations légales* d'informations et de déclarations.
Il(elle) reportera au Directeur du Personnel.
Diplômé(ée) de l'enseignement supérieur (Grande Ecole d'ingénieur ou de commerce). Expérience de formation, soit en milieu universitaire, soit en milieu industriel nécessaire.

Pour tous ces postes, la connaissance de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures devront être adressées avec curriculum vitae, prétentions, date de disponibilité en rappelant la référence du poste choisi à Madame LE GUET - T.I.F. - B.P. No 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

DIRECTEUR

Branche Grand Public 160.000 +

Dans le cadre de sa politique de diversification, BOUVET PONSAR, important groupe *régional implanté en Franche-Comté et en Bourgogne*, crée au sein de l'une de ses filiales: Bouvet Ponsar Matériaux, un département Grandes Surfaces de Bricolage et veut confier ce poste à un homme capable de développer *rapidement cette activité tout en suivant* l'évolution des clientèles et des produits.

Responsable du profit de son département, Il fixe les objectifs en collaboration avec le Directeur Général et définit *les moyens nécessaires à leur réalisation.* Il anime les équipes des magasins, mesure les résultats, propose les correctifs.

Ce poste convient à un homme d'une trentaine d'années, ayant une formation supérieure *complétée par 5 ans minimum* d'expérience dans le domaine de la grande distribution.
La connaissance du marché du bricolage constitue un atout.

Résidence : Besançon.

Ecrire avec CV, photo *et prétentions sous référence* 2572 M à
Danielle JALBERT - 65 Avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion assurée

MEMBRE DE SYNTEC

CORT

ACIERS ET OUTILLAGE PEUGEOT

(5.000 salariés)
recherche

LE CHEF DU PERSONNEL

d'un de ses établissements industriels du DOUBS (900 personnes).
MISSION : gestion des ressources humaines, rémunération, formation, relations avec les partenaires sociaux, hygiène sécurité, A.C.T., information, assistance de la hiérarchie.

Ce poste convient à :
— un cadre de formation supérieure ;
— âgé de 30 ans au minimum ;
— ayant l'expérience de la gestion du personnel dans un poste similaire en usine (métallurgie) ;
— aptitudes à l'animation et aux relations du travail en milieu industriel.

Discrétion totale assurée.

Adresser C.V. et photo à M. CHANTECLAIR, Directeur du Personnel, ACIERS ET OUTILLAGE PEUGEOT, B.P. 52, 25400 AUDINCOURT.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
Filiale Groupe Pétrolier
recherche pour ses services «DEVELOPPEMENT PRODUIT»

JEUNES INGENIEURS Grandes Ecoles

Centrale - Physique Chimie de Paris - Mines - Sup Aéro ou équivalent
Bonne connaissance de la langue allemande ou anglaise.

Postes offrant grande autonomie au sein équipe avec ouverture sur :
RECHERCHE - FABRICATION - COMMERCIAL

Résidence Sud de la Loire

Déplacements fréquents en France et à l'étranger

Adresser C.V., photo à A. DULISCOUET - CIT - 3, rue de l'Arrivée
75749 PARIS CEDEX 15

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SCOFI S.A.

Société de Conseil d'Organisation et de Formation Informatique recherche

- ingénieurs
- analystes-programmeurs GAP II

Postes à pourvoir : PARIS - LYON

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la ville choisie, Direction du Personnel, Immeuble Rome, 8, rue de l'Estérel - Silic 470 - 94613 Rungis Cedex

Emplois et Carrières.

SGN

SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Filiale COGEMA (C.E.A.) et TECHNIP

spécialisée dans

l'ingénierie de l'énergie nucléaire

recherche

Pour ses BUREAUX D'ETUDES

DESSINATEURS

ayant quelques années d'expérience, possédant un B.T.S. (B.E.) construction mécanique, instrumentation, électricité, ou un D.U.T. (Génie mécanique, Génie chimique).

Pour son SERVICE

contrôle des coûts

des techniciens débutants

BTS ou DUT

qui, une fois formés aux techniques de cost-control, participeront sous l'angle du suivi budgétaire, aux différentes phases de la réalisation des projets.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

DUT INFORMATIQUE

pour la conception de logiciel temps réel.

Envoyer CV, photo et prétentions à :
S.G.N. - Direction du Personnel -
B.P. 30 - 78184 SAINT-QUENTIN en YVELINES Cedex.



emplois régionaux

Société en pleine expansion et à l'avant-garde dans les domaines de la **mécanique** et de l'**électronique** recherche pour **Vernon** (Eure)

JEUNES INGENIEURS

(ENSTA, ESE, AM ou équivalent).

Les candidats seront jeunes diplômés et libérés des obligations militaires ou auront quelques années d'expérience.
Ils devront avoir de bonnes connaissances de base en construction mécanique, électronique et asservissements.
Leurs connaissances en anglais et/ou en allemand seront appréciées.

Adr. lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à nº 10296
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.

CENTRE INFORMATIQUE DE PROVINCE

EQUIPE DE GROS MATERIELS
(TELETRAITEMENT - BASE DE DONNEES)
recherche

- ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRM.
  (1 à 2 ans expérience minimum)
- JEUNES DIPLOMÉS MAITRISE INFORMATIQUE
- INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ou formation équivalente.
Faire offre avec C.V. dét. au nº 8.881. « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ASSOCIATION recherche un DIRECTEUR pour CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX région Sud-Ouest.
Expér. Enfance inadaptée souh. Convention collective mars 1966. Adresser candidat. au nº 8.901, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Pour LA ROCHELLE, recherch.

JEUNE COLLABORATEUR

possédant expérience minim. 2 ans en DROIT FISCAL pour exercer activité de conseil juridique da cabinet de groupe.
Env. C.V. manuscrit et photo à S.J.F.F., B.P. 383, 44012 NANTES CEDEX.

Société de Conseil d'entreprise offre en province situation intéressante à

FISCALISTE

Sérieuse expér. professionnelle indispensable.
Adresser C.V. sous référ. 8.624 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

La Sté Juridique et fiscale de France recherche pour la PROVINCE

JURISTES DE DROIT PRIVÉ

Formation universitaire, très sérieuse expérience profession. Indispensable (notariat notamm.), goût du travail en équipe av. spécialistes d'autres disciplines ; possibilité très bonne situation.

Adr. lettre manuscr. avec photo à M. HAGEGE, S.J.F.F., 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS-CEDEX.

URGENT
ECOLE DES MINES DE PARIS
Centre d'Energétique, recherche

JEUNE INGÉNIEUR

(P.C., ENSCI, etc.)

(P.C., ENSCI, etc.), pour recherche dans les domaines du stockage de l'énergie et de l'énergie solaire : lieu Alpes-Maritimes. Contact M. Torrenti, (93) 33-05-58
Ecole des Mines, Sophia Antipolis, 06560 VALBONNE.

SOCIETE D'INGENIERIE recherche pour son bureau d'études

UN INGENIEUR GENIE CIVIL

Haut niveau - diplômé Grande Ecole - Spécialité BA et BP pour études bâtiments et ouvrages industriels.

UN INGENIEUR

diplômé électricien pour études bâtiment HT - BT

UN INGENIEUR

diplômé thermicien pour études chauffage, ventilation, conditionnement d'air, plomberie.
Pour tous ces postes, l'anglais courant est requis ainsi qu'un minimum de 5 ans d'expérience.
Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris.
Adressez votre candidature et vos prétentions à :
rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 PARIS sous référence 1625.

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

Banlieue SUD EST, recherche

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE - ENSI - ESEP
en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.
La nature des problèmes étudiés implique une participation aux études au niveau système.
Avenir intéressant pour les candidats de valeur ayant le goût des responsabilités.

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

X - ECP
Pour participer à des projets importants dans le domaine spatial et automatisme.
Le candidat retenu devra avoir de bonnes notions en électronique optique et mécanique.
Après une mission dans notre service des études générales, il pourra lui être proposé une fonction en rapport avec ses goûts et compétences.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

DARTY

hi-fi
électro-ménager

pour faire face à son développement recherche

ASSISTANT METHODES ET ORGANISATION

Jeune HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent

Il sera spécialement chargé :
- d'élaborer des procédures opérationnelles destinées à mettre en œuvre des idées nouvelles,
- d'imaginer de nouveaux circuits et de nouveaux moyens de transmission, de l'information, principalement au plan administratif.

Il aura le souci de la gestion des coûts dans l'exercice de ses fonctions.

Un bon contact humain est nécessaire pour travailler en liaison avec l'ensemble des fonctions de l'entreprise.

Ce poste sera directement rattaché au Directeur Administratif et Financier.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo er rémunération souhaitée au Directeur du Personnel 123/155 avenue Galliéni 93140 BONDY.

SOCIETE DE PERI-INFORMATIQUE

filiale d'un des plus puissants groupes industriels préparant actuellement une gamme de produits très évolués

recherche, pour prendre la responsabilité d'une activité nouvelle,

UN INGENIEUR LOGICIEL

ayant une expérience approfondie en compilateurs et implantation de langages de haut niveau.

IL DEVRA :
- choisir les langages à implémenter et définir leurs spécifications
- sélectionner sur le marché international et contrôler les sous-traitants qui les réaliseront
- constituer progressivement son équipe et la diriger.

Il travaillera en liaison permanente avec les autres départements d'études et la division marketing.

QUALIFICATIONS REQUISES :
- expérience de plusieurs années en production de logiciel incluant interventions dans compilateurs et interprêteurs
- qualités de contacts et de négociations
- anglais courant indispensable.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE

Disponibilité pour déplacements à l'étranger.

Il sera répondu à toutes les candidatures comportant obligatoirement lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et délai disponibilité adressées au

Cabinet des Sciences Humaines
C.S.H. 9, Square R. Bazin PARLY - 2 78150 - LE CHESNAY

Géoservices Hydrologie

Société d'Ingénierie en Géothermie
recherche
pour son Bureau d'Etudes de PARIS

INGÉNIEURS DE FORAGE

pour conception, rédaction de marchés, coordination et contrôle des opérations.

Conviendrait à ingénieurs confirmés ou débutants formation Travaux Publics, Mines ou Connexes. Cycle de formation spécialisée assuré. Déplacements fréquents sur chantier FRANCE et ETRANGER. Anglais très souhaité.

Adresser candidatures avec curriculum vitae, référence et prétentions au Service du Personnel,
GEOSERVICES HYDROLOGIE
87, rue Taitbout - 75009 PARIS.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche pour conforter son expansion

Ingénieurs Chefs de Projet Réf. ACH 10/1

Capables d'assurer les responsabilités de conception et réalisation techniques attachées à d'importants projets batch et TP sur matériels moyens et hauts de gamme IBM et CII-HB.

Ingénieurs Analystes Réf. ACH 10/2

Diplômés Grandes Ecoles (option informatique).
Débutants ou ayant une première expérience professionnelle.
Après avoir acquis une bonne maîtrise technique des outils mis à leur disposition, ils évoluent vers des responsabilités de projets en rapport avec leurs goûts et leurs compétences.

Ingénieurs Système et Programmeurs Système Réf. ACH 10/3

Connaissant bien les matériels hauts de gamme IBM et CII-HB.
En ce domaine, différents types de missions restent à confier :
- développement de logiciels spécifiques ou généraux ;
- étude et mise en place de logiciels standard ;
- support technique et formation afférents à ces logiciels.

Tous ces postes sont à pourvoir à PARIS ou REGION PARISIENNE.
Ecrire en précisant C.V. + référence + disponibilité à
SG 2 - 12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 Paris.

HAVAS CONTACT

SG2

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche

2 Techniciens Géologues

Titulaires du BTS de l'école des techniciens supérieurs géologues prospecteurs de NANCY ou diplôme équivalent.

Expérience 5 années minimum. Aptitude à l'expatriation en toutes régions.

Excellente connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous No 31413, è S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 26 avenue des Lilas - 64000 PAU.

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE SPI

EQUIPEE DE 2 IBM 370
158 et 3032 MVS
TELETRAITEMENT
IMS - VTAM

Vous souhaitez PARTICIPER au DEVELOPPEMENT et à la DIVERSIFICATION de nos activités. Nous recherchons des

conseils en architecture de systèmes informatiques

Ingénieurs avec solide expérience en matériels de traitements logiciels de base et réseaux, acquise par exemple comme ingénieur technico-commercial en informatique de grande diffusion.
MISSION :
- définir les moyens nécessaires à la réalisation de plans informatiques.
- assister les responsables d'affaires dans l'élaboration des propositions.
- définir l'utilisation des produits nouveaux.

(Réf. : 1)

ingénieurs système confirmés

- 2 ans d'expérience MVS ou IMS. Connaissance VTAM appréciée.

(Réf. : 2)

ingénieurs système débutants

- Grandes Ecoles : option Informatique.

(Réf. : 3)

analystes programmeurs confirmés

- D.U.T. ou B.T.S. informatique possédant au minimum 3 ans d'expérience.

(Réf. : 4)

Adresser un dossier de candidature en précisant la référence du poste.

SPI - Service du Personnel - 98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY.

PECHINEY UGINE KUHLMANN

offres d'emploi

INGENIEUR GRANDE ECOLE

POUR DIRECTION COMMERCIALE

Notre groupe possède une excellente image de marque dans le milieu des constructions métalliques et appareils de levage.

Les nouveaux créneaux que nous exploitons nous permettent de développer nos ventes en France et à l'étranger. Cela implique une action soutenue. Nous voulons confier cette mission à une personnalité de premier plan dont l'expérience industrielle et commerciale est proche de la notre.

Cet homme de contacts, négociateur averti, parlant couramment anglais peut se faire auprès de nous une situation de haut niveau.

Ecr. à notre conseil André Plessy ss réf. 6154 B à SERTI-CAPFOR - 49 av. de l'Opéra 75002 Paris.

CAPFOR

NANTES (40) 48 20 69 RENNES (99) 79 51 07 QUIMPER (98) 95 14 30

Création de poste — 120 000 FF +

Chef de ventes France

— Equipements de la maison —

Groupe industriel européen, C.A. 650 millions de francs. 3 500 personnes. Voulant intensifier notre pénétration sur le marché français, nous recherchons un jeune chef de ventes capable de réaliser des objectifs ambitieux.

Ses missions :
- Augmentation du C.A. et de la rentabilité.
- Prospection et actions de promotion/vente.
- Création d'un réseau d'installateurs et mise en place d'une équipe de vendeurs.

Rendant compte au Directeur Exportation, il aura une large autonomie d'action et sera jugé sur ses résultats.

Cette fonction convient à un cadre commercial ayant une formation de type « Ecole Supérieure de Commerce », ayant au moins 30 ans ; il devra témoigner d'une expérience réussie de la vente auprès de grossistes et détaillants en équipements domestiques. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Cette activité, basée à Paris, implique de nombreux déplacements.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous référence 71524/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

UN DES TOUS PREMIERS GROUPES PRIVÉS D'ASSURANCES recherche

auditeur

- HEC (option comptable) ESSEC, ou diplômé Expert-comptable ;
- 35 ans environ ;
- Forte personnalité ;
- 4 à 5 ans d'expérience dans la fonction ;
- Connaissances comptabilité assurance appréciées

Écrire d'urgence, lettre manuscrite curr.-vitae, photo et prétentions (N° de téléph. si possible) sous référence A 113

MICHEL JOUSSE
Conseil en Organisation
26, rue de la Pépinière 75008 PARIS
— Discrétion assurée —

P.R.E.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. BATIMENT recherche pour son Siège Social LA DEFENSE

Ingénieur B.A. haut niveau

- Spécialiste étude structures et coordination grands bâtiment (shop drawing)
- Formation SHEBAP.
- Expérience des normes américaines de calcul B.A.

Anglais indispensable.
5 à 10 ans d'expérience.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 9586 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Téléphonie - Télématique

Marketing manager

Vous êtes un vrai professionnel du Marketing des biens d'équipement à large diffusion. Vous avez environ 35 ans, vous êtes diplômé d'une école commerciale supérieure, bilingue anglais. Nous vous offrons un poste de Maketing Manager à votre mesure. Notre Entreprise, C.A. 450 M.F., est en forte expansion, elle fait partie d'un groupe puissant, elle a d'excellentes perspectives.

Vous serez rattaché directement à notre Direction Générale.

Vos missions : définir les nouveaux produits en liaison avec nos services techniques, préparer leurs plans de lancement et déterminer les méthodes de commercialisation, réaliser tous les outils marketing, coordonner les actions publicitaires des Chefs de marque.

Ce poste, de haut niveau, sera basé à Paris et nécessitera de nombreux déplacements.

Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Référence 11573/M.

sélé CEGOS — 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Tél. 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

MANAGEMENT INFORMATION SYSTÈMES SPECIALIST

European headquarters of a large U.S. electronics company based in Paris is seeking an MIS specialist. The position requires a person with 4 to 5 years experience in analysis with various types of equipment.

Previous experience as a consultant or in manufacturing would be an asset.

A good working knowedge of Germain or French would be an advantage.

Location OPEN within Europe.

Please send C.V. and salary requirements to : general instrument Europe, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS (FRANCE).

SLIGOS — une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Ingénieur

responsable de la mise en place et du suivi technico-commercial des applications de gestion en télétraitement (terminaux programmables).

Missions :
- Assistance technique auprès des forces de vente pour la détermination des solutions.
- Encadrement des équipes chargées de la mise en œuvre des solutions retenues et du suivi des applications.
- Participation active à l'évolution des produits.

Pour réussir dans ce poste, il est nécessaire d'avoir une formation de base ingénieur, une bonne expérience informatique (terminaux, minis) et une formation complémentaire en gestion.

Lieu de travail : PUTEAUX - Déplacements de courte durée.

Nous avons demandé à Sélé-CEGOS de nous aider à étudier les candidatures. Adr. let. man., C.V. détaillé, photo et rém. souh. ss réf. 73504/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Important organisme socio-professionnel composé d'associations d'intérêt public (20.000 personnes) recherche pour l'un de ses centres (situé en proche banlieue Est de Paris)

analystes programmeurs

Au sein d'une équipe de 4 à 5 personnes ils auront à assumer le développement et la maintenance de chaînes de traitement en exploitation.

Les candidat(es) retenu(es) auront une formation supérieure (IUT ou équivalent) et une expérience minimum de 3 ans leur ayant permis, si possible, de connaître ou de pratiquer le télétraitement et/ou l'IMS DB/DC et/ou l'informatique répartie.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 645 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Société industrielle fabriquant une gamme complète de matériels de chauffage, implantée sur le marché national et sur le Marché Commun, ayant une politique commerciale active garante de son développement, recherche

Jeune responsable marketing

diplômé d'études supérieures, ESSEC, Sup de Co...

ayant une expérience commerciale (minimum 5 ans) acquise dans une société pratiquant des méthodes de vente modernes

POUR POSTE A CRÉER AUPRÈS DU DIRECTEUR COMMERCIAL.

La responsabilité comprendra la conception, l'animation et le contrôle d'opérations relatives au lancement de nouveaux produits et le pilotage d'études de marché.

Promotion assurée à personnalité efficace.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à J. CHEVALIER, 19, rue de Meudon, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Société de services et de conseil en informatique recherche

CHEFS DE PROJET

pour ses activités de mise en place de systèmes transactionnels : télétraitement ou mini-ordinateurs clefs en main.

Nous proposons à un candidat expérimenté :
- de participer à notre expansion
- *de prendre de réelles responsabilités*
- de préparer sérieusement son évolution.

Les candidatures sont à envoyer à M. MATHIAS :

CERG — Tour d'Asnières 92606 ASNIERES CEDEX

ALGÉRIENS ÉMIGRÉS

Vous qui désirez retourner dans votre pays pour participer à son

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

l'ONAMO vous propose des stages de formation, rémunérés, en France, pour le compte des Entreprises Nationales en Algérie, sous tutelle des Ministères de l'Urbanisme de la Construction et de l'Habitat et de l'Industrie.

Ainsi vous pouvez recevoir une formation de :

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

COORDONNATEUR DE CHANTIER

MÉCANICIEN DIÉSÉLISTE

Les stages sont ouverts à tous les ALGERIENS EMIGRES, justifiant d'une EXPERIENCE PROFESSIONNELLE d'une ou de plusieurs années, ou de diplômes spécifiques aux spécialités indiquées ci-dessus (gros œuvre, second œuvre, mécanique, électricité).

NOMBREUX AVANTAGES
SITUATION D'AVENIR ASSUREE
REINSERTION DANS DE BONNES CONDITIONS

Pour faire acte de candidature, adressez-vous à nos services aux adresses suivantes :

ONAMO PARIS
9, rue Guénot, 75011 PARIS

ONAMO MARSEILLE
Building de la Bourse - 2, rue Beausset, 13001 MARSEILLE

Le dossier de candidature doit comprendre :
— une demande manuscrite ;
— photocopies des certificats de travail et des diplômes éventuellement ;
— 2 photos d'identité.

Il doit nous parvenir dans les plus brefs délais.

Chef du département « systèmes d'information »

Groupe industriel de biens d'équipement, fortement décentralisé - leader dans sa spécialité - 2 000 personnes - recherche, pour son siège à PARIS, le Chef de son Département « Systèmes d'information ».

Directement rattaché au Secrétaire Général, il devra, dans le cadre du Schéma Directeur arrêté par la Direction Générale, prendre en charge et diriger la mise en place d'un système d'informatique répartie dans 15 établissements.

Il aura une formation ingénieur Grandes Ecoles et une expérience confirmée (au moins 5 ans) de l'organisation, de l'entreprise et de la conduite de développements informatiques.

Ce sera un manager ayant une forte personnalité, le sens des relations humaines et un bon esprit de synthèse.

La rémunération ne sera pas inférieure à 180 000 F et sera fonction de la qualité du candidat.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73497/H à Mme CLERE, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Former des Commerciaux

Société internationale anglo-saxone (biens d'équipement) recherche pour sa DIRECTION de la FORMATION, un

Animateur-Concepteur de Formation Commerciale Expérimenté

Celui-ci, après une intégration et une formation de plusieurs mois, sera amené à passer l'essentiel de son temps au Centre de Formation (situé dans la banlieue Nord de Paris).

Il sera responsable de la conception, de l'animation, du contrôle et du suivi de certains stages.

Il assurera également la validation, l'ajustement de programmes et la formation continue sur place de la Force de Vente.

La personne que nous recherchons aura acquis, à l'issue d'une formation supérieure, une expérience de 5 ou 6 ans dans la conception de produits et éventuellement dans l'enseignement programmé.

Il devra faire preuve d'un bon contact, de disponibilité et d'un goût marqué pour le travail en équipe.

L'anglais courant est indispensable.

La rémunération sera fonction de l'expérience antérieure.

Merci d'adresser votre C.V. et salaire actuel s/réf. 2332 à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION recherche

ANIMATEUR EN GESTION

pour poste à temps plein, chargé de la conception et de l'animation des stages. Formation souhaitée : Ecole de commerce. Ecrire avec C.V. sous la référence 5629 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Serig Informatique

Filiale française du groupe ADP (premier prestataire mondial de services informatiques)

crée sa division ADP Network Services

et recrute un

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ

Cet homme de premier plan fera partie de notre plate-forme commerciale de base : une équipe technique et commerciale chevronnée ayant pour mission de gagner rapidement une part de marché importante dans le secteur du TEMPS PARTAGE. Il devra assurer la commercialisation des produits ADP Network Services et, en particulier, le service « ONSITE » (ordinateur TIME SHARING dédicacé chez le client).

Le candidat :
- A une solide formation supérieure.
- A une expérience très réussie de la vente de Time Sharing.
- Connaît de façon approfondie les problèmes de gestion financière des entreprises.
- Souhaite travailler au sein d'une équipe soudée et participer activement au démarrage et au développement de cette nouvelle activité.

Env. C.V. dét. à SERIG division ADP Network Services

11, rue Bailly - 92200 NEUILLY - Tél. : 745-46-50

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



American Express
International Banking Corporation
Division Banque Paris

AMERICAN EXPRESS International Banking Corporation propose les postes suivants au sein de sa Division Banque à Paris.

Responsable Service Comptabilité-Changes
Cl. 4/5

Il aura une bonne connaissance pratique du traitement comptable des opérations de trésorerie et de change, de bonnes notions d'anglais et une aptitude à l'encadrement. (Réf. RSC/M)

Responsable Service Transfert
Cl. 4/5

Outre une connaissance approfondie des opérations avec l'étranger (transferts/encaissements) et de la réglementation des changes, il devra posséder un bon anglais professionnel et avoir une expérience d'encadrement. (Réf. RST/M)

Contrôle Interne
Cl. 4/5

Il aura une connaissance approfondie des opérations et de la comptabilité bancaires et, de préférence une expérience en cabinet d'audit.
Un bon anglais professionnel est exigé. (Réf. CI/M)

Chef Caissier
Cl. 4

Il jouera un rôle essentiel dans l'achat et la vente de devises étrangères.
Ce poste d'encadrement, où les contacts avec la clientèle étrangère sont fréquents, implique la maîtrise de l'anglais et une connaissance approfondie des opérations clientèle et du change manuel. (Réf. CC/M)

Caissier Manipulateur-Payeur

Ce poste, impliquant de nombreux contacts avec la clientèle étrangère, nécessite la maîtrise de l'anglais et, une expérience d'au moins 2 ans des opérations de caisse et du change manuel. (Réf. CMP/M)

Opérateur

Il devra posséder une expérience d'opérateur-pupitreur sur mini-ordinateur et, de préférence la connaissance du langage GCOS. Des connaissances comptables sont indispensables pour ce poste qui fait partie intégrante du service comptabilité générale. Une grande disponibilité horaire est souhaitée. (Réf. O/M)

Tous ces postes offrent les avantages liés à la profession bancaire et permettent des perspectives d'évolution.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence correspondante à AMERICAN EXPRESS I.B.C. Madame RAMON - Service du Personnel - 11, rue Scribe - 75009 PARIS. (Réponse et discrétion assurées).

LE CENTRE TECHNIQUE D'INFORMATIQUE
C T I - ROCQUENCOURT

RECHERCHE
dans le cadre de son développement

1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE

« GROUPE RESEAUX » - 130.000 F +

De formation obligatoirement supérieure, il aura une expérience de six ans minimum réalisée avec application pratiques dans une grande entreprise, soit dans un système de télétraitement, soit dans la définition d'architecture de réseaux.

Réf. 099.

1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE

« GROUPE APPLICATIONS BASES DE DONNEES » - 130.000 F +

De formation obligatoirement supérieure, il aura une expérience de six ans minimum réalisée avec applications pratiques dans une grande entreprise, dans la conception et mise en place d'applications de gestion transactionnelle, en utilisant soit des bases de données, soit des dictionnaires de données.

Réf. 100.

Les candidats retenus dépendront directement des responsables du Groupe, agiront en étroite liaison avec les représentants des Administrations et organismes publics ainsi qu'avec les constructeurs. Ils seront responsables de conduites d'études.

Ecrire en précisant la référence à :
A. L. CONSEIL, 123, avenue de Villiers - 75017 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL conseil

ATTACHÉS COMMERCIAUX
100 - 120 000 F — RADIO TÉLÉPHONE — PARIS

Une société française (effectif 2.800 p., C.A. 1,4 milliard de francs), filiale d'un groupe industriel international, recherche deux Attachés Commerciaux pour son département Techniques de Communications diffusant des radio-téléphones. Sous l'autorité du Directeur du département, ils seront chargés de prospecter et suivre une clientèle composée de sociétés (radio-taxis, transporteurs de fonds, bétonniers, ambulances...) et de particuliers (médecins...) afin de promouvoir les ventes radio-téléphones diffusés par ce département. Ils étudieront les besoins des clients et ils proposeront les solutions les plus adaptées pour les satisfaire. Ils prendront les commandes et ils suivront avec vigilance les comptes clients. Les candidats retenus, âgés d'au moins vingt-huit ans, posséderont une formation technique mais surtout une expérience de la vente de biens d'équipements. La rémunération mentionnée, comportant un fixe et un pourcentage, pourra être supérieure pour des candidats particulièrement motivés. Ecr. sous réf. 306 M à

G. R. H. Conseils

3, avenue de Ségur - 75007 Paris
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



vallourec

1er fabricant français de tubes d'acier exportant 50% de sa production.
Nous recherchons un

juriste d'entreprise

Au sein du service juridique, il participera, sous l'autorité d'un chef de service, à l'étude des diverses questions juridiques relatives à toute entreprise française importante et désirant développer ses implantations à l'étranger.
Ce poste nécessite, avec un esprit méthodique, ouvert et d'analyse rigoureuse, de solides connaissances en droit privé. Il conviendrait à un jeune juriste du niveau d'un DESS ou DEA de droit privé ou de droit des affaires ayant acquis une expérience de quelques années dans un service juridique de société industrielle ou dans un cabinet d'avocat ou de conseil juridique.
Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. C 4819 à Nicole Ribault, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom — Membre de Syntec

DÉPARTEMENT CAISSES ENREGISTREUSES ET TERMINAUX POINTS DE VENTE

Filiale française d'une importante Société Internationale recherche **pour compléter équipe de vente**

1 INSPECTEUR DES VENTES	Région Ouest	Réf. 1
1 » »	Région Sud-Ouest	Réf. 2
2 ATTACHÉS COMMERCIAUX	Région Ouest	Réf. 3
2 » »	Région Sud-Ouest	Réf. 4
2 » »	Région Rhône-Alpes	Réf. 5
2 » »	Région Est + Nord	Réf. 6
2 » »	PARIS	Réf. 7

Gestionnaires de leur secteur, ce sont des vendeurs confirmés ou des diplômés (E.S.C., I.U.T.) ayant une première expérience commerciale. Stage de formation rémunéré, puis salaire fixe + prime sur objectif + frais. Minimum garanti les premiers mois.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

Envoyer curriculum vitae détaillé, + lettre manuscrite + photo sous la référence choisie au n° 8.895, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.



LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
recherche

INGENIEURS

diplômés Ecole Centrale, Grenoble ou ESE électroniciens ou électrotechniciens - débutants ou ayant quelques années d'expérience pour exercer après formation les fonctions d'ingénieur de vente ou de produits - dans les domaines de la microélectronique et sous-ensembles professionnels - Anglais indispensable - Ecrire avec CV à RTC La Radiotechnique Compelec Service du Personnel - 130, avenue Ledru Rollin - 75011 PARIS.

Important groupe d'INGENIERIE SYSTEMES appliquée au domaine de la Distribution et du Transport d'énergie recherche dans le cadre de son développement :

responsable du service logiciel

32 ans minimum, de formation supérieure (Grandes Ecoles ou Université).
A partir de sa maîtrise technique des systèmes en temps réel (gros systèmes de préférence) et en automatisation de processus, et de sa connaissance des procédés modernes de programmation, sa mission consistera, outre la gestion des ressources humaines et matérielles du service, à définir et à mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces pour l'obtention de logiciels très évolués avec le souci d'une productivité et d'une rentabilité optimales.
Effectif actuel du service : 25 personnes.
Anglais indispensable - Lieu de travail : Région Parisienne.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 545 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES ÉMIGRÉS

Vous qui désirez retourner dans votre pays pour participer à son DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, l'ONAMO vous propose des stages de formation rémunérés, en France, pour devenir

PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

dans un centre de formation professionnelle en Algérie, dans les spécialités suivantes :

- ÉLECTRICITÉ BATIMENT
- PEINTURE BATIMENT
- CARRELAGE BATIMENT
- CHAUFFAGE CENTRAL
- PLOMBERIE SANITAIRE
- SERRURERIE FORGE
- MENUISERIE MÉTALLIQUE
- SOUDURE
- TOLERIE-CARROSSERIE
- PEINTURE AUTO
- ÉLECTRICITÉ AUTO
- MÉCANIQUE DE PRÉCISION
- COMPTABILITÉ SECRÉTARIAT

CONDITIONS EXIGEES :
- Nationalité algérienne ;
- Etre titulaire :
  - Soit du B.P. ou B.M. ou d'un titre équivalent ;
  - Soit d'un baccalauréat technique ou scientifique ou du niveau de la classe terminale ;
  - Soit du C.A.P. ou du C.F.P.A. et avoir une expérience professionnelle de trois années au minimum dans la spécialité où vous avez obtenu votre diplôme ;
- Etre âgé de vingt-deux ans au moins et de trente-cinq ans au plus.

AVANTAGES :
- Affectation dans un centre de formation professionnelle en Algérie à l'issue de votre formation ;
- Logement assuré et nombreux avantages liés au statut de la Fonction Publique.

Pour faire acte de candidature pour cette formation, adressez-vous à nos services aux adresses suivantes
ONAMO PARIS
9, rue Guénot - 75011 PARIS
ONAMO MARSEILLE
Building de la Bourse - 2, rue Beausset
13001 MARSEILLE

Le dossier de candidature doit comprendre :
- Une demande manuscrite ;
- Photocopie du diplôme certifiée conforme à l'original ;
- Certificats de travail de trois années au minim.
- Quatre photos d'identité.

Il doit nous parvenir dans les plus brefs délais.

Analystes 95 600/110 000 F

Si vous avez une formation supérieure et une première expérience de l'Analyse, la Division Etudes du Service Informatique (30/32, réseau télétraitement national) d'un IMPORTANT ORGANISME SECTEUR TERTIAIRE, Paris, vous propose de vous associer au développement de nouvelles applications.

Plusieurs postes sont à pourvoir.

Envoyer lettre man., avec C.V. et photo ss n° 31.482,
CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Importante Société de Distribution
Produits frais RUNGIS
recrute un

responsable service informatique

Il dirige une équipe de 7 personnes et assure la maintenance des programmes sur 2 systèmes 61/60 CII-HB.

Cette fonction conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum possédant un bon niveau d'informatique (Cobol Transactionnel). Des connaissances comptables seront un atout supplémentaire pour réussir à ce poste.
Position cadre + avantages complémentaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à ADM, 164, rue de la Croix Nivert, à 75015 Paris
(sous réf. 5475).

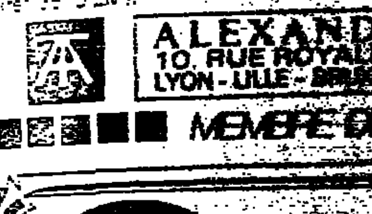
MEDIA-SYSCEM — CSNCR

IMPORTANT GROUPE HOTELIER
recherche

ADJOINT DIRECTION

capable seconder efficacement Directeur Commercial et diriger équipe d'Attachés Commerciaux.
INDISPENSABLE :
- très bonne présentation ;
- connaissances marché Agences de voyages ;
- aptitude certaine à l'animation des vendeurs ;
- sens des contacts humains à tous niveaux ;
- aimant responsabilité.

Si profil non conforme s'abstenir.
Sérieuses possib. de promotion au sein du Groupe.
Ecrire avec curriculum vitae détaillé à : CLAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transm.
Discrétion assurée.





le gan

gan assurances

Troisième Groupe Français d'ASSURANCES

recherche pour son Département Informatique matériel IBM ou CII

CADRES D'ANALYSE

débutants ou petite expérience

Diplômés d'une école d'ingénieur ou d'université (MIAGE ou DUT + expérience)

Les candidats retenus s'intégreront dans un département en pleine expansion.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions au Service Recrutement *Carrières des Cadres - 2, rue Pillet Will* 75009 PARIS

---

adjoint juridique au directeur administratif et financier

Banlieue Ouest de Paris.

Nous sommes une PMI (350 personnes, 200 MF), filiale d'un *grand groupe industriel*. *Notre directeur administratif et financier* souhaite s'adjoindre un nouveau-collaborateur pour prendre la **responsabilité du contentieux et des assurances et l'assiter dans la *préparation et la négociation de contrats*.**

Il souhaite à ce poste un **diplômé de grande école commerciale (HEC, IEP...) licencié en droit, sachant l'anglais et ayant acquis une première *expérience (3 à 4 ans) dans une affaire industrielle*.**

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3670 LM).



MEMBRE DE SYNTEC



ELI LILLY FRANCE

(CA : 600 M), filiale française d'un Groupe Multinational à Saint-Cloud.

– Vous êtes parfaitement bilingue Français-COBOL.
– Vous êtes diplômé(e) d'un I.U.T. en INFORMATIQUE.

Nous vous proposons de rejoindre un groupe exigeant mais en constante expansion et mettant en œuvre un plan informatique ambitieux.

Deux postes sont à pourvoir :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

(réf. 262)

3 à 4 ans d'expérience, bonne connaissance de l'IBM 34 ou des bases de données, anglais parlé.

PROGRAMMEUR

(réf. 263)

1 an d'expérience, anglais lu.

Dans les deux cas, vos qualités de contact influenceront largement le contenu de votre poste et l'évolution de votre carrière.

Prière d'adresser votre C.V. détaillé, en indiquant vos prétentions à *ELI LILLY FRANCE - Département du Personnel* - 203, Bureaux de la Colline 92213 à SAINT-CLOUD.

HAVAS CONTACT

D.G.A. dans le bâtiment.

Après 8 à 10 ans de vie professionnelle dans une *grande entreprise générale*, vous *êtes devenu* un animateur opérationnel, ayant l'expérience de la direction de chantiers. Si possible à l'étranger car notre groupe a une forte activité internationale. Alors, nous sommes prêts à miser sur votre potentiel, sur vos qualités de patron de terrain et de gestionnaire, sur votre dynamisme et votre enthousiasme.

De notre côté, nous vous apporterons une *occasion d'accéder à la direction générale et* vous apprendrons les techniques du corps d'état auquel nous appartenons. Notre chiffre d'affaires est de l'ordre de 400 millions de Francs.

Nous avons demandé aux Consultants de SIRCA de nous aider dans ce recrutement. Merci de leur écrire sous référence *793 294 M.*

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE
CONSTRUCTIONS MECANIQUES

recherche pour l'une de ses Usines proches PARIS,

responsable gestion du personnel auprès du directeur production

MISSION :

- élaborer la gestion prévisionnelle du personnel et *optimiser les procédures de gestion actuelles*
- procéder à des études de synthèse et participer au développement de la politique sociale
- *proposer des plans d'actions* propres à réaliser le développement des hommes et à accroître l'efficacité de l'entreprise
- assurer les premiers *contacts avec les représentants du personnel* et les organisations syndicales.

CE CADRE DE HAUT NIVEAU DEVRA FAIRE ETAT :

- d'une solide expérience industrielle avec des connaissances de gestion du personnel acquises, si possible, dans des *entreprises de la mécanique*
- d'une *formation* supérieure (Sciences Po, Grandes Ecoles, Droit...) avec des compétences juridiques
- de qualités de contacts, d'idées novatrices alliées à des vues *prospectives.*

Adresser lettre avec photo, C.V. et rémunération actuelle sous le No 31.410 à CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

answare

Société de Services et de Conseils en Informatique

recherche

informaticiens

LES CANDIDATS :
ont un diplôme d'études supérieures et 0 à 5 ans d'expérience sur mini tels que SEMS, DEC, H.P.,...

LES POSTES :
développement de projets.
- logiciels de base,
- logiciels d'application, en milieu industriel.

NOUS LEUR OFFRONS :
une collaboration caractérisée par :
- ses méthodes de travail,
- les techniques de pointe abordées,
- des possibilités d'évolution aux plus hauts niveaux.

Les candidats intéressés écriront ou téléphoneront à Bénédicte DELAHAYE, 135, rue de la Pompe - 75116 Paris. Tél. 749.02.33 poste 35/19 (le matin) en précisant la référence DSI.64.

Burroughs

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE

recherche

1 ASSISTANT pour sa Direction du Personnel

- *le candidat, jeune diplômé* de l'enseignement supérieur commercial (ESSEC, *ESC* ...), sera particulièrement motivé par les différents aspects de la fonction personnel
- le poste, basé au siège lui permettra d'être au sein d'une équipe jeune, le SPECIALISTE EN MATIERE de :
  - bilan social
  - études des rémunérations
  - plans de couvertures sociales
  - analyses statistiques

  et le *CONSEILLER* des *Chefs* de Service du Siège dans les différents domaines de leur gestion *de personnel*
- une première expérience ou des stages *dans la fonction constituent* un atout supplémentaire.

Si vous avez le goût des contacts, le sens de la *négociation* et la *volonté de réussir* dans cette fonction, envoyez lettre, C.V., *photo et prétentions* sous *référence M 29*

S.A. BURROUGHS

Direction du Personnel
230/242, avenue L. Cély
92231 GENNEVILLIERS Cedex

LA DIRECTION GENERALE
DES TELECOMMUNICATIONS

recherche

un Comptable

de haut niveau, pour un poste d'Adjoint au Responsable de son Département «principes et procédures comptables».

SON ROLE :

— résoudre les problèmes comptables complexes posés par *l'activité* de cet organisme,
— préparer et tenir à jour les instructions générales en matière de principes et procédures comptables en liaison *étroite* avec les services opérationnels,
— *superviser la préparation et la mise à jour* des procédures comptables détaillées,
— superviser l'évolution fonctionnelle des applications informatiques comptables,
— assister les unités décentralisées dans leurs problèmes de principes et de procédures comptables.

Diplômé d'une grande école commerciale (H.E.C., ESSEC, Sup de Co. ou équivalent) et titulaire du *DECS*; le candidat à ce poste aura une expérience de 2 ou 3 ans dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

Outre une réelle compétence comptable, le candidat aura le goût de l'initiative, le sens de la rigueur, et saura mener *le dialogue avec les* nombreux services avec lesquels il sera en relations.

Adresser Curriculum-Vitae *détaillé* *sous référence* 6581 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

ORGANISME PROFESSIONNEL
(80 Millions C.A.) recherche

SON CHEF DES SERVICES COMPTABLES

- outre les fonctions classiques du poste *(supervision de la comptabilité générale et analytique, gestion de la trésorerie)*, le chef des services comptables participera; en collaboration avec la Direction Générale et la Direction Financière, à l'élaboration et à la mise en place de nouvelles procédures de contrôle interne dans un environnement décentralisé.
  Il devra également proposer des modifications de l'outil informatique utilisé.
- formation supérieure (DECS ou équivalent).
- 10 ans expérience professionnelle acquise dans des entreprises de services ou en cabinet.
- *qualités d'animateur et de formateur.*

Adresser lettre manuscrite, *CV*, photo et prétentions s/réf.8620 à : P.LICHAU S.A. - BP 220 , 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

CAP SOGETI EXPLOITATION

Recherche pour PARIS et LYON

3 INGENIEURS COMMERCIAUX

Les candidats devront posséder :
- une réelle expérience de la vente, si possible au sein d'une entreprise de service,
- de bonnes connaissances de l'informatique, et en particulier de l'Exploitation.

Ils s'intégreront dans une équipe jeune et dynamique (25/30 ans).

La rémunération est composée d'un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Envoyer C.V. - sous référence IC 10/79 - à :

CAP SOGETI EXPLOITATION
107, rue Réaumur 75002 PARIS.

---

informatique haut niveau

Nous sommes une Institution de Services, chargée de l'Assistance Technique et de la *Coordination d'un ensemble réunissant un grand nombre d'Organismes qui lui sont affiliés.*

La bonne tenue de notre prestation à leur égard requiert le développement de nos moyens de traitement et d'aide méthodologique en informatique. C'est pourquoi nous créons, au sein de l'équipe de Direction le poste de :

RESPONSABLE DU SERVICE CENTRAL DE CONSEIL EN TRAITEMENTS ET METHODOLOGIES INFORMATIQUES

Ce nouveau collaborateur devra :

• organiser et mettre en œuvre les actions d'assistance informatique auprès de ces organismes affiliés et ce dans un esprit de concertation et d'émulations mutuelles • structurer et diriger le service informatique de notre institution elle-même et • développer dans celle-ci l'appel volontaire à l'informatique par la sensibilisation et la formation du personnel à ses possibilités.

Les personnes intéressées par cette fonction ne pourront espérer l'assumer avec succès que si elles ont :

• une longue expérience de la Direction d'un service Informatique • une pratique de *l'activité de Conseil en Informatique* et en Organisation • une pratique pédagogique personnelle ou, à tout le moins, l'habitude d'organiser et de mener des colloques, séminaires et *autres réunions techniques • un savoir faire rédactionnel pour assurer* la production et la diffusion des informations et documents centraux dans son domaine de compétences • une *habilité à traiter avec les fournisseurs de tous ordres nécessaires* à la conduite de sa mission • une personnalité prompte à l'action mais suffisamment diplomate pour savoir quand il est urgent d'attendre ou de temporiser pour atteindre ses fins.

Le candidat retenu sera assuré de trouver une fonction où ses propositions, décisions et actions nécessiteraient une alchimie subtile entre la technique, la psychologie et la politique de l'Institution.

Envoyez C.V. détaillé sous référence 7959-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Informatique : un analyste ouvert au dialogue.

Vous savez parler en spécialiste, mais vous savez aussi vous faire comprendre.

L'informatique est votre outil de travail. Vous connaissez son langage, vous le traduisez.

Intégré au Département Informatique d'une puissante multinationale fabriquant du matériel lourd, vous serez investi d'une double fonction :

- Assistance et conseil auprès de nos concessionnaires : vous aurez à mettre en place des mini-ordinateurs de gestion (Hardware et logiciels fournis par SSCI) et à suivre l'évolution de ces systèmes. (Courts déplacements en province).

- Homme de communication : vous nous représenterez auprès des concessionnaires auxquels vous apporterez assistance technique et conseil, et vous saurez-de retour au siège- faire comprendre leurs préoccupations.

- Prise en charge progressive des systèmes destinés à *optimiser* l'action *marketing* de la société (vous aurez à utiliser votre anglais).

Spécialiste de l'informatique de gestion, certes, il faut que vous le soyez. Par votre formation : Etudes Supérieures Commerciales, d'Ingénieur M.I.A.G.E. INSA... Et *par une expérience, même courte, comme ingénieur analyste.*

Le poste est basé en proche banlieue parisienne.

Adressez CV, photo et prétentions sous référence 1640 à : rsc carrières - *14*, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
DE MATERIEL D'EQUIPEMENT MEDICAL

développe son réseau et recherche

attachés commerciaux

- *Ayant fait la preuve* de leur efficacité à la vente
- Niveau commercial et/ou technique équivalent à une Ecole de Commerce ou *I.U.T.*
- Le dynamisme, l'ambition, la volonté seront des atouts de succès et d'intégration dans une équipe existante.

Postes à pourvoir à Paris et en Région Parisienne.

Rémunération motivante et évolutive en fonction des *résultats*. Possibilités de promotion et de carrière.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 31.616, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

FISCALISTE DEBUTANT(E)

Vous disposez d'une formation économique et financière supérieure (licence + Sciences PO. IAE ou équivalent).

La Direction Financière d'un groupe industriel et commercial situé en banlieue *Ouest* recherche

UN(E) JEUNE DIPLÔME(E)

désirant se former à la pratique de la fiscalité d'entreprise.

Ce poste évolutif à terme implique de solides connaissances comptables et le goût des contacts à tous niveaux.

Une bonne connaissance de l'anglais est également souhaitée.

Adressez C.V., photo et prétentions ss réf. 2864 M à

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui transmettra)

offres d'emploi

Afin de développer notre potentiel commercial en France, nous recherchons

• un cadre marketing

basé Paris, pour analyse et recherche de marchés industriels et études prospectives ; formation ingénieur AM ou chimie, complétée par première expérience technico-économique acquise en institut ou entreprise.

• deux cadres négociation

basés province, pour vente matières premières chimiques à industries transformatrices ; formation commerciale supérieure, débutants motivés par climat technique et contacts humains de haut niveau.

Ces trois postes requièrent pratique courante de l'ALLEMAND écrit et parlé ; connaissances d'Anglais appréciées.

Ecrivez-nous avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous réf. 101.

Bayer France, Administration générale, 49-51, quai National, 92806 Puteaux Cedex.

GEM



Bayer aujourd'hui, le savoir de demain.

ISA-Biologie (Groupe Creusot-Loire), DANS LE CADRE DE SON RAPIDE DEVELOPPEMENT, RECHERCHE :

pour ses centres de CACHAN et d'ARCUEIL

MARKETING :
- *Chef de produit :* analyseurs biocliniques (domaine de l'enzymologie plus particulièrement).
- *Délégués Technico-Commerciaux :* Paris, province (Midi-Côte d'Azur, Sud-Est, Nord-Est).

MAINTENANCE :
- *Ingénieur ou Technicien Supérieur :* pour la maintenance de ses équipements (expérience système informatique souhaitée).

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT :
- *Technicien Supérieur (AT IV/V) :* électronique (expérience microprocesseur).
- *Analyste - programmeur :* micro - ordinateurs (logiciel BASIC).

POUR SON CENTRE DE PRODUCTION A POUILLY-EN-AUXOIS :
- *Technicien Supérieur :* (D.U.T. Biologie ou agro-alimentaire) pour contrôle-qualité.
- *Agent de Maîtrise :* mécanique de précision.

REPONSE et DISCRETION ASSUREES à TOUTE OFFRE de CANDIDATURE À ADRESSER à : M. le Directeur - ISA-BIOLOGIE 19, rue de la Gare, 94230 CACHAN.



Olympia International

recherche

Analystes-Programmeurs(ses)

sur mini ordinateurs de bureau dont la mission sera :
- l'assistance aux ingénieurs commerciaux,
- le suivi technique des installations gestion destinées à des PME.

PROFIL :
- expérience analyse et programmation (langage assembleur),
- connaissance gestion PME (comptabilité, payc, gestion),
- aisance dans le contact clientèle.

Postes à pourvoir très rapidement à PARIS et à NANTES.

Envoyer C.V. détaillé et rémunération actuelle en précisant le lieu choisi à M. OCANA — OLYMPIA FRANCE S.A. B.P. 209 - 92142 CLAMART CEDEX.

SOCIÉTÉ ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES

recherche

LE RESPONSABLE APRÈS-VENTE AVIATION CIVILE et MILITAIRE

Electronicien ou électromécanicien ingénieur ou équivalent

Une expérience technico-commerciale ou de l'après-vente dans l'aviation civile et une très bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Ce poste entraîne de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger.

Env. C.V. à PUBLIVIT, sous la référence 4.547. 93, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

LOCAFRANCE

Leader du crédit-bail mobilier recherche

pour son agence de PARIS

ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)

Sa mission :
— Assurer les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels ;
— Développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection appropriées.

Son profil :
— Formation commerciale supérieure, type E.S.C. ;
— Expérience professionnelle souhaitée.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions : Département Formation et Recrutement, 43-47, avenue de la Grande-Armée - 75016 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE 70 KM NORD DE PARIS recherche pour son LABORATOIRE DE RECHERCHE

UN TECHNICIEN SUPERIEUR EN ACOUSTIQUE

Titulaire d'un D.U.T. Mesures Physiques ou niveau formation scientifique équivalent, complété de connaissances théoriques des phénomènes acoustiques ou connaissance traitement du signal.

Anglais ou Allemand lu indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous référence 2849 M à

PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale 75008 PARIS. (qui transmettra)



vallourec

1er fabricant français de tubes d'acier

INGENIEUR SOUDEUR DIPLOME

ayant quelques années d'expérience pour occuper un poste aux services techniques.

Il est indispensable de connaître toutes les techniques de soudage et de contrôle non destructif.

Les responsabilités confiées à l'ingénieur retenu seront fonction de son expérience antérieure.

Adresser *lettre manuscrite + CV + photo sous réf.* 4879A *à Mme Varène* chargée du recrutement des cadres - Société VALLOUREC - 7, Place du Chancelier Adenauer - 75764 PARIS Cedex 16.

GIS

Gestion Informatique Système

dans le cadre de son recrutement pour plusieurs Groupes Bancaires

RECHERCHE

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation DUT, 2 à 4 ans d'expérience. Matériel IBM sous système d'exploitation OS (et DOS si possible). Libres très rapidement. (Réf. AP 72).

ANALYSTE ORGANIQUE

ayant une bonne connaissance du domaine bancaire. (Réf. AO 10).

Adresser CV détaillé, en précisant la référence, à GIS, 48 avenue R. Poincaré - 75116 PARIS.

LA RADIOTECHNIQUE

recherche

— pour sa

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Jeunes diplômés de Grandes Ecoles Commerciales (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.E.).

Postes de contrôle de gestion à pourvoir à Paris et en province.

— pour son

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

— et son

DÉPARTEMENT CENTRAL DU PERSONNEL

Juristes débutants ayant le niveau du Doctorat en Droit avec de préférence une formation complémentaire (I.E.P., I.A.E...).

Perspectives d'évolution au sein d'un groupe important.

Ecrire avec curriculum vitae à M. BERON, Chef du Personnel, LA RADIOTECHNIQUE, 51, rue Carnot, 92150 SURESNES.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE

équipée de 2 x 370 sous OS/VS CICS et DL1

recherche

administrateur de réseaux

Sous l'autorité du chef d'exploitation, il assurera la gestion d'un parc de 150 terminaux implantés sur l'ensemble du territoire national et sera en relation directe avec les utilisateurs.

Une expérience de 2 ans en matière de réseau et de télécommunication est vivement souhaitée.

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo à : U.C.C.M.A. - Département Gestion du Personnel 8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

Une des premières sociétés françaises d'Ingénierie située à Paris, recherche pour leur confier des études et réalisations de circuits fluides, d'installations industrielles :

deux ingénieurs diplômés

(A.M. - IDN - ENSI)

- L'UN DEBUTANT réf. 648/A
- L'AUTRE EXPERIMENTE réf. 648/B

Pour ce second poste : une première expérience (2 à 5 ans) en réalisation acquise de préférence, en entreprise - connaissances pétrole appréciées. Des séjours de longue durée à l'étranger sont à prévoir. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour ces deux fonctions.

Adresser c.v. et photo sous référence correspondant au poste choisi à Axial Publicité - 91, faubourg St Honoré Paris 8e qui transmettra.

MANPOWER Travail temporaire

PROGRAMMEURS COBOL DL I

PROGRAMM. GAP II (IBM 32)

PROGRAMM. COBOL (HB 61/40)

PROGRAMM. COBOL ASSEMBLEUR (Postes province)

PROGRAMM. COBOL avec DUT informatique Débutants acceptés

88, rue La Fayette, PARIS 9e Mo POISSONNIERE ou GARE-DU-NORD Tél. 523-21-00, P. 235

Cherche étudiant 3e cycle en thèse pour travaux de recherche droit bancaire et Ccial. Ecrire no 016.442 M, REIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE CHIMIQUE MULTINATIONAL

recherche pour son département POLYOLEFINES.

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Chargés en équipe avec un « commerçant » d'apporter, en clientèle, l'aide technique nécessaire pour transformer nos produits.

Les Ingénieurs que nous recherchons auront de préférence une formation en mécanique, type ENSAM, ENSEM, ENIM..., mais les candidatures de chimistes seront également examinées.

Une expérience de 2 à 3 ans dans la transformation de matière plastique est souhaitée, de même que la pratique d'une langue étrangère : anglais ou allemand.

Pour réussir dans cette fonction, il est nécessaire d'avoir le sens du concret, le goût des contacts à tous les niveaux et de la tenacité.

Le poste, basé à Paris, implique des déplacements très fréquents.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 30.547, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Importante entreprise à l'échelon national, secteur tertiaire,

recherche

pour son service Informatique à Paris, équipé d'un IBM 3032 - passage sous MVS,

spécialiste système OS/VS

Rémunération très motivante pour collaborateur particulièrement compétent.

Les dossiers de candidats moins confirmés seront examinés avec une attention particulière, une formation complémentaire pouvant être assurée.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 5434, à

INTERCARRIERES 5, rue du Helder 75009 Paris

ROCHE

Important Groupe Pharmaceutique et Chimique NEUILLY-SUR-SEINE recherche

responsable des crédits commerciaux

35 ans minimum, bonne expérience du crédit aux entreprises, répondra à la Direction Financière qu'il assistera.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo récente (retournée) et prétentions au Département du Personnel - PRODUITS ROCHE S.A. - 52, bd du Parc 92521 NEUILLY-SUR-SEINE, Cedex.

---

mafia

agence de publicité recherche

chef de groupe

homme ou femme

pour assurer la gestion d'importants budgets grand public sous l'autorité d'un directeur associé.

Le candidat justifiera :
- *d'une solide formation générale (HEC ou équivalent),*
- *d'une expérience de quelques années acquise en agence*
- *d'une parfaite maîtrise de l'anglais,*

il devra être dynamique, précis et sensible à la création. La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adresser curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée à Claude Solanet, Mafia, 9, rue Saint-Florentin - 75008 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Notre entreprise spécialisée dans la fabrication et la vente de biens d'équipement est leader dans sa branche, les différents produits sont diffusés dans les industries alimentaires, chimiques et mécaniques.

Le groupe a récemment acquis plusieurs sociétés et poursuit sa diversification, notamment dans les industries agro-alimentaires.

Nous recherchons l'homme de notre développement commercial

Vous avez une formation Grande Ecole ou vous justifiez d'une expérience positive à un poste de direction commerciale opérationnelle.

Nous vous proposons de prendre en charge la direction de notre réseau, l'élaboration et la mise en œuvre de notre politique marketing.

L'anglais courant est indispensable.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à no 31.571 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

INTERNATIONAL CELOMER

Filiale de International Paint, Groupe COURTAULDS

recherche

un chef de département

pour développer ses ventes en anticorrosion terrestre.

Le candidat retenu sera un « ENTREPRENEUR » connaissant la langue anglaise et ayant fait la preuve d'une expérience réussie en vente de biens d'équipement.

La connaissance des milieux de l'engineering et de la construction métallique sera un atout.

Poste d'avenir pour un commercial ou un ingénieur désireux de s'exprimer dans le cadre d'une large délégation.

Adresser vos réponses à : P. CLOUS INTERNATIONAL CELOMER 75, Bld Winston Churchill. 76052 LE HAVRE Cédex

---

CADRES

demandeurs d'emploi

l'I.F.E.R.P.

Institut de formation pour les entreprises de la région parisienne vous propose

UN STAGE CONVENTIONNE ET REMUNERE PAR L'ETAT

Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel

— en gestion du personnel ou en gestion commerciale ;

— durée 5 mois ;

— début du stage : 5 novembre 1979.

Renseignements et inscriptions : tél. 776-55-49.

I.F.E.R.P., Berkeley Building, 19 à 29, rue du Capitaine-Guynemer, 92081 PARIS - LA DEFENSE CEDEX 19.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE SUD DE PARIS

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ, POSITION I à II

pour études avancées dans le domaine du traitement du signal avec réalisations et expérimentations.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous no 31.401 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

offres d'emploi

Organisme Public de Formation
décentralisé sur l'ensemble du Territoire,

recherche

responsable informatique

pour son siège à Paris.

L'Homme : ingénieur ou équivalent a une solide expérience informatique (3 ans) acquise sur un système moyen et une expérience d'encadrement.

Le poste implique : dans une première phase le management d'une petite équipe en vue d'assurer une bonne qualité de services auprès des utilisateurs ; dans une deuxième phase, le passage à un équipement plus puissant pour développer avec les techniques modernes (télétraitement, bases de données) le nouveau système d'information.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence ANS/1 à

ANSWARE SELECTION
135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

Impte Sté électromécanique recherche
pour son service électronique à :
MASSY-PALAISEAU

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DÉBUTANT

Formation ESE ou ENSI, pour études et réalisation dispositifs électroniques de puissance (thyristors et transistors) commandés par régulation *à bas niveau,* destinés à des transmissions électriques entraînant des moteurs à courant continu et alternatif.

Adr. C.V. et prétent. sous le nº 31.170 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.




THOMSON-CSF

INGÉNIEUR DE FABRICATION
A.M. ou équivalent

Son activité sera centrée sur les domaines de l'électronique professionnelle et des méthodes de fabrication de petites et moyennes séries.

Il participera, au sein du service Méthode-Usinage, à l'industrialisation des produits et sera amené, à ce titre, à travailler avec les services techniques « Etude développement », les différents laboratoires et ateliers de fabrication.

Adresser C.V., prétentions et photo au *Service* Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 Levallois.

EXPLOITATION DE CHAUFFAGE ET DE GENIE CLIMATIQUE

Société en pleine expansion représentative sur le Marché National, filiale d'une grande société pétrolière, recherche

2 DIRECTEURS TECHNIQUES

pour ses agences : Région Parisienne et Méditerranéenne.

Formation : *Ingénieur* ARTS ET METIERS ou similaire.

Fonction : *Responsable des études et travaux,* conseille les ingénieurs d'exploitation en Technique et Gestion. Adjoint du Directeur Régional.

Expérience souhaitée : Etudes, travaux, animation personnel exploitation.

Evolution possible pour candidats de valeur.

Ecrire avec C.V. et photo à HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
sous référence 33379 M qui transmettra.

HAVAS CONTACT

On cherche pour Banque à Paris

1) RESPONSABLE SERVICE ÉTRANGER

Expérience bancaire des services *exécutifs* d'opérations d'étranger. Connaissances techniques du change, crédits et remises documentaires, ordres de paiement, gestion de comptes à l'étranger, etc. Bonnes connaissances d'anglais, écrit et parlé. Capacité d'initiative, sens des responsabilités et *expérience* d'opérations dans les marchés de change et d'euro-devises et dans le financement international.

2) RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL

Expérience bancaire approfondie.
Connaissances techniques de portefeuille : effets ; escompte ; encaissement ; analyse de bilans. Aim. les contacts hum. Sens des responsabilités.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. nº T. 016.416 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue *Réaumur*, 75002 Paris.

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
comportant plusieurs unités de fabrication et filiales recherche

Directeur informatique et organisation

Ce poste peut convenir à un brillant adjoint désireux de devenir Nº UN.

Il est directement rattaché à la Direction générale et implique l'animation d'une équipe de 25 personnes environ, appelée à évoluer.

Les candidats auront :
- Un diplôme d'ingénieur ;
- 35 ans environ ;
- Une bonne expérience du matériel IBM 370 ainsi que des applications de contrôle de production.

Votre candidature adressée sous référence 3.823 à Mme Bordes sera étudiée avec une parfaite discrét.

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE

recherche

CADRE CONFIRMÉ

Il aura au *minimum* 5 ans d'expérience professionnelle et aura pour mission de seconder le chef *du service* foncier dans les acquisitions pour des opérations à caractère public. Il sera chargé de l'élaboration et du contrôle de différents actes juridiques et administratifs.

NÉGOCIATEUR

Il sera chargé des *négociations* foncières avec les propriétaires ainsi que des rapports avec les *locataires ou détenteurs d'un droit immobilier* concernés par des opérations publiques. Ce poste implique la gestion administrative des dossiers et entraîne de nombreux déplacements.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. RENEES (mentionnée sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

POUR PREPARER SON DEVELOPPEMENT 80-90 DANS LE SECTEUR DES ETUDES DU MARCHE DE LA BUREAUTIQUE ET DE LA TELEMATIQUE

L'INSTITUT REMY GENTON

recrute

3 CHARGÉS D'ÉTUDES DE PREMIER PLAN

Ayant un passé professionnel d'au moins 5 ans dans *organismes* d'études *nationaux ou* internationaux.

Excellente maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée indispensable.

Les candidats auront une formation Grandes Ecoles ou niveau doctorat.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo et prétentions à :
ANNE ROBIN
8 bis, rue de Rouvray - *92200 NEUILLY.*

Important Groupe Électronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

motivés par action commerciale pour responsabilités d'un domaine de produits de haute technicité (Télécommunications ou opto-électronique) et d'*une clientèle bien* déterminée.
- Formation ingénieur électronique (Gde Ecole).
- Anglais courant indispensable, 3e langue souh.
- Expérience de quelques années en électronique professionnelle.
- Déplacements de courte durée en *France* et à l'étranger.

Lieu de travail : *PARIS*

Adr. C.V. man., photo (ret.), prét. ss le nº 31.770 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Centrale d'achats secteur rural
recherche

JEUNE COLLABORATEUR CHARGÉ D'ÉTUDES

Ayant un très bon contact humain pour contrat de travail à durée déterminée.

Dossiers à étudier : saisie des données en milieu coopération agricole, au niveau des dépôts pour mise en place d'un *système de gestion.*

Lieu de travail au départ :
CHARTRES

Formation souhaitée : Ecole Supér. de Commerce + option informatique.

Envoyer curric. vitae et photo sous nº T 016.453 M à *REGIE-PRESSE*, 85 *bis*, rue Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE D'AFFAIRES
recherche pour son département
« Affaires » à Paris

COLLABORATEUR (TRICE)

35 ans minimum, chargé de
NÉGOCIATIONS D'ENTREPRISES

Le candidat devra avoir une expérience de la négociation et des compétences juridiques et fiscales, acquises dans un groupe industriel ou un cabinet de conseil.
La pratique de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. détaillé nº 31.531, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

O.V.P.V.M.

recrute
POUR LE COMPTE D'UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

Secteurs

- PARIS.
- HAUTS-DE-SEINE + YVELINES
- LOIRET + CHER.
- NORD.
- PAS-DE-CALAIS.
- Niveau Bac ou équivalent.
- Libre immédiatement.
- Voiture indispensable.

Nous offrons :
Stage rémunéré - Travail d'équipe.

Se prés. O.V.P.V.M. : 11, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e. - Le mardi 30 octobre 1979, de 9 h. à 16 h

---

URGENT : important établissement ENSEIGNEMENT PRIVE (1.800 élèves) recherche

SON ÉCONOME

Ce poste conviendrait à un (e) candidat (e) âgé (e) au minimum de 35 ans et ayant une expérience *et* une bonne formation de gestion (finances, personnel, administration).
Position : Cadre.
Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris.

Env. C.V. et prét. s/nº 8.889, *« le Monde »* Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SOCIETE 16e ARRDT

recherche

d'urgence

UN EMPLOYÉ DE BUREAU QUALIFIÉ

Envoyer C.V. et photo à REGIE-PRESSE nº T 016.452 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

INSTITUT PASTEUR
recherche pour le *1er janvier 1980*

Pour son SERVICE PROPRIETE INDUSTRIELLE

Jeune CADRE JURIDIQUE

Titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en *droit privé et ayant si* possible des connaissances du droit européen.

Il (elle) sera chargé (ée) de la réduction et du suivi de contrats.

Les candidats (es) devront justifier d'un an d'expérience au moins ou avoir accompli des stages *de préférence* dans l'industrie chimique ou biologique.

Adresser C.V. et photo au *Département du Personnel*, 28, rue du Docteur-Roux, 75724 PARIS CEDEX 15.

Dans le cadre de son expansion
BANQUE PRIVEE
recrute

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

pour *lui confier les liaisons* entre les diverses unités *administratives* concernées par le système de gestion informatisée actuel, et participer à *l'élaboration* de la future structure infor*matique du groupe.*

Le candidat, débutant ou ayant une première expérience, est titulaire d'un D.U.T. *informatique* et *possède* de solides connaissances en comptabilité générale et analytique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et date de disponibilité, sous *réf.* 5.490, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE RÉGIONALE

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
recrute
pour ses agences parisiennes

1) ATTACHÉ (E) DE DIRECTION

pour clientèle particulière et P.M.E.

2) COLLABORATEUR (RICE)

chargé (ée) de l'analyse, de la réalisation et du contrôle *des garanties des crédits* accordés à des P. M. E. Pour ces deux postes, une excellente présentation et une bonne expérience bancaire sont *indispensables.*

Envoyer C.V. *manuscrit* + photo + prétentions nº 016.470 M, REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Sté Conseil en Informatique recherche pour Banque privée Paris

PROGRAMMEURS

diplômés école supérieure 2 ans exp. COBOL/ANS, connaissant UNIVAC 90/30 *et temps réel* apprécié. Evolution possible vers analyse *pour* cand. de valeur. Env. C.V. + prét. ss. réf. 9.361 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Pour constructeur

INGÉNIEURS

connaissant GAP - RPG (SOLAR apprécié)
Ecr. C.V. et prét. ss réf. 9.363, COFAP, 40, *rue de Chabrol,* 75010 PARIS, qui transmettra.

AGENCE 15e RECHERCHE
NÉGOCIATRICE
de métier très bne démarcheuse pr ventes d'appartements Paris. *Conditions intéressant.* 578-25-51.

ENTREPRISE
TELECOMMUNICATIONS
recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

titulaire B.T.S., D.U.T. ou équivalent, débutants ou avec première expérience.

pour
- ses plates-formes d'essais ;
- ses laboratoires ;
- ses chantiers/exportation.

Adr. C.V. à THOMSON C.S.F., Division *Faisceaux* Hertziens, liaisons spatiales, Service Recrutement - 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Société Tourisme recherche
COMPTABLE
QUALIFIE (E)
Libe de suite
Env. C.V. avec prétentions à la MAISON DU TOURISME 176 av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

La filiale française d'un groupe américain multinational à Paris-13e *recherche*

RESPONSABLE SERVICE CCIAL

Homme de contact, ayant le sens du commandement et de l'organisation, très familiarisé avec gestion informatisée pour assurer :
- Administration des ventes et liaison clientèle ;
- Contrôle de la procédure *d'entrée des commandes* sur ordinateur ;
- Suivi des commandes (délais, quantités, remplacements) ;
- Relances usines et points de stocks aux *U.S.A.* et autres pays *étrangers* pour satisfaire *exigences clientèle* ;
- Relations avec transitaires pour les problèmes de licences, de douane, de livraisons et de transport.

Anglais courant indispensable, allemand souhaitable.

Envoyer C.V. et prétent. à : *Madame MERLET,* 121, av. d'Italie, 75013 PARIS.

Société de systèmes *informatiques* proche banlieue sud recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

position II et III débutants *ou 1 à 2 ans d'expérience.* Plusieurs postes à pourvoir, compétences souhaitées en techniques numériques et microprocesseurs. *Envoyer* C.V., photo et prétent. s/référ. 06/Hard à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, *91420 MORANGIS.*

Cie D'ASSURANCES recherche pour service PRODUCTION AUTOMOBILE

RÉDACTEUR CORRESPONDANCIER EXPÉRIMENTÉ NIVEAU AGENT DE MAITRISE

Lieu *de* travail : 92110 CLICHY

Ecrire avec C.V. et prétentions à M. DUBUISSON, *« LA PROTECTRICE »,* 50, rue Henri-Barbusse, *92110 CLICHY.* Tél. : 739-91-00.

IMPORTANTE et ANCIENNE *SOCIETE DE GESTION* IMMOBILIERE 8e ARRDT
cherche

UN JEUNE ATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

Docteur en droit, Sciences Po, H.E.C. ou formation équivalente.

Expérience professionnelle d'une ou deux années indispensable dans le secteur immobilier de préférence.

Perspectives très intéressantes pour un jeune stable et réaliste, désireux de faire carrière dans une entreprise s'il est apte à s'intégrer progressivement dans ses structures.

Adr. candidature et C.V., à nº 31.527, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

POUR ORSAY

recherchons
COLLABORATEUR H. ou F. pour étude de prix et réalisation documentation auto-radio et accessoires.
Avec si possible notions électricité et électronique ou accessoires auto.
Anglais lu et parlé nécessaire pour correspondance et interprétation catalogues anglais.
Travail sédentaire.
Ecr. avec C.V. : G. PIERARD, D'STAR - B.P. 104, 91403 ORSAY *Cedex.*

BANQUE PRIVEE
recrute

JEUNE DIPLOMÉ SC. ECO - DECS

Expérience bancaire 3 ans minimum, ayant participé ou étant particulièrement intéressé par des activités de contrôle *pour le service* inspection.
Bon rédacteur. Connaissanc. en informatique appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et *date de disponibilité* sous réf. 5.489 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Afin de faire face aux impératifs de son expansion, IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recrute

2 ORGANISATEURS

décidés à mettre en application leurs connaissances ou leur expérience au travers de la *création de procédures nouvelles* dont ils assureront l'expérimentation et suivront le développement.
Des connaissances bancaires sont *souhaitées, une formation* et/ou une expérience en informatique est appréciée. Rémunération de l'ordre de 80.000 F selon expérience.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., *photo, rémunération actuelle et* date de disponibilité, sous référ. 5.485, à MEDIA SYSTEM, 104, rue *Réaumur, 75002 PARIS,* qui transmettra.

Cherche
ANIMATEUR
en maths et économie d'entreprise pour adultes.
Tél. : *522-79-92.*

T.I.T.N.

Premier producteur européen de systèmes d'évaluation des perform. des ordinateurs (logimètre harmonie)
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

E.S.E., ou équivalent pour son équipe d'intervention et d'assistance clientèle.
Formation et développement assurés dans un domaine d'activité en rapide expansion.
Env. C.V., photo et *prétentions* 5, rue Gustave-Eiffel, *91420 MORANGIS,* sous référ. Harmonie 04/SOFT.

Grande Cie maritime américaine cherche directeur des ventes, bilingue, pour travailler à Paris et ayant la totale respon*sabilité du marché français.* — Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions : nº 8.842, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Sté d'Electron. Banlieue Ouest recherche

POUR SON EXPANSION

PLUSIEURS
- **INGENIEURS ÉLECTRONICIENS**
  — DEBUTANTS CONFIRMES
- **INGÉNIEURS SYSTÈMES**
  — CONFIRMES EN : ELECTRON. et INFORMAT.
- **SECRÉTAIRE**
  — SERVICE COMMERCIAL
  — ANGLAIS, ESPAGNOL

Env. C.V., photo et prétentions à T 16.991 *M*, *REGIE-PRESSE*, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE RETRAITE ET PREVOYANCE proche SAINT-LAZARE
recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Connaissances impératives : *langage Cobol/IBM.*
Préférence sera donnée aux candidats ayant connaissances supplémentaires : GAP 2, CICS/DL1. Ecrire avec C.V. *photo, prétentions nº 32.865 PA* SVP, 37, Gal-Foy, 75008 Paris.

COLLABORATEUR très grand standing, contacts haut niveau.
Ecrire à M. BERTIER, *149, rue Saint-Honoré, Paris-1er.*

T.R.T.

recherche pour sa Direction Commerciale PARIS-13e

INGÉNIEUR

TECHNICO-COMMERCIAL LOGICIEL SYSTEME

*Intéressé par la commer*cialisation de systèmes et *réseaux* de communication. 3 à 5 ans d'expérience indispensables.

Adr. C.V., prétent. et photo T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

WABCO-WESTINGHOUSE
pour la réalisation d'applications nouvelles et la maintenance de programmes en *exploitation sur* IBM 370/138 sous DOS/VS
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

min. 3 ans expér. à ce niveau.
Formation D.U.T. ou équivalent.
Cobol impératif.
C.I.C.S. vivement souhaité.
Env. C.V. dét. à Mme GRELE, *B.P. nº 2 - 93270 SEVRAN.*

ASSISTANT DE DIRECTION

sérieuses références typo-offset, *dynamique, diplomate et efficace.* Habitude des contacts à haut *niveau.*
Connaissant gestion et organisation, capable apporter rapidement clientèle à imprimerie *importante* en pleine expansion.
Situation d'avenir si capable.
Ecrire nº 79.419 F BLEU, 17, rue Lebel - 94 VINCENNES.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
scientifiques
PROGRAMMEURS
langage APL, Cobol
Salaire intéressant
INSET ETT 95, rue St-Lazare, *Paris (9e) - 281-33-33*

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
1) *sur HB, langage* Cobol TDS méthode Warnier.
2) langage Basic.
BETINA ETT 26 rue Léopold-Bellan *Paris (2e) - 233-51-41*

CNIC, 26, rue Boyer, Paris-20e, *rech., urgent,* BTS *ou* DUT gestion, parlant anglais, pour service gestion des abonnements. Tél. : 797-29-29, pour R.-V.

SOCIETE EDITIONS recherche ETUDIANT IVOIRIEN doctorat Sciences ECO.
Ecrire nº 821.419, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

URGENT. Ville de FRANCONVILLE recrute *Médecin* Hygiéniste à la vacation pour direction bureau d'hygiène. Ecrire à *Mme le Maire,* Mairie de FRANCONVILLE *(95130).*

Pour connaître les emplois stables, bien *rémunérés, offerts* par l'Etat à toutes et à tous avec ou sans diplômes, lisez la revue « France-Carrières » (C 18), 3, rue Montyon, *75429 PARIS* (documentation sur demande).

représentation offres

représentant (te) exclusif (sive)

Excellente introduction dans Grands Magasins Région Parisienne, *recherché* par **GROUPE FABRICANT** petit Electro Ménager.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous réf. 7730/O à **A.M.P.-40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS.**

LE SPECIALISTE FRANÇAIS DU PRODUIT D'ENTRETIEN
recherche son

REPRÉSENTANT

pour la rég. Rhône-Alpes. Le candidat aura une expér. en hyper, super, GMS. Capable d'autonomie, il sera responsable de son *sect. De sér. réf.* sont exigées. Rémunération impte par fixe + % + frais.

Env. C.V. détaillé + photo à notre *conseil* CEREP, 134, rue de Charenton, PARIS (12e) sous réf. 801. *Un rendez-vous sera proposé* à Lyon le 7 nov. aux candidats retenus Tél. 340-57-58.

travail à domicile

Demande

Je frappe vite et bien THESES, MANUSCRITS s/IBM à boule. T. 587-37-64 et 535-28-85.

Vos thèses, manuscrits, mémoires. RETAPES et PHOTO COPIES. *Téléphone* : 500-42-10.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses *références, effectue rapidement* travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION *SUR L'EMPLOI vous propose* GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver *l'emploi désiré* : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, *6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.*

secrétaires secrétaires secrétaires

Diamond Shamrock France

filiale d'une grande Société américaine, secteur industrie chimique, recherche pour son Département Commercial

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS

Sténodactylo dans les deux langues.
Expérience minimum 5 ans.
Capable d'initiatives, la candidate devra pouvoir travailler de façon autonome.
Adr. CV prétentions Direction du Personnel B.P. 4 - 77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

SECRETAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
85 000 +

Nous recherchons pour le manager d'une importante entreprise une secrétaire de direction expérimentée, de formation supérieure, capable à la fois de gérer les dossiers courants et de préparer, voire réaliser elle-même, missions, voyages, interventions...

De ce fait, est souhaitée de la disponibilité vis-à-vis des horaires et d'éventuels déplacements.

Ecrire avec C.V. et photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous réf. 77 707 M.

HAVAS CONTACT

DEPARTEMENT EXPORTATION D'UNE ENTREPRISE LYONNAISE recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE

Résidence à LYON
Parfaitement trilingue : allemand, français et anglais.

Sachant assumer la totalité du suivi commercial, documents bancaires, facturation, etc.
Expérience de plusieurs années indispensable.

Envoyer curriculum vitae + prétentions à : P. LICHAU ss réf. 2309 - 41, rue Paul-Chenavard, (LYON (1er), qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCE (8e arrondissem.) recherche

UNE SECRÉTAIRE POUR SA DIRECTION

LA CANDIDATE DEVRA :
- être bilingue anglais (+ éventuellement allemand) ;
- pratiquer la sténo française ;
- être apte à prendre des responsabilités ;
- pouvoir se rendre disponible rapidement.

Appeler 563-08-80, poste 28, pour rendez-vous.

GROUPE DE PRESSE recrute pour son service de Nuit

EXCELLENTE STÉNODACTYLO avec références.

Horaires : 19 h.-3 h. du matin. 5 nuits par semaine. Tél. : 260-32-00.

ENTREPRISE DE PRESSE recherche pour son administrateur général chargé du développement et des relations avec l'étranger.

UNE SECRET. EXPERIMENT. ayant de bonnes notions d'anglais et d'espagnol. Impérativement libre de suite. Se présenter avec références Publications FILIPACCHI, Service du Personnel, 63, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS. 4e étage, à partir de 10 heures.

formation professionnelle

Le Centre d'Etudes et de Formation des Assistants en Gestion Industrielle (CEFAGI) organise un STAGE de CONSEILLERS et de CADRES pour les petites et moyennes entreprises industrielles

Objectif :
- connaître et savoir utiliser les techniques de gestion
- acquérir une compétence réelle en matière de diagnostic d'entreprise PMI.

Personnes concernées :
- dirigeants, cadres ou assimilés ayant une expérience professionnelle de plusieurs années dans l'entreprise.

Début du stage et durée :
- début le 26 Novembre 79.
- cycle de 6 mois dont 9 semaines de stage en entreprise.

S'adresser :

CEFAGI 87-89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 Tél. 727.51.49

LA COMPTABILITÉ

Une formation assurée par des PROFESSIONNELS

SOCIÉTÉ DE COMPTABILITÉ DE FRANCE

Association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique.

- SEMINAIRES.
- INITIATION ET PERFECTIONNEMENT.
- PREPARATION AUX EXAMENS D'ETAT DE COMPTABILITE.

C.A.P. - B.P. - D.E.C.S.

Dans le cadre de la FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Dans la journée, en fin de journée.

Renseignements - Documentation :

S.C.F. 67, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 265-46-31.

ANGLAIS
Cours du jour ou du soir
Horaires à la carte
ORSEG Formation
97, rue Saint-Lazare - 280-61-23

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m. : 19,99 F le m2 ; murale textile 6,46 F le m2. Tél. : 340-72-72.

animaux

Vends SPITZ FEMELLE 2 mois
Vacciné · Prix 700 F
Tél. après 19 heures : 233-25-92.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

204 BREAK, 1970, bon état de marche, carross. et intér. propre. Prix 2.500 F. 020-07-43.

8 à 11 C.V.

V.R.P. Urgent, cause départ vend CX 2500 D Super, 14.000 km Prix sous Argus, à débattre. Tél. : 585-27-92, après 19 h.

représent. demande

REPRESENTANT EXCLUSIF 36 a., vend., gestion, animation, introduit gds magasins, super et hyper marchés, quincaillerie, bazar, art de la table, RHONE-ALPES ét. ttes prop. lib. de ste. Ecr. n° T 16.299 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Fabric. textiles retraité rech. carte sérieuse près centrales et grossistes Paris. Mittelmann, 797-54-66.

proposit. com. capitaux

Créez en exclusiv. votre propre entreprise avec notre concours pour exploiter marché dispon. Possibilités gains mens. de 15 à 20.000 F. Nécessaire de disposer environ 100.000 F. Pour renseignements, écrire à : S. E. L. F., 94, rue Lauriston, 75116 PARIS.

A V. Aff. sér. en expansion de transp. affrét., rég. EST, ch. aff. 8-9 millions/an. Ecr. à 8.766, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE ADMINISTRATIF

HOMME 38 ANS - 15 ANS EXPER. PROFESSIONN.

FINANCE - GESTION - COMPTABILITE FISCALITE - INFORMATIQUE
(Niveau DECS - Assez bonnes notions d'Anglais)

Recherche Situation Avenir dans Entreprise dynamique, étudierait toutes propositions Région Parisienne.

Ecrire n° 8.885 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

EXPERT-COMPTABLE CAMEROUNAIS

10 ans d'expér. professionnelle. Diplômé gestion comptable. Bonne connaissance de la comptabilité informatisée. Bonne expérience P.M.E. Etudierait toutes propositions concernant l'Afrique Centrale et particulièrement le CAMEROUN.

Ecrire sous n° 1.458, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INGENIEUR ECONOMISTE
COMMUNICATION - RELATIONS PUBLIQUES
- Diplômé grande école ;
- Business School américaine ;
- Anglais, espagnol courants ;
- Huit années d'expérience ;

Etudierait proposition
- Organe de presse ;
- Entreprise forte expansion (technique de pointe ou agro-alimentaire).

Pour prospection nationale/internationale Promotion image de marque

Ecrire sous n° 1.594 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES

recherche

EMPLOI POUR AIDES-COMPTABLES CONNAISSANT DACTYLO

Disponibles immédiatement. Tél. à 735-18-30, poste 82 ou 37.

J'ai 36 ans. Mes 18 années de banque (9 ans Directeur d'Agence, formation bancaire de haut niveau) ont fait de moi un homme de gestion rigoureuse, capable de :

SECONDER UN CHEF D'ENTREPRISE

P.M.E., P.M.I. dynamique, région Nord et Ouest de Paris. Salaire élevé. Ecrire n° T 016469 M

REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 23 a., débutant, DPCE, économie - gestion de CNAM, DUT Finances-comptab., 3 U.V. gest. financ. (cycle B CNAM), étudierait toutes propositions. Ecr. à 1.572, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

RESP. afaires ou projets du bâtiment T.C.E., 30 a. expér., étud. ttes prop. Paris-Banlieue, resp. PME ou collab. archit. MELINAT, 65, av. Pdt-Wilson, 93100 MONTREUIL. - 858-30-66.

J.H., psych. dipl. 3e cycle et écrivain, rech. poste rég. Paris, sect. psy. ou créativité. Ecr. à Zalic, rés. Sarrailh, 39, avenue Bernanos, 75005 PARIS.

SECRETAIRE DIRECTION, français, 36 a., angl., esp. cour., études sup., 10 a. exp. activité internat. ds labor. pharm., act en poste, ch. emploi sim. ds labo. franç. ou étr. inter. s'abst. Ecr. à 1.586, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JEUNE FEMME, 39 ans. Expérience 20 ans secrétariat de direction, gestion personnel. Excellent commercial, souhait. poste assistante de direction. Ligne Versailles-Paris, disponible. Téléphone : 951-82-24.

CADRE supérieur contacts export haut niveau. Recherche poste DIRECTION CCIALE produits hauts de gamme. Ecrire SIPE/A, 3, rue de Choiseul, Paris-2e (qui tr.)

Etud. 23 a. 3e au. sc. Ec. angl. esp., dact. perm., VL, ch. empl. env. Paris, préf. en rapport presse, édition. Tél. : 068-55-95.

J. F. 27 a., comptab., 2 a. exp. dt 1 an banq. Prob. niv. C.E.C. et C.E.J. du D.E.C.S. rech. poste dans entrep. ou cabinet. Ecr. n° 1.595 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE ALLEMANDE 34 a., angl., esp., franç., sténo cherche poste à responsabilité. Ecr. n° 1.543 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 43 ans, anglais et espagnol, 15 ans d'expérience, tifiques et commerciales France et étranger ch. travail actif, et intéressant. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris Référ. 60535.

EXPORT MANAGER
35 ans, ESC, DOCT. GESTION TRIL. ANGLAIS, ESPAGNOL, 10 A. MARCHES INTERNAT., NEGOCIATIONS CONTRATS BIENS D'EQUIPEMENT. RECHERCHE DIRECTION COMMERCIALE OU EXPORT. REGION PARISIENNE. Ecr. n° 91.757 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. sér. bac G2 DUT stat. gest. probat. DECS attend résultats définit. DECS, dynam. sens init. ch. ds gestion ou compt. empl. stable Fr. ou Afr. noire Camara 36 bis, r. du Fg-du-Temple, 11e.

Hme 52 ans. Econome gestion hôtellerie ou entrepôt. France ou étranger plusieurs années d'expérience ou bien régisseur de surveillance. Ecr. n° 6.108 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 22 ans BTS secrétariat direction bilingue (angl., all.) cherche poste à responsabilité ds grande entreprise 3.700×13. Ecr. n° 6.116 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme 32 a., sérieuse, ch. place stable à mi-tps empl. bureau, écriture, chiffres not. dactylo. Libre de suite. Ecr. n° 6.099 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, 3 ans exp. cciale, connaiss. anglais-espagnol-italien, étudie toute proposition sérieuse. - Libre de suite. Tél. : 257-43-81

MAITRISE DE DROIT
30 a., étud. ttes prop. même mi-tps, juriste ou poste à respons. Ecr. n° 91.569 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., médecin, expér. M. G., méd. prév. et tropic., ch. empl. France ou étrang. Ecr. Bouchar-lat, 66 bis, r. Feuillat, 69-Lyon.

JOURNALISTE
expérimenté, licence de lettres, 29 ans, rech. collaborat. presse d'entrepr. ou profess. incluses. Ecr n° 1.598, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. H., 24 a., dég. O.M., maîtrise Sc. Eco. + CIFFOP, prépar. DESS gestion personnel, rech. poste de préférence ds la fonction personnel. Tél. : 267-57-53.

DIRECTEUR GÉNÉRAL 42 a.
Trilingue anglais, espagnol, notions d'allemand et d'italien, double formation = marketing. — finance acquise en Europe et aux Etats-Unis. 17 a. d'expér. indust. et cciale ds biens d'équipem. et prod. de luxe ou de gde consomm, dt 6 a. chef d'entreprise P.M.E. Cherche responsabilité de haut niv. Fr. ou étrang. ds groupe industriel fortem. orienté vers l'exportation, ou dans P.M.E. Ecr. n° 1.571 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 30 ans, bilingue Français - Allemand maîtrise + I.S.I.T., bonnes connaissances économie, anglais commercial, recherche poste correspondant. Expérience revues de presse, traductions, correspondance, export. Ecrire sous référence n° 60.356, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussman, 75008 Paris.

CADRE EXPORT
H., 32 a., 6 a. d'expér., achat et vente à l'export fruits et légumes, sur tous les marchés européens. Traite tous les jours en angl., allem., franç., et italien, étud. ttes propos. valables. Ecr. n° T 016.333 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Assistante, 29 ans, bac, 10 ans U.S.A. et espagnol courant, gde disponibilité, très bonne présentation, aimant : l'organisation, les initiatives, les responsabilités et les contacts, désire poste dans équipe presse, architecture, musique, cinéma, édition ou publicité. Téléphonez après 18 heures au : 872-49-64.

Secrétaire, 50 ans, autodidacte, non bil., rét. 1er ordre, cherche secrétariat président ou haute direction, 6.000 F × 13. Ecrire n° T 016.444 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psychol industriel début., 30 a. (stages en entreprises), cherche emploi même mi-tps, sélection, orientation, bilan social, exam. de sécurité, etc. Etud ttes prop. Ecr. M. Renggli, 14, pl. G.-Fauré, 91240 Saint-Michel-sur-Orge. Téléphone : 015-85-22.

Collaborateur ht niv., D.E.C.S., compl. 7 a. cab. exp. compt., ch. poste à responsab. Ecrire n° T 016.191 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGRO-ÉCONOMISTE BRÉSILIEN ESITPA EHESS - DOCTORAT
université Paris-1, 31 a., bilingue portugais/français, exp. dévelop., rech. et enseign., étudie toute propos. pr poste à responsab. au **BRÉSIL**
Ecr. n° 91.744 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRANCE et (ou) OUTRE-MER
J.H., 28 a., maîtrise droit. D.E.S. DEVELOPPEMENT, probatoire D.E.C.S., certificat études internationales, anglais, vécu 20 ans Afrique noire, 2 ans expérience administrative coopérant chargé d'études au Ministee Fonction publique Côte-d'Ivoire, cherche situation avec possibilité mission ou expatriement. - Ecr. n° 8.890 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

JEUNE CHEF D'ENTREPRISE
FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE ALLEMAND
étudie toute proposition intéressante
Ec. n° T 16.420 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

PHARMACIENNE ARGENTINE
25 a., double nationalité, résid. à Paris, bilingue espagn./franç. cherche emploi INTERPRETE TRADUCTION SPECIALISEE
Ec. n° 91.768 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRANCE - ÉTRANGER
Ap. long séj. U.S.A., Française niv. bac, sans oblig. familiale, sens contact humain, ch. poste responsabilité. - Sect. indiffér. Ec. n° 16.397 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J'EN AI ASSEZ DU CHOMAGE ET D'ÊTRE UN ASSISTÉ
Jeune CADRE, expér. cciale ht niveau et gestion administrative acquise dans compagnie multinat. et P.M.E., recherche
UN PATRON DYNAMIQUE
Ec. n° T 016441 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 7502 Paris.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

L'immobilier

appartem. vente

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS, 70 m2 à moderniser + 25 m2 occupés : 950.000 F. — ORPI — 278-07-04.

MARAIS
8, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie 1er étage, part. à part., ancien, exceptionnel, 2 pièces, cave, tél., refait à neuf, tt cft. Prix élevé justifié. Sur place le 30 octobre, de 9 h 30 à 12 h.

VRAI MARAIS
Très belle rénovation 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Reste à vendre Un 4 pces, 100 m2 mansardé et deux 2 p. S/place 14 h 30 - 17 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

5e arrdt.

PROPRIETAIRE VEND **ST-MICHEL** LIVING + 3 CHBRES CFT PRIX INTERESSANT - 722-91-28

PRÈS LUXEMBOURG
Propriétaire vend STUDIO tout confort avec terrasse et STUDIOS av. mezzanine, confort 723-38-48

CENSIER - 354-42-70
MAISON 150 M2 6 P.
RENOVATION LUXE CARACT.

6e arrdt.

RUE DAUPHINE, bel appartement de caractère, 4 Pièces, cuisine, S. de B., wc, chauffage central individuel : 850.000 F. EUROPA : 705-24-10.

CLUNY, immeuble 18e siècle :: BEAU LIVING, cheminée + 2 chambres, refait neuf. ascens. 633-29-17 - 577-38-38.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine **95 M²** DUPLEX CARACTERE PARK. SOLEIL. ASC. 354-95-10

GUYNEMER - 354-42-70
220 m2 VUE JARDINS LUXEMBOURG
Etage élevé - Asc. - Soleil

7e arrdt.

SEVRES-BABYLONE CHARMANT, 5 Pces, bains, cuis. 950.000 F EICHER : 359-99-69.

SEGUR - DUQUESNE
5 P. Bel immeuble ancien, parfait état, asc. 633-29-17 - 577-38-38

8e arrdt.

PARC MONCEAU (près)
TRES BEL IMM. PIERRE T. 4e ET. ASC. SOLEIL. VERD. APPT SANS DEFAUT
6 PIECES entrée, cuisine, 2 bains, w.-c.
190 m2 environ. A RENOVER + 3 SERVICES
PRIX 1.800.000 F
Me voir lundi-mardi, 13 à 17 h : **20, RUE DARU** ou me téléph. 723-96-05

SAINT-AUGUSTIN
6 P., 180 2, 3e ét., tt confort. Idéale profession libérale MICHEL & REYL - 265-90-05

9e arrdt.

RUE CONDORCET : agréable 3 Pièces, tout confort, exposition OUEST sur arbres, CALME, cuisine équipée, très bon état. Prix 358.000 F. Athena : 280-37-03.

11e arrdt.

Me NATION, Part. vd 2 Pces, 47 m2, tt confort, grand standing, construction finie juin 1979. 378-27-74, 367-18-53, après 10 h.

12e arrdt.

LEDRU-ROLLIN
4/5 P. + combles, 3e étg., imm. rénové, à amenag. — 272-40-19.

PLACE DAUMESNIL
Part. vd appt, 3e étage, 80 m2, S. de S., 1 gde chb., 3 petites, S. de B. + S. dche, tél. 420.000. Tél. 345-06-80, à partir de 19 h.

15e arrdt.

Erlanger, 3e étg., asc., cuis., S. de B., cave, 300.000 F à débatt. BOURDIN - 17290 CIRE.

ÉMILE-ZOLA
Beau séjour + chbre, 390.000 F. Vrai 3 p. + service, 330.000 F. 2 pièces, 2 balcons, 213.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

16e arrdt.

NICOLO POMPE
Immeuble neuf rez-de-jardin, STUDIO 36 m2, balcon 11 m2
BOURDAIS - 766-51-32

PTE ST-CLOUD - S/rue calme
2 P. cuisine, bains, état neuf. Prix 357.000 F. 633-29-17 - 577-38-38

18e arrdt.

Simart, prop. vd ds bel imm. P. de T., 2 au 3 P., pl. sol., à rén. Prix et plac. except. 285-87-64.

Lamarck, prop. vd 2/3 P., dép., r. de c. s/rue et verd., pos. prof. Cial. Prix exceptionn. 878-41-65.

MAIRIE, 18e, bon imm., parfait état, 2 Pièces, cuis., S. d'eau, wc, 135.000 F avec 25.000. Voir le propriétaire, 28, rue LETORT, mardi, mercredi, 14 h. 30-19 h.

MONTMARTRE 30, RUE LAMARCK
Asc. 2 p., cuis., bains, soleil. Mardi 15 h à 17 h. COURTOIS, SYNDIC - Tél. 265-49-85.

19e arrdt.

7, RUE CURIAL, 4 P., s/jardin inter., 87 m2 + balc., 493.000 F, park. compr., 4e étg., imm. nf. GEFIC, de 14 à 19 heures, sauf mardi, mercredi. Tél. 205-46-41.

BUTTES-CHAUMONT
petite résidence, STUDIO 27 m2 + balc. 227.000 F park. compr. Vis. ce jour, 75, avenue Simon-Bolivar, ou GEFIC : 723-78-78.

20e arrdt.

NATION (près) - Dans petit imm. neuf 2 PCES, tout confort. Prix 270.750 F. Crédit possible - 256-13-72.

appartem. achat

URGENT, rech. appts 2 à 4 P., Paris, règlem. cpt dev. notaire. Tél., Mme LEULIER, 261-39-78.

Rech. appts 1 à 3 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ous sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél., toute la journée même le soir. 873-23-55.

INVESTISSEUR achète compt. APPARTS S/RIVE GAUCHE, réponse rapide. Tél. 543-58-74.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

SERGE KAYSER
rech. APPARTEMENTS RIVE GAUCHE
Tél. : 329-60-60

locations non meublées Offre

Paris

PORT-ROYAL, 3 pièces, tout confort, 1.495 F charges compr. Téléphone : 707-37-40.

13e PLACE D'ITALIE Imm. récent cft SANS COMMISSION
5 PCES, 105 m2, loyer 2.555 F, charges 688 F, park. 210 F. S'adresser au gardien : 17, rue Albert-Bayet, Paris-13e Tél. 589-15-21, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

PARIS (11e)
Me PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PCES, 54 m2, loyer 1.495 F, charges 295 F, park. 160 F. S'adr. : 53-61, av. Parmentier Tél. 355-52-46

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent, bon standing
2 PCES, 58 m2, loyer 1.530 F, charges 432 F, park. 181 F. S'adresser : 220, rue du Fg-Saint-Antoine, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h - 372-52-06.

PASTEUR Récent 4 PCES tt conft, 110 m2, dble liv. + 2 chbres, tél. 3.400 F + charges + parking. — 527-09-76.

PARIS XIV
26, RUE DES PLANTES ATELIERS D'ARTISTES ainsi que studio, 2 pièces. Tél. : 541-79-51 visite sur place ce jour 14 heures à 18 heures.

Région parisienne

ORSAY RESIDENCE DS PARC Tout confort - Téléph. Parking. 4 PIECES : 2.342 F tout compris. — Tél. : 256-13-72.

Province

MONTELIMAR, centre, ds imm. classé 16e s., 2e étg., asc., 5 P., pl. sud, tt cft, chff. centr. indiv. gaz, 1.800 F/m. T. : (75) 22-02-17.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PASTEUR Récent 2 PCES, tt confort - 2.600 F ch. compr. - Voir gardienne mardi 30, au 9, rue MATHURIN-REGNIER. — Tél. : 527-09-76.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. appartements de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 355-84-23 ou 705-52-89.

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE ch. appts gd stdg, et luxe vides ou meublés. Téléph. : 325-28-77.

locaux commerciaux

RUEIL-MALMAISON proximité Hôtel de Ville locaux commerciaux à partir de 50 m2 + réserves. Ensemble neuf, dans rue animée. TEL. : 227-04-30.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
recherche à louer ou à acheter LOCAL lumineux min. 90 m2 ds maison de caract., pouv. être transformer en Atel. d'artiste et résidence, prox. R.E.R. souh. M. Roquefeuil, 9, rue Chateau-briant, 75008 Paris.

châteaux

* km Aix-en-Provence, château très bel environn., 900.000 F URGT T 548-35-66. chbre 22

Ds le Haut-Beaujolais, 30' aut. A-6, Villefranche, belle maison pierre de pays, équipée, 9 pces, chff., propriété 1 ha, environnement et vue exceptionnelle - 650.000 F. Tél. : (74) 65-45-43.

Boutiques

19e sur carrefour commerçant grande boutique vide + ss-sol 125 m2 à louer ou à vendre. Prix à débattre 28, rue OURQ, 224-18-42 ou s/pl. 13 h.-15 h. jeudi, samedi, dimanche, lundi.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Boutiq. refait à neuf, Tél., cave, occupé. Prix : 96.800 F. Tél. : 524-56-01.

30 m FACADE
EMILE-ZOLA
PRIX A DEBATTRE
Jean FEUILLADE - 566-00-75

bureaux

CHAMPS-ELYSEES
A louer directement un ou plusieurs bureaux refaits neufs. 563-17-27.

BASTILLE, 1.600 m2 ou 650 m2, bureaux impeccables climatisés. Bail neuf, libres - 563-83-33.

30, AV. GEORGE-V

Dans immeuble de grand luxe, à louer bureaux divisibles, de 60 à 600 m2

1.450 F le m2.

Possibilité location précaire. Tél. : 723-78-08

LOCATIONS salles, bureaux. TOUTES DOMICILIATIONS, TOUS SERVICES et TELEX. Tél. : 524-43-85.

Domicil. Artis. et commerç., siège S. A. R. L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e 355-70-80 - 229-18-84.

DOMICILIATIONS
LOCATIONS BUREAUX
CONSTITUTION DE STES
ASPAC - 281-18-18

pavillons

WISSOUS. Pavillon 1966, 6 P., tt conft, gar., jard. sauvage, 1.450 m2, 600.000 F - 666-00-27.

Centre ANTONY, 2 min. métro, Part. vd pavillon refait neuf, séjour 35 m2, 4 chbres, bains, wc, cuis., sur 400 m2 jardin. Prix 630.000 F. Tél. : 237-41-95.

villas

NIMES 10', MER 35', part. vend villa 6 chb., gd séjour rustique, jardin. Px 550.000 F à débattre. Tél. (66) 81-30-27.

LE VÉSINET
SUR TERRAIN 660 M2 VILLA 7 P., cuisine équipée, bains + s. d'eau, caves, gar. 1.100.000 F. - 265-22-57.

95 GARGES-LES-GONESSE
10 km Paris-Nord, part. vend ville gd standg. Px sacrifié vue urgence. Téléph. H.B. 878-17-26, 558-00-56.

maisons de campagne

Maison de campagne 4 p., chff., jardin, petite pièce d'eau, 28 km Châteauroux. S'adr. Soulard Alf., Méabecq, 36500 Buzançais.

PLATEAU ARDECHOIS, entre lac et stations de ski (ski de fond et ski alpin), alt. 1.000 m.

1) MAISON TYPIQUE
Gros œuvre parfait état, toiture en lauzes, entièrement restaurée avec beaucoup de goût, 6 pièces entièrement meublées, sur prairie ombragée, sortie village, vue dominante sur vallée, expos. sud. Prix 205.000 F.

2) CHAUMIÈRE
Dans hameau très pittoresque, gros œuvre très bon état, 1 gde pièce habit. + 180 m2 à aménager en deux plans, jardin, cour et pré, expo. sud. Px 105.000 F.

3) TERRAIN A BATIR
surplombant lac d'ISSARLES et forêt, expos. sud, eau, élect., 5.000 m2. Prix 72.500 F. CATRY, tél. 16 (66) 46-10-04 (h. repas) ou se présent. Hôtel Enjolras, à Coucouron (07) pour visite ce week-end et w.e. suivants demander M. BLANC.

propriétés

PRES SALON-DE-PROVENCE
Ppté ds village av. parc 1.800 m2 séj., bur., cuis., 4 ch., s. de bns, s. de jeux, gar. T.C. 800.000 F. Rap. qual.-px extrêm. intéress. JOHN CHEETHAM T. (42) 28-00-14, 13410 Lambesc.

Ds le Haut Beaujolais, 30' autor. A-6, Villefranche, belle maison pierre de pays, équipée, 9 pces, chff. propriété 1 ha. Environnement et vue exceptionnels. Px 650.000 F. T. (74) 65-45-43.

12 km N.-O. - DEMEURE 1780 13 PCES tt conft. Pav. garde. 1 ha parc. Vue. Px 1.500.000 F. MICHEL & REYL 265-90-05

PARTICUL. VEND **BEARN** Coquette station thermale - s/terrain vallonné et boisé, JOLIE FERME RESTAUREE, vaste séjour + 4 ch. TT CONFORT. Gdes dépendanc. Prix 490.000 F. - Tél. 325-63-94.

SOLOGNE
Magnifique propriété, ancien moulin entièrement décoré. Parc + rivière + mais. de gard. Tél. heures bureau : 742-61-48. Jonetà. „)ssaries ableur

terrains

PARC MAISONS-LAFFITTE
beau 1.100 m2 av. 40 m. façade, 2, av. Wagram, 11 h à 17 h 30.

AIX-EN-PROVENCE
magnifique TERRAIN 5.000 m2 arboré avec ou sans VILLA. Quartier résidentiel, 4 km du centre, permis de construire, 250 m2. Prix promoteur : terrain + villa = 1.100.000 F. Tél. le lundi, mardi et vendredi au : (42) 24-11-49.

viagers

Vendez rapidement. Conseil : Expertise, Indexation gratuit, Discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. 355-61-58.

forêts

AISNE Particulier vend FORET FEUILLUS
Bel ensemble 45 ha
ACCES FACILE, 140 km Paris, 25 km Reims. Ecrire référence n° T 014418 M. REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Le Monde

ILE-DE-FRANCE

Juvisy met ... dans la co...

Engager le dialogue

INSCRI... VOUS PAR...

une bonne ... BERLIT...

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

DES PARISIENS AVEC LA VIE DE PROVINCE

Juvisy met ses habitants dans la confidence

BIEN à l'étroit avec ses 163 hectares pour treize mille cinq cents habitants, Juvisy (Essonne) est en fait le cœur d'une agglomération fortement urbanisée où vivent quelque deux cent mille personnes. Son propre devenir est donc lourd de conséquences. Compte tenu de la vétusté de nombreux bâtiments, particulièrement en centre-ville, la municipalité a délimité, dans le cadre du plan d'occupation des sols, une zone de restauration concernant six cents logements.

« *Notre objectif*, explique le le maire, M. André Bussery (P.S.), *c'est de mettre en œuvre une politique cohérente de restauration ou de création de l'habitat avec, comme optique première, le maintien sur place des habitants.* »

Encore fallait-il un outil adapté à cet ambitieux projet. Ce fut l'APAJ (Atelier public d'aménagement de Juvisy). Créé le 1er janvier 1979 sous la forme d'une association du type loi de 1901, cet organisme subventionné, mais indépendant de l'administration comme des élus, est à la disposition de la population, facteur essentiel d'un dialogue permanent.

« *Les problèmes d'aménagement et de restauration sont délicats*, note M. André Bussery. *Nous voulons les aborder en liaison directe avec les gens concernés. Grâce à l'APAJ, qui a ses propres techniciens, nous évitons le recours à des bureaux d'études extérieurs, dont les méthodes sont trop secrètes.* »

Engager le dialogue

La première mission de l'APAJ fut une étude sur les modalités de la restauration de deux cent vingt logements en plein cœur de la cité. Une manière d'engager le dialogue maison par maison avec les locataires et propriétaires intéressés, en commençant par les aspects les plus pragmatiques. « *Il nous arrive parfois*, constatent les animateurs de l'APAJ, *d'aider à trouver des solutions aux difficultés du moment : remplir certains papiers, indiquer où suivre des cours de formation professionnelle, établir une demande de logement...* » C'est pourquoi une collaboration permanente avec les différents services sociaux et culturels de la ville s'impose d'elle-même.

Certes, l'osmose entre l'APAJ et la vie locale est un travail de longue haleine qui ne doit surtout pas priver la municipalité de son pouvoir de décision. S'imposant non seulement comme un prestataire de services techniquement reconnu, mais aussi comme un organisme largement animé par la pratique associative, l'APAJ peut gagner le pari. En tout cas, ce n'est pas le travail qui lui manque, puisqu'il doit maintenant s'intéresser à la mise en œuvre d'une étude de circulation, à des projets d'aménagement de zones piétonnes et d'espaces verts...

Plus que jamais l'urbanisme est un sujet d'actualité à Juvisy. L'APAJ saura-t-il, en la matière, contribuer à une harmonieuse communication entre élus et habitants ? Une semaine d'exposition-débats, *organisée du 9 au 18 novembre*, devrait sans doute apporter les premiers éléments de réponse à cette question.

STÉPHANE BUGAT.

La petite guerre des amoureux du fleuve entre Puteaux et Levallois

EN général lorsque l'on parle de la Seine et de ses berges aux abords de Paris, et plus précisément de la portion du fleuve qui arrose Puteaux, Neuilly, Courbevoie ou Levallois-Perret, *c'est plutôt* pour évoquer une eau crasseuse et polluée comme celle d'un égout, des berges sales et impraticables, un paysage dénaturé et inhospitalier. Pourtant *c'est là que l'on* rencontre des pêcheurs avertis qui, certains jours, sortent de l'eau jusqu'à 50 kilos de poisson. C'est là aussi que l'on trouve sagement amarrées le long des berges aménagées en *jardins d'agrément* des péniches-logements où vivent à demeure des banlieusards, presque comme les autres. Et l'on ne *se serait* sans doute pas davantage intéressé à ces deux *mondes* aussi pittoresques que discrets si une brève querelle ne les avait tout récemment opposés.

Les pêcheurs, ce sont les quelque mille cinq cents adhérents de l'Amicale des pêcheurs de Neuilly, Levallois et environs, qui n'ont *sans doute pas les moyens d'aller* taquiner le goujon à 300 kilomètres de chez eux et préfèrent s'adonner aux joies de leur sport favori aux portes de la capitale dans les *limites de leur lot* de pêche qui s'étend du barrage de Suresnes au pont de Courbevoie. Mais le poisson ? « *Il y en a, et beaucoup plus qu'on ne le croit* », confirme fièrement Edouard Armirail, président de l'Amicale et sapeur-pompier de son état. « *Mais l'action menée par notre association y est pour beaucoup.* » C'est que, partis en 1973 d'une « *situation catastrophique* », les pêcheurs se sont battus sur tous les fronts : ils ont lutté pour faire fermer tous les égouts qui se déversent dans leur lot, organisé des week-ends de nettoyage volontaire des berges et assuré chaque année à leurs frais un savant réempoissonnement. « *Le résultat est là*, dit M. Armirail, *l'eau est d'une relative bonne qualité, les herbiers sont réapparus, peu à peu les espèces reprennent possession du fleuve : gardons, chevennes, perches, carpes, brochets et même les ablettes, qui avaient pourtant totalement disparu depuis dix ans.* »

« Une vie de campagnards »

Les péniches, elles, sont une cinquantaine amarrées sur la rive droite dans le bras de Seine interdit à la navigation. Jacques Bonis habite depuis vingt ans un de ces bateaux-logements et il est président de l'« Association des riverains de la Seine à Neuilly ». « *L'habitat fluvial tente de plus en plus de gens*, explique-t-il, *non seulement parce qu'il coûte incomparablement moins cher à situation égale qu'un appartement, mais aussi pour le mode de vie bien particulier qu'il suppose. Côté avantages, il y a le calme et l'indépendance, et la Seine qui coule sous vos fenêtres ; côté inconvénients, le travail contraignant qu'implique l'entretien de la berge, particulièrement en cas de crue. Nous menons un peu une vie de campagnards*, commente Jacques Bonis. *On aime ou on n'aime pas.* »

La querelle, bien sûr, a surgi à la *suite d'abus commis* par certains propriétaires de péniches qui avaient accaparé la berge en clôturant hermétiquement leur jardinet ou en y installant des chiens de garde... empêchant ainsi les pêcheurs de pêcher. « *On a en somme vendu deux fois la berge*, estime M. Armirail. *Aux péniches qui paient un droit de stationnement, et aux pêcheurs qui acquittent un droit de permis de pêche, alors que des parties entières du fleuve leur étaient rendues inaccessibles.* » Quelques incidents « *regrettables* » ont suffi à donner l'alarme, puis à provoquer la rencontre des deux présidents. Les responsables de privatisation abusive se sont laissés convaincre, libre accès a été rendu aux pêcheurs et la hache de guerre fut bientôt enterrée.

La question des « péniches-ventouses »

Reste que cette brève échauffourée a remis à l'ordre du jour le problème du stationnement des péniches, d'autant que les berges *de Neuilly* accueillent, outre les bateaux motorisés, une vingtaine de péniches en stationnement sauvage qui soulèvent des protestations unanimes. « *Nos adhérents*, affirme Jacques Bonis, *bénéficient d'un « arrêté d'occupation » qui leur donne le droit de stationner, et en contrepartie l'obligation d'assurer l'entretien et l'aménagement de la berge. Nous n'avons donc rien à voir avec les « péniches-ventouses » dénoncées par la municipalité ou par les pêcheurs. Mais nos arrêtés sont des accords passés de gré à gré avec les services de la navigation et n'ont aucune base légale. C'est donc un « véritable statut légal » que réclament les riverains, alors que la municipalité de Neuilly et les services du port autonome de Paris s'apprêtent à renégocier la question du stationnement des bateaux et que certains parlent du même coup de « rendre les berges aux promeneurs.* »

« *Ceux-là nous font un mauvais procès*, dit encore Jacques Bonis. *Les berges n'ont de charme que grâce aux importants efforts d'aménagement que nous consentons. Sans nous, leur entretien coûterait très cher aux contribuables, tandis qu'elles n'auraient plus guère d'intérêt pour le public.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

CINÉMAS DE QUARTIER
Un écran neuf pour le Kosmos

VICTIMES *de la concurrence de la télé, de la voiture et des multisalles*, victimes aussi de certains distributeurs, les petits cinémas de quartier disparaissent les uns après les autres.

Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) comptait encore trois cinéma il y a quelques années : le Celtic, qui est devenu un supermarché, le Palais des fêtes, sur l'emplacement duquel un promoteur a mené une opération immobilière, et le Kosmos. Celui-là a résisté. Son propriétaire aimait le cinéma. Il a organisé sa résistance en transformant le rez-de-chaussée en supermarché et le balcon en une salle de deux cents places. Pourtant, à la fin de 1977, il envisage de vendre et se rend au service *culturel* municipal qui retenait parfois la salle. *Celle-ci est louée par la municipalité pour 3 000 francs par mois avec un bail de neuf ans. 200 000 francs de travaux sont réalisés* : le coût de la facture sera couvert par la récupération de la taxe additionnelle versée au C.N.C.

Le cinéma ouvre à la fin de février 1978. Le projectionniste et l'ouvreuse sont réembauchés. Il est prévu un déficit de 50 000 francs pour la saison. Il ne sera que de 34 000 francs (les comptes sont équilibrés pour 1978-1979). La salle bénéficie de tout l'appareil *municipal* : *prix accessible à tous*, 12 F (*9 francs pour les scolaires, étudiants, chômeurs, familles nombreuses...*), *et même un système de vente par carnets de dix tickets*, qui met la place à 7 *francs* ; une promotion *permanente, notamment dans les publications municipales* ; les *distributeurs*, bien qu'ils se *fassent tirer l'oreille, donnent leurs films immédiatement après les salles d'exclusivité.*

A la notion d'entreprise, se substitue celle de service public. *Un service public à la recherche de publics spécifiques. En effet en dehors des sept séances hebdomadaires de cinéma traditionnel*, on note deux séances *d'art et d'essai avec des films en « v.o. », deux séances pour les enfants, une séance pour les personnes âgées. Enfin*, la salle est prêtée aux associations. Toujours gratuitement, le service culturel peut effectuer toutes les démarches pour procurer le film à ceux qui ne savent pas où s'adresser. Pour ce genre de séance, l'association intéressée se charge elle-même de fixer le prix de ses places (s'il y en a un) et de le percevoir.

Les établissements scolaires demandent fréquemment des projections. Ainsi *Perceval* a fait un vrai « tabac » avec mille entrée en une semaine. Des classes entières y venaient faire connaissance avec le Moyen Age.

Trente mille spectateurs sont venus aux séances régulières la saison dernière. Le public est en progression constante dans toutes les salles de ce genre, et elles sont une bonne trentaine en région parisienne. Entre *les salles d'exclusivité et de quartier, elles forment ce qu'on pourrait appeler le « cinéma du troisième type ».* — F. G.

Le Perreux se sent « chez soi » dans ses pavillons

LE Perreux-sur-Marne est niché au nord du Val-de-Marne. 28 333 habitants au recensement de 1975, et la même population aujourd'hui. Aucun monument célèbre, mais la Marne qui borde la ville sur 4 kilomètres constitue le meilleur point de repère.

Depuis qu'il en a été élu maire en 1971, *M. Michel Giraud, par* ailleurs président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, a su transformer la présence de la rivière en un atout, alors que pendant des années les berges *défoncées faisaient fuir même* les piétons. Aujourd'hui, aménagées de façon agréable, elles sont devenues un but de promenade apprécié.

Mais *Le* Perreux, c'est aussi une « commune et un produit *types* » *de la loi Loucheur*. *Les* pavillons ont *dévoré tout son* territoire, au point qu'ils interdisent toute possibilité d'installation de bureaux ou d'industries d'une certaine importance. Les entreprises sont saupoudrées *sur tous les* quartiers. On en compte cinq cent cinq, mais elles n'emploient que quatre mille quatre-vingt-dix personnes. Cette « pénurie foncière » transforme en casse-tête chinois tous les projets de réalisation d'équipements collectifs. Et puis tout ce qui est rare étant cher, le prix moyen du mètre carré de terrain se négocie aujourd'hui entre 400 F et 500 francs. Autre obstacle de taille. *Malgré ces difficultés*, la ville a réussi à mener à bien ces dernières années une série de réalisations : club des personnes âgées ; club de jeunes, *centre sportif...*

Le faible potentiel économique transforme les *trois* quarts des quinze mille personnes actives de la commune en « Ulysses de banlieue ». Chaque jour, c'est une aventure due à la médiocrité des transports en commun (le R.E.R. passe à l'extrême nord de la ville et le maillage des réseaux d'autobus fait apparaître bien des lacunes).

Peu de richesse économique, donc peu de moyens budgétaires. La taxe professionnelle représente *à peine plus de 30 % de la* fiscalité alors que la moyenne tourne aux alentours de 50 %.

Les fêtes de la rentrée

La ville vit donc, par la force des choses, au *rythme des villes*-dortoirs en semaine. Mais chaque fin de semaine, elle vit au rythme de la province.

La vie locale y est chaleureuse, *communicative*, plus vraie, plus sincère et plus profonde que dans d'autres communes. Les associations nombreuses offrent des activités variées pour tous.

Les habitants d'ici ne déménagent pas facilement. Aussi tout le monde se connaît et souvent depuis longtemps. Les occasions ne manquent pas : cérémonie des vœux du nouvel an, manifestations *patriotiques*, expositions diverses, *fêtes des sports, fêtes de* la rentrée (une tradition vieille de neuf ans), bals. De nombreux bénévoles prêtent leur concours pour l'organisation des activités *comme Bruno Sambain* qui partage son temps entre sa teinturerie et le comité des fêtes.

Les pavillons peuvent choquer le sens esthétique de certains, mais la majorité de ceux qui y *habitent s'y sentent* bien, et les matins de printemps, en partant travailler, ils peuvent entendre les oiseaux chanter dans les arbres des jardins, y compris les arbres fruitiers.

FRANCIS GOUGE.

RÉPLIQUE
Capitale sangsue

Après le libre propos d'un de nos lecteurs qui, dans « le Monde » du 18 septembre, se plaignait de ce que l'on impute aux Parisiens tous les défauts de la capitale, M. L. André, de Saint-Germain-de-Calberte, en Lozère, nous a fait parvenir sa réaction.

Eh bien oui ! C'est la faute aux Parisiens si avec mépris on nous appelle les provinciaux. Un provincial fait rire à Paris (j'y ai vécu douze ans). Le terme provincial est péjoratif ; voir le *Petit Larousse*. Les Parisiens utilisent encore couramment ces phrases : il vient de sa province, il porte le fumier avec *ses sabots... pour nous désigner, et c'est là tout simplement du racisme.*

Dans les Cévennes, nous en avons vu arriver de ces Parisiens qui ont pris et prennent encore les Cévenols pour des demeurés, et ces Parisiens disent ce qu'il y a lieu de faire pour nous sauver. Mais avons-nous besoin d'être sauvés ? On se moque de notre accent, écoutez la télé et vous verrez. Tout cela a fait naître la rancœur chez les Cévenols, les Languedociens, les Provençaux. Paris nous impose sa langue, sa culture ; les nôtres ne sont-elles pas *valables ?*

Le filet départemental

Certes *nous* n'avons garde d'assimiler le Parisien de la Mouffe ou de Belleville avec le gouvernement. Mais il est vraiment difficile de lutter contre les jacobins de Paris. Les partis politiques quels qu'ils soient sont, eux aussi, centralisés. On se moque *éperdument de la base et l'électeur n'est* qu'une machine *à mettre* un bulletin dans l'urne.

Non, Paris n'est pas notre capitale, elle est la sangsue des régions. Les objets d'art découverts en province échouent dans les réserves du Louvre et d'autres musées, par exemple l'Ephèbe d'Agde. Le mammouth de Durfort est en péril au Muséum d'histoire naturelle. Sa place est à Durfort, tout simplement ; et la Vénus d'Arles, pourquoi n'est-elle pas dans sa bonne ville ? Nos impôts servent à payer Paris ; le meilleur des régions est drainé sur Paris.

Si nos enfants veulent travailler, ils doivent partir dans le Nord, alors que les Parisiens s'installent chez nous. Pourquoi ne vote-t-on pas une loi à l'intention des fonctionnaires disant que la priorité des priorités, *pour l'attribution d'un poste, est donnée au natif du pays où se situe ce poste ?*

Non, ce n'est pas en uniformisant l'Hexagone qu'on en fera une nation, mais plutôt en favorisant les particularismes qui, ma foi, ne cherchent pas le séparatisme. S'il y a des autonomistes, c'est bien souvent par réaction démesurée au centralisme opprimant parisien. (...)

Vous parlez de l'anglais... Cette langue n'a aucune utilité pour la majorité de ceux qui l'ont apprise dans les écoles, alors que la langue du terroir apporterait plus et perpétuerait une civilisation dont la disparition sera une grande perte. Lorsque l'Europe parlera la même langue, quel ennui !

Le filet départemental qui étouffe toutes les régions n'est pas prêt à *être démantelé*, et *Paris, au centre*, figure l'araignée qui veut nous dévorer. Il est exact qu'il y a *un sentiment antiparisien qui monte dans les régions*, mais c'est la faute des Parisiens. Qu'ils abandonnent leur suffisance et, se considérant comme enfants d'une belle région, l'Ile-de-France, qu'ils emboîtent le pas aux défenseurs des régions.

Dans les prisons de Paris, il y a des Corses, des Bretons, qui *croient en leur région*, le savez-vous, Parisiens, et que faites-vous pour eux ? Il en est qui ont quelque peu abîmé *Versailles, mais pourquoi ne protestez-vous pas contre la défiguration de nos côtes et de nos montagnes, patrimoine écologique encore plus précieux pour tous ?*

Pour terminer, sachez que nous, les provinciaux, si méprisés, aimons tout de même beaucoup Paris et les Parisiens.

TRANSPORTS

PROJET DE FUSION ENTRE AIR ALPES ET AIR ALSACE

Un important regroupement se prépare dans les compagnies aériennes régionales

Air Alpes et Air Alsace finiront-elles par fusionner ? Des discussions sont en cours entre ces deux compagnies dites du « troisième niveau » pour fixer les modalités pratiques d'un tel rapprochement.

L'administration appuie cette initiative, soucieuse de voir le transport aérien régional s'organiser autour de deux groupes : l'un sous le pavillon de Touraine Air Transport (TAT), l'autre sous celui d'Air Alpes.

Le temps des aventuriers touche peut-être à sa fin. L'expérience a montré que le métier de transporteur aérien ne s'invente pas, qu'il ne suffit pas de faire voler un avion pour gagner de l'argent. Le libéralisme des pouvoirs publics en matière de droits de trafic a été source d'échecs, de désillusions et de gaspillages.

TAT, qui rêvait un peu de devenir un « *second Air Inter* », n'avait-elle pas commandé, le 19 décembre 1975, huit biréacteurs VFW-614 ? Elle réussit, par la suite, à se libérer de ses engagements. « *Il y a des leçons qui servent dans la vie* », avoue M. Michel Marchais, son président, qui se présente, aujourd'hui, comme « *un artisan organisé* », et se fixe comme conduite de « *regarder faire les autres* ». Prudence de rigueur : « *Si les tentatives de restructuration du « troisième niveau » sont concluantes, nous sortirons alors de notre réserve.* »

Personne ne conteste l'utilité des compagnies régionales même si, de temps à autre, certains se livrent à de coûteuses fantaisies. « *Il y a un lien direct entre facilités aériennes et infrastructures industrielles* », assure M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile. Reste que, en période d'énergie chère et rare, l'intérêt de tous commande de bien faire la part des choses entre le nécessaire et le superflu.

Les compagnies du « troisième niveau » naissent et meurent comme les papillons. On en compte, aujourd'hui, une dizaine, mais deux seulement — TAT et Air Alpes — ont véritablement du poids. Le souhait des pouvoirs publics est de voir le transport aérien régional se réorganiser autour de ces deux pavillons. « *Le dialogue avec Air France et Air Inter serait facilité si deux groupes d'égale importance parvenaient à se constituer face à eux* », reconnaît M. Abraham.

Encore fallait-il, avant d'entamer ces « grandes manœuvres », que les protagonistes — à savoir TAT et Air Alpes — soient en état d'y participer. A plusieurs reprises, ces deux transporteurs ont failli passer de vie à trépas. Aujourd'hui, le danger paraît s'éloigner. Au dire de l'administration, « *TAT a fait un redressement financier spectaculaire, car elle possède un bon réseau* ». Air Alpes, qui a procédé à une diminution de son capital (1), et à une réduction de son passif, espère sortir du rouge en 1980.

L'accroc de Rodez

Les conditions semblent donc réunies pour tenter une opération de restructuration du « troisième niveau ». L'objectif de l'administration, dans cette affaire, est de renforcer le potentiel d'Air Alpes pour la placer à égalité de chances avec TAT. Cette opération de « rééquilibrage » passe par la fusion d'Air Alpes et d'Air Alsace. « *Un rapprochement progressif est souhaitable, mais nous n'utiliserons par l'arme du chantage pour le favoriser* », affirme M. Abraham.

Pour hâter cette union, l'administration avait, tout de même, au printemps dernier, mis dans la corbeille de la mariée, en l'occurrence Air Alpes, la ligne Paris-Rodez. Air Inter, qui souhaitait avoir deux compagnies régionales de poids égal comme interlocuteurs plutôt qu'une seule, s'était engagée à reprendre le personnel licencié si fusion il y avait entre Air Alpes et Air Alsace. Hélas, M. Joël Le Theule, ministre des transports, passa outre à l'avis unanime de ses collaborateurs, et confia à TAT, qui s'était mise sur les rangs, le soin d'exploiter cette liaison.

Depuis lors, les choses traînent en longueur. Air Alpes paraît pressée de conclure un accord ; Air Alsace semble hésiter à sauter le pas. L' « affaire de Rodez » a échaudé les uns et les autres. Chacun en vient naturellement à se demander si le ministre partage les vues de ses services sur l'avenir du transport aérien régional. Reste à savoir si les compagnies du « troisième niveau » qui ne sont pas parties prenantes à cette restructuration accepteront de jouer le jeu ?

La période est bien choisie pour remettre les cartes sur la table puisque les droits de trafic de TAT « tombent » le 30 juin 1980, que la convention d'Air Inter avec l'Etat arrive à expiration le 30 décembre suivant ainsi que le contrat d'entreprise d'Air France. La compagnie intérieure devrait, à cette occasion, se débarrasser de quelques lignes très déficitaires comme Paris-Metz au profit du « troisième niveau », et singulièrement d'Air Alpes.

Pratiquer une politique de « ciel ouvert » ? « *Ce serait une erreur économique qui coûterait cher*, avertit M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter. *Nous ne manquerions pas alors d'exiger des contreparties. A quoi servirait de mutiler une compagnie comme la nôtre qui fait des bénéfices et ne réclame aucune subvention à personne ?* »

Demain des DC 9

Rien à attendre de la création de nouvelles lignes dont l'exploitation relèverait plutôt d'un « quatrième niveau » équipé d'avions de faible capacité comme le Beechcraft-99 ou le Bandeirante, alors que la flotte du « troisième niveau » tend à s'harmoniser autour d'appareils d'une cinquantaine de places comme les Fokker-27 et 28.

« *Nous vivons dans un monde fini*, constate M. Philippe Boyer, président d'Air Alpes. *L'insuffisance de notre réseau propre est dramatique ; notre raison d'être tient, aujourd'hui, aux besoins de sous-traitance d'Air France et d'Air Inter.* »

Dans le passé, ces deux compagnies ont quelque peu abusé de leur toute-puissance pour négocier avec les transporteurs régionaux les contrats d'affrètement. Ceux-ci étaient d'une durée trop courte — un an — pour permettre au « 3e niveau » d'obtenir, dans les meilleures conditions, auprès des organismes bancaires, les moyens d'équiper leur flotte.

« *L'intérêt d'Air France et d'Air Inter est pourtant d'avoir des sous-traitants en bonne santé* », note M. Boyer. « *Nous n'avons pas voulu faire d'affaires sur leur dos*, se défend M. Henri Sauvan, secrétaire général d'Air France, *mais nous ne voulions pas nous installer dans un système trop laxiste, donner à nos partenaires la possibilité de combler, par le biais de ces acocrds, leur déficit d'exploitation.* »

A cet égard, la « mise en retraite » des Caravelle va contraindre Air France à passer de nouveaux contrats d'affrètement avec le « 3e niveau ». La compagnie nationale aura ainsi besoin, l'an prochain, pour assurer des vols province-Europe, de deux Fokker-28. De manière à faciliter l'achat de ces appareils, elle a consenti à porter à trois ans la durée des contrats. Pour M. Boyer « *l'affrètement devrait ouvrir la voie, dans un délai de cinq ans, à des cessions de ligne* ».

L'acquisition d'avions de plus grande capacité — des DC-9 (107 sièges) ? — est posée à l'horizon 1982-1983. Il faudra donc trouver des modalités qui aident alors les transporteurs régionaux à répondre à des besoins de capacité supplémentaires.

Peut-on espérer que le réseau du « 3e niveau » devienne, un jour, bénéficiaire ? Certaines lignes le sont déjà (Limoges-Lyon par exemple), quelques-unes ne le seront jamais (Strasbourg-Francfort notamment), d'autres approchent de l'équilibre (Paris-Chambéry en particulier). Les compagnies régionales ne sont pas prêtes de renoncer au régime des subventions. L'aide publique — Etat, chambres de commerce et collectivités locales — au lancement de lignes nouvelles s'élèvera cette année à plus de 20 millions de francs. Est-ce trop cher payer si l'on admet que l'avion apporte sa contribution à un meilleur aménagement du territoire ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) Air Alpes procède actuellement à une augmentation de son capital, qui passera de 480 000 F à 10 080 000 F. Avant cette opération, le capital de la compagnie régionale était partagé comme suit : groupe saoudien TAG, 40 % ; chambres de commerce, 30 % ; famille Ziegler, 20 % ; divers, 10 %. La famille Ziegler ne suit pas cette nouvelle augmentation et se retire donc d'Air Alpes ; des industriels sont sollicités pour assurer la relève.

842 000 PASSAGERS EN 1978

On compte dix compagnies régionales : Touraine Air Transport, Air Alpes, Air Alsace, Europe Aero Service, Air Anjou, Air Littoral, Air Limousin, Compagnie aérienne du Languedoc, Uni Air, Britair. Elles ont transporté, l'an dernier, 842 000 passagers sur leur réseau propre, dont 282 000 sous le pavillon de T.A.T., 115 000 sous celui d'Air Alpes, 72 000 sous celui d'Air Alsace.

A ce jour, elles exploitent 38 lignes pour leur propre compte (12 sont subventionnées) et 18 pour le compte d'Air France et d'Air Inter. Air Alpes tire environ un tiers de ses recettes des contrats d'affrètement.

PIÉTONS PRIORITAIRES

Metz chasse les voitures du centre de la ville

De notre envoyée spéciale

Metz. — Six cents mètres de rue piétonne viennent d'être inaugurés à Metz (Moselle), portant à 1 400 mètres la longueur des cheminements piétonniers offerts aux habitants de la ville dans le centre.

La création de rues piétonnes est l'un des éléments de la politique d'urbanisme pratiquée par les élus messins depuis 1971. La nouvelle équipe dirigée par M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.-C.D.S.) décidait alors que Metz devait faire peau neuve en douceur. En effet, comme beaucoup de vieilles villes françaises, l'agglomération dépérissait à la fin des années 60 : les Messins délaissaient les logements vétustes du centre ville pour aller loger en banlieue.

Un vaste programme de rénovation, qui prévoyait la destruction systématique de vieux immeubles et leur remplacement par des tours de bureaux et de logements, fut donc mis au point... mais jamais appliqué. Car entre-temps, la nouvelle municipalité avait pris une série de décisions visant à assumer sans heurts les nécessaires évolutions urbaines. C'est ainsi que la réhabilitation remplaça la rénovation. Plusieurs centaines de logements le long de la Moselle et situés dans le centre ville sont et ont été rajeunis. Dans le même temps, la municipalité s'appliquait à « rogner » les tours prévues dans les quartiers du Pontiffroy et Saint-Jacques.

Seconde décision : redonner vie à un centre ville envahi par les voitures au point de ne pouvoir plus remplir sa fonction de zone commerçante. Un plan de circulation fut donc mis au point en 1973. Un « hypercentre » fut délimité, ceinturé d'une rocade et équipé de parcs de stationnement, qui devait permettre aux usagers de venir faire leurs courses dans le centre sans encombrer la chaussée. Mille cinq cents places dans des stationnements souterrains, situés pour certains sous des jardins dessinés pour les besoins de la cause, furent ainsi mises en service. Enfin, le réseau de transport collectif a fait et fait l'objet d'une promotion particulière. Aujourd'hui, 90 % des Messins habitent à moins de 300 mètres d'un arrêt d'autobus. Le matériel a été renouvelé. On peut désormais faire le tour de la ville en minibus moyennant 0,50 franc.

Une politique d'espaces verts a d'autre part été systématiquement menée par la municipalité, qui a acheté des espaces rendus libres par la rénovation ou des terrains qui jalonnaient la ville. Metz s'enorgueillit aujourd'hui d'offrir 20 mètres carrés de chlorophylle par habitant, soit plus de 230 hectares pour cent dix-huit mille âmes, ce qui place la commune dans le peloton de tête des municipalités françaises.

Enfin, venant couronner ces efforts : la revalorisation du centre par la création de voies piétonnes. En 1973, contre vents, marées et commerçants, la première rue sans voiture était inaugurée à Metz. Depuis, l'équipement a fait ses preuves, et les rues du centre ville sont donc réservées aux badauds, et certaines aux autobus.

« *Les Français pensent que nous sommes une ville triste et froide*, affirme-t-on à la mairie de Metz. *Savent-ils que nous avons le même temps d'ensoleillement qu'à Bordeaux et 1 degré de différence avec Paris ?* » Galvanisée par sa mauvaise réputation, Metz fait tout pour redorer son image de marque.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

SOCIAL

AVA

Le parti communis

« L'HUMANITÉ » : de nombre militants de la C.F.D.T. ref sent de s'engager franch ment dans l'action.

Après la grève de

La C.S.M.F. mena

Le Monde

économie

SOCIAL

AVANT LA RENCONTRE C.G.T.-C.F.D.T.

Le parti communiste est un obstacle au développement de l'action syndicale

affirme M. Edmond Maire

La rencontre prévue cette semaine entre la C.G.T. et la C.F.D.T. sur les suites à donner à l'accord entre les deux confédérations sera-t-elle compromise par les vifs propos que M. Maire a tenus contre le parti communiste, dimanche soir, à Europe 1? Après le conseil national de la C.F.D.T. qui a eu lieu les 25, 26 et 27 octobre, le secrétaire général de cette confédération entend plus que jamais défendre avec vigueur les thèses et la tactique de son organisation, que son conseil national a approuvées à la quasi-unanimité.

Tout d'abord, la C.F.D.T. propose à la C.G.T. une action interrégionale à la fin novembre. Elle refuse donc, pour le moment, une grande journée nationale que semble souhaiter la C.G.T. Une rencontre dès cette semaine entre les deux syndicats devra sans doute être suivie d'une deuxième après le 6 novembre. La C.F.D.T. ne désespère pas de convaincre la C.G.T. de se joindre à une action européenne, ce qui permettrait aux cégétistes de démontrer ainsi qu'ils sont prêts à l'unité d'action en dépit des refus répétés des autres syndicats de la faire dans la C.E.S., mais les discussions risquent d'être serrées.

L'unanimité des syndicats cédétistes est tout aussi profonde quand il s'agit de dénoncer le rôle de « sixième syndicat » que veut jouer le P.C. Les critiques des communistes et leur méthode d'action dans les entreprises ont en effet créé un « ras-le-bol » assez général dans les sections cédétistes et, de bas en haut de cette organisation, il est plus que jamais question de défendre la spécificité et le nouveau réalisme de la centrale. - J.-P. D.

« L'obstacle principal au développement de l'action dans ce pays, et de l'unité d'action, c'est l'attitude du parti communiste, a déclaré M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., le dimanche 28 octobre, au Club de la presse d'Europe 1 ». « *Cette attitude,* a-t-il poursuivi, *crée aujourd'hui un trouble, un état, j'allais dire de tension, de division entre nos organisations, (...) Nous subissons de la part du parti communiste une série d'attaques successives. Nous sommes jetés aux orties, le parti communiste s'ingère allègrement dans l'action syndicale, il veut définir les revendications à notre place. Si nous menons une action, comme chez les hospitaliers, qui aboutit à des résultats, le parti communiste dit que c'est lui qui a obtenu ces résultats. En même temps, dans son récent conseil national, il fait état d'un refus du pluralisme, qui est probablement la chose la plus inquiétante.* »

Il a ensuite fait état des déclarations de MM. Marchais et Séguy au dernier conseil national du parti communiste, en faisant bien la distinction, pour ce dernier, entre le responsable communiste et le dirigeant cégétiste. « *Une confusion est créée par le parti communiste entre C.G.T. et parti communiste, confusion qui est très grave. Lorsque, par exemple, Séguy dit au conseil national du parti communiste que, partout où il y a déclin de la C.G.T. dans les entreprises, il faut que les militants communistes aillent redresser la C.G.T. ; lorsque Séguy dit, toujours en tant que communiste, à ce conseil national du parti communiste, que pour les élections prud'homales il faudra que les communistes fassent gagner la C.G.T., là encore il dévoie ou risque de dévoyer le sens de ce scrutin, qui est un scrutin destiné à élire des conseillers prud'homaux. Il tend à transformer ce scrutin en un affrontement politique qui n'est pas le lieu ni l'objet de ce scrutin. Nous disons que toute l'attitude du parti communiste aujourd'hui, attitude qui a une visée électorale, faire passer le candidat communiste avant les autres candidats de gauche à l'élection présidentielle, interfère actuellement dans l'unité d'action intersyndicale, tend à subordonner l'action syndicale, toute l'action syndicale, y compris la nôtre si nous n'y prenions pas garde, à ce but du parti communiste. Nous devons donc résister à cela.* »

Interrogé à nouveau sur ce sujet par le représentant de *l'Humanité*, le dirigeant cédétiste a mis les points sur les i.

« *Il y a officiellement collusion étroite entre parti communiste et C.G.T. (...). Nous avons bien souvent, en ce moment, une sixième centrale syndicale — c'est le parti communiste — qui définit les revendications à la place des syndicats, y compris à la place de la C.G.T., mais qui, en plus, n'a pas la responsabilité de conduire l'action, n'a pas la responsabilité de négocier avec le patronat, qui peut donc avoir une politique parfaitement irresponsable, des revendications parfaitement maximalistes, et qui en définitive, se moque pas mal de ce qui va advenir de l'action syndicale, ne s'occupant que d'une chose : redonner au parti communiste la place prépondérante qu'il doit avoir.* »

Après avoir souligné que l'accord C.G.T.-C.F.D.T. avait facilité le développement de l'action revendicative et qu'en dépit de divergences, cet accord permettait d' « *aller dans le bon sens* », M. Maire a déclaré : « *Sur les trois objectifs que nous avons définis comme prioritaires et sur lesquels nous voulons des progrès avant la fin de l'année : l'augmentation du SMIC, la réduction de la durée du travail et le droit d'expression des travailleurs, rien pour l'instant n'a encore réellement avancé. Il est donc indispensable que la pression syndicale se développe. Tout le monde a pu constater que dans de grandes entreprises, par exemple dans la métallurgie, dans le secteur privé et aussi dans le secteur public et nationalisé, une action est en train de se développer. Cela correspond à la première phase de l'accord C.F.D.T.-C.G.T. que nous avons passé ensemble le 17 septembre.* »

« *Notre conseil national pense qu'il est temps de définir une nouvelle étape, un nouveau développement de cette action pour la rendre plus efficace* », et le dirigeant a annoncé « *deux types d'initiatives. La première, c'est une action coordonnée dans les branches vis-à-vis des chambres patronales et vis-à-vis des employeurs, toujours sur ces trois thèmes. La deuxième, c'est la décision de notre conseil national d'organiser, dans la dernière semaine de novembre, du 24 au 30, une action interprofessionnelle de la plus grande ampleur possible à l'initiative de nos unions régionales, avec des manifestations, des arrêts de travail.*

» *La date choisie correspond à la semaine d'action de la Confédération européenne des syndicats, qui a décidé qu'il fallait, au plan européen, agir d'une façon coordonnée dans tous les pays d'Europe occidentale sur la durée du travail, les bas salaires et les garanties collectives* ».

« L'HUMANITÉ » : de nombreux militants de la C.F.D.T. refusent de s'engager franchement dans l'action.

L'Humanité rend compte brièvement, le lundi 20 octobre, des critiques adressées au P.C. par M. Maire, et écrit :

« *Ce n'est tout de même pas la faute des communistes si des militants C.F.D.T. de nombreuses entreprises et parfois à l'échelon d'une fédération (comme à E.G.F.) refusent de s'engager franchement dans l'action revendicative, ainsi que le recommande l'accord C.G.T.-C.F.D.T ! Voilà ce qui freine l'action*

» *Il est significatif qu'Edmond Maire s'en prenne aux militants de notre parti, qui sont souvent les seuls, en tout cas les premiers, à soutenir fermement, totalement, les travailleurs — y compris ceux de la C.F.D.T. — engagés dans des luttes.*

» *A l'entendre, on dirait que c'est de cette activité pour la défense des travailleurs, pour l'organisation de luttes plus efficaces, qu'Edmond Maire fait grief à notre parti. Que cherche-t-il ainsi ? Cherche-t-il, en nous accablant, à masquer le refus de l'action de certains responsables C.F.D.T., à justifier le recentrage et certaines positions conciliantes de ses amis politiques ?* »

Quotient familial et inégalités

Renouvelant sa demande d'une négociation sur le SMIC avec le gouvernement et réaffirmant la volonté de la C.F.D.T. d'engager des *discussions sans précipitation* avec F.O., le dirigeant cédétiste a critiqué les mesures qui « *aggravent les inégalités* » en donnant l'exemple suivant : « *Au moment où l'on sait que la réduction des inégalités est fondamentale dans notre pays, on voit, dans cette société en pleine crise, le Parlement — il y a quelques jours, à l'occasion du débat budgétaire pour 1980 — voter, à la quasi-unanimité je crois — je suppose qu'il y a eu des erreurs de vote de la part de la gauche, — des mesures sur le quotient familial à partir de la quatrième personne qui font qu'un ménage qui gagne 15 000 francs par mois pourra bénéficier d'un dégrèvement allant jusqu'à 3 000 francs, alors qu'un salarié qui gagne 3 000 francs par mois ne bénéficiera de rien.* »

N.D.L.R. — L'amendement de MM. Inchauspé et Bolo (R.P.R.), auquel fait allusion M. Maire, a été adopté par l'Assemblée nationale le jeudi 18 octobre, lors de la discussion de la première partie de la loi de finances pour 1980. Ce texte accorde une demi-part supplémentaire, à partir du quatrième enfant, pour la détermination de l'impôt sur le revenu. Pour financer cette mesure, les exonérations prévues dans le cadre des intérêts produits par les livrets A des caisses d'épargne et les livrets bleus du Crédit mutuel sont limitées à 3 000 francs par foyer fiscal. Au-delà, les intérêts payés devront donc être déclarés à l'administration fiscale. Cette disposition a été adoptée avec l'accord de tous les groupes de l'Assemblée.

Après la grève des médecins du 23 octobre

La C.S.M.F. menace de relancer l'action

Nouvelle grève des médecins ? L'assemblée extraordinaire de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), réunie, samedi 27 octobre, pour examiner les suites à donner à la journée de grève du 23 octobre, a maintenu ses revendications et agité la menace d'une nouvelle fermeture des cabinets.

L'assemblée a décidé de « *maintenir et intensifier l'action syndicale entreprise* ». « *Les syndicats médicaux restent en alerte pour qu'à tout moment une nouvelle grève soit déclenchée, suivie si nécessaire d'une rupture de toutes les relations administratives de la médecine* », ajoute la déclaration.

Une telle riposte sera entreprise si le gouvernement « *laisse pourrir la situation* » ou « *si gouvernement et caisses tentaient de confectionner un accord en faisant appel à une organisation médicale acceptant des combinaisons parcellaires* ». La C.S.M.F. fait allusion à la Fédération des médecins de France (F.M.F.), qui s'était solidarisée avec la grève du 23 octobre, mais sans en partager l'initiative.

Les médecins réunis samedi ont annoncé qu'il restent « *mobilisés* », interviendront notamment auprès des élus, « *à tous les niveaux* », et participeront à la journée des professions de santé le 16 novembre.

En outre, le conseil fédéral de la C.S.M.F. se réunira dimanche pour mettre la dernière main aux contre-propositions que la Confédération entend opposer aux mesures gouvernementales du 25 juillet sur la Sécurité sociale

La C.S.M.F. a d'autre part maintenu ses revendications : « *Aucune négociation avec le gouvernement tant que celui-ci n'aura pas levé le préalable de l'enveloppe globale* » (système qui règle l'augmentation des dépenses de santé sur la croissance du produit intérieur brut). La C.S.M.F. refuse « *toute rencontre avec les caisses de Sécurité sociale tant qu'une négociation avec le gouvernement n'aura pas précisé les conditions, le cadre et le champ d'application de la future convention nationale* ». La C.S.M.F. réclame en effet « *une conférence nationale de la santé* » qui devrait réunir les parties intéressées par ce problème.

M. TEULADE EST ÉLU A LA PRÉSIDENCE DE LA FÉDÉRATION DE LA MUTUALITÉ (F.N.M.F.)

L'assemblée générale de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), réunie le samedi 27 octobre à Paris, a élu à sa présidence M. René Teulade, qui succède à M. Borveau. Ce dernier, qui présidait la F.N.M.F. depuis 1969, ne s'était pas représenté.

Agé de quarante-huit ans, enseignant, M. Teulade a été élu au premier tour devant trois autres candidats, par 433 voix sur 832 suffrages exprimés.

M. Teulade est président de l'Union nationale des caisses autonomes et des services de prévoyance mutualistes et président de la Mutuelle retraite des instituteurs et fonctionnaires de l'éducation nationale.

M. Borveau reste vice-président de la Fédération mutualiste parisienne et de la Fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires.

[A la tête d'une Fédération, puissante mais hétérogène, qui regroupe 23 millions d'adhérents et 8 000 sociétés mutualistes, le président sortant a favorisé le développement des centres de soins et des centres de vacances et il a mis l'accent sur la prévention. A plusieurs reprises, il a haussé le ton contre les gouvernements successifs qui ont porté atteinte à la Sécurité sociale et freiné la création des pharmacies mutualistes.]

Les socialistes doivent être sur le terrain des luttes avant les autres, déclare M. Mitterrand aux grévistes de l'usine Alsthom de Belfort

M. Mitterrand, qui participait, le dimanche 28 octobre, à une « *fête de la rose* » à Delle (Territoire de Belfort), s'est entretenu, dans la soirée, avec les grévistes de l'usine Alsthom de Belfort.

Il leur a notamment déclaré : « *Si tous avaient voulu, en 1978, assurer la victoire certaine de la gauche, les travailleurs de l'Alsthom auraient aujourd'hui les pouvoirs publics avec eux. Il n'est pas concevable de préférer ses intérêts partisans aux intérêts généraux de la classe ouvrière. Je le dis et je souhaite que mes propos soient repris. Les socialistes sont en première ligne dans la lutte avec les classes sociales qu'ils représentent. Et j'attends des militants de notre parti qu'ils soient sur le terrain des luttes autant et même avant les autres.* »

Evoquant le rôle des cadres dans le conflit, le premier secrétaire du P.S. a souligné : « *C'est pour nous un signe précurseur de quelque chose de très important. C'est vrai que, souvent, les socialistes n'ont pas procédé à l'étude suffisante des conditions de vie du cadre. C'est ce qui a accru notre décalage avec eux.* »

Parlant de l'attitude du gouvernement, M. Mitterrand a dit : « *Le pouvoir a laissé pourrir la situation. Comme s'il avait fait un petit signe d'encouragement au grand patronat pour dire : faites donc une expérience de force. Si vous gagnez à Belfort, ce sera tant mieux pour l'expérience Barre.* »

Le dirigeant socialiste a quitté les grévistes en leur assurant que « *dès lundi* » le P.S. allait s'employer à populariser leur mouvement en lui donnant une « *dimension nationale* ».

De son côté, le bureau confédéral de la C.G.T. a réaffirmé, samedi 27 octobre, son « *entier soutien* » aux travailleurs de Belfort, qui occupent l'usine Alsthom depuis un mois. « *Il faut négocier rapidement et réellement* », a ajouté la C.G.T. à l'adresse de la direction d'Alsthom-Atlantique et des pouvoirs publics. La centrale de la rue La Fayette a rappelé que l'ensemble des travailleurs du groupe étaient appelés à manifester, mardi 30 octobre à Paris, pour réclamer « *haut et fort* » l'ouverture de négociations.

● *Les grévistes de Merlin-Gérin* (matériel électrique) continuaient d'occuper, ce lundi 29 octobre, quatorze unités de fabrication — sur les dix-huit que possède le groupe — dans la région grenobloise, malgré le jugement en référé ordonnant à quatre syndicalistes, assignés par la direction, de cesser leurs « *actions illégales* ». Le tribunal de Grenoble a, d'autre part, condamné la société Merlin-Gérin aux dépens, estimant que la direction n'avait « *pas tenté d'amorcer une négociation qui aurait peut-être empêché la présente instance* ». Quelque six mille six cents travailleurs du groupe sont en grève depuis le 22 octobre pour protester contre un plan de mutation établi par la direction et pour réclamer une augmentation de salaire.

● *La presque totalité des huit cents ouvriers de l'usine Saint-Gobain-Vitrages*, à Aniche (Nord), poursuivent leur grève, commencée le 22 octobre à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour réclamer la garantie du pouvoir d'achat et de l'emploi, ainsi qu'une réduction du temps de travail. Selon les syndicats, ce mouvement s'est étendu aux usines de Saint-Gobain (Aisne) et Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

CONJONCTURE

La vigueur de la demande assure le maintien de l'activité jusqu'à la fin de l'année

prévoit la Banque de France

« La demande tant intérieure qu'extérieure a fait preuve de vigueur en septembre et les ordres en carnet assurent le maintien de l'activité jusqu'à la fin de l'année à un niveau voisin de celui qu'elle connait actuellement. » *écrit la Banque de France dans sa dernière enquête de conjoncture.*

» La fermeté du courant des commandes observées en septembre, notamment en fin de mois, s'explique pour partie par la nécessité de reconstituer des stocks, assez faibles après les livraisons, souvent plus abondantes que prévu, effectuées en juillet et en août.

» L'importance de ces ordres est imputable aussi à l'orientation à la hausse des cours de nombreux produits de base et aux anticipations formulées généralement en matière de prix. Les acheteurs sont ainsi enclins, chaque fois que leur situation financière le permet, à se doter de quelques réserves en approvisionnements ou même à hâter un peu la mise en place de certains équipements.

» L'augmentation des prix est cependant atténuée et retardée par la pression de la concurrence internationale que la clientèle française et étrangère fait jouer au maximum, s'efforçant même d'obtenir des garanties de tarif quelle que soit la durée du cycle de fabrication.

» L'activité industrielle et la situation de l'emploi n'ont pas marqué d'évolution notable par rapport à la période précédant les congés. La production a retrouvé progressivement, en septembre, son rythme de juin et demeure à un niveau nettement supérieur, dans l'ensemble, à ce qu'il était il y a un an. »

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les responsables des villes nouvelles demandent que l'État mette en œuvre une « politique contractuelle » de développement

De notre correspondant

Lille. — On ne pouvait attendre de décision spectaculaire du septième congrès des villes nouvelles, réuni les 26 et 27 octobre à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise. Le maire de cette ville, M. Gérard Caudron (P.S.), qui est aussi coordinateur des maires des villes nouvelles et président des S.C.A. (syndicats communautaires d'aménagement), avait pourtant, dès l'ouverture, devant cent trente congressistes, souligné que les villes nouvelles se trouvaient à un moment critique de leur existence : « *La plupart de ces villes n'ont pas encore atteint le point de non-retour et si le VIII[e] Plan les abandonne ce sera une catastrophe pour les habitants... C'est de la survie des villes nouvelles qu'il s'agit.* »

Mais le congrès a été marqué par une compétition politique entre le P.S. et le P.C., comme cela avait déjà été le cas huit jours auparavant lors de la réunion des présidents des communautés urbaines (*le Monde* du 23 octobre). De plus, il faut bien se rendre à l'évidence : la situation des neuf villes, toutes représentées (cinq de la région parisienne : Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Melun-Sénart ; et quatre en province : L'Isle-d'Abeau, près de Lyon, Fos-sur-Mer, le Vaudreuil, près de Rouen, et Villeneuve-d'Ascq), est si diverse qu'il n'est guère possible de dégager de propositions communes, si ce n'est au niveau des principes et des méthodes.

Affrontement P.C.-P.S.

Les communistes et les représentants de la majorité refusant de prendre part au vote, les socialistes, majoritaires à ce congrès, ont seuls présenté une motion. Celle-ci constate l'aggravation de la situation des habitants des villes nouvelles et considère que le projet de réforme des collectivités locales, actuellement discuté au Parlement, accentue le transfert des charges et la pression fiscale sur les habitants au bénéfice des entreprises.

Les élus socialistes dénoncent la politique d'abandon des villes nouvelles créées par l'Etat et exigent : une réforme complète de la fiscalité locale, une juste répartition des ressources, un vrai contrat de développement ou d'achèvement de chaque ville ou négocié après concertation entre l'Etat, la région et les collectivités locales intéressées, enfin que soit inscrit au VIII[e] Plan un plan d'actions prioritaires.

Pour atteindre ces objectifs, les socialistes ont proposé un certain nombre d'actions, comme le refus des permis de construire, le blocage des procédures administratives et même l'organisation d'une journée « villes nouvelles mortes ».

Mais les élus communistes avaient, dès le début du congrès, annoncé qu'ils refusaient de s'associer aux travaux. Mme Marie-Thérèse Goutman, sénateur, maire de Noisy-le-Grand, a déclaré : « *Ce congrès n'en possède que le nom. Nous refusons absolument de cautionner une manifestation qui ne sert qu'à masquer les objectifs néfastes de la politique Giscard d'Estaing-Barre.* » Les élus communistes ont quitté alors l'université, où se tenait le congrès, pour se disperser dans les quartiers de la ville et aller à la rencontre des « militants en lutte ». Ce qui a été une nouvelle fois l'occasion de quelques affrontements P.S.-P.C.

Cependant les communistes, à la fin du congrès, ont fait une déclaration dans laquelle ils réclament l'abrogation de la loi Boscher (qui fixe encore le statut des villes nouvelles), et le retour à la souveraineté totale des communes concernées par le périmètre d'agglomération. Ils proposent aussi l'idée du « contrat de développement ». Villeneuve-d'Ascq, par exemple, a signé avec l'Etat et la communauté urbaine de Lille une convention qui prévoit des engagements des uns et des autres pour l'achèvement de la ville nouvelle.

Les élus redoutent un désengagement de l'Etat. Ils craignent que le « régime préférentiel » — au plan financier — qui est le leur, ne prenne fin trop tôt et trop brutalement.

GEORGES SUEUR.

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

● *Pollution atmosphérique à Tours.* — Un produit chimique toxique a été découvert dans l'atmosphère aux alentours de l'usine de la Société Tourangelle de produits chimiques (S.T.P.C.). La concentration du produit est faible, mais le préfet de l'Indre-et-Loire a pris un arrêté mettant la S.T.P.C. en demeure de « *cesser immédiatement le conditionnement et la formulation* » de produits qui ne satisfont pas aux prescriptions réglementaires en vigueur. L'usine devra en outre fournir dans un délai de quinze jours « *la liste des produits finis et des composantes qu'elle traite en justifiant leurs caractéristiques* ».

● *Du phosphore dans le Léman.* — La commission franco-suisse pour la protection du lac Léman a recommandé aux deux gouvernements de « *prendre immédiatement des mesures* » pour éliminer le phosphore de tous les rejets et effluents qui se déversent dans le lac.

Au terme de sa session annuelle, réunie à Beaune, en Côte-d'Or, la commission précise qu'elle préconise la mise au point d'un programme quinquennal d'études sur le bassin du lac.

URBANISME

● *Un prix pour la Drôme.* — Le département de la Drôme a reçu le Prix de l'expansion régionale et de la qualité de la vie, décerné par l'hebdomadaire *la Vie française*.

● *Un hôtel trois étoiles aux Halles.* — Un protocole d'accord pour la construction aux Halles d'un hôtel trois étoiles (240 chambres) et de 100 logements de luxe vient d'être signé entre la SEMAH (Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles) et la société MAB, indique la SEMAH. Cet hôtel, construit au sud de la rue Berger, en bordure du square des Innocents, devrait être achevé en 1983.

La société MAB est la filiale française d'un groupe hollandais de promotion et d'exploitation d'hôtels, qui a notamment réalisé l'opération de rénovation Babylone au centre de La Haye.

URBANISME

es architectes étudient le nouveau code des devoirs professionnels

Valbonne. — Présenté comme « l'acte de aissance d'un homme nouveau en architecture », le code des devoirs professionnels, ctuellement soumis au Conseil d'Etat, a été tudié et commenté, les 26 et 27 octobre, à /albonn (Alpes-Maritimes), par quelque deux cent cinquante architectes, élus des conseils régionaux de l'Ordre.

Dix-huit mois après avoir « chahuté » son nouveau ministre, à Aix-les-Bains, en juin 1978, la profession a accueilli M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, dans un « climat de confiance et de solidarité ».

La hache de guerre était déjà enterrée en juin dernier, au congrès des syndicats à Tours (« le Monde » du 13 juin), mais M. Alain Gillot, président du conseil national de l'Ordre, qui s'était contraint à la discrétion, n'avait pu le constater lui-même.

Il l'a fait à Sophia-Antipolis, tout en passant en revue, au fil d'un long discours, plusieurs sujets d'inquiétude. Non content d'avoir fait voter la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, M. Gillot en assure, avec vigilance, une sorte de « service après-vente », et ses confrères semblent lui en être reconnaissants.

Il y avait le « projet pour les H.L.M. » et le « projet socialiste ». Il y aura le « projet pour l'architecture ». Réunies sous cette noble « appellation et dotées, en 1980, d'un budget de 9 millions de francs (près du tiers des cotisations des architectes), plusieurs actions sont envisagées : développement des services destinés aux professionnels (documentation, assistance iurid· mation interne) ; actions de promotion de l'architecture (Prix de la première œuvre, du meilleur maître d'ouvrage, expositions et colloques, films) ; services destinés au public (répertoires et guides d'architecture contemporaine, service S.V.P.-Architecture...). Cette campagne est « complémentaire » et non « concurrente » des Mille jours pour l'architecture lancés par M. d'Ornano.

Elle soulève certaines critiques à l'intérieur de la profession si l'on en croit l'éditorial du dernier numéro de la revue *Architecture*, éditée par l'ordre (coût : 1 million de francs par an). M. Gillot y dénonce en effet les « *parasites de la solidarité professionnelle* » pour qui la sensibilisation, la promotion de l'architecture, devraient relever exclusivement de l'Etat.

Examiné à Sophia-Antiopolis, le code des devoirs professionnels réserve le port du titre aux architectes inscrits à l'ordre, énumère ses missions, le contraint à déclarer éventuellement ses liens d'intérêt avec des entreprises de construction, définit des règles de confraternité, d'intégrité, autorise une publicité (c'est nouveau) exclusivement fondée sur des réalisations ou des projets. Ce texte dont l'application sera confiée à l'ordre, marque, selon M. Gillot, l' « *avènement d'une profession nouvelle* » qui devra s'adapter afin de « *ne pas manquer une deuxième fois le rendez-vous de l'histoire* ». Le président de l'ordre a, en effet, évoqué le premier rendez-vous manqué, à la fin du

De notre envoyée spéciale

XIX[e] siècle, qui a fait des « *architectes, accoutumés à distinguer le contenant du contenu, les grands prêtres d'une religion sans fidèles mais non sans concurrents puisque plus des deux tiers du domaine bâti était réalisé sans eux* ».

Un « grand » corps

Parmi les sujets d'inquiétude qui demeurent, M. Gillot a longuement évoqué le projet de statut des architectes et urbanistes de l'Etat préparé par le ministère de l'environnement. Réclamant la création d'un « *corps peu nombreux, de haut niveau, strictement aligné sur le corps des ingénieurs des ponts et chaussées et doté d'un organisme consultatif* », M. Gillot a remis à M. d'Ornano un projet précis en ce sens.

Le président de l'ordre avait d'abord violemment critiqué le projet officiel qui vise à associer dans un même corps les urbanistes et les architectes : « *Cette terminologie introduit une distinction artificielle entre les deux dimensions de notre mission... Nous sommes tous ici des urbanistes et nous n'admettrons pas que pour des raisons de stratégie administrative, on invente de toutes pièces une « profession » qui n'existe pas...* » M. Gillot avait, par ailleurs, mis en garde le ministre contre le risque de « *concurrence déloyale, génératrice de mauvaise architecture* » si l'on confie « *des missions de conception architecturale à des architectes fonctionnaires, ne disposant pas de l'indépendance et de la liberté nécessaires* ».

Rappelant les progrès accomplis, M. d'Ornano a notamment évoqué sa propre politique de promotion de l'architecture (campagne des mille jours, création de soixante dix-neuf conseils d'architecture, etc.), la préparation et la sortie de plusieurs textes, l'augmentation du budget de l'enseignement. Il a, d'autre part, encouragé l'ordre à propos du code des devoirs, à « *combattre les maux réels que sont la signature de complaisance, la sous-traitance illicite ou la concurrence déloyale* ».

A propos des architectes publics, le ministre a indiqué qu'un décret préciserait dans quelles limites des architectes fonctionnaires ou salariés de l'Etat pourront être « *autorisés à exercer des missions de conception et de maîtrise d'œuvre pour le compte d'autres collectivités publiques ou au profit de personnes privées* ». Mais ils ne devront pas « *se substituer aux architectes privés* ».

Le projet de statut en préparation a notamment pour objectifs, a précisé M. d'Ornano, de « *ne pas couper les architectes de l'Etat de toute activité de conception architecturale, de permettre la mobilité des personnels, d'assurer aux intéressés des perspectives de carrière* ». Ce corps devra intégrer, selon M. d'Ornano, de « *très bons spécialistes de l'urbanisme, en nombre limité et après une sélection sévère* » (1).

Malgré une volonté évidente de rassurer la profession et de satisfaire ses demandes, les déclarations du ministre montrent qu'il reste des points de divergence et de friction. La « concertation » que chacun s'est plu à noter a encore de beaux jours devant elle. La présence d'un directeur de l'architecture choisi au sein de la profession a permis depuis un an d'harmoniser le dialogue et d'arrondir les angles. Mais nul ne sait, pour l'instant, qui est l'otage de l'autre.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) L'Etat emploie actuellement 132 architectes des bâtiments de France, 91 urbanistes de l'Etat (dont 80 ont un diplôme d'architecte), une trentaine d'architectes ingénieurs des ponts et chaussées ou des travaux publics de l'Etat auxquels s'ajoutent 144 architectes et 172 urbanistes « contractuels ».

MARCHÉ COMMUN

La « guerre » du mouton et du lait

(Suite de la première page.)

Même si M. Méhaignerie trouve des appuis au sein du conseil — ce que pouvaient laisser supposer certaines interventions de la réunion de la mi-octobre, — l'écart entre cette position et celle de M. Walker, le ministre britannique, est tel que la mise au point du compromis pourrait être encore longue et difficile.

Le deuxième dossier, en admettant que le conseil trouve le temps de l'ouvrir, est d'une dimension plus vaste. Il s'agit d'un échange de vues sur la politique à suivre pour progressivement résorber les excédents « structurels », c'est-à-dire chroniques. Sont en cause le sucre et surtout le lait. A la lumière de ce débat, la Commission européenne fera dans la foulée des propositions concrètes.

Comment se présente le problème laitier pour les Français ? Une pression très vive, c'est la constatation qu'il faut faire, s'exerce et va s'exercer de façon croissante sur les Etats membres pour qu'ils adoptent sans tarder un mécanisme conçu de manière à progressivement réduire l'écart entre l'offre et la demande, et, de façon plus immédiate, à stopper la progression des dépenses supportées par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) pour soutenir le marché laitier.

Réaliser des économies

Plusieurs raisons expliquent la pression qui s'exerce dans la Communauté pour qu'elle réalise des économies. Parmi celles-ci, il y a l'obligation faite aux gouvernements membres de s'entendre avec Mme Thatcher. En 1980, les Britanniques verseront à la Communauté beaucoup plus que ce qu'ils en retireront. Le premier ministre britannique demande que ce déséquilibre soit corrigé. L'un des moyens d'y parvenir revient précisément à diminuer les dépenses agricoles qui ne profitent guère aux Britanniques.

L'Assemblée européenne, ou du moins, en l'état actuel des choses, sa commission des budgets (il y a tout lieu de croire que l'Assemblée la suivra lors de la session spéciale qu'elle consacrera au budget des Communautés pour 1980, du 5 au 7 novembre), vient de se jeter avec une belle détermination dans la mêlée (*le Monde* du 27 octobre) en présentant un amendement visant à réduire les dépenses de soutien du marché laitier.

Ainsi cette commission fait-elle comprendre au conseil des ministres qu'il a le choix entre un changement de politique (faire des économies) et un affrontement difficile avec le Parlement. M. Dankert, le socialiste néerlandais qui est le rapporteur de la commission, n'a pas réussi à faire adopter (17 voix contre 17) un second amendement complétant le premier, qui visait à assujettir les producteurs de lait à une « taxe de co-responsabilité » sensiblement plus élevée que celle actuellement appliquée, mais précisant que cette augmentation de la taxe frapperait uniquement les grandes exploitations augmentant leur production. Il est vraisemblable, comme il l'affirmait, qu'il réussira bientôt à convaincre l'Assemblée de reprendre à son compte ce second amendement.

Les Français ont des alliés pour défendre la politique agricole commune (PAC). Aucun des pays membres, à l'exception du Royaume-Uni, ne souhaite une remise en cause de ces mécanismes. L'Italie a une position très particulière axée sur un rééquilibrage au profit des productions méridionales. Et le gouvernement de coalition de l'Allemagne fédérale ne veut certainement pas, à l'approche des élections législatives, mécontenter l'électorat agricole du parti libéral. Forts de ces appuis, les Français peuvent être tentés d'essayer de se dérober, d'essayer de remettre à plus tard la mise en place d'une réforme. Ce serait renouer avec ce qui, à quelques nuances près, a été leur constante tactique dès lors que l'Europe verte s'est trouvée en jeu : l'immobilisme, la recherche non avouée du *statu quo*.

Les dangers d'une telle attitude : perdre des alliés qui, tout en étant fidèles au Marché commun agricole, veulent sincèrement mettre fin aux dépenses à leurs yeux excessives (30 milliards de francs prévus pour le soutien du marché laitier en 1980) ; se mettre à dos l'Assemblée européenne et la Commission de Bruxelles. Tout porte à croire en effet que la position de M. Gundelach, vice-président de la Commission européenne chargé des affaires agricoles, est très voisine de celle de M. Dankert. L'isolement de la France la contraindrait alors à accepter un « mécanisme laitier » beaucoup plus défavorable que celui actuellement envisagé (par exemple une taxe de coresponsabilité augmentée mais non discriminatoire frappant les producteurs de la même manière, quelle que soit la taille de leur exploitation).

Il serait certainement plus payant pour Paris de faire la part du feu : en évitant de partir frénétiquement « en guerre » contre l'Assemblée européenne (même s'il est tentant de dire que la commission des budgets se mêle de ce qui ne la regarde pas) ; en essayant, au contraire, de tirer parti en souplesse des avantages que représentent pour l'agriculture française les idées exprimées la semaine dernière à Strasbourg par M. Dankert, et qui seront exprimées bientôt, à Luxembourg ou à Bruxelles, par M. Gundelach ; enfin, en comprenant qu'il s'agit d'une négociation « globale » dans laquelle les *Français, qui sont demandeurs* sur le plan financier, ont intérêt, s'ils veulent obtenir des décisions convenables pour eux sur le plan agricole, à ce que les différents éléments ne soient pas dissociés.

La position de la France à la veille de ce conseil des ministres spécial n'est pas claire. Les réactions des fonctionnaires parisiens présents jeudi et vendredi à Strasbourg dans les couloirs de l'Assemblée européenne montraient que les bienfaits de la seconde formule n'étaient pas encore évidents pour tous.

PHILIPPE LEMAITRE.

RÉACTIONS EN FRANCE ET EN GRANDE-BRETAGNE

Quatre cents agriculteurs ont manifesté, le samedi 27 octobre, à Pamiers (Ariège), pour protester contre les importations d'ovins en provenance des pays non membres de la Communauté européenne. Après avoir bloqué à l'aide de tracteurs les voies conduisant à la sous-préfecture, ils ont brûlé un mannequin de paille représentant symboliquement ont indiqué les organisateurs, M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

D'autre part, en Grande-Bretagne, M. Tom Torney, vice-président de la commission agricole du parti travailliste, demande au ministre anglais de l'agriculture que la Grande-Bretagne interdise les importations de pommes et de lait français tant que la France maintiendra son « refus intransigeant, immoral et illégal » d'importer de la viande ovine britannique.

AU CANADA

L'aménagement de la baie James assurera l'autonomie énergétique du Québec

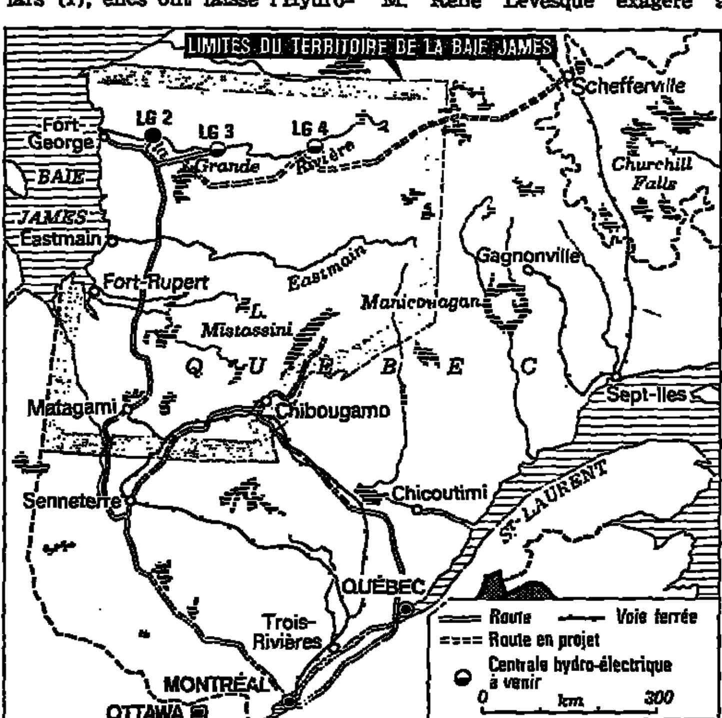
De notre envoyé spécial

Montréal. — M. René Lévesque, premier ministre du Québec, a présidé, le samedi 27 octobre, à la mise en service, dans le nord de la province, du premier groupe de production de la centrale électrique L.G. 2, importante étape de l'aménagement de la baie James, œuvre gigantesque conçue et imposée par le précédent gouvernement libéral de M. Robet Bourassa. Le pari qui, en 1971, paraissait hasardeux et beaucoup trop coûteux, est à présent justifié par la crise de l'énergie. Le parti québécois, qui à l'époque était au premier rang des adversaires du projet, s'est ravisé : il reconnaît que la province recueille le fruit d'une « sagesse inconsciente ».

Le territoire de la baie James a la superficie de la Grande-Bretagne. Sur ses étendues rocheuses, bosselées, au sol gelé une partie de l'année, piquées d'arbres chétifs, trouées de lacs et sillonnées de cours d'eau, vivent *quelques milliers d'Indiens* et d'Esquimaux. Lorsque les autorités eurent décidé d'exploiter les ressources hydrauliques, les autochtones, qui n'entendaient pas *être dépossédés de leurs droits*, saisirent la justice. Finalement, la plupart de leurs communautés acceptèrent un compromis. Moyennant versement, en vingt ans, de 225 millions de dollars (1), elles ont laissé l'Hydro-Québec, le maître d'œuvre, poursuivre, *par l'intermédiaire de ses* filiales, l'équipement de la baie James.

Les techniciens ont remodelé le paysage. Jusqu'à quatorze mille travailleurs ont été *embauchés* dans ce chantier situé à près de 1 500 kilomètres au nord de Montréal. Ils sont logés dans une cité de baraquements qui va se déplacer avec le *matériel pour* poursuivre un peu plus loin l'œuvre engagée.

Les centrales s'échelonnent sur le fleuve appelé la Grande Rivière, que l'on s'affaire à « harnacher », selon la jolie expression employée ici. Les affluents, les cours d'eau voisins, ont été refaçonnés et quelquefois *détournés pour grossir* la Grande Rivière. Pour monter le barrage et les digues qui flanquent le réservoir, il a fallu déverser le contenu de quelque quatre millions de camions, installer sous terre la centrale, remplir *un lac artificiel* grand à peu près comme un demi département français, creuser un impressionnant corridor d'évacuation des crues avec douze paliers pour affaiblir la puissance de l'eau. M. René Lévesque exagère à peine quand il dit : « *Voilà quelque chose qui dépasse l'échelle humaine.* »



La crise mondiale de l'énergie a fait tomber *tous les griefs de ceux* qui dénonçaient, il y a huit ans, le coût exorbitant de l'opération. En *vendant* à leurs voisins, notamment à l'Etat de New-York, les *autorités espèrent alléger* leur dette. Car, naturellement, il faut faire appel aux capitaux étrangers pour payer une opération estimée à 15 milliards de dollars canadiens. Quand elle *sera* achevée avec la mise en service totale de L.G. 2 puis celle de L.G. 3 et L.G. 4, ce complexe fournira à lui seul autant d'électricité que les cinquante centrales actuellement en activité au Québec. Autre *point de référence* rappelé par le premier ministre : L.G. 2 va produire l'équivalent de 150 000 barils de pétrole par jour, et, quand l'équipement sera *achevé, le Grand Nord canadien* fournira l'équivalent de 600 000 barils de pétrole par jour. Or *les* besoins quotidiens actuels de la province sont de 500 000 barils.

M. René Lévesque se défend de vouloir tirer *le moindre profit* politique d'une entreprise dont le mérite revient, dit-il, à la société nationale, Hydro-Québec (*et qui est tout de même*, aussi, l'enfant de son prédécesseur et adversaire, M. Robert Bourassa). *Il n'empêche qu'un tel atout* facilitera la tâche d'un gouvernement résolu à affirmer l'autonomie de *la* province.

BERNARD FÉRON.

(1) 1 dollar canadien égale 3,5 F français.

En Grande-Bretagne

NOUVELLE BAISSE DU CHOMAGE

Le nombre de chômeurs a encore *diminué de 28 887* en Grande-Bretagne, entre la mi-septembre et la mi-octobre, revenant de 1 394 526 à 1 367 639, soit 5,7 % de la population active, contre 5,8 % *le mois* précédent.

La baisse en un an est de 62 000 chômeurs (— 4,4 %). Il faut remonter quatre ans en arrière pour trouver un niveau *de chômage* aussi bas en septembre.

Toutefois, après *élimination* des variations saisonnières, cette tendance à l'amélioration, amorcée au cours de l'été 1977 (après que le total des chômeurs eût *dépassé 1 635 000, soit 6,8 % de* la population active), semble en train de prendre fin. Le nombre *des* demandeurs d'emploi — après correction des variations saisonnières — s'est en effet accru de 18 000.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2390	4,2350	— 160	— 115	— 265	— 225	— 575	— 495
$ can.	3,5800	3,3860	— 80	— 40	— 155	— 100	— 300	— 225
Yen (100).	1,8010	1,8070	+ 60	+ 95	+ 110	+ 145	+ 340	+ 395
DM	2,3435	2,3480	+ 60	+ 90	+ 135	+ 165	+ 425	+ 485
Florin ...	2,1070	2,1110	+ 40	+ 65	+ 85	+ 110	+ 260	+ 315
F.B. (100).	14,5485	14,5735	— 305	— 150	— 540	— 350	— 810	— 375
F.S.	2,5335	2,5335	+ 190	+ 225	+ 395	+ 441	+1114	+1190
L. (1 000).	5,0810	5,0905	— 220	— 150	— 430	— 350	—1195	—1020
£	8,9060	8,9210	— 240	— 145	— 435	— 345	—1015	— 850

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	8 1/8	8 1/16	8 7/16	8 5/16	8 11/16	8 11/16	9 1/8
$ E.-U. ..	14 1/4	14 5/8	15 7/8	16 1/4	15 1/2	15 7/8	15 1/8	15 3/4
Florin	8 1/4	9 1/4	9	9 3/4	8 1/2	10	9 3/4	10 1/4
F.B. (100).	12 1/2	13 1/2	13 3/4	14 1/2	13 3/4	14 1/2	13 3/4	14 1/2
F.S.	1/2	1	2 1/8	2 1/2	2 1/4	2 1/2	3 9/16	3 15/16
L. (1 000).	12 1/4	13 3/4	16 1/4	17	16 1/2	17 1/4	17 1/8	17 7/8
£	13	14 1/4	14 1/4	15 1/4	14 1/2	15 1/2	14 1/4	15 3/4
Fr. franç..	11 1/4	12 1/4	13 1/4	13 7/8	13 1/8	13 7/8	14 1/4	14 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SELON LE CENTRE D'INFORMATIONS INTERNATIONALES

Une croissance à long terme reste possible

Le monde n'est pas menacé d'épuisement, comme le prédisait il y a peu le Club de Rome. Au *contraire, « à long et même à très long terme, les ressources disponibles dans le monde permettent de nourrir une population beaucoup plus nombreuse qu'actuellement. Le passé récent a montré qu'un doublement de la production agricole mondiale pourrait s'opérer dans un laps de temps relativement court (vingt-cinq ans) ».*

De plus, « *tout indique que le montant actuel des réserves* [pétrolières et minérales] — *qui a déjà crû de façon spectaculaire de 1950 à 1975 — pourrait s'accroître encore très sensiblement dans l'avenir, soit à la suite d'une hausse des minerais, soit du fait de la mise au point de nouveaux progrès techniques* ».

Dans l'atmosphère économique ambiante, toute d'inquiétude et de morosité, cette salutaire bouffée d'espoir nous est donnée par la nouvelle revue trimestrielle *Economie prospective internationale* (1), éditée par la Documentation française, sous le patronage du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), qui consacre un *article* à l'*horizon* 2000.

Cet organisme de recherche, rattaché au commissariat général du Plan, s'appuie sur les scénarios d'Interfuturs (*le Monde* daté *8-9 juillet*). *Il estime* que la croissance à long terme est possible, mais à trois conditions : que l'on veille au maintien de l'investissement ; que soient évités les trop grands déséquilibres des balances des paiements ; enfin que l'inflation soit contenue. Il ajoute toutefois que, si l'avenir lointain n'apparaît pas sombre, le monde doit rapidement se préparer (avant 1985) à la difficile période de transition des *années 1990-2000*, qui sera marquée par un accroissement des besoins énergétiques alors qu'on assistera au déclin relatif du pétrole et du gaz. Ces difficultés toucheront tout particulièrement les pays en voie de développement, où la demande d'énergie sextuplera, passant de 0,7 milliard à 4,8 milliards de tonnes d'équivalent pétrole.

Certes, quelle que soit l'hypothèse de croissance retenue, les pays en développement devraient bénéficier d'une croissance de leur produit national brut (P.N.B.) plus rapide que celle des nations industrielles. *Mais* leur revenu par tête ne pourra pas sensiblement s'accroître, du fait de leur formidable accroissement démographique. C'est ainsi, par *exemple, qu'en* l'an 2000 la ville la plus grande du monde sera *Mexico, avec 31,6 millions* d'habitants, contre 26,1 à Tokyo-Yokohama.

Cependant, comme le *montre* le rapport d'Interfuturs, le niveau de la croissance dépendra pour une part importante de la concertation diplomatique et de la coordination économique entre les différents pays. C'est également l'une des *préoccupations constantes* du CEPII que de rappeler les liens entre croissance et développement des échanges, au moment où le néo-protectionnisme gagne du terrain dans les idées et dans les politiques économiques.

Toutefois, il convient de remarquer que, dans cette étude, les *phénomènes monétaires ont été* totalement négligés pour faire une place, sans doute trop belle, à l'analyse des problèmes d'approvisionnements énergétiques. Il aurait pourtant été intéressant (*voire* indispensable) de tenter d'analyser les implications du système monétaire mis en place à la Jamaïque le 8 janvier 1976, dont *la principale caractéristique* est d'institutionnaliser l'instabilité. Or, selon que l'on reste dans ce « non-système » ou que l'on en sort (comment ?), l'avenir des échanges internationaux ne peut manquer de changer. Il importerait aussi *d'essayer* d'évaluer les conséquences de ces choix sur les taux de croissance.

Incertitudes à l'Est

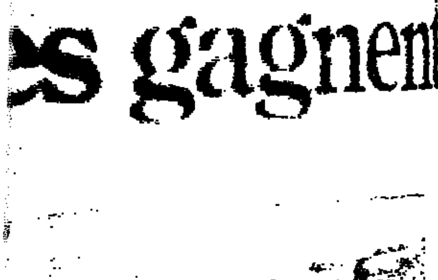
Par ailleurs, il faut aussi constater la quasi-absence des pays de l'Est et de leurs stratégies dans les scénarios d'Interfuturs. Tant par leur poids direct que par leur influence sur les pays du tiers-monde, leur (s) attitude risque pourtant de changer la face de l'an 2000. Cependant, dans un autre article, le CEPII montre que « *les avenirs à long terme des pays socialistes d'Europe* » sont conditionnés par la manière dont *sera assurée la succession* de M. Brejnev.

Toutefois « orthodoxes » ou « *libéraux* », les *futurs dirigeants* soviétiques seront confrontés à une situation difficile caractérisésée par une réduction de la population active jusqu'en 1990, *par un maintien de la dépendance* en matières premières et en pétrole, ainsi que par la raréfaction du capital. Ils devront donc s'attendre à des déséquilibres des balances des paiements des pays de l'Est et à un ralentissement des taux de croissance (3 à 3,5 % par an, contre 4,5 % des cours des vingt dernières années. »

Au-delà de ces perturbations, le risque reste celui de la résurgence des forces centrifuges dans le Conseil d'aide économique mutuelle (C.A.E.M.) des pays *communistes*. *C'est ce que* confirme un troisième article, analysant le rôle de la C.E.E. dans les échanges Est-Ouest. Cette contribution s'attache également à *montrer que* les pays de l'Est exportateurs de matières *premières (U.R.S.S. et Pologne)* bénéficieront d'un accroissement de leurs échanges, avec l'Ouest en général et la C.E.E. en particulier, tandis que les autres Etats *socialistes*, exportant surtout des produits manufacturés, *marqueront le pas, car leurs productions* entrent en concurrence avec celles de nos pays. L'Europe communautaire reste économiquement fragile. — P. L.

(1) *Economie prospective internationale*, 108 pages, n° 1, octobre 1979. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 7534- Paris Cedex 07.

● « *La croissance économique en R.F.A. atteindra 3 % en 1980* », vient de déclarer M. Emminger, ancien président de la Bundesbank. Il a estimé trop basses les *prévisions des cinq principaux* instituts ouest-allemands de recherche économique privée, qui ont chiffré, dans leur rapport d'automne, à un maximum de 2,5 % la progression du P.N.B. de la R.F.A. en 1980. — (*A.F.P.*)





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SANT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

SENSIBLE AMÉLIORATION DU PREMIER SEMESTRE
LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION PROGRESSE DE 2 %

Les comptes consolidés du premier semestre font apparaître pour le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson une amélioration sensible sur la plupart des résultats, notamment pour les activités françaises, qui redeviennent positives à tous les niveaux. Dans l'ensemble, le groupe retrouve des marges comparables à celles de 1976 et de 1977.

Les estimations faites pour le second semestre 1979 montrent le maintien de cette tendance et, par conséquent, un redressement par rapport au second semestre 1978. De ce fait, il est possible d'escompter, pour l'ensemble de 1979, des résultats en nette progression, sans être assurés cependant d'un doublement des chiffres du premier semestre.

Les ventes nettes du groupe ont atteint 17 117 millions de francs contre 17 031 millions de francs. Elles tiennent compte de l'apport à un autre groupe des activités commerciales de Davum. De ce fait, à structure comparable et après élimination de l'incidence des variations monétaires, la progression est de 10,5 %.

Le résultat brut d'exploitation du semestre, avant amortissements et provisions, ressort à 2 208 millions de francs contre 2 032 millions de francs pour le premier semestre 1978 (+9 %). Il représente 12,9 % des ventes, contre 11,9 % pour le premier semestre 1978.

Le résultat d'exploitation est de 879 millions de francs, contre 734 millions de francs pour la période correspondante (+ 20 %). Il représente 5,1 % des ventes contre 4,3 % pour le premier semestre de 1978 et 3,4 % pour le deuxième semestre.

Le résultat opérationnel est de 521 millions de francs, contre 451 millions de francs pour la période correspondante (+ 16 %). Il s'entend après 129 millions de francs de charges hors exploitation liées à la crise, contre 80 millions de francs au premier semestre 1978.

Le résultat net ressort à 301 millions de francs, comme au premier semestre 1978, mais en forte progression par rapport à celui du second semestre (112 millions de francs). Il prend en compte 140 millions de francs de pertes de conversion, contre 64 millions de francs au premier semestre 1978. Ces pertes — comptables et sans incidence sur la trésorerie — proviennent, rappelons-le, de la variation des monnaies des pays de domicile des filiales.

Les investissements industriels ont été de 968 millions de francs, contre 1088 millions de francs au premier semestre 1978 (—11 %) et 1 400 millions de francs au second semestre. Il s'y ajoute des investissements en titres, 100 millions de francs, plus faibles que ceux du semestre correspondant (210 millions de francs).

L'autofinancement (cash-flow) a été de 1 277 millions de francs, contre 1 120 millions de francs pour le premier semestre 1978 (+ 14 %) et 1 034 millions de francs pour le deuxième semestre. Il représente 7,5 % des ventes nettes, contre 6,6 % au premier semestre 1978 et 6 % pour le deuxième semestre 1978. L'autofinancement a donc permis de financer l'intégralité des investissements, rendant possible une nouvelle amélioration de la trésorerie et une réduction de l'endettement à long et moyen terme du groupe (— 45 millions de francs).

Par action, compte tenu de l'augmentation du nombre de titres en circulation (32 691 421, contre 27 893 784 au premier semestre 1978), l'autofinancement ressort à 39,07 F contre 40,15 F au premier semestre 1978 et 76,78 F pour l'ensemble de l'exercice 1978. Le résultat net ressort à 9,20 F, contre 10,81 F au premier semestre 1978 et 14,73 pour l'ensemble de l'exercice.

L'examen par pays montre un redressement des activités en France : pour des ventes nettes de 8 445 millions de francs, le résultat d'exploitation ressort à + 172 millions de francs, contre une perte de — 23 millions de francs au premier semestre 1978 et le résultat net à + 64 millions de francs, contre une perte de — 26 millions de francs. L'autofinancement est de 340 millions de francs, contre 220 millions de francs pour le premier semestre de 1978 et 63 millions de francs pour le second semestre.

Les résultats continuent à être satisfaisants en Espagne, en Italie, en Amérique latine et en R. F. A. Dans ce dernier pays, la progression est sensible (+ 19 % pour l'autofinancement), mais ne se répercute pas dans le résultat net du fait des variations intervenant entre le franc et le deutschemark. Les activités du groupe aux Etats-Unis, du fait des difficultés rencontrées par CertainTeed au cours du premier semestre, sont seulement équilibrées.

Par activité, les résultats se sont améliorés dans plusieurs secteurs, isolation en Europe, canalisation, vitrage dans son ensemble (ils restent toutefois insuffisants en France, en Belgique et en Scandinavie), bouteilles et pots, papier (l'autofinancement est redevenu positif, + 28 millions de francs, alors qu'il était négatif de 102 millions de francs pour a période correspondante). Les activités de mécanique, de fibre pour armature des plastiques, certaines entreprises de travaux pour la construction, l'usine française de gobeleterie, restent en difficulté.

INTERTECHNIQUE

RESULTATS AU 30 JUIN 1979

Au 30 juin 1979, le résultat avant impôt, provisions pour investissements et hausse des prix, est de 13 millions de francs au 30 juin 1978.

Aux mêmes dates, les chiffres d'affaires hors taxes étaient de 160,1 millions de francs, contre 134,1 millions de francs, soit un accroissement de 19 %.

Au 30 septembre 1979, le chiffre d'affaires hors taxes était de 240 millions de francs, contre 206,4 millions de francs au 30 septembre 1978, soit une progression de 16 %. Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 358,3 millions de francs, contre 275,9 millions de francs, soit une progression de 30 %. Au 30 septembre 1979, le carnet de commandes était de 379,4 millions de francs, contre 299,5 millions de francs.

FROMAGERIES PAUL - RENARD

Pour le premier semestre 1979, le chiffre d'affaires, qui s'élève à 140,91 millions de francs, est en progression de 23,1 %. La société ayant absorbé, en 1979, sa filiale de Monchelet - Le Thil, à structure comparable, la progression du chiffre d'affaires est de 10,5 %.

La situation provisoire au 30 juin fait ressortir un bénéfice net après impôt de 0,84 million de francs contre 1,19 million de francs en 1978. Ce résultat semestriel prend en compte la totalité des charges exceptionnelles de restructuration qui ont entraîné le versement d'indemnités pour un montant de 2,30 millions de francs à l'usine de Flogny - La Chapelle.

CIT - ALCATEL

Le résultat du premier semestre de l'exercice en cours s'élève, après amortissements, provisions et impôts à 38 500 000 francs, pour un chiffre d'affaires hors taxes de 1 596 millions de francs, à comparer, pour la période correspondante de l'exercice précédent, à 42 500 000 francs pour un chiffre d'affaires hors taxes de 1 684 millions de francs.

Il est rappelé que pour l'ensemble de l'exercice 1979, il est attendu une progression d'environ 15 % du chiffre d'affaires consolidé de CIT-Alcatel et de ses filiales, la croissance du chiffre d'affaires propre de CIT-Alcatel devant être de l'ordre de 5 %.

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

Le conseil d'administration s'est réuni pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1978-1979.

Conformément aux dispositions de la loi de finances pour 1977, il a été procédé, à la clôture de cet exercice, à la réévaluation du portefeuille de participations. L'opération a entraîné une augmentation des actifs de 115,4 millions de francs et, par le jeu de la réserve spéciale de réévaluation, un renforcement égal des fonds propres qui s'élèvent ainsi à 328,7 millions de francs après affectation du résultat de l'exercice, soit 384,50 F par action, la valeur liquidative étant sensiblement supérieure.

Le résultat des opérations courantes d'exploitation s'élève avant impôt à 18 331 000 F contre 17 901 000 francs pour l'exercice précédent. L'essentiel en est constitué par les revenus du portefeuille qui ont atteint 18 819 000 F contre 18 771 000 F en 1977-1978.

Compte tenu du solde de la balance des plus-values et moins-values en capitaux, qui s'établit à 13 574 000 F, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 28 453 000 F après prise en charge de l'impôt afférent à une opération antérieure ayant bénéficié d'un report fiscal.

Il sera proposé à l'Assemblée générale, qui sera convoquée pour le 11 décembre prochain, de répartir aux actions une somme globale de 17 100 000 F contre 16 215 000 F au titre de l'exercice 1977-1978.

Le dividende correspondant serait de 20 F par action contre 19 F pour l'exercice précédent. Pour les actionnaires en bénéficiant, il s'y ajouterait un avoir fiscal de 10 F, qui porterait le revenu global par action à 30 F contre 28,50 F.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'encours des prêts s'établit à 47,1 milliards de francs à la fin du premier semestre de 1979, en progression de 10,8 % sur l'encours à la fin de 1978.

Les prêts aidés par l'Etat ont augmenté de 13,4 %. L'encours des autres prêts a progressé de 2,7 %.

Le résultat du semestre, après amortissements, provisions et impôts, atteint 10,5 millions de francs, contre 7,7 millions de francs au premier semestre de 1978.

Ce résultat tient à la fois à l'accroissement des encours et aux conditions favorables de financement constatées dans la première moitié de l'année. Grâce aux financements stables qui ont été contractés, les hausses des taux des derniers mois ne devraient avoir qu'une incidence limitée sur les résultats du second semestre.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. — OBLIGATIONS 10,30 % 1978-1993

Les intérêts courus du 6 novembre 1978 au 5 novembre 1979 seront payables à partir du 6 novembre 1979 à raison de 185,40 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 1, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 30,89 F, soit un net de 154,51 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels, ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste et au siège de la Caisse nationale des télécommunications, 3, rue de l'Arrivée, Paris-15e.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

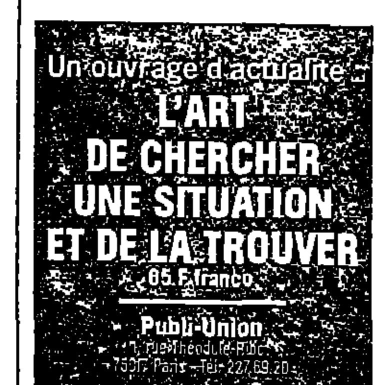
CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit lyonnais, agence de AS 443, informe le public qu'il dénonce pour cessation d'activité la garantie qu'il avait accordée à :
Mme GAUTHRONET Madeleine
12, rue du Parc-Cheviron
92 Sèvres
à compter du 31 août 1979, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (art. 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970 qui restaient couvertes par le Crédit lyonnais, à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit lyonnais. Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

SITUATION du 28 septembre 1979	EPARGNE-UNIE Diversification	UNI-FONCIER Sect. immobilier	UNIRENTE Obligations	UNIFRANCE Valeurs françaises
Valeur liquidative (F)	390,97	425,67	1 149,41	162,99
Actif net (M.F.)	691,07	236,69	330,48	678,35
Répartition de l'actif net en %				
— actions françaises	31,13	54,59	—	65,97
— obligations françaises	25,78	25,00	90,19	17,93
— valeurs étrangères	38,54	10,90	0,18	3,02
— liquidités et divers	4,55	9,51	9,63	13,08
Dividende net + avoir fiscal (F) mis en paiement le 28 avril 1979	14,20 + 2,87	21,00 + 2,23	66,85 + 8,82	1,23 + 0,38



CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La C.N.C.A. émettra à compter du 29 octobre 1979, un emprunt obligataire d'une durée de quinze ans et d'un montant de 2 600 millions de francs.

Les titres, d'un nominal de 1 000 F, sont émis et remboursés au pair.

Le taux d'intérêt nominal est de 11,70 %, soit un coupon de 117 F payable le 9 novembre de chaque année et pour la première fois le 9 novembre 1980.

Le taux de rendement actuariel brut à l'émission ressort à 11,64 %.

L'amortissement s'effectuera en douze séries égales, de 1983 à 1994.

L'emprunt sera clos sans préavis.

BLANZY-CONTÉ GILBERT

Le résultat provisoire des six premiers mois de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 7 217 863 F.

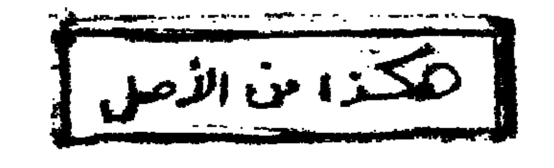
Ce résultat tient compte :

— Des amortissements pour un montant de 549 132 F ;

— De dépenses exceptionnelles comportant en particulier la totalité des indemnités de licenciements entraînés par la fusion avec la société collègue Baignol & Farjon pour un montant de 427 568 F.

Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice est en progrès de 20 % sur celui de l'année précédente.





LES MARCHÉS FINANCIERS

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 26 octobre 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 928 (916) ; à trois mois, 941 (925) ; étain comptant, 7 420 (7 460) ; à trois mois, 7 275 (7 230) ; plomb, 573 (625) ; zinc, 320 (310) ; argent (en pence par once troy), 773 (800).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 87, (87,30) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 86,83 (83,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (315-328).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 002 (2 005).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc., 65,77 (65,02) ; mars, 66,20 (65,45).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc., inch. (238) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (226).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine nov., 25,70 (26).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 62,50-63 (60,95-61,05).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 281,50-282 (279-279,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc., 123,10 (129,90) ; mars, 125,50 (131,90) ; sucre janv., 13,60 (13,44) ; mars, 13,88 (13,99) ; café déc., 213,75 (201,90) ; mars, 198,90 (188,75).

— Londres (en livres par tonne) : sucre déc., 164 (157,50) ; mars, 169 (161,50) ; café nov., 1 814 (1 713) ; janv., 1 824 (1 736) ; cacao déc., 1 379 (1 426) ; mars, 1 379 (1 427).

— Paris (en francs par quintal) : cacao déc., 1 225 (1 285) ; mars, 1 210 (1 285) ; café janv., 1 605 (1 555) ; mars, 1 572 (1 531) ; sucre (en francs par tonne) déc., 1 485 (1 425) ; mars, 1 515 (1 465).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc., 431 (447) ; mars, 448 (461) ; maïs déc., 285 (282 3/4) ; mars, 283 1/4 (298 3/4).

Indices. — Moody's : 1 140,4 (1 155,70). Reuter : 1 651,7 (1 650,80).

LONDRES

LENT REDRESSEMENT

Le Stock Exchange se redresse lentement de sa dépression récente. L'indice des industrielles regagne 2,1 points, après être tombé vendredi à son plus bas niveau depuis juillet 1977. Les fonds d'État reprennent aussi 1/8 de point. Les pétroles sont en hausse, mais les mines d'or s'abaissent avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 374 50 contre 375

VALEURS	CLOTURE 26/10	COURS 29 10
Beecham	132 ..	135 ...
British Petroleum (1)	372 ...	378 ...
Courtaulds	83 ...	85 ...
De Beers	7 70	7 59
Imperial Chemical	338 .	340 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	283 .	284 ...
Shell	340 ...	346 ...
Vickers	122	124 ..
War Loan 3 1/2 %	29 3/8	29 1/2
*West Driefontein	49 1/2	49 5/8
*Western Holdings	43 1/4	43 1/8

(*) En dollars U.S.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE. — Émission d'un emprunt de 2,6 milliards de francs portant intérêt de 11,70 % et remboursable en quinze ans.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — Résultat du premier semestre après amortissements, impôts et provisions : 10,5 millions de francs contre 7,7 millions.

PERNOD-RICARD. — Résultats du premier semestre pour le groupe : la marge brute atteint 812 millions de francs (+ 15,7 %), le bénéfice d'exploitation 169 millions (+ 29 %) et le bénéfice net 84,7 millions (+ 28,5 %).

C.F.A.O. — Le bénéfice net du groupe au 30 juin s'élève à 82,4 millions de francs (dont 71,5 millions pour la part lui revenant) contre 65,9 millions et 54,6 millions respectivement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	25 oct.	26 oct.
Valeurs françaises	116,7	114
Valeurs étrangères	129,3	126,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	102,3	101,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 7/8 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1977

	19 oct.	26 oct.
Indice général	127,2	125,9
Assurances	221,4	222,8
Banq. et sociétés financ.	97,3	95,9
Sociétés foncières	131,6	131,3
Sociétés investiss. portef.	132,8	133,5
Agriculture	128	131
Aliment., brasseries, distill.	120,8	119,5
Autom., cycles et l. équip.	91,5	88,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	148,8	144,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	69	67
Carrières salines charbon.	115,2	113,2
Constr. mécan. et navales	120,3	119,7
Hôtels, casinos, thermal.	164,5	165,7
Imprimeries, pap., cartons	84,5	82,8
Magas., compt. d'exportat.	104,9	106
Matériel électrique	141,4	138,5
Métall., con. des pr. métal.	48,6	47,8
Mines métalliques	108,7	105,1
Pétroles et carburants	171,4	167,8
Prod. chimiq. et di.-mét.	169,5	169,5
Services publics et transp.	104,8	105,3
Textiles	123,1	120,2
Divers	141,2	141,1
Valeurs étrangères	132,9	128,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	162,1	160,7
Rentes perpétuelles	46,4	47,3
Rentes amort., fonds gar.	259,4	256
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,8	94,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	524,2	500,5
Secteur libre	104,6	105,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	284	281,5
Val. franç. à rev. variable	881,3	872,5
Valeurs étrangères	982,3	952

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	102	101,1
Produits de base	92,8	91,9
Construction	133,7	132
Biens d'équipement	102,8	100,7
Biens de consom. durables	92,5	90,4
Biens de cons. non durabl.	83,2	83,1
Biens de consom. aliment.	103,2	101,8
Services	144,2	144,1
Sociétés financières	108,5	108,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	193,1	190,9
Valeurs industrielles	94,7	93,4

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	132,9	131,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/10	29/10
1 dollar (en yens)	233 88	234 75

BOURSE DE PARIS - 26 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 50	0 213
5 %	53 ..	3 671
5 % 1920-1980	151 .. d	3 671
3 % amort. 45-54	71 ..	0 713
4 1/4 % 1963	95	0 337
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	118 50	0 180
Emp. N. Eq. 6 % 66	106 50	0 426
Emp. N. Eq. 6 % 67	98 20	2 426
Emp. 7 % 1973	5211	
Emp. 8,80 % 77	108 10	3 775
Emp. 9,80 % 78	94 55	2 865
E.D.F. 6 1/2 %		2 842
E.D.F. 5 % 1960	107 90	3 466

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	205	205
A.G.F. (Sté Cent.)	728	728
Ass. Gr. Paris-Vie	1950	1950
Concorde	367	367
Epargne France	310	314
Financ. Victoire	385	381
France I.A.R.D.	219 20	222 ..
GAN (Sté) Centr.	688	686
S.P.E.G.	213	220
U.A.P.	559	560
Alsacien. Banque	360	360
Banque Hervet	200 20	200 40
Bque Hypot. Eur.	270	270
Bque Nat. Paris	258	257
(Li) B. Scalb Dup.	115	114
Banque Worms	200	203 50
C.G.I.B.	..	52 .
C. Crédit Univ.	340	345 .
C.A.M.E.	88 ..	87 .
Créditel	145	145
Créd. Gén. Ind.	260	260
Crédit Lyonnais	298	297
Electro-Banque	170 50	169 ..
Eurobail	151 .	151
Financière Sofal	360	356 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	95 50	95 ..
France-Bail	304	295
Hydro-Energie	18 50	18 50
Immobail B.I.P.	222	220 .
Immobanque	339 50	333 .
Immofice	260	257
Interbail	225 20	225 20
— (obl. conv.)		219
Laffitte-Bail	194	190 50
Locabail	226	228 .
Locabail Immob.	323 40	336
Loca-Expansion	135 20	136
Locafinancière	198	199 .
(Ly) Lyon Dép. Ct	140 .	141
Marseille Créd.	245	246
Paris-Réescompte	360 ..	372
Séquanaise Banq.	265 .	265
Sicotel	137 .	137
SLIMINCO	340	331
Sté Cent. Banq.	79	70
Sté Générale	240 50	241 50
SOFICOMI	250	240
Sovabail	341	345
UCIP-Bail	130 50	130 50
— (Obl. conv.)		
Unibail	304 80	300
Un. Ind. Crédit	282	280
Cie Foncière	162 60	162 50
C.G.V.	253	253
Fonc. Ch.-d'Eau	... ..	760
(M.) S.O.F.I.P.	..	87
Fonc. Lyonnaise	1000	1000
Immob. Marseille	1515	1516
Louvre	320 ..	325
SINVIM	167 .	168
Cogifi	202 ..	204 ..
Foncina	153	159
Gr. Fin. Constr.	179	173 .
Immindo	190	183 ..
Imminvest	142	142
Cie Lyon. Imm.	130	130 50
OFIMEG	117 .	118
U.G.I.M.O.	170 20	169 30
Union Habit.	263	261 .
Un. Imm. France	215 80	219 80
Acier Investiss.	115	115 .
Sofragi	241 50	241 50
Abeille (Cie Ind.)	365 .	360 ..
Applic. Hydraul.	271 ..	271
Artois	185 ..	184
Centen. Blanzy	405	405
(NT) Centrest	...	121
(NY) Champex	...	115
Char. Réun. (p.)	..	3800
Comindus	528	540
(LI) Dév. R. Nord.	145 60	145 60
Electro-Financ.	347	346
(M) Et. Particip.	102	104
Fin. Bretagne	81 10	80 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	598	598
Fin. et Mar. Part.	82 60	82 60
France (La)	800	795
La Mure	57 50	57 10
Lebon et Cie	242	242
(NY) Lordex	119	119
Cie Marocaine	34 30	33

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(LI) Baignol-Farj.	42	d43
Blanzy-Ouest	246 50	245
La Brosse	136 50	136 50
Degremont	162	168
Duquesnes-Purina	408	414 ..
Ferrailles C.F.F.	255	255
Havas	420	412
Locatel	330	335 10
Lyon-Alemand	111	111 .
Cellulose Pin	22 50	d 24 10
Caparex	480	480
Ecco	914	890
Ideal Industrie	..	
Métall. Minière	d116	d116
Océanic	...	
Pronuptia	...	...
Sab. Mer. Corv.	...	...
Total C.F.M.	90 10	... ..
Ufiner		...
Voyer S.A.	6 50	6 50
Oce v. Grinten		
Rorento NV	228 30	225 60

SICAV	Émission frais inclus	Rachat net
Sicav 5 000	137 11	130 89
S. I. Est	500 08	477 40
Silvafrance	234 61	223 97
Silvam	148 89	142 14
Silvarente	172 05	164 25
Silvinter	149 73	142 94
Sogiaco	133 55	127 49
Sogiinter	451 55	431 18

* Cours précédent.

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1330	4,5 % 1973	1328	1299	1280 10	1281 50
4450	C.N.E. 3 %	4484	4580	4590	4500 .
1130 ..	Elf-Aquitaine	1208	1151	1135 .	1140 ..
215 .	— (certific.)	233 10	221 ..	221	221 ..
91	Nouvel. Gal.	93 80			
175	Olida-Caby	178 60			
116	Dofi-Paribas	117 50			
210	Thomson-Br.	216 .	214	213 .	213
256	— (obl.)	259	254	254	250 10
380	U.I.S.	378	376	375	369 80
171	U.C.B.	170	170 10	170 10	170 10
166	Un. F. Bques	182	178	178 .	175 .
154	U.T.A.	154 80	155	150	155
13	Usinor	13 70	13 40	13 20	13 15
265	Gen. Motors	242 50	223	237	226
26	Goldfields	23 80	25 30	25 80	25 15
43	Harmony	42 60	41 55	41 70	41
4 40	Hitachi	4 53	4 61	4 60	4 60
5.0	Hoechst Aktf.	292	287 50	287 50	287 50
32	Imp. Chem.	32	32	31 90	32
78	Inco Limited	80	79 10	79 10	79 10
33	De Beers (S.)	33 50	33 25	33 35	33
605	Deuts. Bank	596	597	597	600
163	Dome Mines	169	168 50	164 50	165
162	Du Pont Nem.	160 50	160	160	157 .
210	East Kodak	210 40	205 50	209	208 10
43	East Rand	43 .	40 70	40 30	41 50
110	Ericsson	113	119	107 40	110
240	Exxon Corp.	238 80	238	241	233
155	Ford Motor	155 50	150 10	151 50	150
146	Free State	148	141	140 80	140 60
200	Gen. Electric	202 50	199 80	199	198 70
600	Siemens A G.	605	603	600	600
31	Sony	31 70	30 70	30 70	30 70
260	Unilever	258 50	258	258	253 .
38	Union Corp.	39 65	38 70	39	39
105	U. Min 1/10	105 ..	101 50	103	103
161	Unit. Techn.	161 80	160 80	160 80	161 20
225	West Drief.	223	217 80	215 10	218 70
86	West Deep	85 60	84 90	84 50	85 .
180	West Hold.	185	181 .	181 10	182
248	Xerox Corp.	244	241 60	243	241 60
1 10	Zambia Corp.	0 95	0 93	0 93	0 93

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 10	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 226	4 227	4 110	4 320
Allemagne (100 DM)	234 510	234 450	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 584	14 572	13 900	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	211 140	210 980	205	216
Danemark (100 krd)	5 088	5 087	5 150	4 800
Norvège (100 k)	80 170	79 420	76 ...	81
Grande-Bretagne (£ 1)	8 929	8 913	8 700	9 200
Italie (1.000 lires)	265	254 100	247	260
Suisse (100 fr.)	89 600	89 680	81 500	86 500
Suède (100 krs)	24 500	84 310	98 500	102
Autriche (100 sch.)	32 560	32 560	31 600	23 200
Espagne (100 pes.)	6 385	6 382	5 850	6 500
Portugal (100 esc.)	8 375	8 380	7 600	8 700
Canada ($ can. 1)	3 585	3 584	3 490	3 720
Japon (100 yens)	1 887	1 884	1 710	1 810

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 10
Or fin (kilo en barre)	53750	52450
Or fin (en lingot)	53895	52895
Pièce française (20 fr.)	434 90	438 ..
Pièce française (10 fr.)	315 10	315 50
Pièce suisse (20 fr.)	394	393 10
Union latine (20 fr.)	374 50	365
Souverain	464	460 50
Pièce de 20 dollars	2068	2030
Pièce de 10 dollars	1130	1065 .
Pièce de 5 dollars	722 50	.
Pièce de 50 pesos	2149	2090
Pièce de 10 florins	379 80	384 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

CULTURE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

RÉGIONS

ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

A B C D E F G

Aux États-Unis

Le maire de Chicago soutiendra la candidature du sénateur Kennedy

C'est ce lundi 29 octobre que le sénateur Kennedy constitue un « comité d'étude exploratoire » chargé théoriquement d'examiner ses chances dans la compétiton à l'investiture du parti démocrate contre le président Carter. Il n'a toujours pas fixé la date à laquelle il « annoncera » ses intentions. Il existe déjà une soixantaine de « comités pour l'élection d'Edward Kennedy » dans trente des cinquante Etats, et, si nul n'a encore reçu l'aval officiel du sénateur, aucun n'a été désavoué par lui. Certains sont des « créations spontanées » de supporters, d'autres proviennent d'initiatives plus « professionnelles », mais ensemble ils ont mis en marche un mouvement que le sénateur du Massachusetts ne pourrait plus brider, voire renier, sans grave inconvénient pour son avenir politique et pour l'image de « leader » qu'il veut imposer à l'opinion.

Les choses paraissent tellement avancées que, sans attendre que « Ted » Kennedy défie M. Carter, le maire de Chicago, Mme Jane Byrne, dans une conversation avec des journalistes, le dimanche 28 octobre, a fait savoir qu'elle soutiendrait publiquement sa candidature. Mme Byrne est le premier maire d'une grande métropole qui ose se découvrir. Les autres restent prudemment dans l'expectative. Il est vrai que Mme Byrne, héritière, après un court intérim, du fameux Richard Daley, un des derniers « boss » de l'histoire politique américaine, dont l'influence aida grandement John ennedy dans sa course à la Maison Blanche, en 1960, dirige, au-delà des destinées municipales, une « machine » démocrate contrôlant au moins cinquante des cent soixante-dix-neuf délégués de l'Illinois à la Convention démocrate qui, en août prochain, désignera le candidat du parti à la présidence.

C'est bien pour cela, d'ailleurs que le président Carter avait particulièrement « soigné » Chicago, débloquant ces derniers mois quelque 550 millions de dollars en subsides fédéraux de toutes sortes au profit de la capitale du Middlewest. Cédant aux pressions locales, il avait accepté de présider, le 15 octobre, le grand banquet de bienfaisance de l'organisation démocrate de la ville, et en avait profité pour récapituler les faveurs — parfaitement légales, mais dont il aurait pu garder « sous le coude » les textes d'exécution — dont il avait gratifié Chicago. Mme Byrne ne s'était pas pour autant confondue en remerciements, mais elle avait laissé clairement entendre qu'elle ne fausserait pas compagnie au président sortant.

Qu'est-ce qui a pu motiver l'audacieux revirement de Madame le maire ? Sa foi dans les vertus cardinales de « Ted » Kennedy ? Elle n'a pas besoin de lui faire un tel crédit pour le préférer à M. Carter. En un sens, les Kennedy, pour cette quadragénaire de choc — c'est la première fois qu'une femme est élue maire d'une collectivité de plusieurs millions d'habitants, — c'est « toute sa jeunesse ». Elle a milité parmi les volontaires enthousiastes qui firent campagne pour John Kennedy. L'assassinat de celui-ci a brisé un rêve sans rompre le charme — ni ses relations avec la famille du disparu. Vingt ans après, ces souvenirs se révèlent plus forts que tout calcul attentiste. Le cœur a parlé. C'est ce qu'on appelle déjà aux Etats-Unis la « politique de la nostalgie ». — A.C.

Pour protester contre l'« hostilité des technocrates »

M. Philippe Saint-Marc démissionne du haut comité de l'environnement

M. Philippe Saint-Marc, conseiller référendaire à la Cour des comptes, animateur du comité de la Charte de la nature, devait remettre, lundi 29 octobre, à M. Raymond Barre et à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, sa démission de membre du haut comité de l'environnement.

Ce geste est surprenant à plus d'un titre. M. Saint-Marc avait directement inspiré, en 1974, le programme « environnement » de M. Giscard d'Estaing, alors candidat à la présidence de la République. Parmi les dix-huit engagements pris par le futur chef de l'Etat figurait la création d'un « Conseil national écologique ». Promesse tenue le 29 octobre 1975 — il y a exactement quatre ans, — puisque le présiddent de la République avait, ce jour-là, renové, renforcé et placé auprès du premier ministre un haut comité de l'environnement constitué dès 1970, mais quelque peu languissant. « *Le haut comité*, avait précisé le président de la République, *doit contribuer à l'effort collectif de réflexion sur la définition d'une nouvelle croissance.* »

M. Saint-Marc est secrétaire national à la qualité de la vie du Centre des démocrates sociaux, l'une des formations de la majorité giscardienne. Il participe aux travaux de nombreux organismes, comme le conseil d'information électronucléaire et l'agence des espaces verts de l'Ile-de-France. On ne peut donc l'accuser ni de se ranger parmi les opposants systématiques, ni de refuser la participation aux commissions officielles. S'il choisit le quatrième anniversaire de l'installation du haut comité, c'est pour donner davantage de relief à sa démission.

« *Je veux élever une protestation solennelle,* dit-il *contre l'étouffement du haut comité, qui n'a pu remplir aucune de ses missions. Il était pourtant la clé de voûte de réformes essentielles développant la démocratie de participation et organisant un type de développement original. Il s'est borné à entendre les exposés de quelques hauts fonctionnaires. Les rares études qu'il a fait faire sont restées dans les tiroirs. Il n'a jamais été saisi des grands problèmes, jamais consulté sur l'énergie ou la protection des espaces naturels. Ce blocage est dû à l'inertie du gouvernement et à l'hostilité des technocrates à l'égard de l'écologie.* »

Les critiques de M. Saint-Marc paraissent fondées. Le haut comité n'a consacré que quelques quarts d'heure aux orientations du VII[e] Plan. Il s'est intéressé aux projets de grands équipements (train à grande vitesse, canal Rhin-Rhône, programme autoroutier) pendant moins d'une heure. Depuis juin 1978, c'est-à-dire depuis seize mois, il n'a même plus été réuni.

Il semble que les pouvoirs publics ne tiennent guère, en dépit des propos présidentiels, à associer réellement les écologistes ni aux décisions ni même aux réflexions sur l'avenir. Cinq d'entre eux participent à trois des commissions préparant le VIII[e] Plan : aménagement du territoire, cadre de vie, transports. Mais aucun ne figure dans les commissions du développement, de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie. Quant à la participation des citoyens, elle demeure insuffisante. Ni exonération fiscale pour ceux qui souhaitent financer les associations, ni crédits d'heures pour les animateurs, ni locaux de réunion malgré les promesses.

« *Tout se passe,* dit Philippe Saint Marc, *comme si les technocrates voulaient refouler les écologistes dans la contestation permanente, pour accréditer l'idée qu'ils sont des agités folkloriques incapables de gérer l'économie. Je veux, à ma manière, protester contre cette manœuvre. Ma démission est aussi un avertissement. Si on continue dans cette voie, une très forte opposition écologiste se manifestera lors des élections présidentielles.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

De nouvelles manifestations de motards sont prévus le 4 novembre

« *Non à la vignette !* » « *Non à la réforme du permis moto !* » Toujours hostiles aux deux projets, les motards, qui avaient décidé de faire du dimanche 28 octobre une « journée nationale de la moto », ont manifesté dans la plupart des grandes villes de France, paralysant la circulation et, dans de nombreux cas, investissant les postes de péage autoroutiers de manière à laisser passer sans bourse délier les automobilistes, ravis de l'aubaine, même si quelques ralentissements devaient s'en ensuivre sur le chemin des retours de week-end.

Bien des oboles sont ainsi tombées dans les casques devenus sébiles, quêtes improvisées, dont le montant sera remis à des organismes d'assistance aux personnes âgées ou aux handicapés victimes d'accidents de la route. Même si quelques automobilistes ont indiqué avoir été l'objet de « pressions » de la part des motards-quêteurs, aucun incident n'a été signalé.

A Paris, c'est quelque trois mille machines qu'on pouvait compter sur la place de la Concorde dès 14 heures. Un cordon de police interdisant l'accès des Champs-Elysées, l'interminable cohorte prit, vers 15 heures, la direction de la place de l'Hôtel-de-Ville, étroitement bouclée par des gendarmes mobiles en tenue des grands jours, casques, boucliers et lance-grenades, où une délégation devait être reçue par l'un des collaborateurs de M. Jacques Chirac. Après quoi, on repartit dans la bonne humeur jusqu'à la porte de Bercy, pour emprunter le boulevard périphérique et gagner ensuite l'autoroute du Nord.

Si les pouvoirs publics ne renoncent pas à leurs projets et se refusent à engager le dialogue avec les représentants des diverses associations, le dimanche 4 novembre pourrait voir Paris « investie » de nouveau, ont indiqué ceux-ci, non plus par les seuls motards de la capitale et des banlieues de la couronne mais par d'autres milliers de mécontents, provinciaux ceux-là. Ils n'hésiteraient pas — on peut en être assurés — à faire plusieurs centaines de kilomètres pour venir se joindre à leurs homologues parisiens... Belle pagaille en perspective ?

J.-M. D.-S.

Après l'incident du 24 octobre

UNE MISE AU POINT DE LA DIRECTION DES GALERIES LAFAYETTE

Après l'incident qui a opposé, le mercredi 24 octobre, des inspecteurs des Galeries Lafayette, boulevard Haussmann, à Paris, à un client indélicat, âgé de vingt-cinq ans (*le Monde* daté 28-29 octobre), la direction des Galeries Lafayette a publié le communiqué suivant : « *C'est un inspecteur des Galeries Lafayette qui a été molesté par ce client. Devant l'attitude de la foule des passants, abusés par les cris de l'interpellé, ce sont des employés des Galeries Lafayette, dont des délégués du personnel, qui sont venus spontanément secourir leur collègue. L'intéressé a été présenté à la police par les Galeries Lafayette, conformément à la loi, et une plainte a été déposée.* »

[La direction des Galeries Lafayette s'étant refusée, samedi 27 octobre, à toute déclaration, la version des faits, telle qu'elle a été publiée, notamment par « le Monde », était, en effet, partiellement inexacte. Deux délégués du personnel (C.F.T.C.), qui ont assisté à la scène, ont tenté de séparer l'inspecteur et le client soupçonné de vol, qui en étaient venus aux mains. A ce moment-là, ils ignoraient l'identité des protagonistes. Les deux délégués en question, que nous avons interrogés lundi matin, démentent « avoir secouru leur collègue » dans un second temps : ils se sont contentés de conseiller au client soupçonné de s'expliquer. Enfin, d'après leur témoignage, s'il est exact que l'inspecteur a fait appel à certains de ses collègues pour entraîner le jeune homme dans les locaux de la brigade d'intervention spéciale de ce magasin, en revanche il n'aurait pas été brutalisé, tout au moins à l'extérieur des locaux. Cependant, d'autres délégués du personnel (C.G.T. et F.O.) nous ont affirmé que certaines interventions de cette brigade étaient brutales. — N. B.]

Le numéro du « Monde » daté 28-29 octobre 1979 a été tiré à 545 719 exemplaires.





